
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817

RECUEIL

DE L'ACADÉMIE

DES

JEUX FLORAUX.

1882



TOULOUSE
IMPRIMERIE DOULADOURE-PRIVAT
RUE SAINT-ROME, 39

1882

LISTE ACADÉMIQUE.

Année 1882.

MAINTENEURS DES JEUX FLORAUX.

1833. M. GATIEN-ARNOULT (Adolphe-Félix), ancien Recteur de l'Académie de Toulouse, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, ancien Député, *Doyen de l'Académie.*

1848. M. DE LA JUGIE (François-Firmin).

1849. M. le Comte DE RESSÉGUIER (Charles-Benjamin-Fernand), *Secrétaire perpétuel.*

1853. M. DE BELCASTEL (Gabriel), Avocat, ancien Sénateur, Commandeur de Pie IX.

1857. M. DELAVIGNE (Ferdinand), ancien Doyen de la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.

1857. M. l'Abbé DUILHÉ DE ST-PROJET (Marc-Antoine-Marie-François), Chanoine honoraire, Docteur en théologie, Professeur d'éloquence sacrée à l'Institut catholique.

1858. M. DE VOISINS-LAVERNIÈRE (Etienne), Sénateur.

1859. M. le Marquis D'AYGUESVIVES (Albert), Chevalier de Pie IX.

1859. M. ALBERT (Auguste), Avocat, Professeur à la Faculté libre de Droit, *Secrétaire des Assemblées.*

1860. Son Eminence le Cardinal DESPREZ (Julien-Florian-Félix), Archevêque de Toulouse et Narbonne.

1860. M. DEPEYRE (Octave), Avocat, ancien Ministre, ancien Sénateur, Grand-Croix de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

1862. M. BOUTAN (Pierre-Antoine-Firmin), Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Toulouse, Avocat, ancien Avoué, Professeur à la Faculté libre de Droit.

1862. M. SACASE (François), Président honoraire à la Cour d'Appel de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Sénateur.

1863. M. HAMEL (Emilien), ancien Professeur à la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.

1863. M. le Comte D'ADHÉMAR (Victor).

1864. M. JANOT (Achille), Docteur en Médecine, Médecin en chef à l'Hôtel-Dieu, Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

1864. M. le Marquis DE LORDAT (Charles).

1865. M. VAÏSSE-CIBIEL (Emile), Avocat, Membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

1865. M. le Comte DE TOULOUSE-LAUTREC (Raymond-Jean-Bernard).

1865. Mgr DE LA BOUILLERIE (François), ancien Évêque de Carcassonne, Archevêque de Perga *in partibus*, Coadjuteur de Bordeaux.

1866. Mgr GOUX (Paul), Évêque de Versailles, ancien Curé de Saint-Sernin à Toulouse, Docteur en théologie, Docteur ès lettres.

1866. M. D'HUGUES (Gustave), Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, Chevalier de la Légion d'honneur.

1868. M. le Comte DE SAMBUCY-LUZENÇON (Félix).

1868. M. VILLENEUVE (Albert), ancien Conseiller à la Cour d'Appel, Chevalier de la Légion d'honneur.

1869. M. BUISSON (Jules), ancien Député.

1870. M. CAUSSÉ (Gaspard), Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse, vice-président de la Société d'agriculture.

1873. M. l'Abbé Adrien LÉZAT, Chanoine honoraire, Docteur en théologie, Docteur ès lettres, Doyen et Professeur d'Histoire à la Faculté libre des Lettres.

1873. M. AUZIES, Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur.

1875. M. BLADÉ (Jean-François).

1877. M. DE MARION-BRÉSILLAC (Louis), ancien Juge au Tribunal de première instance de Toulouse.

1877. M. DUBÉDAT (Jean-Baptiste), Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur.

1877. M. MARCHAL (Auguste), ancien Avoué au Tribunal de première instance de Toulouse.

1878. M. le Marquis D'ARAGON (Louis-Albert-Charles DE BANCALIS DE MAUREL), Chevalier de Pie IX, de Sainte-Anne de Russie, du Christ, et de Léopold.

1879. M. ARNAULT (Louis), Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation.

1880. M. DE RAYMOND-CAHUSAC (Bernard-Marie-Jean-Charles), ancien Préfet, Chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de l'Instruction publique.

1882. M. SABATIÉ-GARAT (Paul), ancien Sous-Préfet, ancien Secrétaire général de préfecture, Chevalier de la Légion d'honneur.

Mainteneur nommé non encore reçu.

M. l'abbé LÉONCE COUTURE, en remplacement du R. P. CAUSSETTE, décédé.

M. LE PRÉFET,
M. LE MAIRE, } *Académiciens-nés.*

Nota. — Une place de Mainteneur est vacante par le décès de M. le comte DE CAMBOLAS, qui l'occupait depuis l'année 1878.

MAITRES ÈS JEUX FLORAUX

1820. M. HUGO (Victor-Marie), membre de l'Académie française, Sénateur.

1851. Mme TASTU (Amable), à Paris.

1856. Mme la Marquise DE VILLENEUVE-ARIFAT, née DE VILLENEUVE, à Toulouse.

1858. Mme Félicie D'AYZAC, Dignitaire honoraire de la maison de Saint-Denis.

1861. M. VIOLEAU (Hippolyte), de Morlaix (Finistère).

1865. M. VALERY (Léon), de Cahors (Lot).

1866. M. LIÉGEARD (Stéphen), Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, Officier de l'Instruction publique, ancien Député.

1872. M. DAVID (Jules), Inspecteur principal des ports du bassin de la Seine, Chevalier de la Légion d'honneur, à Paris.

1873. M. FISTON (Cyrille), Directeur des Postes à Nevers (Nièvre).

1876. M. DELPECH (Henri), Avocat, à Montpellier.

1876. M. NOEL (Louis), Avocat ; à Toulouse.

1877. M. BENEZET (Bernard), peintre d'histoire, à Toulouse.

1878. Mme la marquise DE BLOCQUEVILLE, à Paris.

1879. M. MISTRAL (Frédéric), à Maillane (Bouches-du-Rhône).

1880. M. Victor DE LAPRADE, membre de l'Académie française.

1882. M. Gustave NADAUD, à Paris.

PROGRAMME

POUR LE CONCOURS DE 1883 (1).

Le 3 mai 1882, l'Académie a célébré, avec la solennité traditionnelle, *la Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Séance de la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Éloge de Clémence Isaure, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'Église de Notre-Dame la Daurade, où fut ensevelie Clémence Isaure. Pendant l'absence des Commissaires, le Secrétaire perpétuel donne lecture de son Rapport sur le Concours. A leur retour, on proclame les vainqueurs; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages, puis on leur distribue les Fleurs qu'ils ont obtenues.

Ouvrages couronnés dans le Concours de 1882 (2).

L'Alouette, Poème, par M. Rocoffort, de Paris, a remporté le Prix.

La Liseuse, Poème, par M. Joseph Depiot, de Bordeaux, a obtenu un Œillet.

Les Doléances d'un Mainteneur, Épître, par Mme Marie Cassan, de Lavaur, a obtenu un Souci.

A Molière, Épître, par M. Joseph Depiot, a obtenu un Œillet.

La Déclaration, Idylle, par M. Amédée Béésau, de Paris, a remporté le Prix.

L'Heure vermeille, Idylle, par M. Hippolyte Matabon, de Marseille, a obtenu un Œillet.

Effets de Givre, Élégie, par M. Louis Dispan de Floran, de Toulouse, a obtenu un Souci réservé.

L'Hirondelle de Combourg, Élégie, par M. F. Maury, de Clermont-Ferrand, a obtenu un Œillet.

Sous les Palmiers, Élégie, dont l'auteur ne s'est pas nommé, a obtenu un Œillet.

La Belle au bois dormant, Ballade, par Mme Alice de Chambrier, de Neuchâtel (Suisse), a obtenu une Primevère.

L'*Ave Maria au ciel,* Hymne en l'honneur de la Vierge, par M. Louis Vigné curé de Boissel (Tarn), a obtenu un Lis réservé.

Mon Clocher, pièce, par Mme Drut-Fontés, de Valenciennes (Nord), a obtenu un Œillet.

---

(1) Ce programme est envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui le demande au Secrétaire perpétuel par lettre affranchie.

(2) Les ouvrages couronnés, et plusieurs autres qui ont obtenu une mention particulière, sont imprimés dans le Recueil que l'Académie publie tous les ans. Les volumes de ce Recueil, publiés depuis l'année 1808, sont en vente chez MM. Douladoure-Privat, Imprimeurs de l'Académie, rue Saint-Rome, 39.

L'Académie avait reçu, pour le concours de 1882 : 57 Odes, 34 Poèmes, 16 Épîtres, 3 Églogues, 34 Idylles, 52 Élégies, 10 Ballades, 26 Fables, 56 Sonnets à la Vierge, 16 Hymnes à la Vierge, 282 pièces diverses, 4 poèmes sur La Sœur de charité, sujet proposé par l'Académie; en tout 590 ouvrages en vers; et 10 Discours en prose.

Les Harmonies naturelles de l'âme humaine et du spiritualisme chrétien, Discours en prose sur un sujet proposé de philosophie chrétienne, par M. A. de Coppet, de Paris, a remporté le Jasmin d'or, prix du genre et de l'année.

L'Académie dispose tous les ans ;

1° De cinq fleurs, prix annuels : Amarante (fleur d'or), Violette, Souci, Primevère, Lis (fleurs d'argent) ;

2° De deux fleurs sur les quatre prix qui sont bisannuels : Violette, Églantine, Jasmin, Immortelle (fleurs d'or) ; à une même année sont attribués le Jasmin et l'Immortelle, à l'année suivante la Violette et l'Églantine ;

3° D'une fleur d'argent, prix facultatif, l'Œillet (1).

Les Odes seules sont admises à concourir pour l'*Amarante d'or*. La *Violette d'argent* est destinée au Poème, à l'Épître, au Discours en vers ; la longueur d'aucune de ces pièces ne doit excéder deux cents vers. Le *Souci d'argent* est réservé à l'Églogue, à l'Idylle, à l'Élégie, à la Ballade ; la *Primevère d'argent*, à la Fable ou à l'Apologue. Pour les ouvrages des divers genres ci-dessus, le sujet est laissé au choix des auteurs.

Le *Lis d'argent* est affecté au Sonnet ou à l'Hymne *en l'honneur de la Vierge ;* la *Violette d'or* (instituée par M. le commandant de Roquemaurel), à un poème ne dépassant pas deux cents vers, sur un sujet donné par l'Académie ; l'*Églantine d'or* au discours en prose sur le sujet mis au concours par l'Académie ; l'étendue de l'ouvrage ne devra pas dépasser soixante pages d'impression, le format et les caractères du Recueil étant pris pour type ; l'*Immortelle d'or* (allocation du Conseil général de la Haute-Garonne) à un discours en prose, dissertation ou éloge, sur un sujet historique local, choisi par l'Académie ; le *Jasmin d'or*, fleur nouvelle, à un discours en prose sur un sujet de philosophie chrétienne, également au choix de l'Académie.

L'*Œillet d'argent* est applicable à tous les genres.

L'Académie a mis au concours les sujets suivants :

I. — POUR L'ANNÉE 1883.

1° Poème sur ce sujet proposé : *La Sœur de charité*. (Violette d'or).

2° Discours en prose (Églantine d'or) : *De l'action exercée par les salons sur les lettres françaises pendant la première moitié du dix-neuvième siècle* (sujet remis au concours).

II. — POUR L'ANNÉE 1884.

1° Discours en prose (Immortelle d'or) : *Étude historique sur le Capitoulat toulousain.*

(1) L'Amarante vaut 400 fr. ; la Violette d'argent, 250 fr. ; le Souci, 200 fr. ; la Primevère, 100 fr. ; le Lis, 100 fr. ; la Violette d'or, 750 fr. ; l'Eglantine, 450 fr. ; l'Immortelle, 500 fr. ; le Jasmin, 750 fr. ; l'Œillet, 100 fr.

2o Discours en prose (Jasmin d'or). Sujet proposé : *L'Idée chrétienne dans l'éducation.*

Le Concours ayant pour sujet *l'Éloge de Christophe Colomb* est ajourné.

Le Concours sera ouvert, en 1883, pour tous les ouvrages, de poésie ou prose, du 1er au 28 février, terme de rigueur.

Les auteurs feront déposer, par une personne domiciliée à Toulouse, TROIS COPIES de chaque ouvrage, *au Secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux, au Capitole, à Toulouse* (1). Ces TROIS COPIES sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois séparément dans trois bureaux. Plusieurs ouvrages ou pièces du même auteur ne doivent pas être présentées collectivement sous forme de recueil ou en fascicule; chacun doit être remis isolément. *On ne doit pas y joindre de billet, cacheté ou non, contenant le nom de l'auteur;* ce nom sera demandé à la personne qui aura remis les copies, quand l'ouvrage aura mérité d'être couronné ou imprimé au Recueil, ou quand le résultat d'un premier examen présentera des chances possibles de mention au Rapport. Chaque exemplaire doit porter, avec le titre de l'ouvrage, une épigraphe qui sera inscrite sur le registre du Concours, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur. Les ouvrages transmis directement à l'Académie, soit par la poste, soit par toute autre voie que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas admis.

Les fonctionnaires publics, les membres du Clergé, de l'Université, et du Barreau, les notaires, les négociants, et les libraires résidant à Toulouse ont l'obligeance de remettre au secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés par leurs collègues ou correspondants des autres villes, pourvu que les lettres et les paquets leur parviennent sans frais. Les membres de l'Académie ne peuvent être désignés comme correspondants des auteurs.

Les pièces de vers affectant la forme dramatique ne sont pas admises au Concours.

Tout ouvrage qui attaquerait la Religion ou le Gouvernement, qui blesserait les mœurs ou les bienséances, est rejeté du Concours. L'Académie exclut aussi la satire, les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations, ceux qui seraient écrits en style marotique ou qui affecteraient les formes du genre burlesque, ceux qu'on aurait déjà présentés aux Jeux Floraux ou à d'autres Académies, ceux qui auraient été précédemment publiés, et ceux dont les auteurs se feraient connaître avant le jugement définitif, ou pour lesquels ils solliciteraient ou feraient solliciter. Enfin, le Prix ne serait pas délivré à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il le réclamait sous un nom supposé, ou s'il publiait son ouvrage avant la séance solennelle.

(1) Les ouvrages seront reçus tous les jours, les dimanches exceptés, de neuf à onze heures du matin, du 1er au 28 février.

Les auteurs des pièces couronnées ou imprimées dans le Recueil ne peuvent faire à leurs ouvrages des corrections ou des changements, autres que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.

En accordant une distinction à un ouvrage, elle se réserve toujours le droit d'en modifier le titre et de déterminer le genre dans lequel il doit concourir. L'auteur qui s'y refuserait renoncerait à tous ses avantages. Il en serait de même s'il ne voulait point faire les suppressions ou corrections jugées indispensables.

L'Académie a droit de faire imprimer dans son Recueil, en totalité ou en partie, chacune des pièces présentées au Concours, dont une copie doit rester dans ses archives. Un auteur, s'il n'obtient pas de prix, peut seulement demander que son nom ne soit pas publié.

Après l'adjudication des Prix, l'avis en sera donné aux lauréats assez tôt pour qu'ils puissent venir recevoir le Prix qui leur est destiné, et lire eux-mêmes leur ouvrage. Ceux qui ne viendront pas devront envoyer, à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration dans laquelle ils se déclareront auteurs des ouvrages couronnés dont le Prix sera réclamé en leur nom.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au Secrétaire perpétuel, qui la leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition après y avoir obtenu trois fois, soit comme Prix de l'année, soit comme Prix réservé (1), la Fleur assignée à ce genre.

Celui qui aura obtenu, comme Prix d'année ou comme Prix réservés du genre, trois Fleurs, dont une au moins soit l'Amarante, pourra demander à l'Académie des lettres de *Maitre ès Jeux Floraux*, qui lui donneront le droit d'assister et d'opiner, avec les Mainteneurs, *aux Assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix.*

Les mêmes droits sont acquis aux orateurs qui auraient obtenu trois Églantines.

---

(1) On donne le nom de *Prix réservé* à une Fleur qui, n'ayant point été adjugée dans un des Concours précédents parce qu'aucun ouvrage n'avait mérité le Prix du genre, a été mise en réserve pour les Concours suivants, où elle vient accroître le nombre des Fleurs que distribue annuellement l'Académie. Un ouvrage qui n'a pas été jugé digne de remporter le Prix de l'année peut donc obtenir quelquefois, suivant son degré de mérite, la Fleur *réservée* de son genre, ou même la Fleur réservée d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une valeur moindre.

RECUEIL DE 1882.

PREMIÈRE PARTIE.

OUVRAGES COURONNÉS

OU

DISTINGUÉS DANS LE CONCOURS

LE LION DE BELFORT.

ODE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Emmanuel BESSON, de Bordeaux.

« Si je recule, tuez-moi ! »

Le voilà donc debout sur le socle géant!
Solitaire, entouré de l'horizon béant,
Le lion de Belfort regarde la frontière
Et sur son flanc qu'émeut une vague rumeur,
Ruisselle comme un flot, en sa royale ampleur,
Sa rude et sauvage crinière.

Au-dessus des forêts, dans la clarté des cieux,
Il apparaît au loin, sombre et silencieux;
A le voir immobile on dirait qu'il sommeille :
Il attend, pour sortir de son morne repos,
Que l'ardente trompette assemble les drapeaux
Et que la poudre se réveille.

Mais je vois palpiter l'aile des étendards,
Déjà, les sourds canons couchés sur les remparts
Bondissent monstrueux, en secouant leurs chaînes.
L'aigre clairon commande : En avant! en avant!
Et les noirs bataillons, ameutés par le vent,
Roulent mugissants vers les plaines.

Rugis! Parle à ton tour avec ta grande voix,
Plus haut que les rumeurs de la mer et des bois,
Et, semblable au torrent des neiges éternelles
Qui court, siffle et bondit de glacier en glacier,
Va! Mêle au flamboiement farouche de l'acier,
L'éclair de tes larges prunelles!

La frontière est là-bas! Ce sinistre horizon,
Tu le connais! C'est là que tomba la moisson;
Regarde! à chaque pas les épis s'amoncellent.
Multitude sans nom! Morts dont je suis jaloux,
Vaincus plus grands que les vainqueurs, relevez-vous!
Les baïonnettes étincellent!

Noirs donjons! Burgs dormant dans le lointain des soirs,
Nids d'aigles suspendus aux brèches des manoirs,
Pourquoi frémir ainsi sous vos robes de lierre?
Vieux Rhin! Pourquoi troubler l'écho de tes forêts,
Et briser follement sur les rocs déchirés
Les flots de ta pâle crinière!

As-tu vu, remontant les cycles révolus,
Pharamond entouré de ses Francs chevelus,
Ou Charles, empereur à la barbe de neige,
Rêvant au souvenir maudit de Roncevaux,
Et dressant au-dessus des chênes ses rivaux,
Son front que la tempête assiège ?

Non ! ce nouveau venu, qui porte dans ses yeux
La sombre immensité de la mer et des cieux,
Est plus beau que Roland, plus grand que Charlemagne !
Il sait rugir, Teutons ! comme vous aboyer,
Il n'a qu'à refermer sa griffe pour broyer
Ton sceptre, ô gothique Allemagne !

Jette ton cri de guerre aux quatre vents du ciel !
Déjà, Strasbourg la sainte à ton sublime appel
Secoue en frémissant sa robe ensanglantée ;
Metz dépose à tes pieds sa couronne de tours,
Et, dans l'ombre, la race oblique des vautours
Reflue au Nord, épouvantée.

A ton rugissement le canon d'Iéna
Répond de sa voix grave et profonde : Hosanna !
O lion de Belfort ! sur la terre vandale
Fais résonner le nom Français ! Arrache au Rhin
Les joyaux les plus purs de son royal écrin,
Mayence et Koln la féodale !

Quand se lèvera-t-il ce jour lent à venir
Où la patrie aura ce choix : vaincre ou mourir !
Où nous pourrons rugir avec toi : Voici l'heure !
Les tombeaux entr'ouverts nous ont crié : Valmy !
A la frontière ! A la frontière ! A l'ennemi !
L'Alsace attend ! l'Alsace pleure.

Malheur ! Malheur à vous qui dites : Oublions !
S'éteindrait-elle en nous la race des lions ?
L'âme du peuple franc est-elle à jamais morte ?
Écoutez ! Le vent d'est hurle encor : Wissembourg !
Reichschoffen ! Voerth ! Sedan ! Sedan ! Sedan ! Stras-
Un uhlan veille à notre porte ! [bourg.]

Aussi, je te salue, ô Lion de Belfort !
Je me ris de l'énigme insolente du sort,
Quand je vois flamboyer ta pesante paupière,
Lorsqu'à travers la nuit, j'entends de sourds sanglots
Battre confusément, avec un bruit de flots,
Ta vaste poitrine de pierre.

Oui, dès que je contemple, avec un saint effroi,
Ta sombre majesté, lion ! Je sens en moi
Quelque chose de grand ! Mon âme se relève !
L'astre vainqueur de l'ombre atteindra le zénith,
Demain, tu briseras ta prison de granit
Et tu sortiras de ton rêve !

N'es-tu pas de l'honneur le symbole immortel ?
Ah! quand je rêve au pied de ton immense autel,
J'ai pitié de ce siècle où tout croule en poussière,
Je reviens au passé si jeune et si vivant :
Ainsi, le fier drapeau qui va contre le vent
Rejette sa flamme en arrière!

Que ne puis-je, à mon tour, héros bardé de fer,
Dans le tournoi fumant jeter un rude éclair!
Et, quand j'aurai brisé mon épée et ma lance,
Écrasé par le nombre, effroyable, sanglant,
M'endormir sur ton cœur, à côté de Roland,
O ma mère! O ma douce France!

AU CANIGOU.

ODE

Présentée au Concours;

Par M. Edmond SIVIENDE, de Perpignan.

Salut, beau Canigou, roi de nos Pyrénées!
Fier géant, sur qui les années
Passent sans ébrécher ta cime de granit!
Éternellement stable, ô colossal dieu Terme!
A tes pieds la plaine se ferme :
Là commence l'Espagne et la France finit.

Des calmes régions où ton front pur s'efface,
Tu vois, Janus à double face,
Les torrents se creuser un lit comme un sillon;
Les hommes, par-delà tes forêts embaumées,
Fourmillent comme des pygmées,
Et ceux de Catalogne et ceux du Roussillon.

Salut, beau Canigou! Quand ta masse imposante,
Aux feux de l'aurore naissante,
Se dresse devant moi, poète d'un moment,
Il germe dans mon âme un essaim de pensées,
Qui sur leurs ailes embrasées
M'emportent, éperdu, dans un rêve charmant.

J'aime quand le soleil sur ta neige éternelle
Se joue, à l'heure solennelle
Où ton pic resplendit de bleuâtres clartés;
J'aime quand les vapeurs qui montent de la terre
Te font un voile de mystère,
Pareil au flot d'encens qu'on donne aux majestés.

Dans tes rocs escarpés l'aigle a bâti son aire;
De là, défiant le tonnerre,
Il plane, vigilant, sur le désert des monts.
Toi, si l'orage éclate entre tes flancs énormes,
Tu laisses les pins et les ormes
Se tordre avec fracas comme un chœur de démons.

Puis le calme se fait. Tu reparais, superbe,
Dans une éblouissante gerbe
De rayons et d'azur, sous le ciel apaisé;
Tu découvres, avec la grâce d'une reine,
Ta tête sublime et sereine,
Où flotte en diadème un nuage irisé.

Salut, beau Canigou, toi qu'à la primevère
Célébrait jadis le trouvère
Dans son adieu plaintif à dame Éléonor (1)!
Va, tu seras toujours notre chère montagne :
A toi nos hymnes qu'accompagne
Le tambourin rustique ou la lyre aux clefs d'or!

Dans tes sombres forêts, à défaut du génie,
Tu nous a donné l'harmonie :
Laisse-nous te chanter dans nos vers triomphants.
Nous irons, ô Permesse, à tes sources glacées
Puiser de vaillantes pensées;
Nous sommes fiers de toi, sois fier de tes enfants!

(1) *Mountagnas regaladas,* chant qui date, dit-on, des Croisades.

ANDRÉ CHÉNIER.

ODE

Présentée au Concours;

Par M. Gaston BASTIT, avocat à Condom (Gers).

« Ce brillant midi qu'annonçait mon aurore. »
André Chénier.

I

Du golfe de Byzance où Galata se mire
Voyez-vous s'éloigner ce superbe navire
A l'heure où le soleil paraît à l'orient ?
La brume du matin lentement s'évapore.
L'air est calme, et la mer est plus tranquille encore,
Tout dans l'immensité semble frais et riant.

L'astre du jour au ciel, le navire sur l'onde
S'avancent tous les deux dans leur route d'azur ;
Aux chants du nautonnier s'élevant dans l'air pur
L'Océan joint sa voix caressante et profonde ;

Car ce gai nautonnier, il chante ! et ses concerts
Éveillent les échos de la nature immense :
Les vagues, les oiseaux murmurent en cadence
L'Idylle des forêts, des rochers, des prés verts :

L'haleine du zéphyr soupire l'Elégie ;
Et tels sont de ces chants le charme et la magie
Que les muses en chœur semblent avec amour
Escorter le navire et danser alentour !

Le soleil radieux dans le ciel monte encore,
Il arrive au zénith : le jour va resplendir
De *ce brillant midi qu'annonçait son aurore...*
Mais bientôt un bruit sourd et qui semble grandir

Se mêle au bruissement de la vague marine ;
Là-bas, à l'horizon, un point noir se dessine ;
Puis des nuages lourds, de plus en plus nombreux,
Envahissent le ciel, et la nue étincelle ;
Le vent souffle plus fort ; les albatros peureux
S'envolent en rasant les lames de leur aile :

C'est l'orage! il approche, il soulève les flots,
Le ciel est devenu tout noir, les vents mugissent,
Le tonnerre effrayant roule, les flots rugissent,
On n'entend plus la voix des pauvres matelots!

Contre l'affreuse mer qui bondit et qui gronde
Le vaisseau lutte en vain, et, soudain terrassé,
Il s'entr'ouvre en craquant, et disparaît sous l'onde...
Mais à peine s'est-il dans le gouffre enfoncé,

Que l'orage finit et que les vents se taisent;
L'air redevient limpide et les lames s'apaisent;
Le soleil reparaît, les nuages s'en vont;
Et bientôt au-dessus de l'abîme profond
Qui couvre le vaisseau, la vague indifférente
Recommence à rouler unie et transparente!

Ainsi, sur cette mer populaire où sombra
Le vaisseau qui portait Chénier et sa fortune,
Ce fut au dernier coup de vent qu'il chavira:
Et la vague, qui vint ensuite sur la dune
Se briser impuissante, avait déjà couvert
Le vaisseau naufragé de son grand linceul vert!

II

O chantre harmonieux, toi que la Muse antique
Inspire dans tes vers si purs et si touchants,
Honneur à toi, Chénier! la Grèce poétique
Se réveille à ta voix et revit dans tes chants.

La Grèce avec ses dieux, ses pasteurs, ses bergères,
Ses héros, ses Amours, et ses Nymphes légères!...
C'est Chloé, c'est Chromis, la fille de Lycus,
C'est Arcas, Palémon, c'est Hercule, Bacchus;

C'est Hylas poursuivi par la blonde Naïade
Qui l'entraîne bientôt dans son riant séjour;
C'est Homère à Sicos; c'est le *jeune malade*
Dont la vie est soumise au pouvoir de l'Amour;

C'est la belle Myrto, la jeune Tarentine,
Que l'hymen n'attend plus « sous la vague marine; »
C'est la pauvre Néère, à son dernier moment,
Adressant ses adieux plaintifs à son amant!

Les Grecs et les Latins, Théocrite et Virgile,
Guident tes pas errants dans les champs de l'Idylle;
Et lorsque dans nos cœurs tu réveilles l'écho
De l'antique Élégie à la voix amoureuse,
Tu mêles dans tes vers la grâce langoureuse
De Tibulle à la flamme ardente de Sapho.

L'exemple des anciens t'inspire et te gouverne.
Ton génie à la fois est antique et moderne,
Les vastes horizons s'ouvrent pour toi, tu sais
Cueillir toutes les fleurs nouvellement écloses,
Tu chantes la Nature et ses métamorphoses :
Buffon salue en toi le Lucrèce français.

Ah! ton *Hermès*, c'était ta *plus belle espérance!*
C'était dix ans d'*étude et de persévérance,*
Ce poème, qu'hélas! tu n'as pu terminer...
Et c'est pourtant celui qui devait te donner
Le plus grand, le seul prix de tes travaux : la gloire!
La gloire?... Mais d'avance elle avait apporté
La couronne à ton front, et déjà ta mémoire
S'élançait, en chantant, vers l'immortalité!

Oui, les lauriers du Pinde ornaient déjà ta tête :
Tout jeune encor, ton cœur t'avait créé poète;
Ton cœur, c'est ton génie, et ta Muse est l'amour...
O merveilleux pouvoir d'une femme adorée!

Lorsque ton vers, qui pleure et sourit tour à tour,
Traduit ta passion sur ta lyre inspirée,

L'instrument sous tes doigts fait retentir en chœur
Toutes les voix de l'âme; il gémit, il soupire,
Il aime, il est vivant : les cordes de ta lyre,
Se confondent avec les fibres de ton cœur!

Ah! comme nous aimons et maudissons Camille,
Camille, tour à tour, ta joie et ton tourment!
L'œuvre de ton bonheur lui serait si facile!
Que veux-tu donc? un peu de pitié seulement!

Pourquoi Dieu la fit-il si perfide et si belle?
Lassé de ses mépris, tu quittes l'infidèle;
Au milieu des festins, le sourire moqueur
Est sur tes lèvres, mais dans le fond de ton âme
La blessure est en feu : ton amour, c'est la flamme,
Le fer rouge qui brûle et déchire ton cœur!

Mais ton cœur était fait pour aimer, ô poète!
Que l'Amour inconstant t'accueille ou te rejette,
Ta nature a besoin, a soif d'affection :
Il te faut des amis! Quand tu perds ta maîtresse,
C'est vers eux que tu cours, et ton âme en détresse
Trouve dans l'amitié sa consolation.

C'est à ces bons amis, à tes blondes maîtresses,
Que tes vers, ô Chénier, sont dédiés toujours.
Ta Muse fière aux grands ne vend pas ses caresses,
Tu ne vas point flatter et ramper dans les cours.

Tu crois payer trop cher les honneurs, la richesse,
S'il faut les obtenir au prix de ta fierté.
Plutôt que t'élever ainsi par la bassesse,
Tu préfères l'honnête et libre pauvreté.

Souvent tu fuis, au fond de quelque solitude,
L'aspect de la misère et de la servitude
Dont ton pauvre pays partout blesse tes yeux.
Montigny t'offre alors un refuge, ô poète !
Tu respires enfin une atmosphère honnête
Dans le calme des champs, sous la splendeur des cieux !

Le cœur de tes amis t'accueille en cet asile.
Là tu trouves, avec la fraîcheur de l'Idylle,
Le ciel bleu, les grands bois, les fleurs et le gazon.
Tu vis libre et content sous ce toit tutélaire,
Et puis tu n'entends pas l'orage populaire
Qui commence à gronder là-bas, à l'horizon...

Ah ! ne viens pas troubler ce doux calme, ô tempête !
Et vous, n'enviez pas le bonheur du poète,

Patriotes ardents ! Voyez, il est heureux ;
Il a réalisé les rêves de sa vie,
Il a tout ce qu'il aime, et sa Muse ravie
Célèbre chaque jour dans ses vers généreux

L'amitié, le ciel pur qui rassérènent l'âme,
Les zéphirs, les oiseaux qui murmurent en chœur,
Le soleil du printemps et l'amour de la femme
Qui réchauffent le corps et raniment le cœur.

III

Ah ! quels doux souvenirs évoque sa mémoire,
Doux souvenirs d'amour, de bonheur et de gloire !
O poète ! voici le pays souriant
Où tu *naquis Français, dans la Thrace, ta mère*,
Berceau qu'illumina le soleil d'Orient
Et sur lequel plana l'ombre du grand Homère ! —
Voici le beau pays où tu vécus enfant,
Où, sur les bords de l'Aude, au milieu des prairies,
Tu promenais parfois tes jeunes rêveries ; —
Le collège où Sapho sur ton front triomphant
Posa le laurier vert, le laurier du poète ; —
Strasbourg, où t'entraîna l'ambition secrète
De la gloire, ce rêve ardent des nobles cœurs ; —

La Suisse, où les grands monts font retentir les chœurs
Des montagnards chantant leur vie humble mais libre; —
L'Angleterre, où bientôt ton cœur s'indigne et vibre
D'un généreux courroux contre l'orgueil anglais; —
Voici Versaille avec ses jardins, son palais,
Où, dans la solitude et la douleur, ton âme
Renaît et se réchauffe à l'amour d'une femme;
Voici *sur un coteau ceint de bois et de prés*
L'humble toit où déjà, Chénier, tu te proposes
D'aller vivre au milieu des amis et des roses,
Voilà le doux pays de tes rêves dorés...
Et voici l'Échafaud!... l'Échafaud, ô poète?
Oui, la machine rouge a vu tomber ta tête,
Et ton bourreau, ce fut la Révolution!
Ah! ce crime a souillé doublement son histoire :
C'est que du même coup par l'infâme action,
Elle décapita ton génie et ta gloire!

IV

Tu saluas pourtant la jeune Liberté,
Lorsqu'elle se leva pour régner sur la France,
Promettant au pays enivré d'espérance
Une ère de bonheur et de fraternité!
Oui, mais tu poursuivis de tes saintes colères
        Les tribuns ennemis des lois,

Le club des Jacobins, les tyrans populaires,
Robespierre et Collot d'Herbois!
Et puis tu défendis les vaincus.... C'est un crime!
Tu voulus épargner le Roi,
Tu célébras Corday, cette vierge sublime,
Digne de Brutus et de toi!
Jamais des intrigants tu ne fus le complice;
Superbe, sans cesse en éveil,
Ta raison s'éleva toujours vers la justice
Comme l'aigle vers le soleil.
Tu planais au-dessus des partis, ô poète!
Ou plutôt tu ne connaissais
Qu'un seul parti : la France! Aussi ta voix honnête
Tonna contre tous les excès.
Tes écrits furent tous des actes de courage,
Tu les signais avec fierté :
Attaquant au milieu des hurlements de rage
Les traîtres de la liberté;
Prévoyant bien qu'un jour tu serais leur victime;
Menacé, jamais abattu;
Et sans cesse opposant à l'audace du crime
Le courage de la vertu;
Soulevant contre toi cette tourbe homicide
Qui faisait peur même à Danton,
Et qui, dans un accès de sa rage stupide,
Eût guillotiné Washington!
Ah! dans ces jours maudits ton sang pur, ô poète,
Devait couler fatalement!
La soif de l'échafaud ne fut pas satisfaite
Par Louis seize seulement...

Que d'autres ont suivi la royale victime
Sous le terrible couperet!
Faut-il donc qu'en tombant sur la plus haute cime
La foudre embrase la forêt?
O Tribunal de sang! Échafaud! Saint-Lazare!
Qu'est-ce donc que la Liberté?
Le peuple souverain doit-il donc être avare
De justice et d'humanité?
Ah! certes, si Chénier, ce patriote austère,
En ce temps affreux eût pensé
Que le sang de son corps pût féconder la terre,
Avec joie il l'aurait versé!
Voyez dans sa prison le malheureux poète :
Il ne redoute pas la mort;
Mais il voudrait au moins lui disputer sa tête
Pour tenter un dernier effort.
Il voudrait vivre enfin pour saisir votre foudre,
Vertu, Justice, Vérité!
Pour lancer le tonnerre et pour réduire en poudre
Les bourreaux de la Liberté!
Les iambes ardents résonnent sur sa lyre,
S'échappant en notes de feu;
Puis — quand la jeune vierge au triste et doux sourire,
A la voix touchante, à l'œil bleu,
Paraît à ses regards, — sur sa lyre plaintive
Retrouvant l'Elégie en pleurs,
Il chante les regrets de la *Jeune Captive*,
Qui veut vivre autant que les fleurs!

Ainsi dans ta prison tu chantes, ô poète!

Te demandant à tout moment
Si le *noir pourvoyeur,* qui vient chercher ta tête,
Ne fera pas soudainement
Retentir de ton nom ces corridors immenses,
Et si, sur le seuil du trépas,
Tu pourras achever ce vers que tu commences...
Non, tu ne l'achèveras pas !

V

Le tribunal de sang a rendu la sentence :
Tu marches à la mort !... Au monde, à l'existence,
Depuis longtemps déjà, ton âme a dit adieu;
La muse, en ce moment, te rapproche de Dieu.

Pour toi l'affreux supplice est une apothéose !
D'un nuage pourtant ton front est attristé;
Tu dis : « Je n'ai rien fait pour la postérité,
Hélas !... et cependant j'avais là quelque chose ! »

Mais ton front tout à coup s'éclaire : tu pressens,
Chénier, que tes beaux vers seront assez puissants
Pour vaincre, un jour, l'oubli de ta patrie ingrate;
Et tu vas à la mort, joyeux !... Comme Socrate

Poursuivant son discours d'un air calme et serein
Et prenant le poison dans la coupe d'airain,
Toi, poète inspiré, devant la guillotine,
Tu dis, avec Roucher, les beaux vers de Racine !

Ton regard resplendit d'un feu presque divin ;
Autour de l'échafaud la foule hurle en vain,
Ta voix ne s'interrompt que quand tombe ta tête !
O Chénier ! tu vécus et tu meurs en poète !

Mais sois heureux, toi qui dans ce temps agité
Mourus en confiant à l'avenir ta gloire !
La muse à l'échafaud a ravi ta mémoire,
L'avenir t'a rendu ton immortalité !

L'ALOUETTE.

POÈME

Qui a remporté le Prix;

Par M. ROCOFFORT, de Paris.

Souvenons-nous!

C'était à Saint-Privat, le soir de la bataille.
Mon régiment, dix fois lancé sur l'ennemi,
Se reformait dix fois, mais portait une entaille
Qui de trois bataillons n'en laissait qu'un demi.
N'importe... Il faut marcher encor : la charge sonne!
Et de nos durs soldats, pas un seul qui s'étonne
A ce suprême appel, rendez-vous de la mort.
Le mortier crache en vain l'obus, le canon tonne,
Le devoir, sans un mot, leur a parlé plus fort.
Ils s'élancent... Le sol de la terre lorraine
A frémi sous leurs pieds... Le démon des combats
Les porte, et, l'œil en feu, le cœur chargé de haine,

Chaque homme, baïonnette en avant, le front bas,
S'ouvre un chemin de sang dans une masse humaine.
Par l'élan entraîné, j'allais toujours frappant;
La fusillade éclate autour de moi... Je tombe,
Le flot des combattants me couvre, et je succombe
Sous une mer vivante... Un frisson se répand
Dans mes membres... Le feu, l'éclat de la mêlée,
Le sang, tout se confond à mes yeux éblouis...
L'air me manque... j'étouffe... et sur l'herbe foulée,
Je roule, à bout de force, et je m'évanouis...

Je me réveille, en proie aux flammes de la fièvre,
Affaibli de la lutte et du sang répandu;
La douleur me terrasse et me cloue, étendu
Sur le sol, et la soif me dévore la lèvre.
Le silence partout, et la nuit... nuit d'été,
Nuit calme, bienfaisante, et dont l'obscurité
Vient dérober au ciel les fureurs de la terre.
A peine un cri lointain ou le hennissement
D'un cheval... une plainte... un sourd gémissement...
L'appel désespéré d'un blessé solitaire
Se noyant sans écho sous le noir firmament!...
Mais l'aube naît. Le jour apparaît lentement,
Éclaire l'horizon d'une lueur blanchâtre,
Et lève le rideau, replié dans les cieux,
Sur l'immense décor d'un lugubre théâtre.
Le combat se dessine et revit à mes yeux,
Mais immobilisé dans la mort. Les victimes,
Farouches, trahissant par des gestes hardis

Les efforts suspendus dans leurs membres roidis,
Retracent les détails de cent drames sublimes.
Ici, des artilleurs défigurés, sanglants,
Avant d'être sabrés un par un sur leurs pièces,
Se sont fait un rempart de vingt corps de uhlans.
Là, s'étreignant encore en montagnes épaisses,
Gisent les turcos noirs et les cuirassiers blancs...
Partout, l'honneur, la foi, la force et la jeunesse,
La vie enfin, frappés de l'éternel sommeil;
Et partout, la douleur, le deuil et la tristesse,
Les horreurs de la mort triomphant au soleil!

Et quels sont les vainqueurs?... Me dressant avec peine,
Je promène un regard anxieux sur la plaine.
Ces bataillons en marche, est-ce nous?... Ce sont eux!...
Je les vois par milliers, par brigades entières,
Avancer lentement, mornes, silencieux,
Élargissant toujours leurs sombres fourmilières.
Je les vois se former et s'ébranler, rampants,
Colonne par colonne, ainsi que des serpents,
Se glisser, pénétrer droit au cœur de la France,
Et tracer un sillon sanglant au sol sacré!

Alors, vaincu, blessé, de honte et de souffrance,
Je m'assis, et le front dans la main je pleurai.

Soudain, j'entends un cri léger... Levant la tête,

Je vois une alouette, éparpillant dans l'air
Le refrain régulier de son chant vif et clair.
Elle vole par bonds saccadés, puis s'arrête,
Et, répétant toujours son matinal appel,
D'un point fixe et brillant pique l'azur du ciel.
Alerte, et de la nuit secouant la rosée,
Sur le champ de bataille elle plane sans peur,
Se mire dans l'acier d'une armure brisée,
Et joue, ainsi qu'autour du miroir du chasseur.
Et je la regardais, légère, insoucieuse,
Voleter, saluer de sa chanson joyeuse
L'aurore, le beau temps, le retour du soleil,
Et, précurseur du jour, de la terre endormie
Secouer la torpeur et sonner le réveil.
Comment, par quel pouvoir, cette petite amie
Parvint-elle à bercer, à tromper ma douleur,
Je ne sais... Mais j'y vis, un seul instant, l'emblème
De notre esprit français, échappant au vainqueur;
Et j'écoutai ce chant, comme le cri suprême
D'espoir en l'avenir de la France elle-même...
Puis, bientôt, un remords me ressaisit le cœur.
N'avons-nous pas, hélas! imité l'alouette?
Et que de fois la France, étourdie et coquette
Ainsi qu'elle, s'est prise au miroir enchanté
Qu'étalait à ses yeux sa propre vanité!
C'est vrai... Mais qu'un malheur ou qu'un danger l'ap-
S'il faut porter au loin l'or de sa charité, [pelle!
Elle accourt, elle vole, et c'est assez pour elle
D'un simple élan du cœur comme d'un seul coup d'aile.
Elle s'en va chantant, et lançant son refrain

Vif et moqueur à tous les échos de la route,
Mais toujours, au-dessus du grand concert humain
Sa voix s'élève, règne, et l'univers l'écoute.
Aussi, n'abdiquons pas: gardons ineffacés
Les traits particuliers de notre clair génie.
Tout peuple qui, devant l'ennemi, se renie,
N'est qu'un lâche apostat, honteux des jours passés.
Comme ce frêle oiseau, qui plane, brille et chante,
Conservons l'art léger et la grâce riante,
Ce qui nous reste encor des splendeurs d'autrefois,
Ce que l'esprit latin, riche en métamorphoses,
Fait, sous un chaud soleil, éclore au sol gaulois,
Comme les blés, les fruits, et la vigne, et les roses.
Tous ces dons, ces trésors, qui nous viennent des cieux,
Sont à nous, bien à nous. Nos vainqueurs, à leur aise,
Pour emblème prendront leur aigle audacieux,
L'aigle, farouche et dur, cruel, ambitieux.....
Mais ils n'auront jamais l'alouette française!

Pourtant, respectons-nous, et n'injurions pas.
Gardons un fier silence, et, sans peur et sans haine,
Recueillons-nous plutôt pour la lutte prochaine,
Et l'épreuve à venir qui s'avance à grands pas.
Réparons, s'il se peut, n'exaltons pas nos fautes.
Sachant ouvrir notre âme à de nobles remords,
Élevons-nous, toujours par de plus grands efforts,
Des basses vanités aux vertus les plus hautes!

LA LISEUSE.

POÈME

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. JOSEPH DEPIOT, de Bordeaux, avocat,
ancien magistrat à Angoulême.

> Tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
> Qui se trouve taillée à faire un philosophe.
> . . . .
> Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
> (MOLIÈRE, *Femmes savantes.*)

Soutenant de la main son beau front qui s'incline,
Accoudée et pensive, elle lit. Sous ses doigts,
Les feuillets tour à tour défilent; et parfois
Un soupir contenu soulève sa poitrine.

Qui que tu sois, auteur obscur ou glorieux,
Qui la tiens sous le charme, attentive, ravie,
Toi dont la flamme allume un éclair dans ses yeux
Je te félicite et t'envie.

Mais, sans chercher ton nom, muet observateur,
Je voudrais deviner en quel secret langage
Tu lui parles tout bas, et saisir au passage,
Sur ses traits expressifs, un reflet de son cœur.

Ah ! j'en suis sûr déjà, sa jeune expérience
Sait fuir ces lourds écrits, si chers aux lourds pédants,
Qui rendraient odieux jusqu'au nom de science,
Si la science était dedans.

Une mère épargnant le « lycée » à sa fille
A respecté sa grâce et son air ingénu.
Pour elle, anatomie est un terme inconnu,
Le scalpel n'a pas pris la place de l'aiguille.

La physique l'effraie. Au sein des vastes cieux
Les soleils rallieront leurs sérails de planètes,
Sans que, sur leurs amours, ses regards curieux
Risquent de braquer des lunettes.

Elle n'a pas reçu les plus simples « clartés »
Sur l'art de marier les froids métalloïdes :
Soufre, chlore, carbone, alcalis, sels, acides
Lui cachent leur essence et leurs affinités.

Ce monstre ténébreux, nommé mathématique
Ne lui paraît, — de loin, — qu'un triste épouvantail.
Un seul problème (encor n'a-t-il rien d'algébrique)
Se pose sur son éventail,

Sous les traits d'un amour peint de lis et de rose,
A l'air timide et doux, mais à l'œil inhumain;
Mystère que son cœur voudrait résoudre et n'ose,
Et qu'un rayon céleste éclaircira demain.

Du baiser maternel gardant encor l'empreinte
Sa bouche aux blanches dents déjà rit au plaisir,
Cette Henriette-là vaut bien les Philaminte
Dont nous menace l'avenir.

La belle lit toujours... Serait-ce quelque histoire?
Non pas de ces précis doctement ennuyeux,
Bourrés de faits, de noms, de dates et de lieux,
Bons à désespérer la plus riche mémoire,

Mais un de ces récits où les mœurs, les portraits,
L'anecdote de choix, les mots fins ou sublimes
Reposent nos esprits heureusement distraits
Des grands exploits et des grands crimes?

Un roman où le vice, opulent suborneur,
Tente, au nom du plaisir, la vertu famélique;
Et paie impudemment d'un sourire ironique
La tendresse envolée, hélas ! avec l'honneur ?

Un drame déchirant où, vivante et blessée,
La passion s'exhale en accents douloureux;
Où le héros s'immole à ses transports fiévreux
Près de l'héroïne insensée ?...

Non, des sujets pareils troubleraient ton repos,
Séduisante lectrice aux poses nonchalantes;
Et tantôt j'ai surpris sur tes lèvres tremblantes
Tout au plus un soupir, et non pas des sanglots;

Un de ces longs soupirs qui trahissent sans doute
Pour un objet lointain quelque désir discret,
Peut-être un vague espoir, peut-être un vain regret,
Sans soupçonner qu'on les écoute.

D'une langue divine écho mystérieux,
Il m'a dit ta pensée, et quelle enchanteresse
Mollement sur son sein te berce et te caresse
Au doux balancement d'un rythme harmonieux.

Je vois là, près de toi, l'aimable poésie
Qui te murmure un chant sublime ou familier,
Chef-d'œuvre du génie ou de la fantaisie
Signé Lamartine ou Gautier....

Mais le livre se ferme... enfin! et j'en découvre
Le titre. Quelle chute! oh! la réalité!
O femmes, voilà bien votre frivolité!
Ce n'est qu'un prospectus des magasins du Louvre.

. . . .

Eh! bien, soit, j'ai rêvé. Le réveil est brutal;
Mais j'aime mieux encore, et sans fade élégie,
Dans ces mains de seize ans, un prix courant banal
Qu'un traité d'anthropologie,

Un discours de la Chambre, une œuvre de Zola,
Un journal bien pensant, où de grands politiques
Dénoncent pour trois sous les forfaits authentiques
Des sinistres enfants de l'impur Loyola

. . . .

Méditez vos chiffons, ô lectrice enfantine,
Puis viendra le ménage... un jour... après le bal...
Si vous ouvrez alors le livre de cuisine,
Je n'y verrai pas plus de mal.

LES PIFFERARI.

POÈME

Qui a concouru pour le Prix;

Par Mme Marie CASSAN, née GUY-RAYNAUD,
de Lavaur (Tarn).

..... La France est belle,
Même après votre beau soleil.

I

Comme un gros lézard sur la pierre
Chauffe sa paresse au grand jour,
Sur le quai baigné de lumière
Gennaro dort avec amour.
Laissez dormir le lazzarone :
En rêve, saint Janvier lui donne
D'un Français les luiggioli
Et deux jours d'entière paresse,
Ajoutés aux jours de jeunesse,
Sous le ciel bleu de Napoli.

Mais de la rue un bruit s'élève.
Lazzarone, finis ton rêve :
Ta femme crie, et tes enfants
Dansent en vain la tarentelle.
Pas une obole ! Les passants
N'ont pas ouvert leur escarcelle.
Alerte ! suis le voyageur,
A toi de nourrir la famille...
« Huit garçons sans compter la fille !
« C'est trop ! murmure le dormeur.

« Ici, Carmella, prends ta harpe,
« Et toi, Cecco, ton violon.
« Voyons, petit, les sauts de carpe
« Accompagnés d'accordéon.
« C'est bien... partez ! route de France !
« Vive le pays d'abondance
« Pour la cigale et la fourmi... »
Les enfants embrassent leur mère,
Qui, povera, se désespère,
Et Gennaro s'est rendormi.

II

Arrivez avec l'hirondelle,
C'est le printemps, la France est belle,
Même après votre beau soleil,

Pauvres petits, la France est bonne
Comme cette douce madone
Que vous priez dès le réveil.

Sous les bienfaits de son haleine,
Le petit oiseau de la plaine,
Le voyageur du grand chemin,
Joyeusement se sentant vivre,
Jettent dans l'air qui les enivre
Leur chant d'amour dès le matin.

Parcourez montagne et vallée,
Venez réjouir l'assemblée
Des filles au léger fuseau.
Aux éclats de leurs voix joyeuses
Répondez, cigales chanteuses,
Comme à nos cœurs le renouveau.

Dans les villes, de porte en porte,
Jetez au vent qui les emporte
Des accords perdus à moitié.
La ville qu'un labeur dévore
N'entend point la harpe sonore,
Mais nous entendons la pitié.

Dans un regard nous savons lire,
Nous voyons sous votre sourire

Les pleurs encor mal essuyés,
Et, malgré le temps qui nous presse,
De nos mains comme une caresse
Une aumône tombe à vos pieds.

L'épi d'or s'éveille dans l'herbe,
Le grillon va chanter la gerbe
Des trésors promis par l'été;
Tous nos champs de fleurs se recouvrent.
Venez, petits, les âmes s'ouvrent
Au parfum de la charité.

III

Et chaque année, à l'heure où le nuage
Devient plus bleu, le rayon plus vermeil,
Les exilés commencent leur voyage,
Tandis qu'un Gennaro s'endort au grand soleil.

J'aime à les voir avec leurs yeux de flamme
Me demander : Encore un petit sou,
Et recevoir l'aumône de la dame
Comme un bonheur avec un rire fou.

J'aime à les voir me montrant leurs dents blanches,
Laisser flotter leurs cheveux noirs au vent,

Et, recueillis, quand viennent nos dimanches,
Au bas du temple adorer en rêvant.

Ce qu'ils ont vu par-delà leur prière,
Oh! je le vois, et comme eux à mon tour,
Moi qui suis femme et qui songe à leur mère,
Je me surprends à rêver au retour.

J'entends gazouiller de tendres caresses,
J'entends de grands cris mêlés de sanglots;
Les transports ardents des chaudes ivresses
Au loin répétés par tous les échos!

Et pour un instant, du riche envieuse,
Je voudrais pouvoir dire à ces petits :
« Vite, reprenez la route poudreuse
« Qui vous conduira là-bas au pays. »

. . . .

Hélas! je ne peux pas leur rendre
Leurs caresses, leur ciel de feu;
Jusqu'à l'hiver, il faut attendre
Encore à la grâce de Dieu.

IV

L'hiver est venu blanchir nos montagnes,
La Margellina rit au grand soleil,
Le pifferaro revoit ses campagnes,
Et Gennaro dort d'un profond sommeil.

LE CHACAL.

POÈME

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Louis MERCIER, de Besançon.

O horror!
(Shakspeare.)

Frissonnant jusqu'aux os et de terreur tremblant,
Muet, stupéfié, j'étais là, contemplant
Cette scène inouïe, impossible à décrire.

Holbein, Goya, Poë, sombre Dante, ô Shakspeare!
En vos songes d'horreur, de sang et de tombeau,
Avez-vous entrevu plus effrayant tableau?

Sur le sable fangeux, dans une salle obscure,
Aux murs léperosés d'infecte moisissure,

Ils étaient onze morts pêle-mêle étendus,
Par le typhus roidis, l'un sur l'autre tordus!

Vous que je vis partir rayonnant d'espérance
En jetant vos adieux à la terre de France,
Devais-je vous revoir, martyrs sacrifiés,
Jusque dans le trépas par un monstre souillés!

A côté d'un *trainglot* (1), plus blême que l'ivoire,
Le visage criblé de variole noire,
Un zouave, le poing menaçant, grimaçait.

Une pipe, — la sienne, — auprès de lui gisait...

Lassé d'émotion, et moi-même livide,
J'allais sortir, d'air pur me sentant tout avide,
Quand soudain, en sifflant, un infirmier entra,
Et je restai pour voir « opérer » *Mascara* (2)...

J'ai toujours devant moi sa noirâtre figure
Et son œil louche et faux, plein de sinistre augure;
Quoique grêle et petit, dans ses bras, sans effort,

(1) Cavalier du train.
(2) Nom d'un infirmier turco.

Comme on lève un enfant il levait chaque mort,
Fouillait dans leur poitrine, arrachant scapulaires,
Médailles de laiton, dons de pieuses mères,
Et l'humble anneau d'argent mis au doigt au départ
Par quelque fiancée à l'humide regard.
Il vidait chaque poche, et de ses griffes sûres
Trouvait le sou perdu dans le fond des doublures;
Violait sans pitié le tendre et doux secret
De la lettre cachée aux replis du livret;
Et le cadavre nu, comme une masse inique,
Était poussé du pied par l'infirmier cynique,
Ricanant et disant de sa voix de chacal :
« Avec les autres, toi, va faire carnaval! »

Puis, sa tâche finie, — à sa lèvre blafarde,
Mascara du zouave alluma la bouffarde!

Tunisie 1881.

TYRTÉE.

POÈME

Présenté au Concours;

Par M. Gabriel MAILLARD DE LA COUTURE,
de Paris.

**Toujours on verra luire un sommet argenté
Pour les oiseaux divins, l'aigle et la liberté.
A. Barbier.**

I

« Comme d'autres, j'ai vu les mesquines orgies
« Boire à l'éternité des phtisiques amours;
« Et, noyant dans le vin toutes mes énergies,
« J'ai vu les chants impurs et les honteux discours
« Sortir des cœurs blasés et des bouches rougies;

« Comme d'autres, j'ai dit le Progrès qu'on vantait;
« Mais je suis un enfant tardif des vieilles Gaules,

« Et je n'adore plus le dieu qui me tentait,
« Car son manteau troué couvre mal mes épaules,
« Et j'ai trouvé bientôt que lui-même mentait.

« Comme d'autres, le front ceint de feuilles de chênes,
« J'ai promené ma vie au milieu des festins,
« Attendant vaguement les libertés prochaines;
« Au lieu de m'accuser j'accusais les destins :
« J'ai vu que c'était moi qui me forgeais des chaînes.

« Quand j'ai voulu chanter, las d'être reposé,
« La muse tout à coup m'a montré ses seins vides;
« Je ne pouvais plus rien, ayant trop abusé;
« J'ai mordu vainement de mes lèvres avides
« La mamelle stérile où j'avais mal puisé.

« J'ai marché, sans pouvoir, ma route étant finie,
« Rebrousser le chemin mauvais que j'avais pris;
« Dieu m'avait prodigué des trésors d'harmonie...
« J'ai gaspillé cet or dont j'ignorais le prix,
« Et j'ai fait banqueroute à mon propre génie.

« Platon a voulu mettre un baume à mes douleurs :
« Mais sa folle sagesse aime les théories;
« J'ai pris Anacréon pour oublier les pleurs :
« Mais dans ce ciel fardé de roses rêveries
« J'ai trouvé trop d'amours, trop d'oiseaux, trop de fleurs;

« Et bientôt, dévoré de doutes inutiles,
« Comptant mes jours à vivre et mes jours déjà morts,
« J'ai rougi d'avoir fait tant de choses futiles
« Et j'ai cherché comment j'avais pu, sans remords,
« Éparpiller ma vie en petites idylles. »

II

Après l'âge du tendre est l'âge du devoir;
Ce qu'il te faut à toi, ce n'est pas cette lyre
Qui disait mollement les langueurs du boudoir;
Ce ne sont pas ces vers, qui ne sont plus à lire,
D'où l'éloge sortait comme d'un encensoir;

Assez de discours faits et d'odes entendues;
La douleur d'hier doit peser sur l'avenir.
Gémissons et gardons pour nos splendeurs perdues
Ce qui navre et déchire; — on doit se souvenir
« Qu'un luth est fait avec des entrailles tordues. »

De même qu'un soldat assis devant la mer,
Va, tu peux contempler cet océan de larmes,
Tu peux joindre tes cris au cri du gouffre amer;
Mais qu'un son de clairon vienne éveiller ta chair :
Tu dois reprendre alors l'usage de tes armes...

Eh quoi! n'est-il plus rien dont tu sois amoureux?
N'est-il plus d'espérance? et n'est-il plus de luttes
Où se puisse mêler un esprit généreux?
Es-tu tellement las de tes petites chutes
Que tu ne veuilles plus d'un sort aventureux?

Quoi! tu désespérais! ton âme endolorie
Se plaignait du passé sans songer au présent?
O blasé! tu pleurais sur ta vieille incurie,
Sans songer que tu dois le plus pur de ton sang,
Le meilleur de ton cœur, à la mère patrie!

N'est-il rien qui soit grand, qui soit vrai, qui soit beau?
Le mal est-il de ceux qu'aucun bien ne répare?
Avons-nous dònc vendu notre dernier drapeau?
Et nul Dieu ne peut-il ressusciter Lazare,
Qui s'obstine à pourrir au fond de son tombeau?

III

Sparte avait asservi longtemps la Messénie,
Réprimant la révolte avec ses lois de fer;
Aristomène, las de cette tyrannie,
Résolut de venger ce qu'il avait souffert,
Et voulut rendre aux siens leur antique génie.

Sparte alors défendit sa propre liberté.
Épuisée, et manquant d'excellents capitaines,
Elle pria les dieux : l'oracle consulté
Lui dit de demander à la ville d'Athènes
Un chef qui la sauvât de cette indignité.

Mais, rivale jalouse, et voulant sa défaite,
Athènes déjoua par un secours honteux
L'espérance de Sparte, et, dès lors satisfaite,
Fit partir un vieillard, pédagogue boiteux,
Et qui passait pour fou, car il était poète.

Quand les adolescents, souples et vigoureux,
Virent ce général contrefait et débile
Que leurs traîtres voisins avaient choisi pour eux,
— Vieillard sans conseils, chef à la guerre inhabile, —
Ils furent assaillis de pensers douloureux.

Quand les soldats blanchis sous le poids des armures
Virent, au lieu d'un glaive, une lyre en ses mains,
Ils frémirent; et tous, éclatant en murmures,
Accusèrent l'oracle et les dieux inhumains.
Mais Tyrtée, impassible, endura ces injures :

« Fils de Sparte, dit-il, n'accusez pas les dieux !...
Je viens vous conduire à la gloire...

Je suis chanteur ! Eh bien ! mes chants victorieux
Vous inspireront la victoire.
Les dieux ont dans ma voix mis des accents vainqueurs
Pareils aux trompettes sacrées ;
Mes vers savent marcher dans la route des cœurs
Mieux que les lances acérées.
Eh quoi donc ? vous fuyez ? et de vils ennemis
Riraient de cette Sparte altière ?
Quoi donc ? c'est dans ces mains que la patrie a mis
Tout son honneur, sa vie entière ?
Les beaux vengeurs, vraiment ! déchus, qui lui voulez
Des déchéances plus amères !...
Et Sparte pourtant pleure alors que vous tremblez,
Sparte, la mère de vos mères !
Confiant son dernier espoir à ses enfants
Et prête à tous les sacrifices,
La crédule ! elle attend des retours triomphants
Après l'angoisse et les supplices...
Et voilà que ceux-ci n'ont pas même en leurs cœurs
L'affection à la Patrie !
Et qu'ils n'ont même pas l'orgueil d'être vainqueurs
Des esclaves qui l'ont meurtrie !...
— Sans songer que la mort, la mort que vous craignez,
Vient toujours, plus lente ou plus prompte,
Vous fuyez ! — Sans songer que vos jours épargnés
Ne vous épargnent pas la honte !...
Dans vos corps ce n'est pas un cœur libre qui bat,
Ni du sang qui coule en vos veines,
O femmes qui passez les heures du combat
Dans les lamentations vaines !... »

Le chanteur s'indignait, et son chant souverain
L'avait aux yeux des Grecs grandi de cent coudées;
Son esprit s'emparait de toutes leurs idées;
On voyait que sa lyre était bien de l'airain.

« O guerriers des vieux temps, grands donneurs de ba-
Cœurs simples, mais bras meurtriers, [tailles.
Que vos fils sont petits comparés à vos tailles!
Ils n'ont plus rien de vous, guerriers.

Chez vous du moins couvait une ardente étincelle,
— Volcan, lorsqu'on la remuait; —
Vous aviez des vengeurs que le passé rappelle,
Ici tout honneur est muet. —
Garderez-vous longtemps le soufflet sur la joue?
Sans force au bras, sans honte au front?
Plus les moutons ont peur, et plus le loup s'en joue.
Les fers sont pesants? Et l'affront?
C'est de la lâcheté que de subir l'outrage
Ainsi qu'un ilote impuissant;
C'est de la lâcheté que n'avoir de courage
Que pour taire la voix du sang;
O lâches, dont les bras sont façonnés aux chaînes,
Servants de la servilité,
O roseaux, ayant eu pour ancêtres des chênes,
Et que l'on courbe à volonté!
— Arrière les poltrons douteux de ton génie,
Oublieux de ton triste sort,

O Sparte!... laisse-les à leur ignominie,
Et, comme un bien, cherche la mort! »

De même que les traits des célestes vengeances,
Les vers de ce chanteur s'échappaient en vibrant;
Sparte parlait : les cœurs et les intelligences
S'ouvraient à cet appel sublime et déchirant...

« La mort? mais c'est la mort qui couronne la vie!
La tombe? mais la gloire en sort!
O guerriers, ayez tous l'impatiente envie
Du triomphe au prix de la mort.
— J'eus un fils, ô soldats; faible comme une femme,
Il tomba, frappé par devant,
Car la mère patrie avait soufflé son âme
A ce corps débile d'enfant.
Hélas! tous espéraient en cette destinée
Digne des tendresses des dieux.
Il est mort! il était le printemps de l'année
Et la lumière de mes yeux;
Il est mort en héros, sans reproche, sans crainte;
L'arbre s'est brisé, sans plier;
Ferme et beau comme sont les bronzes de Corinthe,
Ses doigts serraient son bouclier.
On confia ses traits au marbre pentélique
Et son nom au théorbe d'or;
Vierges, vos chants pieux, votre douce musique,
Ont bercé le sommeil qu'il dort. —

Voilà la mort des bons ! voilà les funérailles
Qu'on réserve à leurs ossements !
Mais vous... qui n'avez pas de cœur dans les entrailles,
De la peur pâles instruments,
Dites, qu'attendez-vous ? — Votre vie est sans gloire
Et votre mort sera sans prix,
O braves qui tremblez au seul nom de victoire,
Sans rougir au nom de mépris !
Les aïeux renieront votre cendre adultère,
O chairs qu'on destine aux corbeaux...
Les aïeux sont trop purs : ce qui souille la terre
N'ira point souiller leurs tombeaux.
Vos cendres ne feraient germer que l'esclavage
Dans le vieux sol des libertés,
Et mieux vaudrait vingt fois qu'un barbare sauvage
Vînt anéantir nos cités !...
Lacédemone veut quelqu'un qui la relève,
D'un effort viril et puissant ;
Elle veut des guerriers résistants, comme un glaive
Qu'on aurait trempé dans le sang !
— Soldats, soyez ceux-là ! Que la gloire ancienne
Puisse exciter votre vertu !...
Pour Sparte combattez, soldats, quoi qu'il advienne,
Comme d'autres ont combattu !
C'est Sparte qui vous prie et vous presse... c'est elle...
Si vos aïeux, par leur valeur,
Ont grandi Sparte et fait sa grandeur immortelle,
Rendez immortel son malheur ! »

IV

Eh bien ! quand nous voyons nos gloires insultées
Jusqu'au point de douter du vieil honneur français,
La raison de nos peurs et de nos insuccès,
C'est que nous n'avons pas parmi nous des Tyrtées !

Quoi ! tout est donc perdu ? Lorsque, si loin du port,
Nous entendons gronder l'orage sur nos têtes,
Faut-il espérer ? Dieu ne fait plus de poètes,
Et ceux qu'il avait faits meurent avant leur mort ;

Et nos poètes sont le passé, l'espérance,
La foi de la Patrie. Ils sont le souvenir
Des siècles glorieux, comme ils sont l'avenir.
Ils ne sont point la chair, mais l'âme de la France :

Ils sont les voix par qui Dieu parle aux nations ;
Semblables aux clairons dont la mâle harmonie
Souffle à chaque guerrier une âme rajeunie,
Et ramène au combat les lâches bataillons.

Dieu les créa trop grands pour les petites choses :
Quand Platon parlait d'eux, alors qu'il construisait

Sa République, rêve idéal, il disait
Qu'on les devait proscrire en les couvrant de roses.

C'est qu'il savait qu'une eau troublée, un sol impur
Laissent un peu de boue au plumage des cygnes;
C'est qu'un lac solitaire et le ciel sont seuls dignes
De baigner ces blancheurs dans leur limpide azur;

C'est que ces beaux oiseaux ont, ainsi que les anges,
L'aile de l'espérance et l'élan de l'amour!
C'est qu'ils ont, désireux des puretés du jour,
Le suprême dégoût des ombres et des fanges;

C'est qu'ils ont des essors superbes : il leur faut
Aux rayons de justice aller brûler leurs ailes
Et ne jamais quitter les sphères éternelles,
Si ce n'est pour pleurer au pied d'un échafaud.

Mais quand c'est l'échafaud de la mère patrie,
Nous n'avons pas besoin de sanglots pénitents!
Plus de cygnes! il faut des aigles combattants
Qui forment autour d'elle une troupe aguerrie;

Des aigles, aux regards encor pleins de soleil,
Aimant les vérités ainsi que sa lumière,

Qui gardent parmi nous l'origine première,
La même liberté, le courage pareil;

Des aigles, abdiquant les mesquines tendresses,
Mais dans le cœur desquels rien ne puisse bannir
L'amour de la patrie, et qui sachent tenir
Le faisceau tout entier des foudres vengeresses;

Qui montrent à la France un horizon plus beau,
Et qui puissent plonger leurs serres irritées
Dans le sein palpitant des petits Prométhées
Qui voudraient lui ravir son céleste flambeau!

LES DEUX LUTTEURS.

POÈME

Présenté au Concours;

Par M. Émile VITTA, élève de Rhétorique
au lycée de Lyon.

Χερσὶν ἐνάντια χεῖρας ἔμιξεν.
Ils luttaient main contre main.
(Apollonius.)

C'était pendant la nuit, perdu dans les ténèbres,
J'allais... le vent sifflait dans les bois, menaçant,
Et les oiseaux de nuit poussaient des cris funèbres,
Et volant effarés me frôlaient en passant.

J'errais en tâtonnant dans l'ombre, quand, derrière
Les branches d'un sapin, la lune, au fond des cieux
Livide, m'apparut. Une vaste clairière,
A l'aspect singulier, s'offrait devant mes yeux.

Je voyais entassés sur la terre, sans nombre,
Des pins déracinés et des rochers broyés,
Des chênes dont les troncs gisant dans la pénombre,
Crevassés et noircis paraissaient foudroyés.

Et la lune émergeant sur les sapins antiques
Et glissant vers le sol ses rayons vacillants,
Donnait à chaque objet des formes fantastiques
Capables d'ébranler les cœurs les plus vaillants.

Soudain, à mes côtés, une voix dit : « Regarde. »
Et, comme je restais muet, tremblant d'émoi,
« Si tu ne m'obéis, reprit la voix, prends garde !
« Lève tes yeux au ciel, n'y vois-tu rien, dis-moi ? »

« — Pardonne à ma faiblesse, ô voix impérieuse,
« Mon regard ne peut pas percer l'obscurité.
« La nuit est trop épaisse et trop mystérieuse,
« Et mon œil sonde en vain la sombre immensité. »

Je me tus, tout tomba dans un profond silence,
Nul bruit ne s'élevait sur les pins rabougris,
Ni le croassement du corbeau qui s'élance,
Ni le sanglot plaintif de la chauve-souris.

Seul, éveillant là-bas de longs échos funèbres,
Parfois l'on entendait un profond grondement,
C'était le vent du nord, soufflant dans les ténèbres,
Qui dans les creux ravins s'engouffrait sourdement.

Je crus avoir été jouet d'un mauvais rêve,
Et j'allais fuir ces lieux, quand la voix, reprenant,
Me dit : « A ton effroi sache enfin mettre trêve,
« Ose lever les yeux, tu verras, maintenant! »

La lune répandait sa lueur inquiète...
O terreur! dans ces lieux que je croyais déserts,
Dans un nuage épais je voyais sur ma tête
Deux géants s'étreignant corps à corps dans les airs.

La terre sous mes pieds sembla s'enfuir, mouvante.
Je poussai, chancelant, dans l'air un cri d'émoi,
Et je dis d'une voix qui tremblait d'épouvante :
« Quels sont ces deux géants? de grâce, réponds-moi! »

LA VOIX.

« Ce qu'ils sont! ah! tu veux percer le grand mystère!
« Insensé! tu devrais, satisfait de le voir,
« Te borner à passer, t'incliner et te taire,
« Et ne pas t'exposer à pleurer ton savoir!

« Ce qu'ils sont! ce qu'ils sont! ah! je vais te le dire.
« C'est toi qui l'as voulu, déplore ton malheur:
« Mais quand tu le sauras ne vas pas me maudire
« Tu fus seul l'instrument de ta propre douleur!

« Ces géants dont on voit les poitrines osseuses
« S'étreindre et s'agiter là-bas dans les hauteurs,
« Dont on entend d'ici craquer les chairs nerveuses,
« Ce sont les deux rivaux, ce sont les grands lutteurs!

« Depuis ces temps lointains . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

« Jusqu'au moment fatal où le sol, où nous sommes
« Lentement attirés sur le bord du néant,
« Se dérobant soudain sous le dernier des hommes,
« Emietté s'en ira dans l'abîme béant,

« Leur lutte durera toujours horrible, ardente!
« Vois! le plus grand des deux tient l'autre terrassé,
« L'autre en vain se débat dans l'étreinte mordante,
« Sous ce genou nerveux, il demeure écrasé!

« Pourtant, il croit avoir la force nécessaire
« Pour vaincre et pour pouvoir, en un suprême effort,
« Terrasser à son tour son terrible adversaire...
« Vanité! vanité! son bras est trop peu fort. »

Et dans l'air, dans les monts où règne le vertige,
Implacable, l'écho répétait : « Vanité! » [dis-je,
Et tremblant : « Mais quels sont ces deux fantômes »,
— « Le grand, c'est la Douleur, l'autre l'Humanité! »

RÉCITS ÉVANGÉLIQUES.

POÈME

Presenté au Concours;

Par M. Louis RICHAUD, de Limoges.

> Vous étiez pour Jésus, ô femmes, sur la terre;
> Jésus sera pour vous, ô femmes, dans le ciel!

PROLOGUE.

Dans les livres sacrés de la Bonne Nouvelle,
Toute parole est grande et toute image est belle :
On aime à les relire, après les avoir lus;
Leur charme pénétrant agit de plus en plus.
Je n'ai jamais ouvert ce poème adorable
Sans me sentir touché de sa grâce ineffable;
Et, le cœur tout rempli de ces récits divers,
Je voudrais les plier aux douces lois des vers
Où trouver, en effet, plus chaste poésie,

Émotion plus pure et leçon mieux choisie?
Mais du divin Sauveur, le verbe étincelant
Tient dans son vers craintif le poète tremblant.
Il a beau n'y toucher que d'une main discrète;
Dans sa témérité bien souvent il s'arrête;
Et, s'il blesse le sens dans le mot renfermé,
Il mérite indulgence, « ayant beaucoup aimé. »

I

LA FEMME ADULTÈRE.

(Saint Jean, ch. VIII.)

Jésus était allé prier sur la montagne :
Il descend; le troupeau fidèle l'accompagne.
Il entre dans le temple; on vient pour l'écouter.
Les Docteurs cependant, afin de le tenter,
Amènent à grand bruit — noble et sainte colère! —
Une femme surprise en péché d'adultère.
« Maître, quand une femme a trahi son époux,
La loi veut qu'elle meure; or sus, que pensez-vous? »
Jésus, le doux Jésus, ennemi des scandales,
Courbé, traçait du doigt sur la poudre des dalles
Des signes inconnus au sens mystérieux;
Il ne répondit pas. Alors : Levez les yeux,
Maître! Dans son péché cette femme surprise
Doit être lapidée : ainsi le veut Moïse. » —

Jésus, levant le front vers la terre penché;
« Que celui d'entre vous qui sera sans péché
Lui jette l'anathème et la première pierre! »
Puis, courbant de nouveau son front pur vers la terre,
Tranquille, il achevait le travail commencé.
Les Docteurs confondus sortaient d'un pas pressé
Et la foule à leurs cris dans le temple accourue
Avec un rire amer les suivait dans la rue.
La femme resta seule aux pieds du Rédempteur,
Toute en larmes. « Où donc est votre accusateur?
Dit Jésus. — Doux Seigneur, je ne vois plus personne.
— Eh bien! le meilleur juge est celui qui pardonne.
Le repentir a place au séjour des élus :
Retirez-vous en paix, femme, et ne péchez plus! »

Nous aussi nous vivons dans un temps gros de haines;
Les hommes sont troublés, les choses incertaines;
On ne voit que colère et sinistres regards;
Les accusations pleuvent de toutes parts,
Et chacun, dans sa vie ou publique ou privée,
Peut craindre de laisser sa vie inachevée;
Triste et seul, nous avons, à ces haines songeant,
Revu, dans sa splendeur, le texte de saint Jean.
La plus noble parole, ici-bas prononcée,
N'a plus, dès ce moment, quitté notre pensée,
Et nous la répétons d'un cœur qu'elle a touché :
Que celui d'entre nous qui sera sans péché
Si son prochain a fait un faux pas sur la terre,
Lui jette l'anathème et la première pierre!

II

MARTHE.

(Saint Jean, ch. xi.)

Quatre jours écoulés depuis que le cercueil
De la sombre demeure avait franchi le seuil,
Du doux consolateur la visite attendue
Laissait dans son chagrin la famille éperdue.
Il arrive. « Ah! Seigneur que n'étiez-vous ici!
Lui dit Marthe, et pourquoi nous oublier ainsi?
Notre amour vous devrait de posséder encore
Ce frère que la tombe avant le temps dévore.
— Votre frère à jamais n'est pas perdu pour vous;
Il ressuscitera. — Ressusciterons-nous?
On le dit, je le sais, mais à la fin du monde;
Et, quand viendra ce jour d'une angoisse profonde,
Dans ce commun réveil les mortels confondus
Se retrouveront-ils comme ils se sont perdus!
— Femme, reprit Jésus (Marthe écoutait ravie),
Je suis la vérité, je suis aussi la vie.
Celui qui croit en moi paraît en vain mourir;
Il vit, et de ses jours le cours a beau tarir,
Ferme dans son espoir, et dans sa foi fidèle,
Il peut aller en paix; son âme est immortelle.
Le croyez-vous? — Je crois, à ce charme émouvant,

Que vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant,
Descendu parmi nous de sa gloire bénie
Pour inonder nos cœurs de lumière infinie. »

Que de fois ce récit du divin chroniqueur
S'est emparé de nous par son accent vainqueur !
Oui, c'est ainsi, Seigneur : aux heures de détresse,
Quand quelqu'un qui s'en va dans l'abandon nous laisse,
Quand nous poussons vers vous ce soupir déchirant
Qui ne vous trouvera jamais indifférent,
A ce verbe divin, qui relève et console,
De nos fronts abattus la tristesse s'envole,
Et notre âme rendue à sa sérénité
Rayonne d'espérance et d'immortalité.

III

MARIE.

(Saint Jean, ch. XII. — Saint Mathieu, ch. XXVI.)

Jésus, avant la Pâque, entre toutes bénie,
Pour la dernière fois, revint à Béthanie.
Ami des affligés, hôte des malheureux,
Il était descendu chez Simon le lépreux :
Pouvait-il adoucir plus amère infortune ?
Comme il était assis à la table commune,

Levant les yeux au ciel et bénissant le pain,
Une femme parut, qui portait dans sa main
L'albâtre aux purs contours, au merveilleux arome;
Elle s'agenouilla devant le fils de l'Homme,
Versa sur ses pieds nus le baume précieux,
Puis, inclinant le front, avec ses longs cheveux
Elle étancha les flots de l'huile d'Idumée,
La salle du festin en fut tout embaumée.
Les disciples, saisis d'un long étonnement,
Contemplaient cette scène en silence. « Ah! vraiment,
C'est d'un objet exquis faire un bien triste usage;
Répandre un tel parfum, le perdre, quel dommage!
On aurait pu le vendre au moins trois cents deniers;
Puis, avec cet argent, aller dans les greniers,
Dans les caves, partout où gémit l'indigence,
En se faisant bénir, porter quelque allégeance.
Car, enfin, nous avons des pauvres à nourrir. » —
Ainsi parlait Judas, déjà près de trahir.
Les pauvres n'étaient pas le souci de son âme,
Et l'âpre soif du gain allait le rendre infâme.
Jésus, tournant vers lui son regard triste et doux :
« Oui, vous aurez toujours des pauvres parmi vous :
Mais moi, mon œuvre faite, et ma tâche remplie,
Vous ne me verrez plus. Donc, je vous en supplie,
Laissez à cette femme et l'amour et la foi.
Ce baume, qu'elle vient de répandre sur moi,
C'est pour ma mort prochaine et pour ma sépulture.
Un jour, et croyez bien ce que je vous assure,
Lorsque cet Évangile au loin se prêchera,
De la femme au parfum le monde parlera. »

O vous, qui comprenez ce que fit cette femme,
Vous qui du feu divin entretenez la flamme,
Dont l'œil au sens profond des choses attaché
Sous ses voiles mortels découvre un Dieu caché;
Vous, dont l'enthousiasme aux ailes élancées
Porte loin d'ici-bas les vœux et les pensées;
Vous qui n'attendez rien des hommes ni des jours,
Que les siècles mauvais repousseront toujours;
Amants de l'idéal, doux rêveurs, fiers poètes,
Quand parfois dans le monde, au milieu de ses fêtes,
Vous répandez aussi le parfum de vos cœurs,
Craignez la raillerie aux sarcasmes moqueurs,
Les calculs positifs chers aux âmes vulgaires,
Et des cœurs corrompus les atteintes grossières;
Ou plutôt bravant tout, ironie et dédains,
Parmi ces vils troupeaux d'esclaves et de nains,
Passez libres et grands sur la terre où nous sommes,
Et, si vous le pouvez, rendez meilleurs les hommes!

ÉPILOGUE.

C'est ainsi que, frappé de ces tableaux touchants,
Un poète en faisait le sujet de ses chants.
Adieu, pinceau léger, couleur tendre, art frivole;
Pensif, il méditait la divine parole;
Puis allait, effeuillant en vers audacieux
Cette prose sublime, interprète des Cieux.

Son excuse, la seule, en cette tentative,
C'est l'espoir infini, l'amour pur, la foi vive.
Fatalement vaincu dans un combat sans nom,
Il se tait, il s'incline, attendant le pardon.

LES DOLÉANCES D'UN MAINTENEUR.

ÉPITRE

Qui a obtenu un Souci;

Par Madame MARIE CASSAN.

Hélas!

Qui me délivrera de ces plats insipides
Que cuisinent pour nous tant de cervelles vides?
Opium distillé dans un fade ragoût
Offensant à la fois la grammaire et le goût!
Non! je ne comprends pas ces valets de la rime
Paradant sur les mots, comme un maître d'escrime
A fleuret moucheté, qui ne porte jamais
Plus loin que le bouton!... J'aime qu'on égratigne,
Que l'on me fasse rire ou pleurer en français;
Qu'on ait le cri de l'aigle ou bien la voix du cygne...
Mais, qu'on perde son temps à me faire bâiller;
Qu'on n'ait d'autre souci que de bien cheviller!

Qu'on n'ait pas d'autre voix que le tic-tac sonore
D'un balancier tombant sur une métaphore,
Cela me fait bondir ! J'en demande pardon
Aux faiseurs à la mode, aux rimeurs de salon !

Clémence, dans ton ciel, tu ne sais pas, sans doute,
De mars au mois de mai tout ce qu'il nous en coûte
D'être tes chevaliers, de porter tes couleurs,
De défendre en champ clos ton sourire et tes fleurs !

Dès que le vent d'amour a passé sur la France
Dénonçant le tournoi, les rimeurs déchaînés,
Manuscrits en arrêt leur tenant lieu de lance,
Et de plumes de paon à l'envi blasonnés,
Sans raison, sans objet, se prodiguent, s'embrasent,
Fondent de tous les coins du ciel, et nous écrasent
De l'ennui cadencé renfermé dans leurs vers.
Oh ! les longs désespoirs qui marchent de travers
Et cherchant le chemin de la jambe boiteuse
Sans accrocher l'idée ou la rime peureuse !...
Oh ! les tendres soupirs qui n'ont jamais aimé !
Les délirants efforts de ce barde enrhumé !
Et les accords ronflants des odes en furie
Accompagnant leur vol d'orgues de Barbarie !
Oh ! le sonnet mutin qui tourne au madrigal
Langoureux, et s'endort avant le trait final.
Oh ! ce poème enflé, dont la strophe plaintive
Donne quatre cents vers aux soupirs de la rive !...

Dès la première joute on sent la mort venir.
L'ennui monte, s'étend!... Les fleurs, pour en finir,
Tremblantes dans nos doigts prêtes au sacrifice
S'en iraient couronner lances et boucliers;
Mais les tenants d'honneur se redressent! La lice
Ouvre un nouveau combat... Alerte, chevaliers!
En quadrille, sambleu!... quatre à quatre! bataille!
Noël! qui veut enfin se relever vainqueur?
Frapper d'estoc, frapper de taille,
Et sur champ d'or mettre une fleur?...
L'élégie abonnée à la pompe funèbre,
De pleureuses suivie, et poussant des sanglots
A faire frissonner un problème d'algèbre,
De plaintes sans douleur agaçant les échos,
Se présente d'abord!... L'idylle vient ensuite,
Blanche, rose, ingénue, et traînant à sa suite
Tant de rêves, de fleurs, d'ailes de papillon
Qu'en chevalier courtois on baisse pavillon...
Mais, mon Dieu! le parfum trop accusé des roses,
Trop de papillons bleus, trop de nuages roses,
Trop de tendres zéphirs, trop de doux tourtereaux,
Beaucoup trop de concerts donnés par les oiseaux,
Du plus rude jouteur énervent le courage!
On cherche avec effroi quelque fleur bien sauvage,
Dont le parfum soit âpre, amères les saveurs,
Pour conjurer l'effet de toutes ces douceurs...
Et l'épître déjà s'avance hors d'haleine!
La fable, au petit trot, s'élance dans l'arène...
L'églogue et la ballade ont demandé leur tour,
Et le discours, flanqué de voyelles nasales,

Célèbre son entrée à grand bruit de cymbales !
Tout cela froid, verbeux, sans haine et sans amour...
Tout ce grand bruit pour rien !... toute cette avalanche
De mots sans une idée !...
On trouve bien pourtant
Dans le nombre, à la fin, quelque vrai combattant,
Franc jouteur nous offrant la passe de revanche...
Mais les cerveaux sont pris, les tympans sont brisés,
Et pour peu l'on dirait encore : « Assez ! assez ! »

O Clémence ! en ton ciel, tu ne sais pas, sans doute,
De mars au mois de mai, tout ce qu'il nous en coûte
D'être tes chevaliers, de porter tes couleurs,
De défendre en champ clos ton sourire et tes fleurs !

A MOLIÈRE.

ÉPITRE

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. Joseph DEPIOT.

Aux goûts du Métromane, il joint l'humeur d'Alceste.
(C. Delavigne.)

Il le craint.
(*L'auteur.*)

Molière, à ton génie, admiré d'âge en âge,
Deux siècles ont rendu leur solennel hommage;
Et quoi que le faux goût ait fait pour pervertir
Un public éclairé digne de t'applaudir,
La France sait encor, jalouse de ta gloire,
En s'honorant soi-même, honorer ta mémoire.

Tu fus vrai : deux cents ans sont passés sans ternir
De ton franc coloris l'éclat et la richesse.

Tu fus gai : tes neveux charmés de rajeunir
A tes rayons joyeux leur précoce vieillesse,
Chérissent ces tableaux où revit, trait pour trait,
Plus d'un original qui rit de son portrait.

Ces types immortels dont tu créas un monde,
Plus réels que jamais remplissent nos cités.
Si tu nous revenais, d'un regard à la ronde,
Tu les reverrais tous debout à tes côtés.

Oui, tous : Arsinoé, Bélise, Célimène,
Et madame Pernelle, et jusqu'à Dorimène,
Géronte, Orgon, Chrysale, Oronte et Trissotin,
Les fils dissipateurs et les pères avares,
Pas mal d'Amphitryons... ravis de leur destin...
Mais, comme les Psyché, les Agnès se font rares,
Et bien des Louison n'ont plus rien d'enfantin.

Donc tu retrouverais (la race est éternelle)
Les descendants piteux du pauvre Sganarelle.
On réclame pour eux le divorce, et des fous
De la langue et des lois rayant le nom d'époux,
Croient supprimer l'effet en supprimant la cause.
Serez-vous moins bernés pour n'être plus maris,
Bonnes gens? Regardez dans ce brillant Paris;
Voyez don Juan à pied guetter d'un œil morose
Mathurine ou Charlotte allant en « huit ressorts, »

Et comptez ce que peut une main blanche ou rose
Rien qu'en une saison vider de coffres-forts...

Les dépits amoureux ont changé de méthode.
Reproches délicats en prose comme en vers,
Adieux vingt fois repris, espoir, regrets amers,
S'expriment désormais (c'est la langue à la mode)
En flots de vitriol, en coups de revolvers.
Quand le roman se ferme il faut ouvrir le Code.
« C'est du dernier bourgeois », s'écrierait Madelon.
Cathos remontrerait à ce siècle vulgaire
Que l'Amour doit choisir d'autres armes de guerre.
Or, métaphore à part, Cathos aurait raison.

Adieu, les fiers cartels de la chevalerie !
En champ clos, on se bat... devant les tribunaux.
Des salons raffinés, de la galanterie,
De tant de soupers fins et de fins madrigaux,
Il nous reste (ô Lauzun !) le cercle et les journaux.
Le cercle, quel ennui ! du bruit, de la fumée,
Le cliquetis de l'or sous le fer des râteaux,
L'ardente soif du gain à sa tâche animée,
Loin du foyer paisible où dorment les berceaux !
Les journaux, c'est-à-dire un vénal pamphlétaire
Souillant des plus beaux noms l'honneur héréditaire;
Un piètre ambitieux qui s'arme d'un levier
A soulever un monde... et force un ministère;
Un nouvelliste errant, immonde chiffonnier,

Cherchant pour son « travail » la nuit et le mystère,
Récoltant dans la boue, arrachant au fumier
Les scandâles du jour pour remplir son panier,
Et ces associés, pour leur impur négoce,
Revendiquant bien haut les droits d'un sacerdoce.
Je crois que j'en oublie et j'en veux oublier.

Tes savants à grands mots, tes docteurs pédantesques
Ont conservé leur morgue et leurs airs méprisants.
Leurs bonnets ne sont plus peut-être aussi grotesques ;
Leurs écrits, à coup sûr, sont bien plus malfaisants.
Diafoirus et Purgon ont déclaré la guerre
Au ciel. C'était beaucoup que de placer naguère
Le cœur à droite ; eh bien ! ils ont fait mieux cent fois :
L'âme n'existe plus, le corps seul a des droits ;
Le hasard des soleils explique la Genèse,
Et quant au Créateur, ce n'est qu'une hypothèse.
Nourris de ces leçons d'effrontés charlatans,
Praticiens véreux, devins ou somnambules,
Traitant l'âme et le ciel de fables ridicules,
Vantent leurs élixirs et leurs orviétans ;
Salissent tous les murs de honteuses réclames,
Qui font monter le rouge au visage des femmes,
Et, promettant au vice abject l'impunité,
Lui vendent à prix d'or cette complicité.

Scapin règne à la Chambre et non plus au théâtre.
De Géronte-Électeur flatteur opiniâtre,

Prenant une voix d'or avec un front d'airain,
Il brigue les bravos de la foule idolâtre,
Débite des douceurs au Peuple Souverain,
Le caresse, l'aveugle,... escamote un scrutin.
Alors, il parle et ment; reparle, et ment encore;
Intrigue, a des amis, argumente, pérore,
Traîne un discours banal de banquet en festin,
Et de gros traitements compose son butin.
Est-ce tout? Non, sans doute. Allons! Qu'on le décore!
C'est fait. — Bon. Et demain, le Français né moqueur,
Qui si naïvement au pouvoir l'achemine,
Laissera, sans siffler, briller sur la poitrine
De ce pitre, à la place où doit battre le cœur,
Ce qu'on appelle, hélas! l'étoile de l'honneur.

Depuis qu'a lui, pour nous, l'ère démocratique,
Il n'est pas de faquin, de courtaud de boutique,
Il n'est pas d'épicier, de Jourdain enrichi,
Qui ne veuille se croire un peu mamamouchi.
A les tous contenter un ministre s'exerce;
Les croix et les rubans pleuvent, c'est une averse,
Et le moins empressé tend les deux mains, très fier
S'il saisit le « hochet » dont il se moquait hier.

Tartuffe (ah! je l'entends) de nouveau parle en maître.
Depuis que tes soufflets ont démasqué le traître,
Il a changé d'habit, d'allure, de couleur.
A genoux devant l'or, le succès et le vice,

Il a mis au rebut la haire et le cilice.
Certe, il n'est pas athée : il est libre-penseur.
Il évite l'église, il fuit la sacristie;
Mais son impiété parle avec modestie.
Des « intérêts du ciel » étrange défenseur,
Il l'invoque pourtant, et sa rage hypocrite
Prétend, au nom du prêtre, insulter le jésuite.
Il répète : Sortez ! la maison est à moi, »
Sans qu'un honnête exempt l'arrête au nom du roi.

Mais, près de moi, j'entends Philinte qui réclame :
« L'homme est fort méchant, soit. Mais nous avons la
La femme !... Vous comptez, ami trop indulgent, [femme.
Sans le nouveau Lycée où le sexe « changeant »
Dépouillant les attraits de sa grâce modeste,
Pliant sous le fardeau d'un labeur indigeste,
Pour un savoir malsain abdiquant sa candeur,
Prompt à s'assimiler le « Programme »... et le reste,
Va devenir bientôt un hybride imposteur,
Plus homme par l'esprit que femme par le cœur.
N'était-ce pas assez (réponds-moi, cher Alceste),
D'un naturel léger, « ondoyant et divers, »
Sans que d'un ridicule on charge ses travers ?
Pour moi, si comme Armande, Elmire dogmatise,
Si Célimène, un jour, se double de Bélise,
C'en est fait; sur tes pas, je m'enfuis aux déserts.

Et toi, Molière, et toi ! rien qu'à cette pensée,

Je vois déjà frémir ta lèvre courroucée;
Je t'entends qui maudis le monde et le destin;
Tout plein, et cette fois d'une juste colère,
Dégoûté de la vie et du sot genre humain,
Comme au souper d'Auteuil, la tête la première,
Tu t'en vas te jeter tout droit à la rivière.
Bien d'autres et moi-même avons eu ce dessein.

Mais quoi!... si, comme nous, tu trouvais en chemin
Une Henriette bonne, et simple, et familière,
Redoutant, à l'égal du Grec ou du Latin,
La morale laïque et la science impie,
Une Éliante aimable et franche avec douceur,
Prête à donner son âme à quelque « homme d'honneur, »
Peut-être, faisant trêve à ta misanthropie,
Comme nous — cette fois — tu lui prendrais la main,
Sans dire à tes amis : « Nous reviendrons demain. »

LE FORGERON A SON ENFANT.

ÉPITRE

Qui a concouru pour le Prix ;

Par M. VICTOR HONORAT, chef de bureau aux forges et chantiers de la Méditerranée, à la Seyne (Var).

> **Puisque ta bouche, enfant, s'entr'ouvre pour sourire,**
> **Mon ciel s'entr'ouvre aussi.**

Tourne vers moi ton minois rose,
Bébé, j'arrive, et c'est mon tour ;
Que ton frais baiser me repose
De la chaleur, du poids du jour.

Mais quoi ! tu fuis et tu te caches !
Te fais-je peur ? suis-je trop noir ?
Viens donc, mon cœur n'a point de taches
Et j'ai besoin de toi, ce soir.

L'été, vois-tu, la forge est dure :
J'ai chaud, j'ai soif, je suis brisé;
J'ai même au front une brûlure,
Et sens mon courage épuisé.

Là-bas, parmi d'ardentes flammes
Et les éclats rougis du fer,
On nous croirait de pauvres âmes
Qui se débattent dans l'enfer.

Bast! si tu veux, toute ma peine
Fondra sous ton regard si doux;
Viens tirer ma barbe d'ébène,
Viens chevaucher sur mes genoux.

Que ton babil aimé des anges
Me fasse un instant oublier
Ces mots ramassés dans les fanges
Que l'on entend à l'atelier.

Quand cette main calleuse joue
Avec tes cheveux d'or, pendants
Sur le fin duvet de ta joue
Où l'on mordrait à belles dents;

Quand mon front a pour auréole
Tes petits bras, blancs comme lait,
Je sens que tout mon mal s'envole,
Et ne suis plus ni noir ni laid.

Transfiguré par ton sourire,
Je deviens gai d'affreux boudeur,
Et plein d'orgueil, je puis le dire,
Je me crois pur de ta candeur.

Pour que j'arrive à mon enclume
Dispos et vigoureux demain ;
Pour que, léger comme une plume,
Le marteau vole dans ma main,

Penche vers moi ton minois rose,
Bébé, j'arrive, et c'est mon tour ;
Que ton frais baiser me repose
De la chaleur, du poids du jour.

LA RÉPONSE.

ÉPITRE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Amédée BÉÉSAU, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Turth.

Mon Pierre, nous avons reçu ta bonne lettre.
Tu sauras que dimanche il a fallu permettre
De la lire au village entier venu chez nous.
Moi j'écoutais, les mains jointes sur mes genoux,
Regardant au-dessus du foyer qui l'éclaire,
Le portrait où tu t'es fait peindre en militaire :
Heureuse et consolée un peu de te savoir
Bien portant, estimé de tes chefs, et de voir
Que près ou loin de nous, restant toujours le même,
Au régiment, aussi bien qu'au pays, on t'aime.

A l'automne prochain, si tu viens en congé,
Tu ne trouveras rien ici de bien changé :
Au logis, le dressoir près de la vieille table,
L'horloge, ton fusil au mur, et, dans l'étable, [clos,
Nos deux grands bœufs dormant paisibles; — puis l'en-
Les ruches, les pommiers dans le verger mal clos
Où reviennent nicher au printemps les mésanges.
Le mois dernier, on a fait réparer les granges
Comme tu l'avais dit, et mis près du pressoir
Le petit banc de bois où l'on aime à s'asseoir
L'été, sur le midi, quand le travail arrête;...
Mais viens, et tout prendra de suite un air de fête!

Tu nous marques que tu dois passer caporal :
Ce sera bien heureux pour toi; mais c'est égal,
Nous aurions grand besoin de te voir à la ferme...
Les mauvais jours, vois-tu, quand approche le terme,
Nous attristent souvent, — et puis, nous vieillissons;
Bientôt, pour les labours et le temps des moissons,
Il nous faudra ton bras plus fort et plus agile.
La Grise, la jument, courageuse, docile,
Nous aide de son mieux, mais ne rajeunit pas...
Comme elle était joyeuse et retenait son pas,
Quand tu grimpais dessus pour la conduire boire,
Jadis!... Ces choses-là reviennent en mémoire
Aux parents restés seuls près de l'âtre désert,
Lorsque le vent gémit, le soir, pendant l'hiver,
Et qu'on pense à l'absent...
Il faut que je te dise,

Tout bas, mon Pierre, aussi, que j'ai vu la payse
Que tu sais bien, et qui pleura quand tu partis.
Comme elle a refusé depuis de bons partis,
Dans le village, on dit qu'elle est trop glorieuse;
Mais c'est une jeunesse honnête, travailleuse,
Qui ne va point au bal, qui t'aime et t'attendra.
Aussi n'écoute point tout ce qu'on te dira
Au retour, reste bon sujet, et prends courage!

Le neveu du grand Jacque est du prochain tirage,
Au mois d'avril, avec le cadet du sonneur;
Mais on espère ici qu'il aura le bonheur
D'être exempt, comme étant soutien de sa sœur veuve.
Quand on est pauvre, c'est une cruelle épreuve
De voir partir au loin ses enfants!...
Nos voisins,
Ceux de la Vieille-Vigne et ceux des Grands-Moulins,
Te font leurs compliments, et je te les adresse.
Ne manque pas d'aller le dimanche à la messe,
Malgré ceux qui riront dans ce vilain Paris;
Vois-tu, c'est le bon Dieu qui rappelle aux conscrits
Le pays, les amis laissés, leur mère absente,
Tout ce qu'on aime, enfin!
Je joins à la présente
Un écu de dix francs, que je donne au facteur.

Adieu, nous te pressons tous deux sur notre cœur.

LA DÉCLARATION.

IDYLLE

Qui a remporté le Prix;

Par M. Amédée BÉÉSAU.

Rus.

Le soleil se couchait derrière le gros bourg;
Les paysans chantaient, revenant du labour;
Des bruits montaient dans l'air léger, faibles et vagues,
Tandis que les blés mûrs qui ressemblent aux vagues
Ondulaient, caressés par la brise du soir.
Elle avait descendu le sentier du lavoir
Où tremble le glaïeul et se penche le saule:
Elle venait, tenant sa faucille à l'épaule.
Lui, sortait du chemin couvert qui mène au pré;
Il la vit tout à coup sous le ciel empourpré,
Comme elle s'arrêtait étonnée et craintive;
Alors, il s'approcha, puis d'une voix naïve,
Tremblante, et qui partait du cœur, il lui parla :

Il ne savait... pourtant, c'était comme cela,
Très fort, depuis un an de la Noël passée.
Elle avait pris son cœur et toute sa pensée.
Ni le travail, ni la moisson, ni les labours,
Ni le souci qu'on chasse et qui revient toujours,
Ni les nuits sans repos n'avaient pu l'en distraire.
Sans doute, il eût mieux fait encore de se taire.
Mais à quoi bon ? Puisqu'il la voyait sans témoins
Et lui parlait, peut-être il en souffrirait moins !
Il dit les jours mêlés d'espérance et de doute,
La rencontre que l'on désire et qu'on redoute,
Quand on s'en va tout seul par les chemins perdus
Où les indifférents ne sont plus entendus...
O le bonheur de voir, une fois, le dimanche,
A l'église, de loin, briller sa coiffe blanche,
Et de partir content !... et le bonheur de voir,
Le matin, au lever du soleil, ou le soir,
Quand les champs sont déserts, le haut du toit qui fume,
Et la maison cachée à demi dans la brume,
Derrière le rideau de peupliers, là-bas !...
Non, celui qui n'a point aimé ne connaît pas
Les soirs d'hiver passés près de l'âtre à la ferme,
Tristement, tout le mal qu'on souffre et qu'on renferme
En soi, les envieux aux sourires moqueurs,
Et les propos toujours cruels des mauvais cœurs...
Il parla du passé, de l'attente inquiète,
Du père qui grondait parfois, hochant la tête,
En trouvant le sillon souvent inachevé...
Il s'oublia longtemps, dans le bonheur rêvé,
Les projets, l'avenir, enfin tout le poème !

Charme mystérieux de l'amour, loi suprême,
Soupirs, frémissements discrets, pleurs retenus,
O battements de cœur à peine contenus,
Épanouissement de l'âme à son aurore!
Vous, redits mille fois et qu'on répète encore,
Aveux qui ravissez le silence des bois,
C'était vous, ô bonheurs, qui parliez par sa voix!

Elle avait écouté, muette, rougissante,
En froissant dans ses doigts la feuille frémissante
De l'arbre qui croissait auprès de l'églantier...
Elle resta les yeux baissés sur le sentier
Où l'herbe frissonnait sous la brise éperdue...
Puis, une larme à sa paupière suspendue
Lui répondit...
Alors, il lui tendit la main,
Et tous deux, lentement, montèrent le chemin,
Le long des blés jaunis pleins d'ombre et de murmure...
Le vent tiède agitait autour d'eux les ramures.
Ils allaient, enivrés, fiers, ignorés, bénis,
En silence, écoutant les doux appels des nids
Dans la sérénité du ciel pur et sans voiles,
Où montèrent bientôt les premières étoiles.

L'HEURE VERMEILLE.

IDYLLE

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. Hippolyte MATABON, de Marseille.

« Les jours les plus heureux sont
« ceux qui ont une grande matinée
« et une petite soirée. »
(Le prince de Ligne.)

A ma fenêtre demi-close,
Où filtre le jour incertain,
Vient de poindre une lueur rose,
Premier sourire du matin.

« Debout! » dit la voix familière,
A travers les barreaux étroits;
Vite, au pinson de ma volière
Répond le passereau des toits.

Le vieux clocher du voisinage
Me jette son joyeux bonjour,
Tandis qu'à mon troisième étage
A l'aube en pleurs je fais ma cour.

Le vert balcon de ma croisée
Vaut pour moi toute une villa;
Rien n'égale, sous la rosée,
Les simples œillets que j'ai là.

Si fraîche est leur rouge corolle,
Qu'un papillon, bel amoureux,
D'un baiser l'effleure... Il s'envole!
Je rêve en le suivant des yeux...

Chimère, aimable fantaisie,
Doux souvenir, songe adoré...
Quels frais boutons de poésie
Dans le premier rayon doré!...

Mais l'enclume bruyante sonne
La diane des forgerons:
Le charroi sourdement résonne,
Et le fouet siffle aux environs.

Porte-nouvelle de l'aurore,
Soudain le crieur matinal
Proclame d'une voix sonore
Sa Majesté le Roi Journal !

De porte en porte, la laitière
Épand son liquide trésor;
Vers l'atelier, ruche ouvrière,
Chaque abeille prend son essor.

Tout bourdonne en la ville immense !
Tout revit ! C'est le jour en fleur !
Et moi, je savoure en silence
Mes courts loisirs de travailleur.

L'avenir plus beau se colore
Du prisme enchanteur de l'espoir !...
Sitôt le charme s'évapore !...
Je ne suis pas l'homme du soir.

En vain, la lune au blanc cortège
Passe à travers le carrefour :
Je préfère à son front de neige
Les rougeurs naissantes du jour.

Quand du plaisir brillent dans l'ombre
Les lampadaires fastueux,
Je regrette, à leur flamme sombre,
La sereine clarté des cieux.

Et, plein de troublante mollesse,
Sous l'aile noire de la nuit,
Je renais à la pure ivresse
Du travail, dès que l'aube luit...

Pendant qu'avec l'oiseau je chante
Mon hymne d'amour au soleil;
Que l'oisiveté nonchalante
Est oublieuse du réveil;

Pendant que, baigné de lumière,
Je plains ceux qui, pour sommeiller,
Ont fermé rideaux et paupière
Et voilé d'ombre l'oreiller,

L'aurore au ciel est retournée...
De près midi touche au déclin...
Tout le bonheur de la journée
Est dans le rapide matin !

LE RUISSEAU.

(COIN DE FORÊT)

IDYLLE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Louis MERCIER.

Source pure, ô claires eaux!
(Th. de Banville.)

Sous les saules au long feuillage,
Je sais perdu dans la forêt,
Rempli de parfums et d'ombrage,
Un petit coin d'Éden secret.

En cette oasis inconnue
Parmi les folles floraisons,
Jaillissant d'une roche nue,
Un ruisseau rit dans les cressons.

Il s'en va joyeux et rapide,
Ainsi qu'un saphir transparent,
Brisant son flot, cristal humide,
A tous les cailloux en courant.

Avec ses eaux couleur d'étoile,
Sous la futaie en sombre arceau,
On dirait quelque fraîche toile
Ou de Corot ou de Rousseau.

Au bord de ses rives charmantes,
En fleurs d'or se dresse l'iris,
Et dans le vert fouillis des menthes
Luit l'œil bleu des myosotis.

A ses ondes, seuls, viennent boire
Les chevreuils au lever du jour,
La couleuvre aux reflets de moire,
Et les ramiers brûlant d'amour.

Parfois, dans l'obscure ramée,
Un rayon de soleil glissant
Vient, comme une flèche enflammée,
Pailleter ses flots en dansant.

Puis, dans les joncs, ce sont les merles
Lançant leurs sifflets tout à coup,
Ainsi qu'une grêle de perles
Pour faire taire le coucou.

Et pendant que, moqueur, s'obstine
A chanter l'intrépide oiseau,
Toujours rit la source argentine,
Toujours fuit le petit ruisseau...

. . . .

Si tu ne crains pas, ma gentille,
Pour tes brodequins si jolis,
Pour tes volants et ta mantille,
Les mille épines des taillis;

Loin de la ville, où se querelle
Sans relâche un monde indiscret,
Un dimanche, nous fuirons, belle,
Dans cet adorable retrait.

Là, de pervenches, d'anémones,
De muguets chers aux amoureux,
Tu rempliras tes mains mignonnes
Et couronneras tes cheveux.

Ou bien, assis sous quelque saule,
Sous un rideau de liserons,
Ton front penché sur mon épaule,
Notre Musset nous relirons...

A LA FÊTE DES FLEURS.

IDYLLE

Présentée au Concours;

Par M. Joseph DEPIOT.

L'amour aime les champs, et les champs l'ont vu naître.
(A. Chénier.)

L'herbe reverdit dans la plaine,
Et les nids pendent aux buissons;
La forêt frémissante est pleine
De bruits d'ailes et de chansons.
Tout rit dans la nature;
Les plus riches couleurs
Émaillent la verdure,
C'est la fête des fleurs.

De leurs fragiles collerettes
Les narcisses se sont parés;

Les boutons d'or, les pâquerettes
Parsèment le velours des prés.
Ici, la marguerite blanche
Se livre aux baisers du zéphir ;
Là, sous les grands bois, la pervenche
Entr'ouvre ses yeux de saphir.

Des larmes du matin,
Les feuilles arrosées
Étalent leur écrin
De perles irisées.

Les papillons portent leurs vœux
Aux primevères demi-closes.
A l'oreille des jeunes roses,
Le rossignol fait ses aveux.
Tout est splendeur, grâce, harmonie ;
Le bonheur répond au désir,
De la jeunesse et du plaisir,
Voilà bien la saison bénie.

Les jours sont gais comme l'espoir ;
Les nuits sont déjà lumineuses ;
On sent des langueurs capiteuses
Flotter dans la tiédeur du soir.
Viens avec moi, ma bien-aimée,
Respirer le long du sentier,

La violette parfumée
Et les senteurs de l'églantier.

Viens, partout dans la plaine
Blanchissent les buissons ;
Et la forêt est pleine
De joyeuses chansons.
Viens. Le printemps t'appelle ;
Et, pour charmer les cœurs,
Tu seras la plus belle
A la fête des fleurs.

FÊTE AU VILLAGE.

PASTORALE

Présentée au Concours;

Par M. Edmond SIVIEUDE.

Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.
(Valentine de Milan.)

I

Un carillon clair et joyeux
Dès l'aube a monté vers les cieux
Avec le chant de l'alouette,
Pour dire aux bois, aux monts voisins,
Aux grives pillant les raisins,
Que du village c'est la fête.

Les troupeaux bêlent à l'entour;
Pas le moindre petit pastour
Ce soir ne les mènera paître.
Tout sur la place est joie et bruit,
Et parmi la foule reluit
La plaque du garde champêtre.

Le mulet rit bien étrillé.
Le bambin de neuf habillé
Bondit heureux comme une carpe;
La paysanne a mis au vent
Son bonnet en forme d'auvent;
Le maire a pris sa belle écharpe.

Dans une mare, au fond d'un creux,
Les canards se comptent entre eux,
Trouvant qu'il leur manque des frères.
Dans l'âtre, d'énormes quartiers
De bœufs et de moutons entiers
Flambent sur de vastes patères.

Les beaux gars ont un air vainqueur,
Les villageoises ont le cœur
Plus léger qu'un fétu de paille.
. . . .
. . . .
. . . .

La danse au vol échevelé
Tournoie au son du flageolet,
Qui mêle au tambourin ses trilles;
L'orchestre aux accords nasillards
Entraîne tout, jusqu'aux vieillards,
Dans le tourbillon des quadrilles.

Allons! qu'on vide les tonneaux!
C'est le vieux vin des vieux coteaux
Qui fait pétiller la prunelle :
Le couplet monte guilleret;
Si dans un grenache doré
Il mouille le bout de son aile.

II

O joie! ô plaisirs innocents!
Amour, douce ivresse des sens,
Sève de l'ardente jeunesse!
Jetez votre fougue et vos fleurs,
Et ne laissez jamais les pleurs
Revendiquer un droit d'aînesse.

Allez, beaux couples d'amoureux;
Allez sous les chemins ombreux,
Vous chuchotant des mots sans suite
Perdus dans les brises du soir...
La pelouse invite à s'asseoir,
Les noirs soucis sont tous en fuite.

Cueillez les mûres aux buissons,
Ayez aux lèvres des chansons;
Laissez les sages à la Grèce.
Les plus fous sont les plus heureux:
Des rêves d'or planent sur eux,
Vénus est leur enchanteresse.

Phœbé se lève à l'horizon,
Jetant sur le sombre gazon
Sa molle lueur argentée.
Beaux couples, allez dans les champs,
Et laissez dire les méchants;
La vie est courte et regrettée.

Enflez vos murmures confus;
Protégez-les, ô bois touffus,
Comme les ombres de Virgile.
. . . .
. . . .
. . . .

III

Je vous contemple en exilé,
Car votre beau ciel étoilé
N'est plus celui de ma patrie.
Ma patrie est loin, ô douleur !
Elle est où j'ai perdu mon cœur :
Savez-vous, mignonne chérie?

Orgueil, festins, plaisirs de rois,
Danses, chansons, plaisirs des bois,
Radieux sourire de femme
Nous enchaînant d'un doux lien :
Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien,
Rien ne peut émouvoir mon âme.

Comme Faust à son dernier jour
(Lui qui savait tout, moins l'amour),
Sans demander où Dieu nous mène,
Je puis m'écrier, coupe en main ;
« Passez, passez votre chemin,
Vains échos de la joie humaine ! »

EFFET DE GIVRE.

ÉLÉGIE

Qui a obtenu un Souci réservé;

Par M. Louis DISPAN de FLORAN, de Toulouse.

Sinite parvulos venire ad me.

La neige s'étendait profonde, immaculée,
Aux champs, où l'astre d'or ne guidait nul marcheur;
Le ciel y reflétait sa douceur étoilée,
Et l'azur souriait de loin à la blancheur !

Noël ! Noël ! chantait le peuple avec ivresse,
Et le festin joyeux flamboyait aux vitraux.....
C'est par là que passa la petite pauvresse :
Elle vint regarder en s'aidant des barreaux;

Des enfants étaient là, dont la ronde folâtre
Tournait autour d'un arbre éblouissant de feux;
Leur visage était rouge à la chaleur de l'âtre...
La mendiante alors regarda ses pieds bleus;

Et puis elle passa, résignée et pensive,
Elle passa le long des murs silencieux :
La lune découpait leur silhouette massive,
La campagne au delà miroitait sous les cieux.

Oh! comme cette nuit était pure et sereine!
Quelles lueurs d'amour dans les airs transparents!
La lumière là-haut planait en souveraine,
Et les astres semblaient plus nombreux et plus grands...

Elle s'aventura dans la plaine infinie
Par les sentiers comblés qu'on ne distinguait pas,
Et grave, elle marchait, et sur la neige unie
Laissait loin derrière elle une trace de pas;

Et son cœur n'avait pas une pensée amère,
Elle allait, elle allait sous le clair firmament,
Et voici qu'elle vint à songer à sa mère...
Dieu! comme le ciel bleu scintillait par moment!

Le sol était moelleux comme un tapis de mousse,
Et par la plaine immense elle errait sans effroi :
Ses traits étaient noyés dans une extase douce,
Et ses membres roidis ne sentaient plus le froid;

Et les mille soleils de la céleste voûte
Se croisaient et traçaient de magiques sillons,
Et jetaient des clartés si vives sur sa route
Qu'elle était en marchant couverte de rayons!

Elle s'assit enfin dans la plaine immobile,
Seule, comme un point noir au sein des champs déserts,
Écoutant les lointains carillons de la ville
Qui traversaient parfois le silence des airs :

Un sourire étonné voltigeait sur sa bouche;
Que voyait-elle donc aux célestes séjours?
La neige lui formait comme une blanche couche,
Et son regard voilé montait, montait toujours...

Contre le blanc talus elle appuyait sa tête,
Et le givre poudrait sans bruit son petit corps...
Noël! Noël! où Dieu donnait-il cette fête
Dont l'oreille entendait les suaves accords?

D'où venaient ces rayons et ces frôlements d'aile ?
Jamais rien d'aussi beau n'avait ravi ses yeux;
Un sommeil invincible et doux s'emparait d'elle,
Et toujours souriante elle fixait les cieux ;

Et la neige couvrait sa robe floconneuse,
Et son regard montait plus vague et plus tremblant...
Un ange qui passait dans la nuit lumineuse
L'emporta, rayant l'air d'un long sillage blanc !...

7 mars 1880.

L'HIRONDELLE DE COMBOURG.

ÉLÉGIE

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. F. MAURY, de Clermont-Ferrand.

Te souvient-il ?
(CHATEAUBRIAND.)

I

C'est, au bord de l'étang, un voyageur qui rêve,
Le front mélancolique et penché sur les eaux.
Voici qu'une hirondelle, errante sur la grève,
Se pose, en gazouillant ainsi dans les roseaux :

« Je suis née à Combourg, sous la grande tourelle,
Quand ton enfance allait dans le parc se jouant;
Si tu t'aventurais sur une barque frêle,
Je voltigeais, craintive, aux berges de l'étang.

Depuis, je t'ai suivi dans ta longue odyssée;
Avec toi ma jeunesse au désert s'envola;
Aux lianes en fleurs je me suis balancée
Quand ta main suspendait le berceau d'Atala.

Ta voile me berçait sur la mer d'Ionie,
Aux rivages bordés de grenadiers en fleurs,
Où, fidèle au passé, tu cherchais l'Hellénie,
Et sur tant de débris laissais tomber des pleurs.

Sur tous les monuments où je me suis posée,
Je t'écoutai, charmée, aux lieux où tu chantas,
Sur le blanc Parthénon, le sombre Colisée,
Aux rives du Céphise, aux bords de l'Eurotas.

Je t'ai vu t'incliner au sommet du Calvaire,
Et, sous les oliviers, triste, à Gethsémani,
Remettre au front divin que le monde révère
Son nimbe radieux avec art rajeuni.

Quand tu voguais le long des rivages numides,
Remplis de souvenirs que ton chant célébra,
J'étais perchée au front des vieilles Pyramides,
Sur les frontons sculptés du riant Alhambra.

Mais au souffle du nord déjà le saule tremble;
Sous les noirs aquilons frissonnent les bois nus.
Veux-tu ce soir, René, veux-tu partir ensemble
Vers les climats si doux que nous avons connus? »

II

« Oui, j'aime à te revoir, gracieuse hirondelle,
Répond le pèlerin, ma compagne aux beaux jours;
Mais, hélas! pauvre oiseau mué, je n'ai plus d'aile :
A toi seule l'azur, l'espace, et les amours!

Va saluer pour moi les oasis lointaines,
Les pays de l'aurore et du soleil aimés;
Les palmiers de Memphis, les oliviers d'Athènes,
Et les vallons d'Asie aux bosquets embaumés!

Que la voile où, le soir, tu vogueras posée
Te conduise au rivage ignoré des hivers,
Où tu bois, le matin, la goutte de rosée
Qui luit, perle argentée, au bout des rameaux verts!

Lustre, en passant, ton aile à l'onde de l'Alphée,
Visite le Pénée au cristal toujours pur,
Les îles aux échos pleins d'Homère et d'Orphée,
Et dont les blancs contours se mirent dans l'azur !

Vole aux bois d'orangers mêlés de lauriers-roses,
Où rit la fleur d'argent entre les pommes d'or !
Revois dans l'Orient tant de charmantes choses,
Puis au berceau natal tu reviendras encor !

Ramenée au printemps vers nos rives fleuries,
Seule, tu reviendras, jouant sous le ciel bleu,
Raser ces flots, ces bois, ces champs et ces prairies !
Et moi... je vais leur dire un éternel adieu.

Ma vie aux longs sentiers d'ici-bas s'est lassée :
Je veux partir aussi pour un monde plus beau,
Dont je vois, radieuse, au fond de ma pensée,
L'aurore se lever au-delà du tombeau. »

SOUS LES PALMIERS DE NICE.

ÉLÉGIE

Qui a obtenu un Œillet

Les pieds qui vont trop loin ne laissent nulle trace.
Pourquoi partir?

(Mme D'ARBOUVILLE.)

I

Beaux palmiers dont le vent balance
Les rameaux verts, les fruits jaunis,
En vous voyant fleurir, je pense
Aux malades, que l'espérance
A vos pieds avaient réunis.

Ils accourent vers vous, quand la feuille d'automne,
A jonché les chemins de leur pays natal;
Quand des bises d'hiver la plainte monotone,
Comme un glas prophétique, à leur oreille sonne
De la cruelle mort le présage fatal.

Ils accourent, sentant frémir dans tout leur être
L'invincible désir de vivre et de guérir...
Pâles enfants du Nord, vous croyez donc, peut-être,
Qu'aux lieux où l'oranger à l'air libre peut naître
La sève humaine, en vous, ne pourra pas tarir.

Ce récit vous dira, dans sa mélancolie,
Que la mort frappe aussi sous le ciel d'Italie.
Comme vous, sur les bords de la froide Néva,
D'espoir et de bonheur rêvait la pauvre Eva.

II

Eva n'a que seize ans; sur son charmant visage
Les roses du printemps ont perdu leur fraîcheur,
Et son front s'est penché, comme sur le rivage
Le rameau qu'a brisé le torrent en fureur.
Pauvre enfant! que la mort marque pour sa conquête,
Comme au souffle du Nord je te sens tressaillir!
Quand de ton doux hymen je préparais la fête,
Le vent de nos glaciers te fera-t-il mourir?
Non, ma fille, fuyons ce ciel triste et sévère,
Ces noirs sapins, tordus par les durs aquilons.
Là-bas, vers le Midi, fleurit la primevère,
Des parfums éternels embaument les vallons;
Non, tu ne mourras point à ta première aurore,

Tu braveras la loi d'un sauvage destin;
O fleur de mon amour, tu brilleras encore,
D'autres cieux souriront à ton joyeux matin.

III

Deux mois sont écoulés aux rives de Provence;
Eva peut respirer l'air tiède d'un beau jour,
Sous les blancs orangers qui parlent d'espérance.
Qui ne rêve avenir en un pareil séjour?
Là, le ciel et la terre, amoureux et tranquilles,
A l'éclat du soleil échangent leurs beautés,
La lumière féconde enveloppe les îles,
Et leur suave encens monte aux cieux enchantés.
— Vois, ma fille, à renaître ici tout te convie,
La sève est immortelle aux calices des fleurs,
Aspire à pleins poumons l'arome de la vie...
Mais, pourquoi ton regard est-il mouillé de pleurs?
— Oh! ma mère, il est vrai : brillante est cette plaine,
Dit-elle, mais en vain dans ce vaste horizon
Je cherche à retrouver le toit de ma maison.
De nos monts dépouillés, qui me rendra la chaîne,
Avec son blanc manteau, ses pics étincelants?
Oh! mère, un peu de neige adoucirait ma peine,
Et rendrait quelque force à mes pas chancelants.
Je me meurs de langueur sous ce soleil splendide,
Et j'attends vainement une ombre en ce ciel pur...

La neige ne vient pas d'un si limpide azur...
Ainsi parlait Eva, séchant son œil humide.

IV

A quelques jours de là, sur un lit de douleur,
Eva sent de son front redoubler la pâleur.
Je ne sais si le ciel, entendant sa prière,
A la fille du Nord sourit au dernier jour;
Mais un voile passa sur l'ardente lumière,
Et la neige argenta le pays d'alentour.
Eva, réunissant ses forces épuisées,
S'élance avec transport aux vitres irisées,
Cherchant à rafraîchir la fièvre de ses mains;
Hélas! il est trop tard, tous ses efforts sont vains :
Elle tombe aussitôt sans souffle et sans parole,
Morte, devant la neige... Et le flocon qui vole,
Mêlant son pur éclat à celui du linceul,
Au pays du soleil cachera son cercueil.

LA TOMBE ABANDONNÉE.

ÉLÉGIE

Qui a concouru pour le Prix.

Tel denïer, tel loyer.

Le champ des morts, dans ce village,
Est encore autour du saint lieu;
Là, près de l'autel du bon Dieu,
Le pauvre achève son voyage.

L'église et son clocher moussu
Semblent y couver chaque tombe,
Lorsqu'au déclin du jour qui tombe
J'y vais prier inaperçu.

Autour de moi, tout fait silence;
Tout se tait dans l'enclos désert,
Car, sur le cyprès toujours vert,
Jamais l'oiseau ne se balance.

J'ai vu les filles, les garçons,
Sous les ormeaux chanter et rire :
Mais au seuil où la vie expire
S'éteint l'écho de leurs chansons.

Dans votre cercueil, sous la terre,
Reposez en paix, morts aimés,
Dont les yeux ont été fermés
Par une main bénie et chère.

Parfois un de vos vieux amis
Passe devant vous, le dimanche,
S'arrête, se signe et se penche
En disant : « C'est là qu'on l'a mis ! »

Sa main, de la marche de pierre,
Arrache l'herbe en soupirant;
Il lit votre nom, et répand
Quelques pleurs avec sa prière.

Le cimetière est plein de fleurs,
De ces fleurs aux grâces voilées,
Chères aux âmes envolées
Dont elles portent les couleurs.

Par la douleur même arrosée,
La triste Flore des tombeaux
Voit couler sur ses verts rameaux
Plus de larmes que de rosée.

Aucun cercueil n'est oublié
Par les habitants du village;
Chaque mort d'un dernier hommage
Voit son lit funèbre égayé.

Mais, je me trompe... un seul, dans l'ombre,
Est, hélas! de tous délaissé;
Sur ce marbre fruste et glacé,
Aux bras tendus de sa croix sombre,

Aucune trace de regrets!
Le nom est rongé par la mousse,
Et, sur la marche où l'herbe pousse,
Je n'ai jamais vu de bouquets.

Lorsque revient l'anniversaire
De la fête des trépassés,
Quand des souvenirs sont placés
Près de chaque urne mortuaire,

Nul ne s'arrête auprès de toi,
O pauvre tombe abandonnée !
Jamais ta grille n'est ornée
D'un signe d'amour ou de foi;

A te parer nul ne s'apprête
En fléchissant les deux genoux;
Pourtant, le glas sonne pour tous,
Pauvre mort ! c'est aussi ta fête !

Où donc sont ceux qui t'ont aimé?
Des cieux ils ont repris la route.
Ou, s'ils vivent encor, sans doute,
Leur cœur pour toi s'est refermé.

Tu n'as plus personne sur terre;
De l'heure où le gai soleil luit
A celle où reparaît la nuit,
Ta tombe est toujours solitaire.

En songeant à ceux que j'aimais,
J'ai pleuré sur ceux qu'on oublie,
Dont la mémoire ensevelie
Ne ressuscitera jamais.

Agenouillé sur le lierre
Qui recouvre le monument,
A l'inconnu j'ai bien souvent
Fait l'aumône d'une prière.

Je tiens la place des absents,
Du tombeau j'écarte l'épine;
Parfois j'y jette une églantine,
Une fleur des bois ou des champs.

Je veux, lorsque le vent d'automne
Gémira dans les peupliers,
Près de ces restes oubliés
Venir poser une couronne.

Pour que le passant étonné,
Regardant la tombe, s'arrête,
Et prie, en découvrant sa tête,
Devant ce tertre abandonné !

L'ATTENTE.

ÉLÉGIE

Presentée au Concours;

Par M. Raoul DENIEAU, avocat à Paris.

Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.
(Virgile.)

Au coin d'un bois fleuri dont la voûte légère
S'entr'ouvrait à demi sur un coin du ciel bleu,
Un jeune homme attendait, dans l'ivresse première,
La dame de son âme et de son premier vœu.

Il chantait à plein cœur l'amour et sa maîtresse,
Cet amour qui jurait de ne plus s'achever,
Où le plus triste adieu n'était qu'une promesse,
Où l'on ne se quittait que pour se retrouver.

Il chantait, l'imprudent! il ignorait, sans doute,
Ce qu'un désir trompé nous cause de douleur;
Il saluait le port au début de la route,
Aux pieds de l'espérance il répandait son cœur.

Du rendez-vous promis, l'ardeur impatiente
Précipitait ses pas dans le gazon en fleur;
Tout son cœur bondissait de désir, et l'attente
Précipitait aussi la marche de son cœur.

Il attendit longtemps! C'est chose bien amère
Qu'attendre ses amours, ne fût-ce qu'un moment!
Que dire cependant lorsque cette chimère,
Ce mal désenchanteur dure éternellement?

Attendre, c'est douter; c'est croire et ne pas croire;
C'est voir dans son azur s'agrandir un point noir;
C'est sentir vaciller son cœur et sa mémoire;
C'est tomber de l'ivresse ailée au désespoir.

Il attendit longtemps! La dame tant aimée
Au rendez-vous désert le laissait toujours seul,
Et les vents, qui pleuraient tout bas dans la ramée,
Avaient enveloppé les cieux d'un noir linceul.

J'approchai doucement du poète fidèle
Pour voir si son attente amenait ses amours.
Ah! combien cette attente avait été cruelle!
Elle avait déjà pris la moitié de ses jours.

Ses regards n'avaient plus leur ivresse première;
Des cheveux gris marbraient sa chevelure d'or;
Il redoublait ses pas dans l'aride poussière,
Il attendait l'absente, et la chantait encor.

Alors, las de sentir pour quelle vaine idole
Se dépensait le cœur de cet infortuné,
Je voulus le frapper d'une rude parole
Et dessiller les yeux du rêveur obstiné :

« Chantre mal écouté de tes amours déçues,
Multiplie en ces lieux les traces de tes pieds;
Ces traces, vers le soir, par hasard aperçues,
Seules témoigneront de tes pleurs oubliés.

Que viens-tu nous parler de sourde patience,
De muet dévouement et de cœur attendri?
Quel rêve infatigable arme ta confiance!
Te crois-tu donc aimé parce qu'elle a souri?

Les admirations, les brûlantes prières,
Les serviles aveux étalés sous ses pas,
Les imprécations de ton cœur, tes colères,
Ridicule croyant, ne l'attendriraient pas.

Tout ce que ton amour pourrait offrir encore
A celle qui se rit des humaines pitiés,
Tout lui sera litière, et son talon sonore
Posera froidement sur ces doux marchepieds. »

J'étais auprès de lui : l'attente inassouvie
Le retenait encore au coin du bois fleuri.
Elle avait dévoré le reste de sa vie,
Et de longs cheveux blancs couvraient son front pâli.

Ses regards attestaient l'espérance lassée.
L'eau du ciel ruisselait sur ses vêtements lourds;
Ses pieds s'étaient roidis dans la fange glacée :
Il ne l'attendait plus, mais il chantait toujours.

LES ADIEUX D'HORATIO

A UNE JEUNE FIANCÉE.

ÉLÉGIE

Présentée au Concours;

Par M. Michel MONNET, de Nantua (Ain).

Adieu ! et si c'est pour toujours,
pour toujours encore adieu.
(Lord Byron.)

ÉCRIT LE JOUR DES MORTS.

Ce soir, le souvenir devient une prière,
Ce soir, ceux qui sont morts pour toujours à la terre
Revivent au fond de nos cœurs;
Et jamais le passé ne revêt tant de charmes,
Il ne tombe jamais des beaux yeux tant de larmes,
Et des blanches mains tant de fleurs!

Et je suis allé seul au tombeau de mes pères,
Et comme un orphelin, sur leurs anciennes pierres,
J'ai versé des larmes d'amour;
Oh! puissent ceux que j'aime et qui m'aiment sur terre,
Venir aussi pleurer et prier sur la pierre
Où je dois reposer un jour!

Et quand la nuit tombait sur l'enceinte déserte,
Vers une tombe, hélas! fraîchement recouverte,
J'ai marché de tous ignoré;
Et là, j'ai regardé fixement dans l'espace,
Et j'ai pleuré longtemps encore à cette place
Où tes beaux yeux avaient pleuré.

C'était là, pauvre enfant, que reposait ta mère!
Celle qui nous nommait, toi ma sœur, moi ton frère,
En nous serrant contre son sein;
Et qui, tu t'en souviens, sentant sa mort prochaine,
Nous bénit, et devant le crucifix d'ébène,
Unit nos deux mains dans sa main!

Oh! devant cette tombe, au nom de cette mère,
Je voudrais une fois encore, une dernière,
Mêler ton nom à mes soupirs;
Les heureux souvenirs sont si doux aux souffrances!
Et l'avenir, hélas! garde moins d'espérances
Que le passé de souvenirs!

Tu n'avais pas vingt ans, et tu me semblais belle,
Comme le jeune oiseau qui vient d'ouvrir son aile,
Et qui n'a pas encor chanté;
Un cœur d'enfant battait sous ta robe de femme,
Et tes tendres yeux noirs, le miroir de ton âme,
En réfléchissaient la beauté.

Tu m'aimais, je t'aimais entre toutes les femmes,
Et notre jeune amour brillait dans nos deux âmes
Comme l'aurore avant le jour;
Nous mêlions devant Dieu nos noms à ses louanges,
Et nous laissions monter, sur les ailes des anges,
Notre prière et notre amour!

Alors, nos yeux d'enfant durant de longues heures,
Qui se regardaient seuls, depuis nos deux demeures,
Ne se voyaient jamais assez;
Et nous pensions tous deux dans ces moments de flammes,
Que Dieu même avait fait nos amours pour nos âmes,
Et nos bouches pour nos baisers!

Et je disais ton nom, dans mon amour extrême,
Tout haut à mes amis, et tout bas à moi-même,
Ton nom, le seul nom que j'aimais.
Oh! que je l'ai redit de fois dans ma jeunesse,
Car l'amour n'a qu'un mot : en le disant sans cesse
On ne le répète jamais!

Mais d'autres maintenant vont te dire : « Je t'aime » ;
D'autres vont tressaillir, comme autrefois moi-même,
Au chant céleste de ta voix.
Et lire dans tes yeux, où premier j'ai su lire,
A qui j'ai prodigué tant de fois mon sourire,
Et qui m'ont souri tant de fois !

Pauvres illusions du cœur ! Pauvres mensonges !
Nous devions habiter ces pays de nos songes
Qui nous resteront inconnus ;
Elles devaient rester fraîches, nos fleurs fanées,
Et ne devaient jamais venir, nos vingt années,
Elles qui ne reviendront plus !

Oh ! dis, toi qui rêvais d'éternelles tendresses,
Le nœud qu'avait formé l'amour dans nos jeunesses,
Est-ce le temps qui l'a brisé ?
Toi qui n'as pas encor quitté ta robe noire,
Dis, n'est-ce plus ton cœur, n'est-ce que ta mémoire
Qui se ressouvient du passé ?

L'amour a donc un temps ! Le cœur a donc un âge !
Il ne reste donc plus de nous deux qu'une image,
Et du passé qu'un souvenir !
Où sont-ils maintenant les jours où nous aimâmes,
Et ces rêves qu'ensemble ont ébauché nos âmes,
Eux que sans moi tu vas finir ?

LA RONDE DE LA VIE.

STROPHES ÉLÉGIAQUES

Présentées au Concours;

Par M. Ernest REPONTY, de Marseille.

..... Remontant le cours de pensées douces et amères.
(Shakespeare.)

« Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés; »
Décembre est arrivé besogneux et revêche,
Le ciel n'est qu'un amas de nuages groupés,
Les arbres nus ont froid et l'herbe est toute sèche.
Des oiseaux on n'entend plus les petites voix,
Ils s'en sont tous allés, et comme eux, ô tristesse!
S'est envolée aussi notre heureuse jeunesse :
Nous n'irons plus au bois.

Qu'il faisait bon jouer sous les grands lauriers verts,
Quand, enfants, nous dansions notre folâtre ronde,
Quand le printemps passait, secouant dans les airs,
Pleine de doux parfums, sa chevelure blonde!
La tulipe élevait pour la première fois,
Sur sa tige bulbeuse une fleur éphémère;
Aujourd'hui... sa racine est sur notre étagère :
Nous n'irons plus au bois.

A l'ombre des lauriers pendant l'été joyeux,
Nous allions promener nos jeunes épousées,
Tandis que nous cueillions des fleurs pour leurs cheveux
Et, parfois, un baiser sur leurs lèvres rosées.
Mais est venu l'hiver; il faut subir ses lois,
Partout il a semé la neige des années,
Des femmes et des fleurs les beautés sont fanées :
Nous n'irons plus au bois.

De l'automne les jours étaient brillants encor,
L'homme cherche la joie, et c'est Dieu qui la donne;
Un moment, de laurier prenant un rameau d'or,
Il posa sur nos fronts une frêle couronne.
C'est à peine si nous en sentîmes le poids;
Hélas! contre le vent elle fut trop légère,
Comme un duvet de cygne, elle est tombée à terre :
Nous n'irons plus au bois.

Il est un lieu béni — de la ville tout près —
Où la Vie, un moment, a replié ses ailes;
Où le laurier n'est plus; mais où les hauts cyprès
Nous désignent le ciel parmi les immortelles.
Là reposent les morts, couchés au pied des croix,
Dans leurs tombes — de fleurs et de regrets parées; —
C'est là que nous irons, une de ces soirées,
C'est là que nous irons au bois.

LA BELLE AU BOIS DORMANT.

BALLADE

Qui a obtenu une Primevère;

Par Madame ALICE DE CHAMBRIER,
De Neuchâtel (Suisse).

Elle n'est pas morte, mais elle dort.

Dans son vaste palais, sous la sombre ramure,
La belle au bois repose, attendant le réveil;
Son beau front est de glace, et pâle est sa figure;
Ses grands cheveux lui font comme un manteau vermeil.

Un étrange sourire erre encor sur sa bouche;
Ses longs cils abaissés ombrent légèrement
Ce visage si pur, et que la mort farouche
Semble avoir, en son vol, effleuré seulement.

Elle a joint sur son cœur ses mains fines et blanches,
Et semble une statue en marbre précieux;
Et le soleil couchant qui glisse sous les branches,
A travers les vitraux, la baise sur les yeux.

Elle ne peut sentir cette douce caresse,
L'heure de s'éveiller n'a pas encor sonné;
Elle n'a point perçu la voix enchanteresse
Qui dira : « Lève-toi ! le siècle est terminé. »

Mais comme elle repose, impassible et sereine,
Suivant un rêve d'or qui fuit dans le ciel pur,
Et qui depuis longtemps la ravit et l'entraîne
Jusqu'à ces inconnus que recouvre l'azur,

Un chevalier s'en vient, à travers les broussailles,
Jusque sous les hauts murs du palais enchanté;
Il voit, devant ses pas, s'écrouler les murailles,
Et pénètre sans peine en ce lieu redouté.

C'est un prince au pourpoint de velours vert très pâle,
Au visage plus beau que la clarté du jour,
Au grand chapeau chargé de rubis et d'opale,
Au regard plein de force, et de vie et d'amour.

Il traverse la cour, où d'énormes troncs d'arbres,
Renversés par le temps, gisent amoncelés,
Et gravit sans frayeur les hauts degrés de marbre
Que la pluie et la neige ont presque descellés.

Le long des corridors, de grosses araignées
Qui dorment dans leurs rêts tissés d'argent et d'or,
S'éveillant à demi regardent, étonnées,
Ce vivant qui pénètre au séjour de la mort.

Puis, enfin, il arrive à la salle où repose
Celle qu'il vient chercher dans le sombre palais;
Il pousse vivement la porte à demi-close,
Où passent, en dansant, de lumineux reflets.

Il voit la jeune fille endormie et si belle,
Attendant l'inconnu qui vient pour l'épouser;
Plein d'une joie immense, il se penche vers elle,
Et sur sa main glacée il pose un long baiser.

Dans tout le vieux manoir une rumeur s'élève;
Dans le grand bois s'éveille un doux gazouillement,
Et la jeune princesse, enfin, sort de son rêve,
Puis regarde autour d'elle avec étonnement.

Alors, dans les clartés pâles du jour qui tombe,
Elle voit l'étranger devant elle à genoux,
Et, les yeux pleins encor de lueurs d'outre-tombe,
Elle lui tend les bras et murmure : « C'est vous? »

. . . .

La belle au bois dormant qui, radieuse et pure,
Dut, en son noir castel, s'endormir pour longtemps,
N'est-ce pas ton image, ô superbe nature?
Et le beau fils de roi, c'est toi, joyeux printemps.

C'est toi qui viens chercher la terre ensevelie
Sous les âpres linceuls des automnes glacés,
Qui lui rends son sourire et sa splendeur pâlie,
Et dis, en la baisant : « Oh! renais, c'est assez! »

L'ARTICHAUT, L'ANE ET LE JARDINIER.

FABLE

Présentée au Concours;

Par M. Joseph DEPIOT.

Les vieux rosiers, encor donnent de belles roses.
(Viennet.)

Un jardinier présente un artichaut
A son âne, pensant ainsi lui faire fête.
L'autre flaire, rechigne en secouant la tête,
Et s'en va, d'un air penaud,
Brouter plus loin. « Je te croyais moins bête! »
— S'écrie, en jurant, le rustaud;
« Ceci m'apprend à te connaître.
« Te prétends-tu donc, animal,
« Plus délicat que ton maître?
« Ce légume est exquis et n'a pas son rival,
« C'est moi qui l'ai planté; c'est moi qui l'ai vu naître,

« Biné, sarclé vingt fois, arrosé de ma main.
« C'était l'honneur de mon jardin,
« Un chef-d'œuvre de ma culture.
« Car, vois-tu? c'est mon art qui, forçant la nature,
« D'un brin d'herbe rugueux croissant à l'abandon
« A tiré ce parfum, cette chair savoureuse,
« Ce cœur tendre, caché sous l'écorce épineuse,
« Bref, un artichaut d'un chardon. »
L'âne, à ce mot, dresse l'oreille,
« Mon cher maître, dit-il, vous avez fait merveille.
« Votre goût sans doute est le bon;
« J'admire autant que vous cette métamorphose;
« Mais, tenez! s'il vous plaît, rendez-moi mon chardon. »

L'homme n'avait pas tort; mais l'âne avait raison.
Certe innover peut être une fort belle chose;
Mais trop de changements laissent trop de regrets :
De certaine routine on peut plaider la cause
En face de certain progrès,
Et, qui sait? préférer l'églantine à la rose.

LE PHARE.

SONNET A LA VIERGE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Joseph DEPIOT.

Stella maris.

Sur ce roc, où la mer houleuse écume et gronde,
Impassible témoin des colères de l'onde,
Le phare est là, debout; et ses feux, chaque soir,
Brillent entre la terre obscure et le ciel noir.

Et quand le matelot, las de courir le monde,
Ramène vers le bord sa barque vagabonde,
A ce signal béni qu'il vient d'apercevoir,
En dépit de l'orage, il renaît à l'espoir.

Navigateur perdu sur l'Océan du doute,
Avec ses mâts brisés et sa voile en lambeau,
L'homme se demandait si la nuit du tombeau

Cache le port qu'il cherche ou l'écueil qu'il redoute;
Quand Dieu même alluma, pour lui montrer sa route,
Étoile de la mer, ton céleste flambeau.

L'AVE MARIA DU CIEL.

HYMNE A LA VIERGE

Qui a obtenu un Lis réservé;

Par M. l'abbé Louis VIGNÉ, curé de Boissel (Tarn).

Attollite portas, principes, vestras!

« Ouvrez vos portes d'or, séraphiques cohortes,
« C'est la reine du ciel, c'est elle! ouvrez vos portes! »
En ce temps-là, Marie entrait au paradis.
Sur ses pas accouraient les justes et les anges,
Et l'ange le plus beau des célestes phalanges
Chanta sous les sacrés parvis :
« Pourquoi descendez-vous à l'envi de vos trônes,
Vertus, Principautés, Archanges, Chérubins?
A qui réservez-vous, ô vierges, ces couronnes,
Ces palmes et ces lis qui brillent dans vos mains?
Pourquoi t'es-tu levé, Seigneur, Dieu des armées?

Serait-ce pour briser les sphères enflammées,
Et de leurs grands débris raviver les enfers ?
O Maître ! le néant tressaille d'espérance :
Vas-tu faire éclater de nouveau ta puissance
Et créer un autre univers ?

« Mais que vois-je ? Quelle est celle-ci qui s'avance ?
Elle efface du ciel l'éternelle splendeur ;
Son visage est rempli de grâce et d'innocence,
La beauté de son front révèle sa grandeur.
O chérubins si beaux, plus que vous elle est belle !
O séraphins si grands, courbez-vous devant elle !
Elle monte où jamais votre aile n'arriva,
Son pied foule la route où seul le Seigneur passe ;
Triomphante, elle monte à la première place,
Près du trône de Jéhova.

« C'est la femme qui fut à la fois vierge et mère,
Et qui, vierge, eut pour fils le Fils même de Dieu ;
La femme que le ciel enviait à la terre,
La femme qu'on dira bienheureuse en tout lieu.
Obscure enfant du peuple, à l'écart retirée,
Elle fuyait la foule et vécut ignorée
Du monde, par son fils et par elle sauvé.
Mais quand elle a franchi les célestes portiques,
Nous avons suspendu les éternels cantiques,
Et Dieu lui-même s'est levé !

« O fille de la terre, ô femme incomparable,
Un jour tu te courbas tremblante devant moi,
Mon front voilait pourtant son éclat redoutable;
Aujourd'hui tu me vois incliné devant toi!
C'est moi qui, messager d'Adonaï, mon maître,
T'annonçai que le Christ en ton sein devait naître.
Tu t'appelles Marie, et je suis Gabriel.
Moi, je te saluai vierge pleine de grâce;
Les anges et les saints se pressent sur ta trace,
Et t'acclament reine du ciel!

« D'où vient que tout mon être a frémi d'épouvante
En te voyant monter si près de l'Éternel?
N'as-tu pas, du Seigneur, ô toi! l'humble servante,
Porté le Tout-puissant dans ton sein maternel?
Dieu t'aima plus que nous, il t'aima sans mesure;
Auprès du Créateur prends place, ô créature!
Dans les siècles sans fin ton nom sera béni.
Monte plus haut encore! Assieds-toi, solitaire,
Par-delà les soleils dans l'éternel mystère,
Aux profondeurs de l'infini! »

En ce temps-là, Marie arrivait à son trône;
Douze étoiles de feu composaient sa couronne,
D'un éclat sans égal son front resplendissait.
Les anges et les saints s'inclinaient devant elle,
Et, comme aux anciens jours, trouvant son œuvre belle,
Le Créateur s'applaudissait.

MON CLOCHER.

PIÈCE

Qui a obtenu un Œillet;

Par Mme DRUT-FONTÈS, de Valenciennes.

N'es-tu pas pour moi le poème
Le plus émouvant, le plus beau?...

I

Que ta sévère silhouette
S'élance sur un fond d'azur
A la saison où l'alouette
Dans les airs chante le blé mûr...
Que la nuit sur ton front déploie
Son voile d'étoiles semé,
Ou qu'un joyeux matin t'envoie
Son baiser tiède et parfumé...

Qu'un farouche éclair t'illumine,
Que l'aquilon batte tes flancs,
Que l'hiver te couvre d'hermine
Ou de brumes, crêpes flottants :
Je rêve en te voyant... je t'aime,
O vieux clocher de mon hameau ;
N'es-tu pas pour moi le poème
Le plus émouvant, le plus beau ?...

Mai qui ramène avec la brise
Les roses et les papillons,
Brode aujourd'hui ta flèche grise
De brins d'herbe, de chauds rayons ;
Tout resplendissant tu domines
— Comme un phare d'espoir, d'amour —
Les vergers fleuris, les chaumines,
Pour bénir les champs d'alentour.

Des moineaux et des hirondelles,
Hôtes familiers du Seigneur,
T'emplissent de cris, de bruits d'ailes ;
A leurs nids, tu portes bonheur ;
Ils savent — que l'homme l'apprenne —
Ces charmants vagabonds du ciel,
Qu'aux jours d'orage, aux jours de peine,
Le plus sûr abri, c'est l'autel !

Actifs, ils vont, viennent sans cesse
Des chemins verts au noir granit :
Il faut tant de soins, ô jeunesse,
Tant de choses pour faire un nid !...
Près de toi, dans le cimetière,
A ces appels, à ces babils,
Sous les plis glacés du suaire,
Les morts, dis-moi, tressaillent-ils ?...

Tressaillent-ils quand l'air entr'ouvre
Sur eux les printanières fleurs...
Sur le gazon qui les recouvre,
Entendent-ils tomber nos pleurs ?...
Quand, au murmure des feuillées,
Se mêle, parfois, un soupir,
Sont-ce des âmes oubliées
Qui réclament un souvenir ?...

II

Ton ombre, trois fois séculaire,
O mon clocher ! abrite encor
Sur ce paisible coin de terre
Des êtres simples, des cœurs d'or,
Qui préfèrent, aux clameurs vaines
Des foules, leurs refrains patois,
La chanson des blés dans les plaines
Et des sources au fond des bois.

Bienheureux ils sont! ils ignorent
Sous le toit paternel l'ennui,
Le doute, l'orgueil, qui dévorent
Tant d'existences aujourd'hui.
Un sillon fécond fait leur gloire,
La moindre bise leur terreur;
Ils travaillent : c'est leur histoire;
Ils ont la foi : c'est leur grandeur!

« Celui qui connaît tout et donne,
« Disent-ils, la laine aux brebis,
« Au sol l'épi lourd qu'août moissonne,
« Là-haut fera place aux petits!... »
Ils sont bénis : quand le Dimanche
Ils s'agenouillent au saint lieu,
Leur humble prière s'épanche
Comme un parfum aux pieds de Dieu.

III

J'aime tes cloches; voix fidèles,
Elles vont sur l'aile des vents
Parler des choses éternelles.
Jadis, je croyais, tous les ans,
Quand Pâques, dans la forêt grise,
Faisait éclater les bourgeons,
Les voir s'envoler de l'église
Pareilles à de blancs pigeons.

J'aime l'*Angelus,* l'aube gaie
L'écoute en dorant le coteau;
L'*Angelus,* l'enfant le bégaie
Avec des rires au berceau.
J'aime le couvre-feu qui tinte,
Rêveur, dans les airs assombris,
Quand le hibou mêle sa plainte
Aux souffles étranges des nuits.

Et ton carillon! qu'il réveille
De regrets, hélas! superflus;
Qu'il fait vibrer à mon oreille
De noms chéris qu'on ne dit plus!
S'il a fêté mes épousailles,
Mon premier-né, l'ange adoré,
Depuis, pour tant de funérailles
Ton glas douloureux a pleuré!

IV

Qui ne sent point, après l'absence,
En te voyant, battre son cœur?...
Ton souvenir, c'est l'espérance,
C'est la force du voyageur!
Ton souvenir! seul, il relève
Le front abattu des proscrits,
C'est lui qui leur apporte en rêve
Les doux échos de leur pays.

C'est lui qui rend l'âme vaillante
Aux marins quand le temps est noir;
Lui, qui, dans la mêlée ardente,
Dit aux soldats : « Honneur, devoir! »
Pendant la lutte meurtrière,
S'ils tombent, martyrs glorieux,
Il leur rappelle la prière
Qui leur ouvre à jamais les cieux!...

Toi, n'est-ce pas tout : la chaumière
Qui protégea nos pas tremblants;
Le foyer paisible, la mère
Et ses pieux enseignements;
L'enfance, ses chansons sans nombre;
L'amour éclos au grand soleil ?..
... Heureux qui s'endort à ton ombre,
Sans remords, du dernier sommeil!

Janvier 1882.

DON QUICHOTTE A DULCINÉE.

PIECE

Présentée au Concours;

Par M. TAVERNIER, de Besançon.

O Dulcinée!

O Dulcinée! ô Dulcinée!
C'est pour toi que je vais ainsi
Voyageant sur ma haquenée
Le cœur en feu, le corps transi.

Je défends le faible, le juste
Que je trouve sur mon chemin,
Afin qu'un jour, ô dame auguste,
Tu daignes m'accorder ta main.

Devant mes armes imposantes
Les belles tombent à mes pieds,
Ainsi que feraient des servantes
Devant de jeunes timbaliers.

Mais leurs œillades assassines
Me trouvent froid, fier et vainqueur;
Je songe à tes grâces divines,
Et pour toi seule bat mon cœur!

Ceux qui nieraient et ta princière
Splendeur et mes transports ardents,
Je veux qu'ils mordent la poussière
Au point d'en avoir plein les dents.

Mais toi, ne sois plus si cruelle,
O Dulcinée! aime à ton tour,
Impassible et hautaine belle,
Réponds enfin à mon amour.

Peut-être veux-tu des provinces
Immenses, de vastes palais,
Et des comtes, des ducs, des princes
Et des rois même pour valets?

Tu veux un temple aux blancs pilastres?
Un ambassadeur pour cocher?
Des fleuves, des mers et des astres?
Tout cela... je vais le chercher!

Et si ma gigantesque audace
A le pouvoir de te charmer,
Je te dirai : « Fais-moi la grâce,
« Fais-moi la grâce de m'aimer!... »

Et lorsque tu seras la reine
D'une moitié de l'univers,
Épris de ta grâce sereine...
Alors je t'écrirai des vers!...

LES HARMONIES NATURELLES

DE L'AME HUMAINE & DU SPIRITUALISME CHRÉTIEN

DISCOURS EN PROSE

Qui a remporté le Prix;

Par M. A. de COPPET, de Paris.

Peu de philosophie éloigne du christianisme; beaucoup y ramène.
(Bacon.)

Messieurs,

Nous assistons de nos jours à une véritable levée de boucliers contre le christianisme. On l'attaque de tous côtés, non seulement dans ses institutions, mais dans ses principes. On déclare bien haut qu'il n'est pas scientifique, qu'il est l'ennemi de la liberté et du progrès, qu'il est hostile à l'esprit moderne, en d'autres termes qu'il a fait son temps et qu'il faut se hâter de le remplacer par une conception plus philosophique du monde et de la vie. L'Église est habituée à de telles attaques, et si ses

défenseurs s'en affligent à cause des conséquences funestes qu'elles peuvent avoir sur l'état moral de la société, ils ne sauraient s'en effrayer. Ils savent que l'Évangile a triomphé, dans le cours des siècles, d'adversaires bien autrement redoutables que ne le sont les coryphées de l'incrédulité contemporaine, et que l'avenir du monde lui appartient. Ils puisent cette assurance, non seulement dans les nombreux témoignages historiques sur lesquels cet Évangile s'appuie, mais dans cette preuve intérieure et philosophique des harmonies naturelles qui existent entre l'âme humaine et le spiritualisme chrétien. Ils savent qu'il y a entre cette âme et l'Évangile une secrète affinité, qu'ils sont faits l'un pour l'autre, et que ce qui les sépare n'est bien souvent qu'un malentendu.

J'ai à cœur, Messieurs, de faire disparaître ce malentendu. Je voudrais montrer aux hommes sérieux de notre époque, qu'en faisant la guerre au spiritualisme chrétien, ils combattent, à leur insu, non point un adversaire, mais un allié, une puissance amie avec laquelle ils peuvent et doivent s'entendre. Je voudrais les convaincre que le christianisme est profondément humain; que, loin de contredire notre vraie nature, il est d'accord avec elle, qu'il la relève, qu'il l'affranchit, qu'il en satisfait les besoins les plus intimes; en d'autres termes, et pour me servir du mot admirable de Tertullien, que l'âme humaine est naturellement chrétienne.

Je ne me fais point d'illusion sur les difficultés d'une pareille tâche. Elles tiennent d'abord à l'am-

pleur d'un pareil sujet qui, pour être traité dans toutes ses parties, exigerait non pas un seul discours, mais tout un cours d'apologétique. Je devrai donc me borner à des considérations très générales. J'ai également contre moi la force toujours considérable de l'opinion ou, pour l'appeler de son vrai nom, du préjugé, qui prétend qu'entre la foi et la raison il y a une opposition fondamentale, un dualisme irréductible, — préjugé qui n'est que trop souvent partagé par les chrétiens eux-mêmes.

Avant d'entrer dans ma démonstration, j'ai deux réserves importantes à faire. La première, c'est que le christianisme n'est en harmonie avec la nature humaine qu'en tant que celle-ci reste fidèle à elle-même, c'est-à-dire qu'elle obéit à ses *vrais* instincts, à ses meilleures aspirations. Le christianisme est, sous bien des rapports, en opposition avec notre nature qu'il déclare déchue, malade, impuissante à se relever par ses seuls efforts. Il se donne, en effet, pour mission de restaurer ce temple en ruine, de rétablir en notre âme l'image de Dieu effacée ou souillée par le péché.

Je tiens à dire en second lieu, qu'en cherchant à établir que l'âme humaine est naturellement chrétienne, je n'entends pas affirmer qu'elle contenait en germe le christianisme tout entier, et que, par conséquent, c'est elle qui l'a découvert. Non ! le christianisme n'est pas un produit du développement de la pensée humaine : il est d'origine divine, surnaturelle, il est une révélation d'en haut. Il est, non la sagesse de ce monde, comme dit saint Paul, mais la sagesse de Dieu, de laquelle il est

écrit : que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » (I Cor. II, 7 et 9.)

Ce que nous voulons prouver, en nous plaçant tour à tour au point de vue de la doctrine, de la morale et de l'expérience, c'est que l'âme humaine a toujours eu le pressentiment et le besoin du christianisme; c'est qu'elle l'appelle, qu'elle tend vers lui, qu'elle est chrétienne par ses grands côtés; c'est qu'elle trouve dans l'Évangile la réponse aux problèmes religieux qu'elle se pose et aux nobles aspirations qui la tourmentent.

I

L'âme humaine a une histoire, et cette histoire est celle des religions diverses qui ont été et qui sont encore pratiquées chez tous les peuples, à quelque degré de civilisation qu'ils soient parvenus. L'existence de ces religions est un fait dont je ne m'arrête pas à établir l'universalité. Je regarde cette universalité comme suffisamment démontrée. Ce qui m'importe ici, c'est de montrer tout d'abord que ces religions sont des manifestations de la conscience humaine, et que, malgré leur diversité, elles ont un fond essentiel et des traits communs qui attestent que l'âme humaine est partout la même, dans tous les temps et sous tous les cieux.

Quels sont ces traits communs? Le premier, le plus général, c'est l'aspiration vers Dieu. L'homme ne se suffit pas à lui-même, il a besoin de se rattacher à cet être supérieur sous la dépendance duquel il se sent placé. Il le cherche, il l'invoque, il l'adore. Et seul parmi les créatures qui peuplent cette terre, l'homme éprouve cette soif de Dieu. « Pourquoi le bœuf, s'écrie Chateaubriand, ne fait-il pas comme moi ? Il peut se coucher sur la verdure, lever la tête vers les cieux, et appeler par ses mugissements l'être inconnu qui remplit cette immensité. Mais non, préférant le gazon qu'il foule, il n'interroge point, au haut du firmament, ces soleils qui sont la grande évidence de l'existence de Dieu. Les animaux ne sont point troublés par ces espérances que manifeste le cœur de l'homme ; ils atteignent sur-le-champ à leur suprême bonheur ; un peu d'herbe satisfait l'agneau ; un peu de sang rassasie le tigre. La seule créature qui cherche au dehors et qui n'est pas à soi-même son tout, c'est l'homme. » (*Génie du Christianisme*, t. I, p. 208, édition de 1831.)

Qu'implique cette aspiration de l'homme vers Dieu? Elle renferme d'abord le besoin de *connaître* Dieu, et, si possible, de le voir. Il ne suffit pas à l'homme de savoir que Dieu est, il voudrait savoir ce qu'il est, quel est son caractère, quelles sont ses dispositions et ses volontés à son égard. Il voudrait le savoir, non pour satisfaire une simple curiosité intellectuelle, mais parce qu'il a besoin d'entretenir avec lui des rapports. Ce Dieu est puissant, mais est-il bon ? Aime-t-il ses créatures? Daigne-

t-il s'occuper d'elles? Reçoit-il leurs hommages et répond-il à leurs prières?

Messieurs, vous le savez, l'humanité n'a pas trouvé de réponse à ces questions pleines d'anxiété. Elle a interrogé la nature, et la nature l'a laissée dans le doute à l'égard du caractère de Dieu. Car la nature est à la fois bienfaisante et malfaisante; tantôt elle est douce et riante, tantôt elle est sévère et cruelle; elle est la joie et la vie, mais elle est aussi la souffrance et la destruction; elle est d'ailleurs le domaine d'une fatalité aveugle et sourde; elle est inexorable, elle nous broie sans pitié dans l'engrenage de ses lois. Dieu s'y voile plus encore qu'il ne s'y dévoile, et c'est pourquoi aucune des religions fondées sur la nature n'a pu échapper au dualisme, c'est-à-dire à la conception de deux principes opposés ou de deux puissances rivales, l'une bonne, l'autre mauvaise, se disputant l'univers.

L'histoire, à défaut de la nature, fait-elle connaître à l'homme le caractère moral de Dieu? La présence et l'intervention d'un Dieu juste et bon se laissent-elles apercevoir dans les destinées des peuples et des individus? Hélas! l'obscurité est ici plus grande encore. Que l'expérience ait souvent montré que la vertu est une source de bonheur, tandis que le vice amène toutes sortes de conséquences funestes, cela n'est pas douteux. Mais à côté de ces témoignages rendus à la justice divine, que de désordres dans la société qui font douter de la Providence! que d'innocents frappés avec les coupables! que de crimes impunis! que de nobles causes vaincues! que de souffrances ou de bonheurs non mérités! Aussi que de douloureux pourquoi restent sans réponse

en présence des iniquités dont ce monde est le théâtre! Et comme il est facile de comprendre que l'antiquité païenne, impuissante à découvrir Dieu au milieu de tant de mystères et de contradictions, ait cru ce monde gouverné par un aveugle destin!

Si Dieu existe, qu'il parle donc! qu'il se montre! qu'il se révèle à nous dans sa justice et dans sa miséricorde, et qu'il rassure nos cœurs en dissipant nos doutes!

> Soulève les voiles du monde,
> Et montre-toi, Dieu juste et bon!

Ce cri du poète est aussi le cri de l'âme humaine. Son premier besoin, je le répète, est de connaître, de voir ce Dieu auquel elle aspire, et l'autel au Dieu inconnu que saint Paul rencontra à Athènes, au foyer le plus brillant de la civilisation païenne, est à la fois la manifestation de cet impérissable besoin et l'aveu de l'impuissance de la religion naturelle à le satisfaire.

Il est remarquable que l'humanité n'a jamais désespéré de rencontrer le Dieu qu'elle cherchait. Non seulement elle a toujours cru à la *possibilité* d'une révélation de Dieu, mais elle a toujours cru à sa *réalité*. Les dieux qu'elle a adorés étaient en communication avec elle, tantôt par l'intermédiaire des prêtres qui les interrogeaient pour elle et lui rapportaient leurs réponses, tantôt par des livres sacrés où ces dieux avaient consigné leurs volontés, tantôt enfin par des *incarnations*. Le surnaturel, contre lequel on élève de nos jours tant d'objections, n'est

donc point une superfétation dans la religion, un hors-d'œuvre, il en a été la première croyance. Rien n'a été plus naturel à l'homme que la foi au surnaturel, et particulièrement que la foi à l'incarnation de la divinité. « Dans toutes les religions, dit M. Guizot, dans toutes les mythologies, les plus raffinées comme les plus grossières, on rencontre à chaque pas l'idée et l'assertion de l'incarnation divine. Le brahmanisme, le bouddhisme, le paganisme, toutes les croyances, toutes les idolâtries religieuses abondent en incarnations de toute sorte et de toute date, primitives ou successives, associées à tel ou tel événement historique, appropriées à expliquer tel ou tel fait, à satisfaire tel ou tel penchant humain. » On peut ajouter que la philosophie elle-même a plus d'une fois exprimé le besoin et l'espoir que Dieu se révèlerait aux hommes. On connaît ce mot de son plus illustre représentant dans l'antiquité, de Platon : « Si Dieu ne nous envoie pas quelqu'un de sa part pour nous instruire, n'espérez pas de réussir dans le dessein de corriger les mœurs des hommes. »

Faisons un pas de plus dans l'étude des manifestations de la conscience religieuse. Si l'homme aspire à connaître Dieu, ce n'est pas, nous l'avons dit, pour satisfaire une pure curiosité intellectuelle, c'est pour entretenir avec lui des rapports, c'est pour s'unir à lui. Mais ici se présente un nouveau fait moral qui a trouvé son expression dans toutes les religions et qui mérite par cela seul de fixer notre attention. Comment l'homme peut-il réaliser cette union avec Dieu qui est l'essence même de la reli-

gion? Il ne le peut évidemment qu'à la condition d'être en harmonie de sentiment et de volonté avec Dieu, d'obéir à la loi dont ce Dieu est la vivante représentation et le défenseur. Or, cette condition, il ne la remplit pas. Il a violé la loi de Dieu, il est coupable, il est souillé. Ce Dieu dont il voudrait s'approcher, ce Dieu, qui est le gardien et le vengeur de la loi morale, est irrité contre lui. L'homme est séparé de Dieu par le mal, et ce mal, il le sent bien, ne consiste pas seulement dans des *actes* coupables, mais dans une *disposition innée*, dans des penchants qui tiennent au fond de sa nature. L'antiquité païenne, par la voix de ses sages et de ses philosophes, avait parfaitement reconnu cet état de misère et de corruption de la nature humaine. « Deux chevaux sont attelés au char de l'âme, dit Platon : l'un d'eux est beau, bien fait; son encolure est noble, son œil est noir, son pelage est blanc, et il n'a besoin d'aucun fouet; l'autre est mal fait, rétif, ses yeux sont rouges et son poil gris. » (*Phèdre*, p. 235.) — « J'ai évidemment deux âmes, s'écrie Xénophon; si je n'en avais qu'une seule, elle ne serait pas à la fois bonne et mauvaise, elle n'aimerait pas simultanément le bien et le mal, et ne saurait à la fois vouloir et ne pas vouloir. » (*Cyrop.*, liv. VI, ch. I, § 41.) — Plutarque est plus remarquable encore : « Les passions, dit-il, sont *innées* chez l'homme, elles ne viennent point du dehors; elles ne se forment point en lui après sa naissance, et si elles n'étaient pas contenues par une sévère discipline, l'homme ne serait probablement pas plus doux que le plus sauvage des animaux. » (*De Recte, audit.*, cap. 2.) Rappelons enfin ces vers bien connus d'Ovide :

.....Video meliora, proboque,
Deteriora sequor.

Ainsi donc, l'homme se sent à la fois attiré vers Dieu et séparé de lui. Il le cherche, et il le redoute; il a besoin, et il a peur de lui. Telle est la contradiction douloureuse qui est au fond de sa nature. Comment en sortira-t-il? Il ne le peut que par une réconciliation avec Dieu, et celle-ci à son tour n'est possible que par une *médiation* et par un acte réparateur qui concilie la justice avec le pardon, c'est-à-dire par une *expiation.*

Le double besoin d'une médiation et d'une expiation se retrouve, en effet, dans tous les cultes. De même qu'il n'y a pas de religion sans communications surnaturelles de la divinité, il n'y en a pas non plus sans prêtres et sans sacrifices. Or, que sont les prêtres, sinon des médiateurs entre le ciel et la terre? Et que signifie cette médiation, sinon que l'homme se sent indigne d'entrer personnellement en rapport avec le Dieu saint qu'il a offensé, trop coupable pour oser se présenter devant lui, trop souillé pour lui offrir un encens agréable? Que fait-il alors? Il choisit autour de lui des hommes meilleurs et plus purs que lui, mis à part pour le service de Dieu, et par conséquent revêtus d'un caractère sacré, et il les charge de le représenter auprès de Dieu et de lui offrir à sa place les hommages et les prières qu'il se sent indigne d'offrir lui-même.

Le besoin d'une *expiation* n'est pas moins manifeste que celui d'une médiation. L'institution des sacrifices en est la preuve. Le sang des plus pures

victimes, et souvent de victimes humaines, n'a pas cessé de couler sur les autels de tous les dieux. Et pourquoi? Que signifie cette étrange manière d'honorer la divinité? Comment expliquer l'universalité et la persistance des sacrifices sanglants, l'importance que les peuples y ont attachée dans tous les temps, sans y voir l'expression d'un besoin profond de la conscience religieuse? N'y a-t-il pas là la preuve que, pour apaiser Dieu et retrouver sa faveur, l'humanité n'a pas jugé suffisantes les larmes de son repentir, mais qu'elle a senti qu'il fallait un châtiment, une expiation, c'est-à-dire une réparation effective du mal? Il y a plus : en immolant des victimes à la place du pécheur lui-même, elle a proclamé sa foi à l'efficacité d'une pareille substitution, elle a reconnu que l'innocent pouvait être frappé à la place du coupable pour fléchir la colère de Dieu. Cette croyance, cet instinct profond a inspiré des dévouements admirables dont l'histoire de tous les peuples a gardé le souvenir. Dans tous les temps, les meilleurs d'entre les hommes, c'est-à-dire les représentants les plus vrais de l'humanité, ont accepté volontairement la pénitence, la souffrance et la mort même, pour expier le péché d'autrui et pour apaiser la colère des dieux. Oui, dans le sang versé sur les autels de tous les dieux, j'entends distinctement la voix sacrée de la conscience retentissant à travers les siècles d'un bout du monde à l'autre, et proclamant tout ensemble le sentiment du péché, la justice de Dieu, l'espoir du pardon et la nécessité d'une expiation sanglante offerte par l'innocent à la place du coupable!

Mais, Messieurs, s'il en est ainsi; si l'âme humaine,

telle qu'elle se manifeste dans le fond essentiel et dans les traits communs de toutes les religions, a toujours cru à une révélation et à une incarnation de la divinité; si elle a toujours éprouvé le besoin d'un médiateur entre elle et Dieu; si elle a toujours proclamé la nécessité d'un sacrifice expiatoire; nous voici bien près du christianisme, nous avons les pierres d'attente sur lesquelles il vient s'appuyer, les besoins auxquels il vient répondre. Qu'est-il? Que prétend-il être, sinon une révélation d'en haut? Qu'est Jésus-Christ, sinon le révélateur par excellence, l'incarnation de Dieu, le médiateur suprême, et en même temps la victime innocente s'offrant volontairement pour expier les péchés du monde!

L'humanité voulait connaître, voulait voir Dieu. Le voici en Jésus-Christ. Voici Emmanuel, Dieu avec nous! Dans son infinie mansuétude, Dieu a répondu au cri de l'humanité qui l'appelait. Il est venu vers elle, humble et doux sous les traits touchants de « l'homme de douleur. » « Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire. » (saint Jean, I, 14.) Quand un de ses apôtres, lui répétant le cri de l'humanité tout entière, lui dit : « Montrez-nous votre Père, et il nous suffit », il lui répondit : « Celui qui me voit, voit aussi mon Père. » (saint Jean, XIV, 8, 9.) Oui, ce Dieu caché que les peuples invoquaient sans le connaître, que les sages n'avaient pu découvrir au milieu des obscurités de la nature et des incertitudes de leur pensée, il s'est laissé contempler de nos yeux et toucher de nos mains. Sous le voile de sa chair, nous voyons resplendir en Jésus-Christ la justice, la sainteté, l'amour, toutes les perfections morales de ce Dieu

que la raison avait depuis si longtemps et si vainement cherché.

L'humanité réclamait un médiateur entre elle et son Dieu offensé. Le voici encore en Jésus-Christ. Il l'est dans l'ineffable mystère de sa personne, dans laquelle Dieu et l'homme s'unissent sans se confondre, et cette vivante union comble à jamais l'abîme qui les séparait. Il l'est aussi dans sa mort, où il s'offre en expiation pour le salut du monde. C'est lui, l'innocente victime dont tous les sacrifices antérieurs n'étaient que le symbole, le pressentiment et la prophétie. C'est lui le véritable grand prêtre de l'humanité, les bras étendus sur la croix, comme s'il voulait d'une main saisir Dieu, de l'autre saisir l'homme, pour les attirer et les réconcilier sur son cœur déchiré.

Le christianisme est donc bien la religion de la conscience. Il contient et il confirme, tout en les dépassant, les dogmes essentiels des religions naturelles. D'accord avec elles, il proclame non seulement l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, mais la responsabilité et la déchéance de l'homme, la nécessité d'une révélation, d'une incarnation et d'une expiation. Le Dieu de l'Évangile est bien celui que réclamait le cœur humain : Un Dieu à la fois juste et bon, saint et miséricordieux, qui se donne et qui pardonne. En d'autres termes, entre les doctrines fondamentales du christianisme et les aspirations primordiales et instinctives de l'âme humaine, telles qu'elles nous apparaissent dans tous les temps et chez tous les peuples, il y a une profonde harmonie. C'est tout ce que nous voulions démontrer jusqu'ici.

II

Nous arriverons à la même conclusion en considérant notre sujet sous un autre aspect. L'histoire des religions nous a montré qu'il y a harmonie entre l'âme humaine et le *contenu doctrinal* du christianisme. Nous allons constater la même harmonie en examinant le *contenu moral* de l'Évangile.

Toute doctrine religieuse ou philosophique propose à l'homme un certain but à atteindre, un certain idéal à réaliser, qui est ce qu'on peut appeler son contenu moral, et qui sert à la juger. De même que tout arbre porte son fruit, toute idée a des conséquences pratiques, tout système engendre une morale particulière.

Or, il est, je crois, incontestable, que l'idéal moral que l'Évangile nous propose est le plus élevé qui se puisse concevoir. Je ne pense pas qu'un moraliste quelconque ait la prétention de nous apprendre une vertu supérieure à la vertu chrétienne, une vie plus pure, plus haute, plus charitable que la vie chrétienne, telle qu'elle nous est décrite dans les enseignements de Jésus Christ et des apôtres. « Soyez parfaits, nous dit Jésus, comme votre Père céleste est parfait. » (Matth., v, 48.) En nous proposant comme but à atteindre la perfection morale de Dieu lui-même, l'Évangile nous place d'emblée en face de l'absolu, de l'infini. Que pourrait-on ajouter à l'infini ? Mais approchons-nous et regardons de plus

près cette perfection. Décomposons-la par l'analyse. S'agit-il de la charité, cette vertu par excellence? Le christianisme l'exige de nous à un degré qui semble dépasser les forces humaines. Il nous demande d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, de rendre le bien pour le mal, la bénédiction pour l'injure et la persécution; il veut « qu'il y ait entre nous une parfaite union de sentiment, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, accompagnée de douceur et d'humilité. » (I Pierre, III, 8.) « Il nous exhorte à une charité qui supporte tout, qui croit tout, qui espère tout (I Cor., XIII, 7), et il nous déclare que sans elle, eussions-nous la science de toutes choses et le langage des anges même, ou la foi qui transporte les montagnes, nous ne serions qu'un airain sonnant ou une cymbale retentissante. » (I Cor., XIII, 1, 2.) S'agit-il de la pureté des sentiments et de la vie? Écoutez Jésus-Christ : « Je vous dis que quiconque aura regardé une femme avec un mauvais désir pour elle, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. » (Matth., V, 28.) S'agit-il de la lutte morale, de l'effort exigé pour triompher du mal? Écoutez encore Jésus-Christ : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous;... et si votre main droite vous scandalise, coupez-la, et la jetez loin de vous » (Matth., V, 29, 30.)

Nous pourrions ainsi prendre l'une après l'autre les différentes vertus dont l'ensemble constitue la perfection, et montrer par des textes non seulement que le christianisme les exige toutes de nous, même celles qui paraissent opposées l'une à l'autre, comme la fermeté et la douceur, l'humilité et la dignité, la

prudence du serpent et la simplicité de la colombe, — mais encore qu'il les exige à leur plus haut degré de perfection.

Et que dirons-nous de l'*idéal social* que renferme le christianisme? Imaginez, si vous le pouvez, une société meilleure que celle que l'Évangile tend à réaliser sur la terre, que dis-je? qu'il a déjà réalisée aux premiers temps de son histoire, comme pour mettre dans son berceau la prophétie de son avenir, une société dont tous les membres s'aimaient comme des frères, où les différences entre les riches et les pauvres, les grands et les petits, disparaissaient dans le rayonnement de la charité! Une telle société, c'était le commencement du ciel sur la terre! Vous n'inventerez rien de plus beau, dirai-je à nos réformateurs politiques; et quand, au nom de vos théories sociales, si généreuses par certains côtés, vous repoussez le christianisme, vous ne savez pas ce que vous faites, car vous repoussez ce qui vous a inspiré vos meilleures aspirations et la seule force capable de les réaliser! Il y a dix-huit siècles que l'Évangile a inscrit sur son drapeau les mots sacrés que vous n'avez gravés qu'hier sur vos monuments publics : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

Cette perfection morale, le christianisme ne nous l'a pas seulement enseignée, il nous l'a montrée réalisée dans la personne de son fondateur. Jésus-Christ est l'homme parfait, l'homme idéal. *Ecce homo!* Il a réalisé dans leur plénitude et dans une admirable harmonie les plus hautes et les plus simples vertus : une communion intime et permanente avec Dieu, une soumission absolue et filiale à sa volonté, une complète abnégation de soi-même,

une charité sans bornes; il a uni dans son caractère les qualités les plus opposées : l'horreur du péché et la compassion la plus touchante pour le pécheur, la douceur et l'énergie, la simplicité et la grandeur. Plus on contemple la vie et le caractère de Jésus de Nazareth, plus on se convainc qu'il est impossible de concevoir une perfection plus haute que la sienne. Aussi l'humanité, croyante ou incrédule, s'incline depuis dix-huit siècles avec admiration devant cette royauté morale où la conscience reconnaît la réalisation parfaite de son idéal. On connaît le mot célèbre de Rousseau : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » (*Émile,* t. II.)

Je ne crois pas nécessaire d'insister davantage sur ce point. On ne s'attache pas à prouver ce que tout esprit impartial, toute âme honnête et sincère est obligée de reconnaître, à savoir qu'on ne saurait assigner à la vie humaine un but plus élevé, plus noble que celui qui lui est assigné par le christianisme.

Eh bien, qu'éprouve l'âme humaine en présence de l'idéal chrétien? N'est-il pas vrai qu'elle le reconnaît, ou, pour mieux dire, qu'elle l'adopte immédiatement comme le sien? Ah! sans doute, cette perfection nous effraie, cette austérité nous déplaît, ces exigences d'une pureté et d'une charité si hautes répugnent à notre cœur naturel; mais elles nous attirent aussi, parce qu'elles répondent à ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en nous, parce qu'elles réveillent la corde endormie qui rend dans le fond de nous-mêmes la note de l'infini. Croit-on par hasard que c'est avec une morale com-

plaisante et relâchée qu'on s'empare du cœur humain? Jamais! Il lui faut l'absolu, la perfection, et c'est là une des marques de sa grandeur native; c'est là la preuve qu'une main divine a pétri notre argile et y a laissé son empreinte. Avec quoi soulève-t-on les masses? Avec l'idéal! avec le spectacle des dévouements sublimes, des vertus surhumaines! Qu'applaudit-on au théâtre? Qu'est-ce qui fait passer tout à coup dans une foule assemblée un frémissement d'enthousiasme? Les maximes et les vertus bourgeoises des honnêtes gens? Il s'en faut bien! Celles-là, on en rit. Mais que le poète nous peigne un véritable héros, ou qu'il nous représente un ange de pureté et de bonté, un caractère dont la grandeur morale dépasse les proportions ordinaires, nous sommes saisis par les entrailles de notre être; une larme d'attendrissement et d'admiration vient mouiller notre páupière; nous saluons dans cette vertu surhumaine non point une étrangère, mais l'amie bien connue qui, malgré toutes nos infidélités, est restée la reine de notre vie!

L'Évangile, par la sublimité de sa morale, répond donc à notre vraie nature; il y a entre notre âme et l'idéal auquel il nous appelle une si complète harmonie, que cet idéal s'impose à elle, qu'aussitôt qu'elle l'a entrevu, elle ne peut plus ni l'oublier, ni s'en passer, ni même en concevoir d'autre. On peut rejeter la doctrine chrétienne à cause de ses mystères, mais on ne peut pas rejeter sa morale. Bon gré mal gré, il faut l'accepter; elle a toute la force de l'évidence.

Messieurs, direz-vous que cela n'est pas vrai? J'en appelle à votre expérience intime. Direz-vous que

dans les moments les plus sérieux de votre vie, quand vous avez obéi à vos plus généreux instincts, quand vous avez imposé silence à vos mauvaises passions, la sainteté chrétienne n'a pas séduit, n'a pas enchanté votre âme? Direz-vous que votre plus beau rêve n'a pas déployé ses ailes d'or pour s'envoler vers ce sommet?

Il n'a pas suffi au christianisme de présenter à l'homme, soit dans ses enseignements, soit dans l'exemple de Jésus-Christ, l'idéal moral le plus élevé, — il lui a encore communiqué la force de tendre vers cet idéal et de s'en rapprocher tous les jours davantage, par les *mobiles* qu'il a su mettre en jeu. Et ici se découvre une nouvelle harmonie entre l'âme humaine et l'Évangile.

Remarquez, en effet, que ces mobiles sont précisément ceux qui agissent avec le plus de puissance sur la nature humaine.

Le premier, c'est l'*amour*. L'homme a, au centre de lui-même, un organe qui est comme la capitale ou la forteresse de tout son être, c'est le cœur. Aussi longtemps que vous ne vous serez pas emparés de cette forteresse, vous n'aurez pas le gouvernement de sa vie ; mais gagnez son cœur, et vous aurez gagné sa volonté, vous le tiendrez en votre pouvoir, vous serez le soleil dont son existence sera l'obéissant satellite. Parlez, ordonnez, demandez-lui tous les sacrifices, sa joie sera de vous obéir. Prenez ses biens, prenez son temps, prenez sa vie, prenez tout, car tout est à vous! Il se sentira d'autant plus riche qu'il se sera dépouillé davantage pour vous plaire.

Eh bien, qu'est-ce que le christianisme, sinon la merveilleuse histoire de ce que Dieu a fait pour gagner le cœur de l'homme? Que sont tous ses dogmes, sinon les anneaux de la chaîne d'amour dont Dieu a enveloppé l'humanité pour l'attirer à lui? Les limites que m'impose ce discours ne me permettent pas de le montrer; mais prenez le dogme central de l'Évangile qui se résume dans le grand drame du Calvaire, et convenez que l'amour infini de Dieu envers l'homme s'y manifeste avec une invincible force. Si l'amour se mesure au sacrifice, quel amour, en effet, que celui qui a porté le Fils de Dieu, Dieu lui-même, à s'incarner pour mourir à notre place! Folie et absurdité, me direz-vous peut-être, qu'une telle doctrine! Je le sais, j'en conviens! Et le christianisme en convient lui aussi : il n'a pas attendu d'être taxé de folie par la sagesse humaine, il s'en est accusé tout le premier. (Voyez I Cor., I, 21.) Mais n'est-ce pas ici le cas de répéter le mot fameux dont on a trop abusé : *Credo quia absurdum?* Auriez-vous découvert quelque part un amour qui ne fût pas absurde, qui ne fût pas une folie? Est-ce que le dévouement n'est pas essentiellement illogique? Cette mère, prête à mourir cent fois pour l'enfant qu'elle allaite, pour un petit être qui ne peut pas lui rendre son affection, qui ne sait pas même qu'elle existe, est absurde! Absurde aussi ce chirurgien qui, pour sauver un moribond d'hôpital, un inconnu, un étranger, expose sa vie dans une opération périlleuse! Absurdes encore ces jeunes soldats qui s'offrent volontairement à une mort presque certaine pour aller planter les premiers le drapeau de la patrie sur les remparts de l'ennemi!

De même, l'Évangile est le comble de la folie, parce qu'il est le comble de l'amour. Mais ne comprenez-vous pas que c'est précisément là ce qui fait sa force en lui gagnant nos cœurs ? C'est la sublime absurdité de la Croix qui a sauvé le monde. L'humanité périssait dans l'égoïsme : il lui fallait le dévouement d'un Dieu pour lui rendre la vie en lui rendant l'amour. Pour que l'homme pût obéir à la loi morale, il fallait qu'il aimât cette loi, et pour qu'il l'aimât, il fallait que son cœur fût conquis par celui qui la lui a donnée ; il fallait que l'idéal moral fût, non pas un texte mort, un code aride ou une froide abstraction, mais une personne vivante, mais un être aimant et aimé. Eh bien, c'est à cette nécessité morale que le christianisme a répondu. L'idéal s'est fait chair en Jésus-Christ, la loi est devenue vivante, le législateur suprême s'est immolé pour nous, afin que notre obéissance ne fût plus désormais qu'un autre nom de notre gratitude et de notre adoration. Je vous le demande, n'y a-t-il pas dans ce divin système une profonde philosophie, en même temps qu'une admirable simplicité ? Rien n'est plus libre que l'amour, et rien ne nous lie davantage. Or, en insistant comme il l'a fait sur le mobile de l'amour, le christianisme n'a-t-il pas concilié, de la façon la plus merveilleuse, l'autorité que Dieu avait le droit d'exercer sur nous et le respect de notre liberté ? Et pour toutes ces raisons, n'est-il pas vrai d'affirmer qu'il y a, sous ce rapport, une complète harmonie entre l'âme humaine et l'Évangile ?

Mais, Messieurs, l'amour n'est pas le seul mobile

qui agisse sur la volonté humaine. Il en est un autre non moins universel et plus puissant encore peut-être, je veux parler du *besoin de bonheur*. Satisfaire ce besoin, être heureux, tel est notre intérêt suprême, auquel nous ne pouvons pas renoncer. Nous sommes faits pour le bonheur, nous le cherchons toujours, nous le cherchons partout, sous mille noms divers ; nous en avons faim et soif, nous n'en avons jamais assez. Inutile ici de prouver, j'affirme, et nul ne me démentira.

S'il se trouve donc une doctrine qui fasse appel à cet ardent et inaliénable besoin de bonheur qui est en nous, qui en reconnaisse la légitimité, qui l'approuve, qui le développe en nous, qui s'y appuie constamment, qui en fasse un de ses principaux mobiles; une doctrine qui nous promette le bonheur, et qui, en attendant de nous le donner complet et assuré dans un monde meilleur, nous console dans nos maux présents; une doctrine qui nous parle sans cesse de bonheur, que dis-je? qui nous prêche le bonheur, qui nous y exhorte comme à un devoir (voyez I Thess., v, 16.), je dis que cette doctrine est en parfaite harmonie avec l'âme humaine.

Or, le christianisme est précisément cette doctrine-là. Il établit constamment un rapport étroit, une solidarité complète, entre la sainteté et le bonheur, soit dans ce monde, soit dans l'autre ; et notre conscience reconnaît aussi cette relation intime comme une loi éternelle du monde moral. Le christianisme nous enseigne que le bonheur dépend moins des circonstances extérieures que de l'état de notre âme, et notre expérience journalière confirme pleinement cet enseignement. Par la vie éternelle

et bienheureuse dont l'Évangile nous entretient dans chacune de ses pages, dont il fait l'objet suprême de nos efforts et qu'il promet à la foi, il nous console dans nos épreuves présentes et il nous aide à les supporter, en même temps qu'il répond aux plus profonds besoins de notre âme, à ses espérances les plus chères, à cette universelle et ardente soif de vie et de félicité qui consume l'humanité. Il me semble l'entendre dire à chaque homme : « Pauvre mortel, pauvre désespéré de la vie, je te connais, tu souffres et tu pleures, laisse-moi te consoler! J'ai la paix que cherche ton cœur agité; j'ai le pain dont tu as faim, j'ai l'eau dont tu as soif, je suis le bonheur, je suis la vie! »

Oui, l'Évangile a toujours tenu ce langage à l'humanité. Il s'est approché d'elle, non comme un maître sévère, mais comme un ami plein de tendresse et de sympathie. Son nom seul, qui signifie la bonne nouvelle, est une promesse de bonheur. Il a été annoncé à la terre comme le sujet d'une grande joie (Luc, II, 10.) pour tout le peuple. Jésus a commencé son ministère en disant : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés » (Matth., V, 5), et il l'a terminé en adressant ces paroles à ses disciples : « Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous, et que votre joie soit pleine et parfaite. » (Jean, XV, 11.)

Il me serait facile de montrer que le christianisme nous donne, en effet, le bonheur qu'il nous promet, mais je n'ai pas à faire ici cette démonstration. Il me suffit d'avoir rappelé qu'il fait constamment appel à notre *besoin de bonheur,* c'est-à-dire au mobile de l'intérêt, dans le sens supérieur où il

faut prendre ici ce mot, pour que j'aie le droit de conclure que ce mobile est, comme le premier, en harmonie avec la nature humaine.

Ainsi donc, et pour résumer cette seconde partie, le christianisme, dans son contenu moral, c'est-à-dire dans l'idéal qu'il nous propose et dans les deux principaux mobiles par lesquels il nous presse de tendre vers cet idéal, est profondément humain, profondément d'accord avec notre vraie nature.

III

L'*expérience* confirme les résultats auxquels nous sommes parvenus. Il y a un premier fait qui doit frapper tout esprit non prévenu, c'est l'*universalité* du christianisme, j'entends par là sa facilité d'adaptation à toutes les races, à tous les peuples, aux hommes de tous les temps, de tous les climats, de tous les degrés de culture. Les religions naturelles ont toujours été nationales et pour ainsi dire géographiques ; elles ne s'étendaient pas au-delà des limites d'une certaine race et d'une certaine contrée. Chaque peuple avait ses dieux, et il était fort éloigné de penser que ces dieux pussent être adoptés par les autres peuples, car il les considérait comme ses protecteurs et ses défenseurs particuliers, et par conséquent comme les ennemis des nations rivales. Seul parmi tous les fondateurs de religion, Jésus-Christ proclame l'universalité de sa doctrine ; ce n'est pas seulement à son peuple qu'il s'adresse,

c'est à l'humanité tout entière. Rejeté des hommes de son temps et de son pays, incompris, persécuté, il donne cependant à ses apôtres la mission d'instruire tous les peuples (Matth., xxviii, 19) ; il annonce que son Évangile sera prêché à toute la terre, qu'il sera accepté des hommes de toute tribu et de toute langue; il déclare, enfin, que « le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point. » (Marc, xiii, 31.)

Eh bien, l'histoire a montré que cette prétention à l'universalité n'était pas une vaine chimère : elle s'est réalisée, elle se réalise tous les jours davantage sous nos yeux. L'Évangile s'est propagé dans le monde avec une rapidité si étonnante qu'elle constitue à elle seule la preuve qu'il répondait aux besoins religieux de l'humanité. Après avoir triomphé de la philosophie gréco-romaine, il a triomphé des Barbares, montrant ainsi qu'il convenait aux hommes les plus grossiers, les plus rapprochés de l'état de nature, aussi bien qu'aux hommes d'une culture raffinée. Et aujourd'hui encore, seule la religion chrétienne est conquérante; seule elle a des missionnaires qui vont la propager chez tous les peuples, et jusqu'au sein des peuplades les plus sauvages, et quand ces peuples l'acceptent, ils y trouvent les mêmes consolations, les mêmes espérances, les mêmes émotions, les mêmes joies que les lettrés et les savants de notre vieille Europe. Seule, enfin, cette religion se montre capable de changer les mœurs en changeant les cœurs, et d'arracher les peuples barbares à la dégradation intellectuelle et morale dans laquelle ils sont tombés. Cette adaptation universelle de la foi chrétienne

est un fait unique. Aucune autre religion, aucun autre système ne présente ce caractère. On a prouvé que les cultes divers sont le produit d'un sentiment religieux qui fait partie de la constitution de l'âme humaine, sentiment dont les manifestations se modifient sous l'influence des races, des climats, des circonstances. Or, en faisant cela, on a montré la loi en vertu de laquelle les religions sont locales et temporaires. Mais établir cette loi, c'est mettre en évidence le caractère exceptionnel et unique du christianisme. Par opposition à toutes les autres croyances, la foi chrétienne possède une nature universelle. Et cette universalité est d'autant plus frappante que cette religion est née en Judée, au sein d'un petit peuple peu cultivé, généralement méprisé, et qui plus est, d'une physionomie intellectuelle et morale très accentuée, très originale, très différente de celle de tous les peuples. Comment se fait-il que d'un pareil milieu, que d'un particularisme si étroit, soit sortie une religion qui est celle qui convient au genre humain? Comment se fait-il qu'une religion qui ne se propage que par la persuasion ait rangé et range encore sous son drapeau des hommes du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, l'enfant à côté du vieillard, le riche à côté du pauvre, le sauvage à côté du penseur? N'est-ce pas parce que cette religion est essentiellement humaine? N'est-ce pas parce qu'elle s'adresse à ce qu'il y a de plus profond dans notre nature, à ces principes primordiaux et universels qui nous font ce que nous sommes? N'est-ce pas, enfin, parce qu'entre elle et l'âme humaine il y a une secrète harmonie?

Cela est si vrai qu'il y a, si l'on peut ainsi s'exprimer, quelque chose d'irrésistible dans la religion chrétienne, je veux dire qu'elle s'impose, à bien des égards, à ceux-là même qui en repoussent l'origine surnaturelle et la doctrine. Elle ne satisfait pas seulement les besoins de la conscience et du cœur, elle les éveille, elle les développe, elle leur donne conscience d'eux-mêmes ; elle crée dans les âmes le tourment de l'infini, la recherche de la vérité, l'ardente aspiration vers la lumière et le progrès, et ceux-là même qui cherchent ailleurs qu'en elle la satisfaction des besoins de leur intelligence et de leur cœur, sont chrétiens à leur insu par ces nobles besoins qu'ils ne connaîtraient pas sans elle. Le « moins crédule enfant de ce siècle sans foi » l'a avoué :

> Une immense espérance a traversé la terre,
> Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux !

Ce christianisme, en quelque sorte inconscient, n'existe pas seulement dans les âmes sous la forme de besoins ou d'aspirations, mais sous la forme d'une foule d'idées et de principes qui font aujourd'hui partie de la conscience universelle des peuples civilisés. C'est l'Évangile qui a créé l'atmosphère morale au sein de laquelle est plongé le monde moderne, et ceux-là même qui le renient lui doivent beaucoup plus qu'ils ne se l'imaginent. Ils ont beau s'en défendre, ils sont chrétiens par bien des côtés, car le christianisme a pénétré de son esprit, par une lente infiltration de ses idées, notre civilisation, nos lois et nos mœurs. On ne saurait con-

tester qu'il y a, entre les grands principes sur lesquels repose la société moderne chez tous les peuples civilisés et les principes chrétiens, un accord fondamental. Et que prouve une fois de plus cet accord ou cette pénétration générale dans les idées et dans les mœurs des incrédules eux-mêmes, sinon ce caractère d'universalité que nous cherchons à établir?

L'expérience, dont nous invoquons le témoignage, peut nous fournir un dernier argument plus individuel, et par suite plus incisif encore, en faveur de notre thèse. Parmi ceux qui rejettent le christianisme, il y a sans doute des hommes sincères, d'un caractère loyal, d'une nature morale élevée, qui n'ont pas réussi à s'assimiler les dogmes de l'Évangile, qui n'ont pas pu les mettre d'accord avec leur intelligence ou leur science. Mais, par contre, combien en est-il dont l'incrédulité n'a pas d'autre cause qu'une sourde hostilité contre les exigences morales du christianisme, contre la sainteté qu'il réclame! La foi, on ne doit pas l'oublier, n'est pas une simple adhésion intellectuelle au *Credo* de l'Évangile, une soumission de l'esprit à ses enseignements; elle suppose, elle renferme un acte moral, une décision de la volonté, une soumission de la conscience et du cœur. En d'autres termes, on ne devient chrétien de conviction que lorsqu'on est résolu à le devenir dans ses sentiments et dans sa conduite. La volonté a donc un rôle considérable à jouer dans la formation de nos croyances. Jésus-Christ l'a affirmé plus d'une fois sous des formes diverses; il a prononcé, entre autres, cette parole profonde : « Si quelqu'un *veut* faire la volonté de

Dieu, il connaîtra si ma doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même » (Jean, VII, 17), faisant ainsi dépendre des dispositions morales l'adhésion à sa doctrine, la conviction qu'elle vient de Dieu. Ainsi la résistance que rencontre la foi chrétienne tient souvent moins aux difficultés de ses dogmes ou à l'obscurité de ses mystères, qu'à la secrète répugnance qu'éprouve le cœur naturel à l'endroit de sa morale. Hélas! cette répugnance n'est que trop facile à concevoir. Il serait extraordinaire qu'une doctrine qui tend à régénérer la nature humaine, à extirper les maux les plus invétérés de notre cœur et les plus chers à notre faiblesse, n'eût pas armé contre elle tous les vices qu'elle menaçait de détruire.

Or, s'il en est ainsi, — et quelle conscience droite pourrait le contester? — il y a jusque dans les révoltes du cœur humain contre la foi chrétienne un hommage rendu à cette foi. S'il est vrai que nous ne nous éloignons de l'Évangile que par les petits et mauvais côtés de notre nature, tandis que nous nous en rapprochons par ce qu'elle a de plus noble et de meilleur; si nous le repoussons quand nous ne nous sentons pas disposés à renoncer au mal, tandis que nous en reconnaissons la vérité quand nous sommes prêts à l'obéissance et au renoncement, n'est-ce pas la preuve de ce qu'affirmait le grand évêque de Carthage, que l'âme humaine est chrétienne quand elle est fidèle à sa vraie nature, c'est-à-dire obéissante au divin qui est en elle?

Il est temps de nous résumer et de conclure. L'expérience individuelle, aussi bien que l'expérience

générale, s'ajoute au témoignage de l'histoire et à celui de la morale, pour attester l'harmonie fondamentale qui existe entre le cœur humain et la religion chrétienne. Cette harmonie, à son tour, est une preuve de la vérité de cette religion. Le divin qui est en nous reconnaît et proclame le divin qui est en elle. Le christianisme dépasse la raison, mais il ne saurait la contredire, puisqu'il est en harmonie avec notre nature morale. D'ailleurs, comme le dit fort bien saint Thomas d'Aquin, « les principes de la raison humaine ont été enseignés de Dieu aux hommes. La connaissance de Dieu serait donc en contradiction avec elle-même, si la raison l'était avec la foi. Comme la raison fait partie de la nature de l'homme, elle ne peut être détruite par une révélation qui la contredirait. » (*Somme,* liv, I, 7.)

Loin d'être opposé à la raison, le christianisme renferme une profonde philosophie que le travail de la pensée chrétienne tend à dégager toujours mieux de ses dogmes et de son histoire, philosophie essentiellement morale et pratique sans doute, mais qui n'en concilie pas moins, dans une synthèse supérieure, les données en apparence contradictoires du sentiment religieux, telles que l'immanence et la transcendance divines, la liberté et la grâce, la justice et l'amour, l'humain et le divin, — donnant ainsi une pleine satisfaction à ce besoin d'unité qui est au fond de notre raison.

Que les dogmes chrétiens offrent à la pensée purement spéculative d'impénétrables mystères, qui pourrait s'en étonner? Ne touchent-ils pas aux profondeurs de l'homme et aux profondeurs de Dieu? S'il n'y avait pas d'obscurité dans la religion, le

cœur y laisserait tout faire à l'esprit, et la foi ne serait plus ce noble élan de l'âme, ce triomphe de l'invisible, qui en fait la valeur morale; elle ne serait plus qu'une simple adhésion de l'intelligence. Ces obscurités ne sont donc pas seulement inévitables, elles sont utiles et bienfaisantes. « La nuit du mystère, a dit un penseur chrétien (1), est une nuit favorable et salutaire, où la raison s'humilie, s'apaise et se repose, où les ténèbres mêmes sont une révélation; où l'un des principaux attributs de Dieu, l'immensité, se découvre d'autant mieux à notre pensée; enfin, où les tendres relations qu'il nous a permis de former avec lui sont garanties du mélange de toute familiarité par la pensée que cet Être qui s'est abaissé jusqu'à nous est ce même inconcevable Dieu qui règne avant tous les siècles, qui enferme en lui toutes les existences, le centre de toute vie, la loi de toute loi, la dernière et suprême raison de toute chose. En sorte que si vous êtes justes, au lieu de lui reprocher les mystères de sa religion, vous le bénirez de vous en avoir enveloppés. »

La raison ne s'abaisse donc pas en acceptant le joug de la foi, elle reconnaît ses limites, elle laisse au cœur et à la conscience la place souveraine qui leur appartient dans la vie, et par conséquent elle s'affirme dans ce qu'elle a de plus raisonnable. Aussi les plus beaux génies dont s'honore l'humanité dans tous les temps ont-ils accepté ce joug, justifiant ainsi le mot profond de Bacon : « Peu de philosophie éloigne du christianisme; beaucoup y ramène. »

(1) Vinet.

Que les croyants ne se laissent donc pas intimider par les attaques de l'incrédulité contemporaine, ni ébranler par les objections de la science ou les difficultés intellectuelles de la foi ! A toutes ces attaques, à toutes ces objections, à toutes ces difficultés, qu'ils opposent un fait, celui que nous avons, — bien que très imparfaitement, hélas ! — essayé de mettre en lumière, à savoir que les premières données du christianisme gisent profondément dans toute âme d'homme, et que, s'il est surnaturel dans son histoire, il est sous d'autres rapports une chose éminemment naturelle, qu'il répond aux immortels besoins de notre cœur et de notre conscience, qu'il est, enfin, la solution des grands problèmes religieux que la pensée humaine s'est posés dans tous les temps. Devant ce fait, toutes les forces conjurées de l'incrédulité savante ou ignorante se sont brisées et se briseront toujours, comme les vagues de la mer viennent se briser, courroucées et impuissantes, contre le rocher de la plage !

RECUEIL DE 1882.

SECONDE PARTIE.

DISCOURS, RAPPORTS

ET TRAVAUX DIVERS

DES MAINTENEURS ET MAITRES.

LES JEUX FLORAUX.

ÉTUDE HISTORIQUE

Lue à la séance publique du 3 mai 1881;

Par M. de RAYMOND-CAHUSAC, l'un des quarante Mainteneurs.

I

Messieurs,

Celui qu'attendaient les honneurs de la journée manque à nos fêtes (1). Vos regrets parlent aussi haut qu'eussent fait des acclamations; ils demandent compte à la Muse jalouse, qui, pour occuper la

(1) En ouvrant la séance publique du 3 mai 1881, le *modérateur* du trimestre ayant annoncé la maladie et l'absence de M. Victor de Laprade, maître ès jeux, sur la plume duquel l'Académie avait compté pour un éloge en vers de Clémence-Isaure, fait connaître qu'un des mainteneurs, M. de Raymond-Cahusac, désigné à la dernière heure, s'est chargé d'un travail historique impliquant l'éloge traditionnel. Il remercie M. de Raymond-Cahusac au nom de l'Académie et lui donne la parole.

place du penseur et du poète, choisit le dernier venu au *Collège des Mainteneurs;* vous ajoutez : le moins digne.

Afin qu'une année encore, la tradition ait persisté, ferme et fidèle, évoquer avec vous le passé du *Gai savoir* : *les Lois, les Fleurs* (1), la rénovation qui précéda le seizième siècle, celle qui marqua la fin du dix-septième ; pour conclure, montrer quelle école de spiritualisme et de sincérité, l'*Académie* demeure, c'est la tâche à laquelle je me dévoue, ayant accepté moins de journées pour mener au terme un travail de cette étendue, qu'en d'autres temps je n'eusse exigé de semaines pour le méditer.

Quatre phases partagent l'histoire, dont j'essaie d'aborder rapidement les lignes maîtresses. — Dès 1323, *la Compagnie du Gai savoir*, organisée, délibérant, se dégage d'un ensemble resté confus. — Aux *Jeux,* proprement dits, correspond la fondation de Clémence Isaure. — L'*Académie* va subsister de 1694 à 1791. — Après l'interruption révolutionnaire, la voilà relevée, plus que jamais éprise de vérité pratique et d'art immortel !

II

Sans avoir à disserter du génie particulier des Troubadours, de leur idiome, de leur chant lyrique, si tendre et si fier, comment ne pas reconnaître nos

(1) Les deux termes, pris fréquemment l'un pour l'autre, désignent les deux plus anciens registres en la possession de l'Académie.

origines dans notre propre pays, à ces *Cours* du onzième siècle et du douzième, foyers d'où l'inspiration se répand? Là, sous les formes populaires du *Tenson,* de la *Plainte* et du *Sirvente,* les jeux de l'esprit s'entremêlent aux exercices guerriers; là, celui qui *fait œuvre* cherche des rivaux; à la lance, au *Partiment*, il arrive que les jouteurs soient les mêmes, et les mêmes aussi les juges du camp. Que la guerre éclate, appelant les princes, un gracieux tribunal voudra suffire aux poétiques arrêts.

C'est plus tard, quand le malheur vient découronner l'Occitanie, que le privilège de juger échoit à des Compagnies indépendantes, sœurs aînées de nos Universités, collèges, écoles, ou comme nous dirions: Facultés libres. Mais alors, sous l'influence des événements, l'ère se ferme de la poésie qui planait. A ce florissant comté de Toulouse, devenu province, le dur langage des hommes du Nord va s'imposer; la *Canso* n'est plus que le cri de la douleur et l'appel à la vengeance, puis elle se tait,

> De chantar m'era laissatz
> Per ira e per dolor... (1)

Cent ans sont passés, voici que tressaille l'idéal, comme aux anciens jours. Au *Verger délicieux*, le *Gai consistoire des sept Poètes* (2) est en passe d'édicter les *Lois d'amour*, et de convier la contrée romane pour des *Jeux* qu'après cinq siècles

(1) Pierre Vidal.

(2) Les Troubadours de 1323 diffèrent moins par la langue que par la manière, des *maîtres anciens*, les vrais maîtres de la poésie romane.

nous demeurons fiers de continuer. Le mardi d'après la Toussaint de 1323, il envoie le salut *aux honorables et preux seigneurs, amis, compagnons, possédant la Science par laquelle grandissent joie et plaisir*. Il scelle ses lettres au pied du *laurier*, et proclame ouvert le concours, où le 3 mai qui suivra, — le 3 mai, la date est sacrée, — Arnaud Vidal obtient *la joie de la première Violette d'or fin* (1).

Quel est le but? restituer aux choses de l'esprit leur prestige, distraire le sentiment public, *de la colère et de la douleur;* ramener aux principes l'art et la langue. Mais depuis cent ans, les principes même ont changé; c'est un idiome, altéré prématurément, qui formulera les *Lois;* c'est un art nouveau qui persiste à se voiler d'allégorie; art, d'ailleurs, naïf et charmant, tout y est sentiment, le vers coule insoucieux, comme enivré de son harmonie. Celui qui chante est le *fin aymant*, *amors*, la poésie par laquelle s'épure toute chose.

Le *Gai consistoire* a, pour ses assemblées, un lieu désigné, pour ses travaux un objet précis, et fait serment de juger en indépendance et loyauté, *sans haine, faveur, ni crainte*. Il pourvoit à divers offices, crée ses *Bacheliers*, ses *Docteurs*, investit ceux-ci par le livre, la chaire et le bonnet. Diplômes et lois, — Molinier, le chancelier, a doctement colligé les lois, — sont adressés aux cités, aux princes, à toutes les puissances chrétiennes, pacifique manifeste de

(1) A la fleur d'or s'adjoindront sans tarder les fleurs d'argent : églantine, souci; puis, de siècle en siècle, l'amarante, la primevère, le lis, enfin l'immortelle d'or, le jasmin, et une violette nouvelle; gracieux emblèmes, l'année nous les rend; que longtemps l'inspiration franche leur soit fidèle!

l'idéal, aux jours de la domination par le fait violent !

Les *Lois d'amour* ont résumé la grammaire et la prosodie ; lois, en effet, non pas arbitrairement imaginées, mais fondées presque toujours sur la métaphysique des choses, non pas exhumées par le caprice, mais *existantes*, conformes d'ailleurs au génie de la langue d'*Oc* et justifiées par l'autorité des *Maîtres anciens*. L'on s'étonne, c'est à bon droit, de ce que la méditation persévérante et l'expérience ont réussi à condenser d'atticisme, de correction, de sagesse dans le nouvel art poétique, monument capital malgré ses lacunes, et le plus considérable qu'aient vu surgir les lettres de souche latine, du siècle romain d'Auguste au siècle français de Louis XIV.

Les *Lois* promulguées, cités et princes de s'empresser à leur faire accueil. L'on sait avec quelle solennité particulière (1) Jean I[er] d'Aragon voulut solliciter du roi Charles VI l'envoi de poètes pour les enseigner ; avec quelle magnificence il offrait aux maîtres toulousains faveur et fortune. Un jour, de notre école de *Gai savoir* naîtront par-delà les monts celles de Barcelone et de Tortose.

Mais déjà le rayon a pâli ; la fleur souveraine est déchue. Les fléaux accablent nos contrées ; la guerre les a ravagées, guerre civile et guerre étrangère. Sur l'emplacement du *beau Verger fleuri* se développe l'enceinte de nouveaux remparts. Les assemblées sont réduites aux fêtes de Mai, vouées elles-

(1) Par une ambassade restée célèbre.

mêmes à disparaître. A l'année 1484, vraisemblablement, cessent les concours.

III

Au déclin de la poésie romane, à l'aurore des lettres françaises renouvelées, s'interpose, enviée par le rêve des légendes à la réalité de l'histoire, l'apparition radieuse d'où nous datons, avec la restauration de nos jeux, leur âge moderne. Clémence Isaure vient réunir nos fleurs éparses, les relever, les faire siennes pour les faire nôtres plus expressément. Elle rétablit les fêtes de Mai, assigne à leur dépense une *fondation*, désormais leur garantie. Muse de l'inspiration chrétienne à travers les temps nouveaux, souvenir, espérance, guide, un moment elle émerge de l'ombre, puis rentre dans l'ombre. Sa main s'ouvre pour répandre des bienfaits; avant, après, tout est mystère. Sa vie tient en entier dans la concision d'une épitaphe; sa mémoire est sacrée à tout ce qui garde le culte sincère de la poésie.

C'est elle, aux dernières années du quinzième siècle, elle, rendant nos arrêts, décernant nos fleurs, que veut implorer la *Canso* mélancolique de la dame de Villeneuve, ou prendre à témoin le chant populaire des exploits de nos chevaliers guerroyant sous Du Guesclin (1)... *ceux qui sont partis et ceux qui jamais ne reviendront!*

(1) Le chant a pour titre *la Bertat;* il célèbre les exploits de la chevalerie toulousaine en Espagne, dans la guerre qui aboutit à faire monter Henri II sur le trône de Castille.

Dès 1513, le nom d'Isaure est inscrit aux registres du *Collége de Rhétorique*, dès 1540 aux cadastres municipaux; voilà nos témoins... jusque dans la comptabilité de l'Hôtel de Ville ! Chaque année déjà, solennellement, en créancier sûr de son titre, le Chancelier, suivi des Mainteneurs et des Maîtres, vient sommer la Ville d'avoir *à préparer toutes choses pour la fête des Jeux-Floraux fondés par Clémence Isaure;* la réponse du Consistoire est précise : les Capitouls ne *négligeront rien... n'ignorant pas ce qui est ordonné là-dessus par le testament*. Telle est la cérémonie de la *Semonce* dans ce qu'elle a d'essentiel; par ailleurs, en littérature, en philosophie, elle fournit aux exposés de principes l'occasion classique.

Bientôt la reconnaissance publique a fait de l'éloge annuel une obligation; l'acquitter devient un honneur que les plus qualifiés se disputeront. Et quand, aux premiers jours de mai, parmi les voies sinueuses de l'ancien Toulouse, s'est déployé le *cortège de la Gaie science;* quand, après l'*épreuve du Sonnet* et les profusions du banquet municipal, les heureux de la journée reçoivent les fleurs, comme aujourd'hui la bénédiction religieuse les a consacrées, et près du même tombeau.

Léguée de siècle en siècle, la tradition s'étend et grandit. Des statues s'élèvent, on les charge de guirlandes le jour où se distribuent les prix. Et juristes d'intervenir pour discuter les clauses de la fondation, et poètes de rivaliser d'harmonie à chanter le *Bienfait* et la bienfaitrice. Car, matériel ou moral, aucun ordre d'hommages ne fait défaut... jusqu'à ces pactes, auxquels aboutissent, entre Mainteneurs et Capitouls, des conflits qui durent deux

siècles, jusqu'à la prétention qu'élève le capitoulat d'agir tantôt en unique administrateur des revenus, tantôt en héritier et dispensateur sans contrôle! Aussi longtemps que Toulouse, dans la fierté de ses souvenirs, maintiendra la gloire poétique au premier rang de tant d'autres gloires, aussi longtemps on redira le chant d'Isaure : *Cité de mes aïeux, noble Toulouse, offre le prix au poète, sois à jamais digne de sa louange, renommée toujours, et toujours puissante !*

Cependant, au *collège de la Gaie science de Rhétorique*, un français rude et heurté va prévaloir sur le gracieux parler de nos ancêtres; Clémence ne l'eût point souhaité ainsi, mais, telle est la logique de la conquête; à son tour, le français sera la langue d'une poésie digne de durer.

Ni le titre d'ailleurs, ni, à vrai dire, la constitution du Collège ne sont changés par la restauration qui s'est accomplie; à côté des sept Mainteneurs, du Chancelier, devenu chef de la Compagnie, les *Maîtres ès jeux* occupent la place des anciens Docteurs. Sans doute, on leur attribue, dans les élections et les concours, le droit de suffrage, et l'on associe aux mêmes faveurs trois Capitouls, délégués pour administrer les revenus de la *fondation*, mais c'est là concession formellement octroyée.

Par quelles affinités la *Pléiade* séduisit Mainteneurs et Poètes au seizième siècle, je n'ai point à le rechercher, ni quelle résistance accueillit Malherbe annonçant l'entreprise de *dégasconiser* jusqu'à la cour d'Henri IV. La langue nationale assouplie, le goût littéraire fixé, chaque année semblait ajouter à la réputation des Jeux; d'austères magistrats, les

prélats eux-mêmes, n'en dédaignaient point les *Triomphes*. Éclat passager! Dès le milieu du dix-septième siècle, soit conséquence des tentatives réitérées contre l'autonomie du Collège, soit restriction des prix au seul *Chant royal*, le niveau des concours baissa. Colbert dut intervenir pour limiter les prodigalités du festin, assurer la fourniture des fleurs, et après lui, Pontchartrain, qui transforma les Jeux-Floraux en *Académie de belles-lettres*, sur le type de l'Académie française.

IV

Les lettres royales portant la transformation sont du 26 septembre 1694; le projet, concerté entre le corps des Jeux-Floraux et les Capitouls, était l'œuvre de Laloubère, diplomate heureux cette fois. Le roi autorisait la nouvelle Académie, approuvait les statuts, fixait le nombre des Mainteneurs à trente-six, et rétablissait les assemblées particulières, interrompues depuis près de quatre siècles. En même temps, l'amarante venait éclore à notre bouquet, et la prose oratoire prendre aux concours une place dont nous avons vu, d'année en année, grandir l'importance.

Des sept Poètes de 1323 aux Mainteneurs de 1694, tout une civilisation s'est constituée. Que de couleur locale s'estompera dans cette unité de la langue et du gouvernement, à laquelle on fera servir jusqu'aux règlements académiques! Mais, dans ce grand centre parlementaire, Toulouse, la prépondérance de l'élément judiciaire ne constitue-t-elle

pas l'écueil pour le recrutement de l'Académie? Thémis, comme on dit alors, ne va-t-elle pas usurper sur le domaine des Muses? On a trop répété qu'il en fut ainsi; incontestablement, c'était relever les Jeux qu'élargir le cercle des influences destinées à les soutenir. Si désormais il y eut moins de mirage à l'horizon, si de la *Danse*, de la *Chanson* s'est perdue la note rêveuse que l'on pouvait croire héritée des conteurs arabes, ne serait-ce point qu'à certains égards l'idéal se déplace, que la prose gagne, et qu'en 1694 le temps qui vient n'est plus la jeunesse?

De cette date à l'interruption révolutionnaire, c'est l'histoire du Parlement de Toulouse que l'histoire de l'Académie va cotoyer, reflétant les aspirations, les préférences, jusqu'aux préjugés de ce corps illustre. Des Mainteneurs de 1694, dix-neuf sont parlementaires; écrite ou parlée, leur manière se départit rarement de la gravité patricienne; elle est ferme, sobre d'ornements, et malgré quelque abus de la périphrase, réglée sur la loi, telle que Boileau l'a formulée. Grandes figures de magistrats et de citoyens, ces Maniban, ces Fieubet, ces d'Aspe, l'honneur de l'État par leurs services, par leurs talents, par l'unité de leur vie, sont ici l'autorité morale; esprits moins flexibles qu'élevés, je le reconnais, mais sensés, puissants, aussi sincères dans les choses de l'esprit que dans celles de la conscience. La notoriété des auteurs que l'on voit briguer leur suffrage a bientôt donné la mesure d'un prestige solidement affermi; tandis que, pour les jours d'ébranlement, la tradition parlementaire fait pressentir une résistance qui ne sera pas sans éclat.

Sur deux points, le principe spiritualiste et les bienséances morales, l'Académie ne cèdera pas, à quelque transaction que par ailleurs aient pu l'entraîner l'esprit de système, ou des illusions en philosophie.

En l'année 1725, un édit du roi Louis XV vint compléter l'organisation de l'Académie, porter et limiter le nombre des Mainteneurs à quarante, leur assigner dans ce qu'on nommait *actions publiques* un rang *à l'instar des Compagnies souveraines*, prérogative dont la passion la plus aveugle saisit le prétexte pour contester jusqu'au droit fondamental des Mainteneurs.

Au début du règne suivant, cédant à la joie, un moment universelle, notre Compagnie proposait une Minerve d'argent pour prix de l'ode sur le retour des Parlementaires proscrits. Treize ans plus tard, quand le Parlement disparut dans la tempête, des dernières, des plus courageuses remontrances, quelque honneur rejaillit sur nos devanciers : Rességuier, Latresne, Senaux leur appartenaient... Ajouterai-je qu'il en était de même du comte de Périgord, qui vint requérir l'exécution des ordres royaux, et de Brienne, qui les inspirait? tant l'Académie se trouvait mêlée, non seulement au flux des doctrines, mais à celui des événements !

La cessation des assemblées, la dispersion des Mainteneurs ne pouvaient tarder. Puis vint la Terreur; ceux des nôtres qu'elle ne traita pas en suspects, — le très petit nombre, — sont restés suspects à nos yeux. Parmi les membres du Parlement

de Toulouse qui portèrent leur tête sur l'échafaud de la Terreur, trois étaient à nous : d'Aguin, Bardy, Montégut ; on les vit marcher à la mort dédaigneux, comme indifférents, plus impassibles que lorsqu'ils siégeaient sur les fleurs de lis, rendant la justice au nom du roi. L'Académie avait sombré, c'était sans déchoir.

V

Les jours de la dispersion s'étaient prolongés quinze années ; sept Mainteneurs se retrouvèrent, comme au Verger du quatorzième siècle les sept Troubadours ; on s'y prit lentement pour combler les vides.

Bientôt, formée sous les auspices de l'Académie qui renaît, se révèle une phalange aux talents spontanés et résolus ; elle ose rompre avec ce que le passé a d'arbitraire, mais pour adhérer fermement à ce qu'il a d'impérissable. Combattre dans la négation irréligieuse le principe de la décadence ; tendre au relèvement social par la sincérité dans les lettres et la mise en honneur du seul idéal qui soit digne d'elles, au relèvement politique par le retour à la foi, au-dessous de la foi par la saine pratique de la liberté, telle s'affirme, sous la plume des novateurs, la formule reconstitutive.

Le temps a marché. Quelle que soit l'inquiétude, quelque étrange qu'à certaines heures apparaisse la confusion, la formule reste, et l'Académie tient à honneur de la faire sienne. De son côté, la phalange

demeure fidèle à la voie de ses premiers pas, le bon sens; au but, l'idéal retrempé aux sources chrétiennes. Pour ce que le présent laisse à rectifier, l'avenir à poursuivre, ce lui est une force de ne séparer jamais, dans l'application, ces préceptes d'art et de morale dont, avec une autorité si personnelle, un charme si persuasif, l'homme éminent, qui nous manque, a montré l'intime et nécessaire connexité.

LES FAUTEUILS

DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

Lu en séance particulière;

Par M. GATIEN-ARNOULT, Doyen
de l'Académie.

J'ai écrit, pour une autre histoire de fauteuils académiques (1), quelques lignes qui trouvent bien leur place ici; je ne peux mieux faire que de les répéter :

« L'imagination se représente le lieu où les académiciens se réunissent, à des jours fixés, pour s'entretenir des objets de leurs études et se communiquer leurs travaux, comme une salle où l'on a posé, dans un certain ordre, des fauteuils en nombre égal à celui des académiciens. Chacun d'eux paraît comme ayant le sien propre, marqué, sur lequel il

(1) *Les Fauteuils de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.*

s'asseoit constamment sans changer de place, depuis le jour où il entre à l'Académie par élection ou nomination jusqu'à celui où il en sort par décès, démission ou changement de situation. Et son successeur occupe aussi son fauteuil, qu'il cède aussi à son tour : et ainsi de suite, de génération en génération académique. Dire quels académiciens se sont succédé de cette manière, ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait; c'est ce qu'on appelle en langage figuré : écrire l'*Histoire des Fauteuils* d'une Académie. »

J'ai fait ce travail pour l'Académie des Jeux-Floraux, dont je suis aujourd'hui le doyen. Il m'a semblé que c'est presque un devoir de ma situation.

Je rappelle d'abord que la Société littéraire qu'on nomme aujourd'hui l'*Académie des Jeux-Floraux*, existe depuis plus de cinq cent cinquante ans. Entre toutes les institutions du même genre en Europe et par conséquent dans le monde entier, aucune ne peut se faire gloire d'une antiquité aussi haute. Elle est donc aussi la plus noble entre toutes, puisque la noblesse s'évalue par le nombre des quartiers ou des années.

L'histoire de cette Société, depuis l'origine jusqu'au jour où j'écris ces lignes, se divise en quatre périodes, dont chacune commence par un événement important, bien propre à faire une véritable époque.

La première période comprend environ deux cents ans, pendant le quatorzième et le quinzième siècles,

depuis la fondation ou formation de la Société, jusqu'à sa réformation. Alors elle s'appelait le *Collège de la Gaie science.* Elle eut pour premier chancelier Guillaume Molinier, le rédacteur du célèbre traité de grammaire et de poésie romane intitulé : *las Leys d'amors.* Le nom de ce premier grand dignitaire, à qui l'on doit un ouvrage très précieux, sert bien à caractériser cette période : époque de Guillaume Molinier, fin du moyen âge.

La deuxième période comprend aussi environ deux cents ans, pendant le quinzième et le seizième siècles, depuis la réformation de la Société, jusqu'à sa transformation en académie royale. Alors elle s'appelait : le *Collège de l'art et de la science de rhétorique,* et aussi le *Collège de la rhétorique française.* Ce changement de nom explique bien le caractère de la réformation, qui consista principalement dans la substitution de la langue et de la poésie française à la langue et à la poésie romane. Ce changement eut lieu au temps de dame Clémence d'Isaure, toujours proclamée de bonne mémoire, et dont le nom sert bien aussi à caractériser cette période : époque de Clémence Isaure et de la Renaissance.

La troisième période comprend un peu moins de cent ans, pendant les dernières années du dix-septième jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle, où elle fut supprimée avec tant d'autres institutions de l'ancien régime. Alors la Société s'appela l'*Académie des Jeux-Floraux.* Ce nouveau nom lui fut donné par lettres patentes de Louis XIV, à l'instar de celles qui fondèrent l'*Académie française de Paris,* à laquelle Pélisson, de Toulouse, eut une si grande part.

Celui qui s'employa le plus activement à cette érection fut Laloubère, dont le nom est bien propre à désigner cette époque.

La suppression de l'Académie dura treize ans, depuis l'an 1793, jusqu'en 1806. Alors commença la quatrième période, qui a duré jusqu'au jour où j'écris ces lignes.

C'est aussi jusqu'aujourd'hui, depuis l'origine, que j'entreprends de faire l'histoire des fauteuils sur lesquels nous siégeons après tant de prédécesseurs.

A l'origine, ces fauteuils n'étaient qu'au nombre de huit, sept mainteneurs et un chancelier, et ce chiffre resta invariable pendant les deux premières périodes, ou quatre cents ans. Mais dans la troisième période, il fut porté à trente-six d'abord par l'ordonnance de 1694, puis à quarante, par l'ordonnance de 1725, comme il l'était pour l'*Académie française*. Il n'a pas changé depuis.

Je n'étonnerai sans doute personne, en disant que nous ne connaissons guère ceux qui ont occupé les fauteuils du collège de la *Gaie science*, ou qui ont été les chanceliers et mainteneurs durant la première période de deux cents ans. Il est pourtant certain qu'ils avaient un greffier ou notaire qui prenait note de leurs actes et les enregistrait. Mais ces registres ont été perdus; et les rédacteurs des manuscrits qui nous sont parvenus s'attachent à faire connaître les noms et les poésies des lauréats, plutôt que les noms et les actes de leurs juges. On peut, toutefois, conjecturer que plusieurs de ces lauréats, qui devinrent maîtres ès jeux, furent admis ensuite

à siéger parmi les mainteneurs. On peut leur en accorder l'honneur, sous le bénéfice de cette conjecture, mais aussi sous la réserve qu'elle impose.

Les registres des greffiers ou notaires de la seconde période ont été plus heureux que ceux de la première; ils nous sont parvenus, au moins en partie. Ils nous donnent les noms et les actes des mainteneurs en même temps que les noms et les poésies des lauréats. Avec eux, avec la longue patience qui n'est pas le génie et avec le courage qui ne craint pas de se lancer dans des recherches au bout desquelles on ne trouve souvent que peu de chose ou même rien, on peut dresser une liste assez complète des uns et des autres, liste suffisante pour ceux qui ne sont pas trop exigeants ni trop difficiles.

Pour la troisième période, tout devient plus facile et certain. D'une part, nous avons la série continue des Recueils de l'Académie, qui donnent des renseignements authentiques et sans lacune sur les mainteneurs, les maîtres ès jeux, les poésies des lauréats, et même celles de quelques-uns des concurrents qui furent distingués, quoique inférieurs à leurs rivaux. Nous avons aussi un grand nombre de poésies qui furent adressées aux uns et aux autres, pour les féliciter de leur triomphe où quasi-triomphe. D'autre part, celui qui fut le secrétaire perpétuel de l'Académie dans les années 1807-1818, et dont le nom peut servir à désigner cette époque, Poitevin-Peitavi, dans le tome second de son *Mémoire pour servir à l'histoire des Jeux-Floraux,* a donné la liste complète des mainteneurs de cette troisième période, en indiquant l'ordre de leur succession sur chaque fauteuil. Il n'y a plus là qu'un travail de copiste.

Enfin, pour la quatrième et dernière période, qu'on peut appeler contemporaine, puisqu'elle est celle de notre siècle dix-neuvième, les Recueils annuels de l'Académie nous donnent des renseignements semblables à ceux de la période précédente. Et nous avons aussi les procès-verbaux de ses séances qu'il n'est pas difficile de lire ou de consulter.

C'est en puisant à toutes ces sources et à d'autres encore, çà et là, et de temps en temps, pendant plusieurs années, que j'ai, sinon entièrement rédigé, au moins préparé l'ouvrage que je voudrais et que j'espère, *si qua fata aspera rumpam,* publier sous le titre que j'ai écrit en tête de cet article, pour l'annoncer : *les Fauteuils de l'Académie des Jeux-Floraux.*

Je me borne aujourd'hui à en donner la liste, en exprimant le désir et le vœu que chacun de mes confrères s'occupe d'écrire lui-même l'histoire du fauteuil qu'il occupe, en recueillant sur tous ses prédécesseurs le plus de renseignements qu'il pourra. C'est la meilleure manière de les honorer et de mériter la récompense que Dieu a promise à quiconque honorera son père et sa mère.

LISTE DES MAINTENEURS

DANS L'ORDRE DE LEUR SUCCESSION

Depuis l'établissement du Collège de la Gaie science (en 1323), son érection en Académie des Jeux Floraux (en 1694), et son rétablissement (en 1806), jusqu'à la présente année.

FAUTEUIL N° 1.

Première période. — 1323-1496. — (Fauteuil du chancelier) (1).

1323. Guillaume MOLINIER.
1356. Le même (2).
N***.
1453. Guillaume D'AUS.
1464. Jehan DE SEISSES.
N***.

(1) Je rappelle que, pendant cette première période, les fauteuils ne furent qu'au nombre de huit : le premier pour le chancelier, les autres pour les sept mainteneurs. Il y avait, en outre, un *lecteur*, greffier ou secrétaire, plus un vergier ou bedeau. Ces dix composaient le Collège.

(2) Guillaume Molinier, qui publia, en cette année 1356, le traité *las Leys d'amors*, définitivement rédigé, 2e édition.

Deuxième période. — 1496-1694. — (Suite du fauteuil du chancelier.)

..... Jehan DE CHAVAGNAC.
1535. Pierre DUFAUR.
1558. Michel DUFAUR.
1569. LATOMY (en remplacement de Michel Dufaur, destitué).
1571. Michel DUFAUR (rétabli).
1575. LATOMY (élu une seconde fois).
1589. DUMESNIL.
1590. Pierre DUFAUR.
1601. DE PAULO.
1621. BERTIER DE MONTRABE (démissionnaire en 1638 (?)
16... DE MANIBAN.

Troisième période. — 1694-1793. — (Suite du fauteuil du chancelier.)

1694. M. DE MANIBAN (confirmé).
1707. M. DE MORANT.
1713. M. DE BERTIER.
1723. M. DE MANIBAN.
1763. M. DE NIQUET.
(Suppression de la dignité de chancelier.)
1773. Le même M. DE NIQUET redevenu mainteneur.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. DE LAPEYROUSE.
1819. M. DE VOISINS-LAVERNIÈRE.
1866. M. D'HUGUES.

FAUTEUIL N° 2.

Première période. — 1323-1496.

1323. Bertrand de Panassac (1).
13... N***, maître en théologie (2).
13... Raymond Gobare (3).
14... N***.
1453. Jehan de Seysses (4).
146.. Antoine de Salvanhac (5).

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Nicolas Bertrandi.
1535. Aurioli.
1541. Pierre Potier.
1550. Jean de Coras.
1569. Duranti (en remplacement de Jean de Coras, destitué).
1571. Jean de Coras (rétabli).
1572. Duranti (élu une seconde fois).

(1) Bertrand de Panassac est nommé le premier des sept mainteneurs qui organisèrent le premier concours du 3 mai 1324.

(2) En 1356, Bertrand de Panassac était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Guillaume Molinier désigne, sans le nommer, mais en le qualifiant, comme le premier de ses collaborateurs dans la composition du traité des *Lois d'amour*.

(3) Raymond Gobare est nommé par Guillaume Molinier comme le huitième de ses collaborateurs.

(4) Jehan de Seysses était mainteneur en 1453. Élu chancelier en 1464, il céda son fauteuil de mainteneur à un autre.

(5) Antoine de Salvanhac, recteur de Saint-Sernin, ayant gagné les trois fleurs, violette, églantine et souci, en 1355 et ....., dut passer maître ès jeux et pût ensuite être élu mainteneur en remplacement de Jehan de Seysses. (Voir *las Joyas del Gay saber*.)

1582. Duranti (fils).
1583. De Garault.
1600. D'Olivier.
1627. D'Olivier (fils).
16... De Saint-Laurens.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Saint-Laurens (confirmé).
1724. M. de Saint-Laurens (fils).
1759. M. de Senaux.
1789. M. Floret.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1809. M. Pinaud.
1842. M. de Tauriac.
1865. M. de Toulouse-Lautrec.

FAUTEUIL N° 3.

Première période. — 1323-1496.

1323. Guillaume de Lobra (1).
13... Guillaume Bernard (2).
13... Philippe Elefan (3).
14... N***.

(1) Guillaume de Lobra est nommé le second des sept mainteneurs qui organisèrent le premier concours de 1324.

(2) En 1356, Guillaume de Lobra était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Molinier nomme le second de ses collaborateurs.

(3) Philippe Elefan, docteur en médecine, est nommé par Molinier le huitième de ses collaborateurs.

1453. Bertrand DE GOYRANS.
1467. Jean GONBAUT (1).

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Bertrand DE GAILLAC.
1519. Jehan DE SEGUIER.
1535. DU PONT.
1545. François DE BERTRANDI.
1556. CHALVET.
1604. CHALVET (fils).
1609. CHALVET (petit-fils).
1646. CASSAIGNEAU.
16... D'AUTERIVE.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. D'AUTERIVE (confirmé).
1718. M. DE FUMEL.
1750. M. D'AUFRÉRY.
1787. M. DE PANAT.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1812. M. D'ANTIGNY.
1849. M. Fernand DE RESSÉGUIER.

(1) Jean Gonbaut, marchand, ayant gagné les trois fleurs en 1456, 1466 et 1467, dut passer maître ès jeux et put être élu mainteneur en remplacement de Philippe Elefan. (Voir *las Joyas del Gay saber*.)

FAUTEUIL n° 4.

Première période. — 1323-1496.

1323. BERINGUIER DE SAINT-PLANCAT (1).
13... Guillaume DE BOGARE (2).
13... Barthélemy IZALGUIER (3).
14... N***.
1453. Jean AMIC.
1468. Pierre DE LA ROQUE (4).

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Bertrand BOIS.
1535. Jean DE BOYSSONNÉ.
1560. François DE LA GARDE.
1570. DE LA COSTE.
1593. DE LA COSTE (fils).
1629. FIEUBET.
1636. MIRAN.
16... DE TERLON.

(1) Berenguier de Saint-Plancat est nommé le troisième des sept mainteneurs qui organisèrent le concours de 1324.

(2) En 1356, Berenguier de Saint-Plancat était mort. Nous conjecturons qu'il fut remplacé par celui que Molinier nomme le troisième de ses collaborateurs.

(3) Barthélemy Izalguier est désigné comme ayant été aussi un collaborateur de Molinier. Nous croyons pouvoir le désigner aussi comme mainteneur après les neuf que Molinier nomme.

(4) Pierre de la Roque, bachelier ès lois, ayant gagné les trois fleurs en 1464, 1465 et 1468, dut passer maître ès jeux, et put ensuite être élu mainteneur en remplacement de Barthélemy Izalguier. (Voir *las Joyas del Gay saber*.)

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Terlon (confirmé).
1704. M. de Ranchin-Monredon.
1736. M. l'abbé Prades.
1770. M. de Vaudeuil.
1789. M. de Lavedan.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. de Lavedan (continué).
1825. M. de Montégut.
1858. M. de Voisins-Lavernière (fils).

FAUTEUIL n° 5.

Première période. — 1323-1496.

1323. Pierre de Maganessa (1).
13... Guillaume de Roadel (2).
13... Gautier de Gombaut (3).
14... N***.
1453. Pagèse Izalguier.
1471. François de Morlanes (4).

(1) Pierre de Maganessa est nommé le quatrième des sept mainteneurs qui organisèrent le premier concours de 1324.

(2) En 1356, Pierre de Maganessa était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Molinier nomme le quatrième de ses collaborateurs.

(3) Guillaume de Gombaut est désigné comme ayant été aussi un collaborateur de Molinier. Nous croyons pouvoir le désigner aussi comme mainteneur après les dix précédents.

(4) François de Morlanes, noble et bachelier, ayant gagné les trois fleurs en 1466, 1468, 1471, et, de plus, un prix extraordinaire en 1468, dut passer maître ès-jeux et put ensuite être élu mainteneur. (Voir *las Joyas del Gay saber.*)

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Bertrand DE PUIBUSQUE.
1535. DE SAINT-PIERRE.
1549. Michel DE MAULÉON.
1557. PAPUS.
1569. BORDERIES (en remplacement de Papus, destitué).
1571. PAPUS (rétabli).
1581. Guillaume DAFFIS.
1589. Jean DE PAULO (élu chancelier en 1601).
1601. BERTIER DE MONTRABE.
1610. BERTIER DE MONTRABE (fils : élu chancelier en 1621).
1621. DE PAULO (fils de Jean de Paulo).
1638. BERTIER DE MONTRABE (élu une seconde fois après avoir donné sa démission de chancelier).
16... DE FERMAT.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE FERMAT (confirmé).
1714. M. DE LOMBRAIL-ROCHEMONTÈS.
1739. M. DE GARAUD.
1789. M. DE PARAZA.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. Vacant.
1811. M. SERRES DE COLOMBARS.
1826. M. PECH.
1852. M. DE BELCASTEL.

FAUTEUIL n° 6.

Première période. — 1323-1496.

1323. Guillaume DE GOMBAUT (1).
13... CAVAYÉ DE LUNEL (2).
13... Raymond DE FALGAR (3).
14... N***.
1453. Raymond DE PUIBUSQUE.

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Pierre DUFAUR (qui fut élu chancelier en 1535).
1535. Michel DUFAUR (qui fut élu chancelier en 1558).
1558. Guy DUFAUR.
1573. Jehan BENOIST.
1591. BARTHEZ.
1624. PAGET.
16... DE FIEUBET.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE FIEUBET (confirmé).
1711. M. DE COMYNIHAN.
1761. M. DE LACROIX.
1787. M. l'abbé DE SAINT-JEAN.

(1) Guillaume de Gombaut est nommé le cinquième des sept mainteneurs organisateurs du premier concours de 1324.

(2) En 1356, Guillaume de Gombaut était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Molinier nomme le cinquième de ses collaborateurs.

(3) Raymond de Falgar est désigné comme ayant été aussi un collaborateur de Molinier. Nous croyons pouvoir le désigner aussi comme mainteneur après les onze précédents.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. l'abbé SAINT-JEAN (continué).
1829. M. CAVALIÉ.
1833. M. GATIEN-ARNOULT.

FAUTEUIL n° 7.

Première période. — 1323-1496.

1323. Pierre DE CANO (1).
13... Pierre DE LA SELVA (2).
13... Astorc DE GAILLAC (3).
14... N***
1453. Guillaume DE GAILLAC (4).

Deuxième période. — 1496-1694.

..... Pierre LEBRUN.
1540. Charles BENOIST.
1571. LATOMY (élu chancelier en 1575).

(1) Pierre de Cano est nommé le sixième des sept mainteneurs organisateurs du premier concours.

(2) En 1356, Pierre de Cano était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Molinier nomme le sixième de ses collaborateurs.

(3) Astorc de Gaillac, juge à Villelongue, qui gagna la violette en 1355 est désigné comme ayant aidé aussi Molinier dans la composition du *Traité des lois d'amour*. C'est pourquoi nous le désignons aussi comme mainteneur après les douze précédents.

(4) Guillaume de Gaillac, qui fut peut-être un des descendants du précédent, gagna successivement les trois fleurs : le souci, en .....; l'églantine, en 1446, et la violette, en 1453. En cette année, il passa maître ès jeux et fut élu mainteneur. Ces détails et d'autres sont donnés dans le manuscrit qu'il nous a laissé et qui est conservé dans les archives de l'Académie. (Voir *las Joyas del Gay saber.*)

1575 Jean DE ROCHON (1).
..... CHAPPUYS.
1589. BORDERIES (2).
1591. TRELON.
1609. TRELON (fils).
1630. TRELON (petit-fils).
16... DE BERTIER.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE BERTIER (confirmé).
1713. M. CORMOULS.
1739. M. DE MIRAMONT.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. l'abbé JAMME.
1844. M. FORTOUL.
1857. M. l'abbé DUILHÉ DE SAINT-PROJET.

FAUTEUIL n° 8.

Première période. — 1323-1496.

1323. Bernard OTH (3).

(1) Jean de Rochon, juge criminel à la sénéchaussée de Toulouse, avait été élu une première fois mainteneur en 1569, en remplacement d'Étienne Potier destitué (fauteuil n° 8). Celui-ci ayant été rétabli en 1571, Jean de Rochon resta sans siège jusqu'en 1575, et mourut en cette même année.

(2) Une remarque semblable doit être faite sur Borderies. Il avait aussi été élu une première fois mainteneur en 1569, en remplacement de Papus, destitué (fauteuil n° 5). Celui-ci ayant été rétabli en 1571, Borderies resta sans siège jusqu'en 1589, où il fut élu une seconde fois, en remplacement de Chappuys, décédé.

(3) Bernard Oth est nommé le septième des mainteneurs qui organisèrent le premier concours de 1324.

13... Jehan DE LA SERRA (1).
13... N***.
14... N***.
1453. Uc PAGÈSE.

Deuxième période, — 1496-1694.

.... Jacques IZALGUIER.
1513. DE SOLAGES et Guillaume D'AURIVAL.
1519. Guillaume D'AURIVAL.
1539. DE SAINT-PIERRE.
1558. Etienne POTIER.
1569. Jean DE ROCHON (en remplacement de Potier, destitué).
1571. Etienne POTIER (rétabli).
1583. Pierre DUFAUR (élu chancelier en 1590).
1590. CAUMELS.
1604. DE LUPPIS.
1624. DE LUPPIS (fils).
16... DE PUGET DE SAINT-ALBAN.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE PUGET DE SAINT-ALBAN (confirmé).
1721. M. DE NESMOND, archevêque de Toulouse.
1727. M. DE MIRAN.
1760. M. DILLON, archevêque de Toulouse.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1809. M. JOUVENT.

(1) En 1356, Bernard Oth était mort. Nous conjecturons qu'il avait été remplacé par celui que Molinier nomme comme le septième de ses collaborateurs.

1823. M. Baron de Montbel.
1861. M. Boutan.

FAUTEUIL n° 9 (1).

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Morant.
1707. M. Lemazuyer.
1749. M. de Pégueiroles.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1809. M. Desmousseaux.
1833. M. Mazoïer.
1841. M. de Barbot.
1873. M. l'abbé Lézat.

FAUTEUIL n° 10.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Montbrun.
1714. M. d'Ouvrier.
1754. M. de la Fage.
1782. M. de Latresne.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. de Latresne (continué).
1847. M. de Villeneuve-d'Arifat.
1880. M. de Raymond-Cahusac.

(1) Ces fauteuils et les suivants, jusqu'au n° 36 inclusivement, ont été créés au commencement de la troisième période quand le collège des Jeux-Floraux fut érigé en Académie.

FAUTEUIL n° 11.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Caulet.
1717. M. Druillet.
1718. M. de Mariotte.
1748. M. du Puget.
1773. M. de Neuvilé.
1782. M. Dumas.
1782. M. l'abbé Grumet.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. d'Ayguesvives.
1826. M. Larrouy.
1833. M. de la Martinière.
1847. M. Pagès (de l'Ariège).
1867. M. de Lapasse.
1869. M. Buisson.

FAUTEUIL N° 12.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Labroue, évêque de Mirepoix.
1727. Le chef du Consistoire.
1778. Le Premier Capitoul gentilhomme.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. le Maire (de droit).
18... M. le Maire actuel.

FAUTEUIL N° 13.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Valette.
1713. M. de Laroque-Casaubon.
1739. M. de Caraman.
1760. M. de Sauveterre.
1789. M. Gez.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. Gez (continué).
1816. M. Pujol.
1843. M. de Raynaud.
1873. M. Auzies.

FAUTEUIL N° 14.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Mauriac.
1701. M. de Rességuier.
1704. M. Lecomte, conseiller d'honneur.
1751. M. de Rafin.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1809. M. d'Aguilar.
1839. M. Saint-Félix de Mauremont.
1868. M. de Sambucy-Luzençon.

FAUTEUIL N° 15.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. d'Aldéguier-Lagarrigue, conseiller au Parlement.
1707. M. d'Aldéguier, chevalier d'honneur.
1725. M. d'Aussonne.
1749. M. de Caulet.
1755. M. Verny.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1827. M. d'Ayguesvives.
1833. M. Caubet.
1866. M. de Lordat.

FAUTEUIL N° 16.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Lombrail-Lasalvetat.
1712. M. Druillet de Monlaur.
1733. M. Lardos.
1743. M. de Lamothe.
1785. M. Poitevin-Peitavi.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. Poitevin-Peitavi (continué).
1821. M. de Clermont-Tonnerre, arch. de Toulouse.
1833. M. d'Astros, archevêque de Toulouse.
1852. M. Mioland, archevêque de Toulouse.
1860. M. Desprez, archevêque de Toulouse.

FAUTEUIL N° 17.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. d'Assézat.
1727. M. Marc-Antoine de Lombrail.
1755. M. de Crussol.
1758. M. Carquet.
1765. M. de Gardouch-Belesta.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1813. M. Carney.
1832. M. de Lavergne.
1882. M. Sabatié-Garat.

FAUTEUIL n° 18.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. l'abbé Tournier.
1742. M. de Laroche-Aymon, archev. de Toulouse.
1778. M. de Lalo.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. de Lalo (continué).
1819. M. d'Hargenvilliers.
1843. M. d'Aldéguier.
1868. M. Villeneuve.

FAUTEUIL n° 19.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Daspe.
1740. M. Lefranc de Pompignan.
1785. M. Mailhe.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant par déchéance.)
1816. M. Decampe.
1863. M. Hamel.

FAUTEUIL n° 20.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. d'Aldéguier, trésorier de France.
1708. M. Dulaurens.
1722. M. d'Orbessan.
1736. M. de Niquet.
1763. M. de Cambon.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1811. M. Hippolyte d'Aldéguier.
1834. M. du Gabé.
1877. M. de Marion-Brésillac.

FAUTEUIL n° 21.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Nolet.
1713. M. de Sapte du Puget.
1739. M. de Bardi.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. Primat, archevêque de Toulouse.
1818. M. Tajan.
1847. M. Desclaux.
1849. M. Benech.
1857. M. Delavigne.

FAUTEUIL n° 22.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. l'abbé Dauterive.
1716. M. d'Advisard.
1738. M. l'abbé de Cambon, évêque de Mirepoix.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1807. M. Alexandre de Cambon.
1837. M. de Castelbajac.
1866. M. de Rémusat.
1878. M. d'Aragon.

FAUTEUIL N° 23.

Troisième période. — 1694 1793.

1694. M. l'abbé COMPAING.
1718. M. DE MONTAUDIER.
1730. M. DE PARAZA.
1769. M. DE PARAZOLS.
1780. M. DE RESSÉGUIER.

Quatrième période. — 1806-1882.

18... M. le Préfet (de droit).
1882. Le Préfet actuel.

FAUTEUIL N° 24.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE MALAPEYRE.
1702. M. l'abbé LABORIE.
1712. M. DE RESSÉGUIER.
1735. M. SOUBEIRAN DE SCOPON.
1751. M. CASTILHON.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. CASTILHON (continué).
1810. M. BOILEAU.
1832. M. SAUVAGE.
1877. M. DUBÉDAT.

FAUTEUIL N° 25.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Lafaille.
1711. M. de Caulet-Gragnague.
1742. M. Lecomte, procureur général.
1787. M. d'Escouloubre.

Quatrième période, — 1806-1882.

1806. M. d'Escouloubre (continué).
1834. M. de Limairac (père).
1848. M. de La Jugie.

FAUTEUIL N° 26.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Maleprade.
16... M. de Laloubère.
1729. M. de Crillon.
1731. M. de Villeneuve-Beauville.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1813. M. de Lamothe-Langon.
1866. M. de la Bouillerie, évêque de Carcassonne.

FAUTEUIL Nº 27.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. de Nupces.
1728. M. de Rabaudi.
1754. M. Delpy.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. de Malaret.
1846. M. Rodière.
1877. M. Marchal.

FAUTEUIL nº 28.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Massoc.
1710. M. d'Aliez.
1759. M. de Montgaillard.
1777. M. de Sapte.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. François de Villeneuve.
1843. M. Edmond de Limairac (fils).
1860. M. Depeyre.

FAUTEUIL N° 29.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Palaprat.
1721. M. Delherm.
1739. M. l'abbé de Villars-Lugein.
1777. M. Férès.
1788. M. Barrère.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant par déchéance.)
1819. M. Soumet.
1846. M. Legagneur.
1878. M. de Cambolas.

FAUTEUIL N° 30.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. Ferrière de Lacroisette.
1726. M. de Saget.
1770. M. Jamme.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. Jamme (continué).
1819. M. d'Aubuisson.
1843. M. Cabanis.
1849. M. Caze.
1873. M. Caussé.

FAUTEUIL N° 31.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE CAMPISTRON.
1723. M. DE LOPÈS.
1753. M. D'ORBESSAN.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. GARY.
1836. M. DUMÈGE.
1863. M. D'ADHÉMAR.

FAUTEUIL N° 32.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE TOURREIL.
1715. M. DE RANCHIN-LAVERGNE.
1739. M. DASPE DE MEILHAN.
1770. M. MARTEL.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. MARTEL (continué).
1821. M. RUFFAT.
1849. M. DELQUIÉ.
1859. M. ALBERT.

FAUTEUIL N° 33.

Troisième période, — 1694-1793.

1694. M. l'abbé DRUILLET, évêque de Bayonne.
1727. M. DE COUFOULENS.
1730. M. DE STADENS.
1776. M. l'abbé D'HÉLIOT.
1779. M. D'ALBIS.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1816. M. Jules DE RESSÉGUIER.
1864. M. l'abbé CAUSSETTE.
1882. M. l'abbé COUTURE.

FAUTEUIL N° 34.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. DE CATELAN.
1733. M. DUMAS-D'AYGUEBÈRE.
1755. M. DE CARAMAN (président de Riquet).
1759. M. DAGUIN.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. DESAZARS.
1833. M. DE PUYBUSQUE.
1864. M. DE ROQUEMAUREL.
1879. M. ARNAULT.

FAUTEUIL N° 35.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. François BAYLE.
1709. M. DE PAPUS.
1737. M. DUCLOS.
1753. M. DE MONTÉGUT.

Quatrième période, — 1806-1882.

1806. M. HOCQUART.
1844. M. l'abbé SALVAN.
1866. M. l'abbé GOUX.

FAUTEUIL N° 36.

Troisième période. — 1694-1793.

1694. M. le Maire de Toulouse.
1697. M. DASPE, ancien maire.
1712. M. DE MANIBAN.
1713. M. DE NOLET.
1733. M. DE PONSAN.
1775. M. MAGI.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1808. M. l'abbé DE ROZIÈRES.
1821. M. DE PANAT.
1861. M. SACASE.

FAUTEUIL N° 37 (1).

Troisième période (suite). — 1725-1793.

1725. M. de Boyer d'Odars de Camprieu.
1765. M. de Brienne, archevêque de Toulouse.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1808. M. Demeurier.
1815. M. Cardonnel.
1830. M. Ducos.
1870. M. Bladé.

FAUTEUIL N° 38.

Troisième période (suite). — 1725-1793.

1725. M. de Bojat.
1772. M. de Portes.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. Dralet.
1845. M. de Mac-Carthy.
1864. M. Janot.

(1) Ce fauteuil et les trois suivants ont été créés par l'ordonnance de Louis XV, en 1725.

FAUTEUIL N° 39.

Troisième période (suite). — 1725-1793.

1725. M. de Gailhac.
1758. M. de Thomon.
1762. M. de Progen.
1783. M. de Malcor.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. M. de Malcor (continué).
1826. M. Cabantous.
1841. M. Moquin-Tandon.
1864. M. Vaïsse-Cibiel.

FAUTEUIL N° 40.

Troisième période (suite). — 1725-1793.

1725. M. Géraud d'Aldéguier.
1759. M. l'abbé Forest.
1780. M. de Périgord.

Quatrième période. — 1806-1882.

1806. (Vacant.)
1807. M. Carré.
1826. M. Bastoulh.
1839. M. Feral.
1859. M. d'Ayguesvives.

DEUX ANS A AQUILÉE.

(1819-1820)

LETTRE A UN AMI D'ENFANCE.

Lu en Séance particulière;

Par M. DE SAMBUCY-LUZENÇON, l'un des quarante Mainteneurs.

Mon cher Henri, si l'on venait te conter que j'ai passé quelque temps dans le vieil empire de Trébizonde..., sans doute opposerais-tu à cette nouvelle un malicieux sourire, et ce ne serait pas sans une apparence de raison. Mais, si je t'affirme qu'un long et heureux temps s'est écoulé pour moi au fond des lagunes de l'Adriatique, dans la ville d'Aquilée, — que j'ai vécu là deux des meilleures années de mon enfance, — il faudrait le croire, attendu que rien n'est plus vrai.

Oui, mon ami, semblable à Marius (1) assis sur les ruines de Carthage, il m'a été donné de vivre, comme « deux fois trois cent soixante-cinq jours, »

(1) Tableau du Louvre.

au milieu des débris de cette cité qui fut une des reines de l'univers ancien, la fille aînée de Rome, et la mère de Venise.

Mais je te vois venir et réclamer aussitôt *le pourquoi* et *le comment* : « Quelle idée d'aller se confiner dans ce bout du mônde, alors que l'Italie vous offre tant d'autres villes d'un abord plus aimable et d'un plus riant séjour ! »

D'accord (et cela ne nous empêcha nullement, plus tard, de demander des fêtes à Florence, des impressions à Naples, des émotions à Rome, etc.) ; mais ici il y avait des motifs tout particuliers, plus intimes ; et, pour peu que tu tiennes à les connaître, je vais te les dire, dans l'abandon du tête-à-tête.

I

Ma mère était Italienne et petite-nièce du prince B..., lequel possédait un palais à Bologne, un autre à Trieste, et une délicieuse villa dans le Frioul, sur les bords de l'Izonce. Or, cette villa, du nom de *villa Vicentina*, n'était pas loin d'Aquilée; et déjà tu vois surgir les points de contact entre ces lieux et nous ? Tu saisiras bien mieux la chose, quand je t'aurai dit que mon père, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en France, chargé de travaux importants aux ports de Cherbourg et de Saint-Valery, venait d'être envoyé, vers la fin de l'Empire, à Lucques, pour le redressement du cours du Serchio, et s'était marié dans cette ville où je suis né.

Ainsi connu et apprécié, mon père pouvait-il échapper aux sollicitations pressantes du prince, devenu son oncle, qui lui demandait de venir passer quelques mois sur sa terre de Frioul, et là, à titre de parent, d'ami, d'homme de goût, de diriger une petite armée d'ouvriers de toutes sortes, soit dans l'intérieur de l'habitation, soit au dehors dans la vaste étendue du parc qui l'entourait? Refuser n'était pas possible.

Nous fûmes donc bientôt installés sur ce double champ de manœuvres, et en possession d'une souveraineté bien autrement paisible et sereine que celle du bon Sancho, dans le gouvernement de son île... Mon père restait maître absolu et représentait, dans l'intégralité du pouvoir, le propriétaire résidant alors à Trieste. Quant à ma petite personne, elle se sentait quelque peu maîtresse, elle aussi, dans la mesure qui revenait au fils « *del signor francese* », comme disaient ces braves gens du pays, — sans oublier une escouade indigène composée des gamins de mon âge, et attachée à mes menus plaisirs.

Ma mère, de son côté, était réclamée par la famille de son oncle, à Trieste, dont le climat et les ressources convenaient mieux à sa santé, et nous ne manquions jamais d'aller la rejoindre tous les samedis, pour passer ensemble la journée du dimanche. Ce qui dura, non pas des mois, mais bien deux années entières.

*
* *

Dans ce va-et-vient tant de fois répété et dont nous ne nous lassions jamais, en dépit des longues

heures d'un trajet qui ne quittait pas un instant la crête des falaises, il nous était loisible d'admirer le plus splendide des panoramas : à nos pieds, la mer toute parsemée d'embarcations aux blanches voiles; à notre droite, sur nos têtes, des étages superposés de montagnes, les unes allant se perdre dans les hauts sommets de la Dalmatie, et les autres devenant les Alpes Juliennes, étincelantes de neiges et de glaciers; en face, sur le prolongement de la côte, le vieux château de Duino, cher aux romanciers; un peu plus loin, les neuf bouches du Timave, aux ondes bouillonnantes, devenant dès le début fleuve et bras de mer; et enfin, à l'extrémité du golfe, la plage où fut Aquilée.

Pour le moment, je t'assure, je ne savais pas un traître mot du passé de cette contrée poétique, dont l'histoire ne me fut révélée qu'après des années, dans un second voyage, et par les études classiques, complément des premiers enseignements paternels.

J'ignorais, et les Argonautes qui l'avaient visitée, et Japix qui avait donné son nom à ses habitants, et Diomède et Antenor qui leur avaient donné des lois. J'ignorais l'impératrice Livie, goûtant fort le petit vin de ces coteaux et lui attribuant la conservation de ses charmes et de sa santé. J'ignorais (dans le voisinage des lieux et dans la succession des temps) le *Vieux de la Montagne*, et le *Diable blanc* de l'Epire, le terrible Scanderberg; Jean Sbogar lui-même, tant embelli par Charles Nodier. — A propos de ce chef de forbans, je ne savais vraiment pas non plus que la sombre tour de Duino, devenue, à notre époque, un repaire de pirates, avait, plu-

sieurs siècles auparavant, abrité, pendant une nuit d'orage, le Dante exilé, et que le grand poète y avait conçu la première idée de son *Enfer*. — Quel homme! quelle scène! quel tableau!...

Ce fut donc longtemps après, sur les bancs du collège, près de toi, que j'écoutais Virgile :

Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,
Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus
Regna Liburnorum et fontem superare Timavi,
Undè per ora novem, vasto cum murmure montis,
It mare proruptum et pelago premit arva sonanti.

Puis le poète Martial :

Et tu, Ledæo felix Aquileja Timavo,
Hìc ubì septennas Cyllarus hausit aquas,
Vos eritis nostræ portus, requiesque senectæ,
Si juris fuerint otia nostra sui.

Oui, pour le quart d'heure, ces souvenirs étaient très loin de notre esprit. Véritable lettre morte, je les abandonnais de confiance à l'auteur de mes jours qui, par pitié pour mon âge, n'appuyait pas trop là-dessus... Mais aujourd'hui, tu vois, mon ami, que je les possède, et que, fort en latinades et citations, « je t'en veux accabler. » Pardonne-moi.

En revanche, au milieu de ces débris de monuments et de traditions, rien n'enchantait alors mon imagination enfantine comme l'histoire d'une pauvre petite maison transportée dans les airs par des génies ailés, disons le mot, « par les anges du bon Dieu. » — Tu devines la *Santa Casa?*

Sa première station, on nous la montrait du doigt

sur l'une des cimes bleuâtres qui dentelaient le ciel du Midi au levant, et la seconde (qui ne sera peut-être pas la dernière), de l'autre côté des flots, dans les vapeurs empourprées qui voilaient la colline de Lorette.

Suave et très véridique légende, bien des fois racontée, le soir au coin du feu, dans les longues veillées, et que j'écoutais avec une attention que n'obtenait point aussi recueillie, aussi soutenue, cette Aquilée dont j'entendais parler sans cesse, mais qui n'était guère à mes yeux qu'une ruine à jamais détruite.

*
* *

Le jour vint cependant où je me pris à lui trouver des charmes, et voici comment :

Ce qui porte actuellement le nom d'Aquilée, il faut bien le dire, n'est autre chose qu'un bourg peu considérable, gisant au milieu d'une plaine triste et nue, sans végétation ni verdure, et rappelant assez le désert de la campagne romaine, avec le mot de Corinne : *Terre fatiguée de gloire et qui semble dédaigner de produire.*

Mais, si son antique éclat ne resplendit plus au dehors, il n'en est pas moins vrai que sa beauté et sa gloire vivent encore « au dedans » (*gloria ab intus*), c'est-à-dire dans les profondeurs du sol qu'elle recouvrait jadis.

C'est au milieu de ce territoire, alors ouvert aux recherches du premier occupant, et auquel confinait une portion notable des terres de la *villa Vicentina*, que des fouilles, de divers côtés entreprises, ve-

naient de jour en jour rendre à la lumière les vestiges de sa splendeur passée.

Je vois encore les restes d'un temple portant cette inscription :

DEO SOLI

DIOCLETIANVS ET MAXIMIANVS.....

INVICTI AVGVSTI

Et ne vas pas ici te fourvoyer et aviser dans le *Deo soli* le seul et unique Dieu ; non, ces païens-là n'étaient pas encore à cette hauteur. Il s'agit de toute autre chose, du *Dieu-Soleil*, entends-tu bien?... Et ce n'était pas Louis XIV.

En présence d'un terrain aussi riche en trésors archéologiques, mon père eut bientôt l'idée de couronner son œuvre d'aménagement local par l'établissement d'une galerie, toute consacrée aux antiquités romaines de la contrée, et en particulier à celles fournies par sa chère villa.

Les débuts furent heureux, les résultats brillants, et le goût peu à peu formé, par ricochet, chez un enfant de sept ans, finit par arriver chez ce dernier à tout l'enthousiasme dont peut être susceptible cet âge.

* * *

Cependant, un léger point (*noir* serait trop dire, puisque nous le vîmes s'éclaircir à la fin) venait de se montrer à l'horizon... Il avait la forme d'un petit homme vieillot et sec, au teint parcheminé, en-

saché dans une longue et étroite houppelande aux couleurs impossibles; perruque noire collée sur les tempes; grosses lunettes abritant mal des yeux qui s'obstinaient à regarder *par-dessus*; le chef enfin recouvert d'une casquette lustrée par le temps et laissant retomber sur le nez une immense visière en guise de *veranda*.

Dès les premiers coups de pioche donnés par nos ouvriers, ledit personnage apparut sur le territoire ennemi, ou (si tu aimes mieux) sur le revers opposé de la tranchée qui marquait la limite de nos possessions respectives; et cela, d'ordinaire, durait à peu près du matin au soir. Silencieux tout d'abord, on le sentait porter à nos fouilles une attention de plus en plus marquée, un intérêt que nous aurions pu d'ores et déjà regarder comme l'escompte de celui qu'il devait, un jour ou l'autre, prélever sur la somme de nos découvertes.

En un mot, tout démasquait l'antiquaire, mais un antiquaire un peu différent du laird de Monkbarns, sir Jonathan Oldbuck: celui-ci faisant de l'art pour l'art, et se trompant quelquefois; celui-là faisant de l'art pour l'or, et ne se trompant jamais.

Nous voulions le voir venir. Or, ce fut lui qui, le premier, rompit la glace en nous déclarant un jour, avec feu, sa passion archéologique, son amour des ruines, et nous invitant même à visiter, le lendemain, sa collection. L'offre fut acceptée. La collection était, en effet, remarquable; l'on y devinait le fouilleur au flair fin, au regard subtil, à la main heureuse.

Toutefois, ne pouvions-nous nous empêcher de considérer bon nombre de ces objets comme ayant

commencé par être notre bien propre; et cette supposition ne se trouvait pas trop infirmée par les dires des voisins qui, à plus d'une reprise, avaient très bien reconnu, la nuit, avec ou sans clair de lune, notre homme, une main munie d'une lanterne sourde, l'autre armée d'un petit râteau, reprenant notre travail en sous-œuvre, retamisant le sol avec une ardeur fiévreuse, et trouvant à y glaner encore des médailles, des statuettes, des camées et autres raretés de ce genre. Mais n'ayant rien vu par nous-mêmes, force était de se taire et d'admirer d'un air convaincu.

Y eut-il un moment où une pointe de remords, un certain besoin de réparation, put remuer un peu cette nature habituellement impassible? Nous fûmes tentés de le croire, en voyant, un beau matin, le messire en question franchir d'un pied léger le fossé qui nous séparait et venir à nous d'un air, cette fois, aussi empressé que souriant :

Il tenait dans ses doigts amaigris un vieux livre, un *in-quarto*, relié en cuir jaunâtre, et le présentant à mon père : « Tenez, signor, dit-il, moitié français, « moitié italien, voici un vrai trésor, un *Incunable* « de 1523, que j'ai le bonheur de vous offrir et « que je vous prie d'accepter, en qualité de con- « frère en science. C'est l'ouvrage de Jean Candidus « sur la ville d'Aquilée, ouvrage rempli de très « curieuses recherches et devenu des plus rares, « aujourd'hui. »

C'était bien cela, en effet : le livre d'un érudit de l'époque, d'un savant en *us*, d'un humaniste de la Renaissance, avec son latin pompeux, ses périodes cicéroniennes, ses excursions dans toutes les sphè-

res du monde physique, métaphysique, et *quibusdam aliis.*

Quoi qu'il en fût, ce cadeau fit plaisir à mon père; et serrant la main qui le lui offrait, il remercia, en termes sincères, le donateur, qui cessait d'être un rival pour devenir un ami.

Mais, vois donc ce que c'est que la destinée des choses, comme celle des hommes? Ce livre dont je te parle, ce vieux volume venu de si loin, exhumé de la poussière des siècles, repose, à l'heure qu'il est, dans un rayon de la bibliothèque de notre *Société Archéologique* de Toulouse, à laquelle j'ai eu l'honneur d'en faire hommage... N'est-ce pas le cas de redire : *Habent sua fata libelli?*

*
* *

Ainsi s'écoulaient les jours, dans une apparence d'uniformité, qui n'excluait pourtant, ni la variété des observations, ni les surprises de l'imprévu, ni la mobilité des spectacles et des grandes scènes de la nature. D'autres fois, venait le tour des observations psychologiques, des études de mœurs. Je n'en saisissais guère alors la portée; mais leur souvenir, se représentant dans la suite, n'a pas peu contribué à m'expliquer les misères et les tristesses du temps présent :

Il me souvient, par exemple, d'un jour de fête, d'une grande fête religieuse dans le village en question. Le curé avait toute la peine du monde à faire entrer les hommes à l'église. Ils étaient là, se tenant au dehors, nonchalamment allongés sur des bancs, ou couchés sur l'herbe, les yeux, l'esprit, la langue

tournés d'un tout autre côté que celui de la maison de prières. En vain, le bon vieillard les stimulait-il de la voix, du geste, voire de quelques coups de son bréviaire... ; à peine quatre ou cinq gars, se détachant des groupes, rentraient maussadement au bercail, où là du moins les femmes tenaient bon et priaient.

Quel événement était donc survenu ? L'explication est fort simple : « l'Idée », l'inévitable Idée, partie de chez nous, était passée par là, et n'avait pas manqué de faire d'un peuple, hier religieux et content, un peuple aujourd'hui sceptique et morose.

Ah ! mon ami, qu'il est douloureux de voir ainsi tomber les meilleures choses, souillées, flétries, dépoétisées ! Une Révolution était-elle donc nécessaire, quand des réformes, inspirées et commencées par le plus libéral des rois, auraient pu suffire et tout sauver ?...

Et cependant, ces habitants du Frioul étaient les proches voisins, les « frères jumeaux » de ces braves montagnards de la Styrie ou du Tyrol, qui venaient de combattre *pro aris et focis,* sous la conduite d'un héros paysan, — le Cincinnatus, le Guillaume Tell, le Washington, le Vendéen du pays, — *André Hoffer !..*

Décidément, la religion est encore le meilleur spécifique pour faire des gens heureux et de bons soldats. On le reconnaîtra tous les jours davantage.

II

Mais mon épître va se prolongeant sans trêve, ni merci; et je m'aperçois d'une chose : c'est que, en te parlant du maître de la *villa Vicentina*, son nom n'a pas encore paru, au bout de ma plume. — Pourquoi cela? — Le personnage aurait-il donc démérité de l'estime des honnêtes gens ou de la faveur publique? Non, certes; et voilà pourquoi je vais, sans plus tarder, te nommer en toutes lettres, — le prince *Félix Bacciochi*.

C'était lui, en effet, l'oncle (je l'ai dit) de ma mère, et de plus, mon parrain. Par voie de conséquence, sa femme était la princesse Élisa, sœur de l'empereur Napoléon Ier; par lui nommée, en 1809, grande-duchesse de Toscane; puis renversée du trône en 1814; et, à l'époque dont je parle, retirée à Trieste, avec son mari et ses deux enfants, le jeune *Fritz* et la princesse *Napoleone*.

Bien que, naturellement et par l'ordre des circonstances, placé sur le second plan, le prince Bacciochi n'en avait pas moins sa valeur personnelle et distincte. Caractère franc, généreux, élevé; bonne tête aux affaires; tenant noblement sa maison, il savait, avec autant d'esprit que de sens, rester au point convenable, dans le prolongement lumineux de l'astre dont sa femme constituait le noyau central.

Quant à la princesse, fidèle aux goûts et aux habitudes d'un règne de courte durée, elle les

continuait résolument, au milieu d'une petite Cour, formée des débris de l'ancienne, entourée d'hommes de lettres, de savants, d'artistes, dont elle aima toujours la société, et dans chacun desquels elle avait le bon goût de respecter l'indépendance des opinions, la fidélité du souvenir, l'honneur des convictions sincères. — L'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* se plaît à lui rendre cette justice.

Mais cette petite Cour n'aurait pas été *italienne*, si elle n'avait, en même temps, aimé « beaucoup et beaucoup » le plaisir..... C'est là le cachet que mes impressions du jeune âge devaient, plus particulièrement, rattacher à ces deux années d'existence dans cette contrée de l'Istrie.

Les jours de la semaine, passés aux champs, me convenaient fort; mais le dimanche, donné à la ville, ne m'agréait pas moins; — s'il faut même arriver aux nuances, je crois que la balance penchait un peu plus de ce dernier côté... — D'abord, j'y retrouvais ma mère...; et puis, ensemble, entre mon père et elle, j'allais le soir à la *comédie*, « *alla commedia* », qui avait lieu au palais même, dans une vaste et belle salle, à ce destinée. Les premiers artistes du théâtre de Trieste venaient assez régulièrement s'y faire entendre, et un excellent orchestre les accompagnait.

Lorsque l'opéra ou le concert faisaient défaut, la danse, les ballets, des bals parés-masqués suivant la saison, donnaient le spectacle de véritables fêtes florentines, à la Médicis, ou d'un carnaval de Venise, en permanence.

D'ordinaire, si l'heure des veillées se prolongeait outre mesure, ou demandait un peu plus de calme,

les enfants avaient leur part de jouissances réservée dans un pavillon voisin ; — et alors, moi qui, à la maison des champs, possédais un petit état-major de « *contadini*, » je rentrais tout naturellement à la ville, dans le cadre des jeunes camériers de *Fritz*. A chacun son tour...

Pauvre Fritz ! un si joli enfant, si vif, si joyeux ! si bon cœur, et qui devait, de si peu, survivre à ces jours de féeries ! Dix ans plus tard, à Rome, il tombait de cheval sur la voie Appienne — la voie des tombeaux, — et s'éteignait le dernier de sa race et de son nom.

Sa sœur, la belle et fière *Napoleone*, se maria bientôt après, au comte Camerata. Nature ardente et quelque peu ambitieuse pour le compte des autres, sinon pour le sien propre, elle avait pris (en tout bien tout honneur) le rôle d'Égérie auprès de son cousin le duc de Reichstatd : — à tel point que, l'arrêtant un jour sur l'escalier du château de Schœunbrun, et faisant allusion à certaine petite intrigue de cœur :

« Tu fais du roman, lui dit-elle, et tu appartiens « à l'histoire !!... » — Mots qui la peignent tout entière.

Cette jeune femme, un instant entrevue, je la retrouvai, à vingt ans de là, dans une circonstance des plus singulières, comme tu vas en juger :

C'était en 1844, dans la petite ville de Goritz, où nous avions été saluer, dans l'exil, une royauté dix fois séculaire, — le chef de la Maison de France. Nous étions en visite, ma femme et moi, chez Mme la duchesse de Blacas (autre Providence des pèlerins français), lorsque, au même instant, sortait de ses

salons une personne que nous ne pûmes reconnaître.

Or, devine la personnalité féminine dont nous venions de frôler la robe? — La comtesse Camérata!! Oui, elle-même. — Et que cela ne t'étonne pas : fille de sa mère, elle savait s'affranchir des préjugés étroits, et recevoir chez elle M. de Montbel, l'ancien ministre de la Restauration, là présent, comme avaient été accueillis chez la princesse Elisa, M. de Chateaubriand et bon nombre d'autres émigrés.

Nous admirâmes, une fois de plus, la bizarrerie, l'étrangeté des rencontres en voyage; mais le temps nous faisant défaut, pour les explications d'une connaissance à recommencer ou plutôt « à faire » (après tant d'années), nous partîmes le lendemain, au point du jour, ne jugeant pas opportun d'ajouter une page à la pièce des « *Jeux de l'Amour et du Hasard.* »

III

Je reviens, en terminant, à l'époque de notre premier voyage dans les provinces Illyriennes (à la fin de 1820).

Le temps était venu d'abandonner ces lieux, de nous arracher aux enchantements du palais d'Armide... — Les travaux de la *villa Vicentina* avaient pris fin; et mes parents n'aspiraient plus qu'à rentrer en France, sous le toit paternel, pour commencer mon éducation de collège et me soustraire à un milieu peu favorable aux études sérieuses.

Prenant donc congé de ces hôtes, d'une bonté pour

nous si persévérante, nous disons adieu à Trieste; — retraversons les principales villes du nord de l'Italie; — et, après deux ou trois mois passés encore dans ce joli petit duché de Lucques, qu'on appelait « le Jardin de la Toscane », nous nous acheminons, en chaise de poste, vers les montagnes du Rouergue.

Bon Dieu!... quelle transition!... ou plutôt quelle dégringolade!... — Figure-toi, mon pauvre ami, les antipodes les plus antipodes du *doux et fleurant* pays que nous venions de quitter.

Au lieu du ciel bleu, le ciel gris; — de l'air tiède et embaumé, la bise âpre et sèche; — des verdoyantes prairies, les champs pierreux; — du myrte et de l'oranger, le genévrier et le buis; — au lieu des monuments des arts (églises, palais, musées), les quatre murs d'un collège adossé à un hôpital, dans la plus terne des sous-préfectures!...

Du côté des individus (je parle de plus de cinquante ans en arrière, car cela s'est arrangé depuis), même opposition, mêmes contrastes : le caractère froid, concentré, succédant à l'expansion joviale; — l'esprit positif, calculateur, au sentiment artistique; — le mérite d'un homme, que dis-je? le charme qu'on lui trouvait, le degré « d'amour » qu'il inspirait se mesurant à son habileté, à sa finesse. — Là (c'était de règle), le musicien était un *fou*, le peintre un *pauvre diable,* le poète un *triste sire,* ou quelque chose de plus piteux encore...

Ah! il fallait les voir, tous ces braves gens, aussi réfractaires à la mode qu'étrangers au mouvement social, et, avec cela, d'un rigorisme à en remontrer

au plus grincheux des jansénistes..., il fallait les voir, quand je m'avisais de leur dire un mot de mes féeries « renaissance, » saupoudrées de « mythologisme ! » Non, jamais bombe éclatant dans la gamelle du bivouac, n'épata aussi gentîment son monde que ne le faisait la candide naïveté de mes racontars sur ces natures primitives et vénérables (1).

IV

Mais la Providence, toujours compatissante, était là, faisant du breuvage amer le remède qui devait me fortifier et me guérir. Sous l'action de ce réfrigérant moral, de cette austérité ambiante qui m'enserrait, me pénétrait de toutes parts, les souvenirs trop jeunes se modifièrent, les impressions s'épurèrent, les rêves disparurent, les chimères s'enfuirent.

Le croirais-tu ? La transformation intérieure changeait en même temps à mes yeux la nature extérieure : ce sauvage et massif Aveyron ne me parut plus aussi laid, aussi lourd. J'avouerai même qu'il parvint à revêtir un aspect poétique. Ses brumes, ses brouillards s'estompèrent de reflets « ossiano-scandinaves ; » ses bruyères me firent rêver de l'Écosse, et ses landes de l'Armorique. Ses monuments de pierre n'avaient pas, il est vrai, une grâce ionienne, mais cette rudesse celtique leur allait, me

(1) Simple boutade humoristique qui, visant, je l'avoue, quelques sous-professeurs de ce temps-là, ne saurait atteindre les principaux Maîtres, et encore moins devenir de l'ingratitude envers un établissement où j'ai beaucoup reçu, en définitive.

disait quelque chose; et il n'est pas jusqu'à ses grottes ou cavernes, riches en débris d'une faune antédiluvienne, qui ne murmurent un mot du mystère des anciens jours.

Tout reprenait ainsi une voix, tout devenait une harmonie nouvelle; et, à l'heure présente, dans l'automne de l'âge, à travers ces retours vers un passé lointain, ton vieil ami trouve encore le secret de se raviver, de se réchauffer, de se rajeunir presque, s'il est vrai que

Penser c'est vivre, et se souvenir c'est revivre (1).

(1) *Mémoires inédits de Lamartine*, première page.

POÉSIES

Par M. VILLENEUVE, l'un des quarante Mainteneurs.

STANCES SUR LA MORT DE Mlle A. de R.

Non ita creditum...

Sans doute, nous pleurons quand le vieillard succombe
Sous le double fardeau de ses maux et des ans,
Mais nos pleurs doucement descendent sur sa tombe;
Notre douleur est calme. Il a vécu son temps.

Par quelqu'infirmité son bienfaisant génie
Déjà l'avait tout bas averti de son sort.
Ses jours étaient nombreux. Nous savions que sa vie
Était depuis longtemps fiancée à la mort.

Si c'est un jeune enfant dont le pied infidèle
Du berceau tout à coup glisse dans le cercueil,
Je ne sais quoi d'amer à la douleur se mêle
Et jusques au blasphème égare notre deuil.

Pardonnez-nous, Seigneur, cette erreur passagère.
Il n'a vécu qu'un jour pour se plaindre et souffrir.
La sagesse de l'homme est vaine et mensongère.
Il nous semblait qu'encore il n'eût pas dû mourir.

Peut-être, s'il jetait le breuvage de vie,
Qu'en sa coupe l'enfant ne trouvait que du fiel,
Tandis que le vieillard a bu jusqu'à la lie
Son mélange inégal et d'absinthe et de miel.

Mais que penser, grand Dieu, si la vierge parée
De grâce, d'innocence et de ses dix-huit ans,
Arrachée à l'amour d'une mère adorée,
Succombait dans la fleur de son riche printemps?

Comment voir sans effroi, sans larmes, ni murmure
Cette erreur du destin, ce crime du trépas,
Ce bouleversement des lois de la nature,
Cet abîme imprévu qui s'ouvre sous nos pas?

Alice était la joie et l'orgueil de sa mère,
Le charme de ses yeux, l'ange de son foyer,
Sur qui se concentrait son âme tout entière,
Qu'elle aimait à baiser, à bercer et choyer.

Et voilà que la mort tout à coup se présente ! !
Quand la vierge comptait sur des soleils nombreux,
Le spectre décharné la saisit palpitante
Et l'étouffe à plaisir entre ses bras hideux.

Qu'avait-elle donc fait cette douce victime
Chez qui tout était joie, espérance et candeur ?
Qu'avait donc fait sa mère ? Était-ce un si grand crime
De s'absorber ainsi dans l'enfant de son cœur ?

Ah ! pourquoi le Seigneur, ô mère infortunée,
Qui, dans un jour de fête et de ravissement,
Avait comblé tes vœux et te l'avait donnée,
L'a-t-il voulu reprendre à son plus beau moment ?

Pourquoi si douce fleur meurt-elle avant d'éclore ?
Pourquoi tant de bonheur a-t-il duré si peu ?
Pourquoi si sombre nuit près de si belle aurore ?
Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? C'est le secret de Dieu.

A genoux, et prions, ô femme inconsolable!
De ta fille ici-bas tu fus l'ange gardien.
Maintenant, délivré de son corps périssable,
Ton enfant, près de Dieu, va devenir le tien.

Et si pour t'éprouver la sagesse infinie
Te réservait encor quelques malheurs nouveaux,
Touché par la douleur de ta fille chérie,
L'Éternel désarmé t'épargnera ces maux.

O vierge trop fidèle à ta noble origine,
Doux parfum dans l'espace au matin envolé,
Qui pour garder ton âme en sa blancheur d'hermine
Remontes avant l'heure en ton ciel étoilé,

Tu ne peux pas ainsi quitter ta pauvre mère.
Reviens au moins la voir et charmer son sommeil.
Pose encor sur son cœur ta tête familière.
Endors son désespoir dans un songe éphémère,
Et tu retourneras là-haut à son réveil.

Août 1881.

SUR UN ALBUM.

Maintenant tu souris à mon regard de flamme,
Et ta main me présente, en frémissant d'amour,
Un album parfumé pour y mettre à mon tour
Mon nom et puis des vers, éclair brillant de l'âme.
Mais, un jour, tu diras, levant un œil rêveur,
Et recherchant mes traits dans ta mémoire veuve :
« Je ne me souviens plus du tout de cet auteur ;
« Où donc ai-je connu ce Monsieur Villeneuve ? »

A MON CONDISCIPLE FRAYSSE

DÉBUTANT AU BARREAU.

Ah! la voix d'un ami m'a fait bondir le cœur,
Et des pleurs, oui, des pleurs, ont mouillé ma paupière.
Aux sons du cor, aux cris de sa meute guerrière
        Ainsi palpite le chasseur.

Nous avons partagé tous les jeux de l'enfance.
Bernico (1) nous a vus pendus à ses rochers,
Et nos deux noms encor sur ses flancs attachés
        Y gardent leur vieille alliance.

(1) Bernico, montagne près de Sorèze.

Tes goûts étaient mes goûts, et tes amis les miens.
Nos regards s'entendaient d'abord, et sur la terre
Peut-il être pour moi de voix plus familière,
D'accents plus connus que les tiens?

Pourtant quand cette voix pleine et retentissante
A saisi mon oreille (était-ce un souvenir,
Était-ce vague espoir d'un illustre avenir,
Ou regrets, ou bien espérance?)

J'ai senti tout mon sang vers mon cœur refoulé.
Un frisson électrique a ridé tout mon être.
Ah! béni soit le Dieu, ce Dieu qui m'a fait naître
Étincelant de feu sacré.

Et puis quand a vieilli ma première surprise,
Mes battements de cœur ont été moins fréquents.
Mon âme, après avoir oscillé quelque temps,
Silencieuse, s'est rassise.

A MONSIEUR SAUVAGE

SUR SA CRITIQUE.

Quand un jardinier trop habile,
De son noisetier trop fertile
Assujettit chaque rameau,
Quand il contient et qu'il mutile

Tous les jets de son arbrisseau,
Afin de les tordre en arceau,
En colonne de noble style,
En dôme, éventail ou berceau,
Il rend son noisetier docile,
Bien gentil, bien sage et bien beau,
Mais stérile.

A MESDAMES ***

Aux premiers rayons du soleil,
Dieu! que mes fleurs étaient brillantes!
Jamais je ne vis à mes plantes
Air si coquet, teint si vermeil.

Eh bien! qu'avez-vous donc, mignonnes?
Pourquoi ce luxe de couleurs?
Pourquoi si pimpantes couronnes?
Pourquoi tant d'orgueil à des fleurs?

Lors, à l'envi, lilas et rose
M'ont dit de leur plus douce voix :
« Ici, les grâces, à nuit close,
« Hier, ont paru toutes trois,

« Et toutes trois étaient si belles,
« Avaient un charme si vainqueur,
« Que nous redoublons de splendeur
« Pour rivaliser avec elles. »

EPITRE A Mme DE S..., A FOIX.

Oui, je fuis tes salons lorsque quelqu'un commence
L'éternelle chanson ou la fade romance.
Appelle-moi profane, impie ou malheureux,
Et laisse-moi partir, c'est tout ce que je veux.
Mais malgré cette horreur, entre nous je me pique
De n'avoir pas un cœur rebelle à la musique,
De goûter, d'admirer un large et noble chant
Encadré dans un drame ou terrible ou touchant,
Qu'un orchestre savant accompagne et complète,
Que parent des beautés dans leurs habits de fête,
Tandis qu'un grand soleil, de ses longs bras de zinc,
Verse sur moi ses feux du haut d'un plafond peint.
Que de fois j'ai senti, dans ce milieu factice,
Les folles passions, au gré de leur caprice,
Bouillonner dans mon sein et torturer mon cœur !
Que de fois, au récit de quelque faux malheur,
J'ai vu, sur les tourments d'un mal imaginaire,
Une larme sans bruit couler de ma paupière !
J'étais là quand Nourrit, pour la première fois,
De Robert, au théâtre, a fait vibrer la voix.

Quels transports ! quel délire agitait tout mon être !
Qui donc fût resté froid aux accords du grand maître ?...
Oui, lorsque de Robert le démon et sa sœur,
Sous mes yeux, à l'envi, se disputaient le cœur ;
Quand leurs chants inspirés, déchirants, pathétiques,
Faisaient courir en moi des frissons électriques,
Et que de leurs douleurs les fidèles tableaux,
Malgré moi, dans ma gorge, étranglaient des sanglots,
J'aurais pu dire alors à tes grands mélomanes :
« Mais pleurez donc, pleurez ! Vous êtes des profanes ;
« Pleurez, et retenez vos bravos trop bruyants ;
« Ce n'est qu'avec des pleurs qu'on applaudit ces chants.
« — Mais, diras-tu, que faire au pays où nous sommes,
« Loin du grand opéra, loin du beau, loin des hommes ?
« A ces échos de l'art nous faut-il renoncer,
« Et faut-il en silence et lentement laisser
« S'ossifier nos cœurs et s'abrutir notre âme ? »
Il est d'autres moyens d'entretenir leur flamme.
J'ai ma musique aussi plus magnifique encor
Qu'à l'Opéra-Royal et son théâtre d'or.
Tu ris. Je suis un fol, et ton esprit caustique
Persifle sans pitié mon vers hyperbolique.
Eh bien ! suis-moi. Partons. Fuyons ré, mi, fa, sol ;
Qu'un cheval effaré nous emporte en son vol !
Et puis, quand nous serons tous deux bien loin des villes,
Que notre œil ne verra que des rochers stériles
Et de mornes sapins droits comme des soldats
Qu'un caporal aligne au grand jour des combats,
Halte ! voici le but de notre course équestre.
Ces rochers escarpés, à moi c'est mon orchestre ;

Mes romances, mes chants sont l'immense concert
Du cri que l'aigle ardent jette aux plaines de l'air,
Avec le roulement de la cascade blanche
Et le tonnerre sourd de l'horrible avalanche.
Ma musique est le vent qui hurle ou qui gémit,
Le murmure sans nom qui s'élève, la nuit,
Des bois, des rocs, des champs, et qu'on entend bruire
Dans le plus humble asile où quelqu'être respire.
Dis-moi, quel est le prix du son des pianos
Près de ces grands accords des cieux, des vents, des eaux,
Pour qui peut épuiser ces sources d'harmonie,
Si douces à l'amour, si chères au génie?

ÉTUDE SUR LA FONTAINE

Lu en séance particulière;

Par M. AUZIES, l'un des quarante Mainteneurs.

... Intellectum da mihi et vivam.

La Fontaine est bien de tous les poètes qui ont illustré notre pays et leur siècle, celui dont la grâce et le génie charment encore le plus même les générations de notre temps. Il est dans toutes les mains. L'homme mûr se plaît à chercher dans ses œuvres des préceptes qui le guident sûrement à travers les hasards de la vie, le vieillard y trouve des souvenirs qui le consolent, le jeune homme des espérances qui l'exaltent, et l'enfance elle-même un attrait singulier qui la captive et des leçons qui l'instruisent en l'amusant. D'où vient cette puissance? A quelle cause faut-il attribuer cet ascendant irrésistible et cet empire exercé sur les âmes sans qu'on puisse s'y soustraire ou s'en défendre? En quoi

la Fontaine surpasse-t-il enfin tous ceux qui, soit dans l'antiquité, soit au moyen âge et dans les temps modernes, ont adopté le même genre et cultivé la même muse? Est-ce par l'invention?... Mais la Fontaine n'a pas inventé le sujet de ses fables. On peut même dire que le petit nombre de celles qu'il a inventées ne figure pas parmi les meilleures. Les autres fabulistes qui l'ont précédé n'ont pas plus inventé que lui-même. Tous ont puisé dans ce vieux fonds d'apologues et de fables, qui semble n'avoir ni origine ni auteur authentique, et qui est comme le patrimoine commun de l'humanité.

Un écrivain fort spirituel, qui a composé des odes, des tragédies, des églogues, et fait aussi des fables, Lamotte, se fait un grand mérite d'avoir inventé les siennes. « La Fontaine, dit-il (*discours sur « la fable*), ne s'est pas proposé le mérite de l'in« vention. Il a donné aux fables anciennes des « agréments tous nouveaux et si précieux qu'on « ne sait le plus souvent auquel on doit le plus de « l'inventeur ou de l'imitateur. Les embellissements « l'emportent quelquefois de beaucoup sur le fond « quelqu'ingénieux qu'il puisse être; mais enfin ce « fonds n'est pas à lui..... » Donc, la Fontaine n'est pas inventeur. Soit, mais loin de lui en faire un reproche, n'est-ce pas, au contraire, un mérite dont il faut le louer? En effet, le défaut des fables d'invention, c'est qu'exprimant la pensée particulière des auteurs par une allégorie qu'ils inventent et qui n'est pas une tradition générale et populaire, elles ôtent à la fable un de ses principaux avantages, celui d'être accepté et crue par tout le monde, c'est-à-dire ce qui en fait la vraisemblance poétique.

D'un autre côté, dans les fables d'invention, les personnifications abstraites dominent. Ce ne sont plus les animaux, le lion, le renard, le loup, l'âne, la cigogne qui remplissent la fable, ce sont des êtres fictifs, des qualités et des défauts de l'homme : l'ambition, le plaisir, l'humilité, l'honneur. Qui doute de l'entretien du renard et du corbeau? Il y a prescription pour y croire. Au contraire qui ajoute foi aux actions et aux conversations des personnages abstraits si chers aux fabulistes modernes? Personne à coup sûr, parce que leurs fables ne sont qu'une métaphore, au lieu d'être une action, et que les personnages n'ont pas de corps. Qu'importe que le poète les invente, s'il ne les fait pas vivre? Dans la fable, encore une fois, les idées doivent être générales, s'adresser à tout le monde et venir aussi un peu de tout le monde. Elle fait partie des genres qui composent la littérature populaire et qui ont besoin du merveilleux. Voilà pourquoi elle l'emprunte au peuple qui seul s'entend au merveilleux et qui peut le créer. Ésope, auquel il faut toujours revenir quand il s'agit de fables, Ésope lui-même a reçu ses héros des mains de la foule. L'imagination populaire prêtait volontiers aux animaux les mœurs et les habitudes de l'humanité. Elle les faisait parler et agir selon le caractère humain qu'elle leur attribuait, Ésope a donc trouvé ses acteurs tout prêts et tout vivants : il n'a eu qu'à les mettre en scène. Sans faire un aussi grand usage du merveilleux que l'épopée, la fable cependant en comporte une dose qui dépasse l'imagination d'un poète ou d'un auteur particulier. Un poète n'aurait jamais pu créer à lui seul le merveilleux de la fable,

tout modeste qu'il est. Il n'aurait jamais pu surtout y faire croire. Il n'est accepté si aisément par tout le monde que parce qu'il vient de tout le monde. Il n'y a donc pas lieu de regretter pour la gloire de la Fontaine qu'on ne puisse lui attribuer le mérite de l'invention, dont Lamotte et les fabulistes du dix-huitième siècle seraient disposés à se vanter. Inventez ou n'inventez pas votre sujet et vos acteurs, peu importe, mais faites-moi croire à la vie et à la parole de vos héros. C'est là le vrai mérite de la fable. C'est par là qu'elle est une leçon toujours vivante et qui mieux que la Fontaine a su la faire accepter?

Mais si l'invention personnelle n'est pour rien dans le charme ineffable que nous fait éprouver la lecture des fables de la Fontaine, ne faudrait-il pas l'attribuer à la morale qu'elles renferment?

Jean-Jacques Rousseau, personne ne l'ignore, a été dans l'*Emile* un juge très sévère de la Fontaine. Il reproche surtout à la morale des fables d'être médiocre et relâchée, plus propre à porter au vice qu'à la vertu. Aussi, par un tour d'éloquence qui lui est familier, s'adressant directement à notre auteur : « Composons, Monsieur de la Fontaine, lui « dit-il (1). Je promets, quant à moi, de vous lire « avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans « vos fables, car j'espère ne pas me tromper sur « leur objet; mais pour mon élève, permettez que « je ne lui en laisse pas étudier une seule, jusqu'à ce « que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui « d'apprendre des choses dont il ne comprendra

(1) *Emi'e*, liv. II.

« pas le quart ; que, dans celles qu'il pourra com-
« prendre, il ne prendra jamais le change, et, qu'au
» lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera
« pas sur le fripon... » Qu'est-ce à dire? n'y a-t-il donc pas de milieu entre l'astuce du renard et la sottise du corbeau, entre le fripon et la dupe? D'ailleurs, toutes les fois que la littérature peint les passions humaines, elle s'expose à les exciter dans l'âme du lecteur. Ce qu'elle fait, sans toujours le vouloir pour les passions, elle peut le faire aussi, à son insu, dans la peinture des caractères : elle peut rendre le flatteur aimable, l'escroc amusant, la dupe ridicule. Toute littérature, en un mot, peut être mauvaise. Faudrait-il pour cela la supprimer? Ce serait, en vérité, vouloir supprimer l'esprit humain lui-même. Toutefois, sans partager les préjugés de Rousseau sur ce point, il faut convenir que la morale des fables de la Fontaine n'est pas toujours irréprochable. Elle n'est ni vigoureuse ni élevée : c'est celle de l'expérience, celle qu'apprend la vie. Or, l'expérience ne montre pas la vertu toujours triomphante dans le monde; elle la montre souvent vaincue et souvent impuissante. Il faut donc que la morale vienne au secours de l'expérience pour soutenir l'honneur et le respect de la vertu contre le mauvais renom de ses défaites. La Fontaine ne s'inquiète pas de ce soin. Il connaît mieux les maximes de la morale mondaine que celles de la morale chrétienne. Non, qu'il prêche plus volontiers les maximes mauvaises que les bonnes; il est fort impartial, et surtout il ne se pique pas d'être conséquent, si bien qu'on peut citer ses vers à charge et à décharge dans presque toutes les causes. D'abord, il a un

grand mérite, et qui doit le rendre agréable à beaucoup de personnes : il est en politique de la plus belle indifférence :

Le Sage dit, selon les temps,
Vive le Roi ! vive la Ligue !

Cette morale-là n'est pas bien haute, et tout le monde y peut atteindre.

Et le chien qui porte au col le dîner de son maître? Il a essayé quelque temps de défendre le dîner ; mais quand il voit qu'il ne le peut pas, il se décide, à quoi? à fuir?... Fi donc !... A se faire tuer sur place? Non, à partager. En chien avisé, il aime mieux avoir part au dîner qu'au martyre. La Fontaine n'a donc pas une morale sévère et rigoureuse. On peut le suivre sans se compromettre par trop de vertu. Ne pourrait-on pas même lui reprocher justement de ne négliger aucune occasion d'attaquer le mariage? La femme, fille ou veuve, a bien des travers ; après tout, cependant, la Fontaine leur est volontiers indulgent ; mais pour la femme mariée il est impitoyable. Le mariage a l'air d'aggraver à l'instant pour lui tous les défauts de la femme :

J'ai vu beaucoup d'hymens ; aucun d'eux ne me tente.
Cependant des humains presque les quatre parts
S'exposent hardiment au plus grand des hasards ;
Les quatre parts aussi des humains se repentent.

... Et pourtant malgré ces torts qu'il est inutile de dissimuler, et qui parfois déparent son œuvre, nous aimons tous la Fontaine. Sans doute, il s'accommode trop aisément aux hommes comme ils sont. Il

y a peut-être en lui un peu de Philinte. Mais ce n'est point un Philinte faux et intéressé. C'est même par son exquise sincérité qu'il nous plaît et qu'il se rachète de tant de maximes commodes; et ce qui le sauve surtout du terre-à-terre de ses moralités, c'est l'heureuse ingénuité qu'il a dans le caractère comme dans l'esprit. Elle fait la grâce de son génie et l'honnêteté de son caractère. Et puis, ne faut-il pas lui tenir compte de la guerre sans trêve ni merci qu'il fait à nos travers? Par exemple, il est infatigable dans ses attaques contre la vanité; il ne lui laisse aucune excuse. Voici, par exemple, le Pot de fer qui propose au Pot de terre de faire ensemble un voyage. Le Pot de terre est sage, et il refuse d'abord; mais il ne résiste pas au plaisir secret que trouve la vanité à se mettre de pair avec plus grand que soi. Voilà donc la camaraderie qui commence de la plus charmante manière. C'est l'égalité parfaite; seulement, comme l'un en prend plus que l'autre au fond n'en donne, il arrive un jour que tout change...

Le Pot de terre en souffre; il n'eut pas fait cent pas
Que par son compagnon il fut mis en éclats,
Sans qu'il eût lieu de se plaindre...

La présomption est voisine de la vanité; c'en est une des formes les plus communes. La Fontaine l'a mise en action de la manière la plus plaisante dans la fable de *l'Ours et les deux Compagnons* :

Deux compagnons pressés d'argent,
A leur voisin fourreur vendirent

La peau d'un ours encor vivant,
Mais qu'ils tueraient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent.
C'était le roi des ours, au compte de ces gens.
Le marchand à sa peau devait faire fortune ;
Elle garantirait des froids les plus cuisants :
On en pourrait fourrer plutôt deux robes qu'une...

Les deux compagnons ne doutaient pas qu'ils ne tuassent l'ours et qu'ils n'eussent sa peau.

Et qui doute de la réussite de ses projets et de ses spéculations? La laitière doute-t-elle de la vente de son lait et de l'achat du cochon, de la vache et du veau?

Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable :
J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau?
Perrette là-dessus saute aussi transportée :
Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée.

Il n'est pas un des travers des hommes que la Fontaine ne mette en scène sous la figure des animaux; mais les travers qu'il aime surtout à railler, ce sont ceux des femmes; et il ne se donne même pas la peine sur ce point de prendre les animaux pour acteurs. Il censure, sous leur propre nom, les défauts des femmes, et on peut trouver dans ses fables je ne sais combien de portraits féminins, tous faits dans un esprit de raillerie. Voulez-vous une image vive et piquante de la fragilité des sentiments féminins, lisez *la Jeune Veuve*.

La perte d'un époux ne va point sans soupirs,
On fait beaucoup de bruit et puis on se console.
Sur les ailes du temps la tristesse s'envole;
Le temps ramène les plaisirs.
Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée,
La différence est grande; on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne.
L'une fait fuir les gens et l'autre a mille attraits;
Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne;
C'est toujours même note et pareil entretien.
On dit qu'on est inconsolable;
On le dit, mais il n'en est rien.

Mais la grande supériorité de la Fontaine, je dirai volontiers sa séduction, c'est le don vraiment merveilleux qu'il a d'animer la nature, de l'entendre, de la faire parler. L'entretien de la Fontaine avec les bois, les arbres, les eaux, avec toutes choses enfin; ce qu'il en entend, ce qu'il en répète a quelque chose de profond et de mystérieux, sans que pourtant cet entretien cesse jamais d'être clair et aimable, sans que la pensée et le sentiment du poète aillent jamais se perdre dans la contemplation mystique et confuse des grandeurs de l'univers.

Oui, tout parle dans l'univers;
Il n'est rien qui n'ait son langage,

dit la Fontaine. Mais, selon les interprètes, ce langage est tantôt vague et confus, tantôt gracieux et élevé. De nos jours ç'a été la mode dans la poésie de beaucoup interroger la nature et de la faire parler. Avec quoi les poètes ne s'entretiennent-ils pas? avec

les fleuves, les torrents, les montagnes, les vallées, la lune, les étoiles, que sais-je? Demandant quel était le mystère de leur cœur et de leur génie à toute la nature, et ne le demandant que parce qu'ils voulaient à toute force avoir un mystère au fond de leur génie ou de leur cœur; ne cherchant que leur moi étroit et vaniteux dans ce grand univers; ne se donnant pas à la nature, quoi qu'ils en aient l'air, mais ramenant la nature à eux-mêmes, et passant par je ne sais quel panthéisme immense pour aboutir à l'égoïsme; car le panthéisme n'est, en dépit de ses apparences, qu'une des formes de l'orgueil.

Qu'il y a loin de ce culte vaniteux et confus de la nature au sentiment qu'en a la Fontaine et qu'il exprime si bien! Il ne se cherche pas lui-même dans les plantes et dans les animaux qu'il fait parler : il y cherche l'homme et les passions générales de l'humanité. Il ne demande pas à la nature le secret de son génie et de son cœur, comme une énigme qui doit intéresser l'univers; il lui demande des emblèmes et des figures pour peindre les mœurs de l'homme; et si, pendant qu'il cause avec ses bêtes des champs et des bois, la Fontaine, par le don heureux qu'il a de tout sentir, sent qu'il y a, dans cette grande et belle nature, un charme qui l'attire; s'il trouve que l'univers a un langage et s'il jouit de l'entendre, ce n'est pas le petit moi, le moi inquiet et vaniteux, le moi mélancolique et mécontent qu'il essaie de retrouver dans l'univers et qu'il s'efforce de grandir; il cherche ce que j'appellerai le grand moi, c'est-à-dire la vie morale de l'homme et la vie de la nature, vie pleine de grâce et de beauté, vie

pleine de doux sons, de douces odeurs et de beaux jours, qu'il aime à chanter en même temps qu'il cause avec ses bêtes :

> C'est ainsi que ma muse, aux bords d'une onde pure,
> Traduisait en langue des dieux
> Tout ce que disent sous les cieux
> Tant d'êtres empruntant la voix de la nature (1).

Heureux donc ceux qui, comme la Fontaine, ne font pas de l'univers le confident de leur amour-propre et l'écho de leur vanité ! Heureux même, ne fussent-ils pas poètes et ne pussent-ils pas répéter ce qu'ils entendent de charmant et de doux dans la nature ! Heureux ceux qui se laissent pénétrer au charme de son entretien, qui reçoivent dans leur âme la paix qui lui vient de son ordre éternel, qui s'inclinent devant elle ou plutôt devant Dieu, avec un cœur reconnaissant des plaisirs qu'elle nous donne, mais humble en face des grandeurs qu'elle nous montre !...

La Fontaine est encore un de ces poètes qui, par la vérité comme par la vivacité de leur peinture, font que les grands lieux communs de la vie humaine nous émeuvent, comme s'ils venaient de nous toucher personnellement. Il a sa manière de les traiter sans doute. Il ne faut point, par exemple, lui demander de parler de la mort et de l'instabilité de la vie, comme le fait Bossuet ; mais, pour être moins grave et moins triste, sa manière n'est pas moins efficace et moins instructive. Il ne veut pas nous

(1) *Fables*, épilogue du livre XI.

effrayer de la nécessité de la mort ; il veut nous y accoutumer et nous l'adoucir en quelque sorte :

La mort ne surprend point le sage ;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :
Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,
Il n'en est point qu'il ne comprenne
Dans le fatal tribut ; tous sont de son domaine ;
Et le premier instant où les enfants des rois
Ouvrent les yeux à la lumière
Est celui qui vient quelquefois
Fermer pour toujours leur paupière.
Défendez-vous par la grandeur ;
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,
La mort ravit tout sans pudeur :
Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.
Il n'est rien de moins ignoré ;
Et puisqu'il faut que je le die,
Rien où l'on soit moins préparé (1).

Que dire maintenant du récit et de la mise en scène dans les fables de la Fontaine ? Y a-t-il rien sous ce double rapport qui puisse lui être comparé parmi les fabulistes de tous les temps ? où trouver des tableaux grandioses et des portraits piquants pareils à ceux que nous admirons dans *les Animaux malades de la peste*, de plus ravissantes peintures que celles étalées à nos yeux enchantés dans *le Meunier, son Fils et l'Ane ?* Enfin, une plus touchante histoire et des sujets de plus vive émotion que dans

(1) Livre VIII, fable 1re, *la Mort et le Mourant.*

la fable du *Vieillard et des trois Jeunes hommes* (1)? Ici rien ne manque au tableau : l'orgueil de la vie dans la jeunesse, et la dureté qui accompagne toujours l'orgueil.

> Quittez le long espoir et les vastes pensées,
> Tout cela ne convient qu'à nous.

Horace avait déjà dit dans un vers justement admiré :

> *Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam* (2).

Mais le vieillard de la Fontaine a une sérénité d'humeur qui fait qu'il ne se laisse pas abattre aux paroles des trois jeunes hommes; et, comme il est prêt à sortir de la vie et que l'idée de la mort ne l'épouvante pas, il garde, en face de cette idée, toute sa liberté d'esprit; et de même qu'il sait que la mort est l'inévitable voisine de la vieillesse, de même il sait aussi que la vie est la chose du monde la plus voisine de la mort et la moins sûre même pour les jeunes gens :

> La main des parques blêmes
> De vos jours et des miens se joue également.

D'ailleurs, il se résigne à n'être plus, pensant qu'il revivra dans ses enfants. Cette idée exalte son dévouement en même temps qu'elle le soutient et qu'elle le console.

(1) Livre XI, fable 8e.
(2) Hor., 1, od. IV, vers 15.

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.
Hé bien, défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.
J'en peux jouir demain et quelques jours encore.
Je puis, enfin, compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux.

Le dernier trait est peut-être un peu dur, mais il est mérité. Les trois jeunes hommes périssent sans que nous soyons tentés de les pleurer. Mais ce que nous ne faisons pas, le vieillard le fait, afin qu'il ait jusqu'au bout notre affection : il pleure les jeunes gens, il fait leur épitaphe, et, la mort ayant expié le tort qu'ils avaient, nos yeux, en finissant cette belle et grave histoire, se reposent sur le tableau le plus touchant que nous puissions imaginer, la vieillesse pleurant sur la mort des jeunes gens :

Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur tombe
Ce que je viens de raconter.

On ne se fatiguerait pas vraiment à commenter l'une après l'autre toutes les fables de la Fontaine, car on est enchaîné malgré soi par la fécondité comme par la variété du génie de ce grand maître qui, sur la société, sur la nature et sur l'homme, ouvre à chaque instant des points de vue et de nouvelles perspectives. Mais il faut se borner. L'œuvre d'ailleurs pourrait être infinie; et, puisque c'est à l'occasion de la fable *l'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ* que nous avons entrepris cette étude, faut-il bien dire un mot de ce récit où le naturel le dispute à l'élégance. Le sujet de la fable

appartient à Ésope ; et, dans ses *Nuits attiques,* Aulu-Gelle la reproduit fidèlement avec ses moindres détails (1). Ici, par conséquent, la Fontaine n'a pas eu le mérite de l'invention ; mais comme il excelle par la grâce, par le goût et la simplicité !

Ne t'attends qu'à toi seul; tel est le proverbe qui lui sert d'entrée en matière ; et Lamotte, qui a la prétention d'enseigner dans quel ordre il faut procéder pour la composition des fables, soutient que cette maxime préliminaire aurait mieux trouvé sa place à la fin qu'à la tête de cette délicieuse composition. « Si vous la mettez à la tête, dit-il, vous « émoussez le plaisir de l'allégorie; je n'ai plus qu'à « juger de sa justesse, mais je ne puis avoir l'hon-« neur d'en pénétrer le sens. Et je suis fâché que « vous ne m'en ayez pas cru capable (2). » Mais une histoire perd-elle de son prix pour avoir été précédée par la maxime? Non, certes. La maxime est la règle, l'histoire en est l'exemple ; l'expérience vient confirmer la morale. Cet ordre est tout naturel ; et, pour le lecteur, le plaisir de voir le récit confirmer la maxime, vaut bien celui de deviner d'avance la maxime dans le récit.

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas vrai qu'en lisant cette fable on voit bien que la Fontaine n'est pas un poète qui crée et imagine, ni un conteur qui tend à l'effet et vise à le produire ; mais un témoin présent à l'action, et qui veut nous y rendre présents nous-mêmes, en marquant, pour ainsi dire, les circonstances, comme dans ces vers :

(1) Liv. II, ch. XXIX.

(2) Œuvres de Lamotte, t. IX, p. 17, Discours sur la fable.

Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore
A la hâte : le tout alla du mieux qu'il put.

En y mêlant encore, avec un naturel infini, des réflexions pleines de sens :

..... Notre erreur est extrême,
Dit-il, de nous attendre à d'autres gens que nous.
Il n'est meilleur ami, ni parent que soi-même,
Retenez bien cela, mon fils.

Et en ajoutant enfin à la grâce du récit toute l'éloquence ou mieux toute la poésie qu'il sait employer à exprimer ce qu'il sent...

Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère.

C'est là surtout ce qui met la Fontaine au-dessus de tous ses modèles, et qui lui maintiendra dans l'avenir et à jamais le juste renom de *Fabuliste inimitable.*

La morale de la Fontaine, nous le savons, ne le préparait guère à la piété chrétienne. Sa conversion, cependant, est une des plus belles de son siècle, qui en eut tant d'admirables, parce qu'elle fut une des plus sincères. La Fontaine a mis dans sa conversion toute la naïveté de son caractère, une naïveté qui devient grave sans cesser d'être douce, et qui nous touche sans cesser de nous plaire. En la racontant dans une de ses belles leçons de la Sorbonne, au cours de l'année scolaire 1858-59, M. Saint-Marc Girardin s'écriait éloquemment : « On peut oublier « Dieu, on peut l'ignorer, on peut même le nier:

« mais quand on se sent disposé à s'approcher de « lui, quand la réflexion, quand le malheur nous y « poussent, qui donc peut arriver à lui ou à son autel « sans une émotion sincère et *vraie?* Sans cela, « pourquoi le chercher? Qui vous y force? Le ca- « ractère essentiel, à mes yeux, du sentiment reli- « gieux, ce qui fait sa dignité, sa grandeur, c'est la « sincérité. Prières qui vous échappez des lèvres « du pauvre qui souffre et qui se résigne, lamenta- « tions que le malheur arrache au cœur de l'homme « et qu'il élève vers le ciel, réflexions du mondain « qui cherche à retrouver la foi, doutes mêmes du « philosophe qui veut savoir quelle est la nature « de la Divinité, murmures de Job contre l'infor- « tune, humilité de David dans l'exil, abandon à la « miséricorde de Dieu, espoir en sa justice, senti- « ments de toute nature, de toute condition, de tout « siècle et de tout pays, qui montez vers Dieu du « sein de l'humanité : je sais bien, quelque mé- « diocres et quelque faibles que vous soyez, je sais « bien ce qui vous élève à Dieu, ce qui fait qu'il « vous accueille, c'est la sincérité. C'est par là « que le rien que nous sommes se relève et prend « son prix même dans le ciel. O mon Dieu! vous « êtes l'éternelle vérité, et nous ne sommes que « la vérité fugitive et mortelle; mais c'est par la « vérité que nous tenons à vous, et c'est dans la « vérité seulement que vous nous reconnaissez (1). »

La conversion de la Fontaine a ce grand et touchant caractère de vérité qui, précisément, inspirait ces nobles paroles à M. Saint-Marc Girardin.

(1) *Dixième leçon.*

Quand Fénelon apprit la mort de la Fontaine, il écrivit quelques phrases latines qu'il donna à traduire au duc de Bourgogne, voulant graver dans la mémoire de son royal élève le souvenir de la perte que la France venait de faire.

« La Fontaine n'est plus, dit Fénelon; il n'est « plus ! Et avec lui ont disparu les jeux badins, les « ris folâtres, les grâces naïves et les doctes Muses. « Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur « et un esprit capables de sentir tous les charmes « d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt. Il « n'est plus cet homme à qui il a été donné de ren- « dre la négligence même de l'art préférable à son « poli le plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons « des Muses; ou plutôt consolez-vous : la Fontaine « vit tout entier et vivra éternellement dans ses im- « mortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient « aux siècles modernes; mais par son génie il ap- « partient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout « ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Ana- « créon a su badiner avec plus de grâce ; si Horace « a paré la philosophie et la morale d'ornements « poétiques plus variés et plus attrayants; si Térence « a peint les mœurs des hommes avec plus de na- « turel et de vérité; si Virgile, enfin, a été plus tou- « chant et plus harmonieux (1). »

Ne soyons pas étonné que Fénelon, retrouvant dans la Fontaine l'ingénuité du génie antique au-

(1) Traduction de M. Walkenaër dans l'*Histoire de la Fontaine*, 3e édition, p. 581.

Le texte latin de Fénelon se trouve dans son *Histoire* par le cardinal de Bausset, 1re édit.

quel il attachait un si grand prix, l'ait si vivement loué; et terminons cette trop longue étude par cette gracieuse pensée de Joubert : « Le fablier « se couvrit de ses fleurs, exhala ses parfums et « porta ses fruits, sans blesser jamais d'aucune « épine les mains qui s'empressaient à les cueillir. »

POÉSIES

Par M. de MARION-BRÉSILLAC, l'un des quarante Mainteneurs.

I

UN DRAME JUDICIAIRE DANS LES RUES DE BABYLONE

PROLOGUE

« *Mentita est iniquitas sibi.* »
(Ps. xxvi, 12.)

C'en est fait de Suzanne, elle marche au trépas ;
L'éclat de sa beauté ne la sauvera pas.
Depuis que du prétoire elle a franchi la porte,
Voisins, proches amis, vont lui faisant escorte,
Atterrés, et, comme eux, Israël tout en pleurs
Loin de la décrier, s'émeut de ses douleurs.

« Hélas ! mourir si jeune, et si douce et si belle !
« Se peut-il qu'elle soit à ce point criminelle ?
« Quoi ! Suzanne, ce lis sans tache jusqu'alors,
« N'aurait fait que mentir à d'innocents dehors?
« Qui jamais en croira l'accablant témoignage?
« D'une sainte union c'est le premier nuage !
« Et faudra-t-il, Seigneur, que cette horrible fin
« Déshonore la foi jurée à Joakin?.. »
C'est la loi ! — Mais la foule est gagnée à sa cause :
On dirait que du ciel elle attend quelque chose;
Et que, dans sa détresse, elle cherche comment
Épargner le supplice à ce front si charmant.
Tout à coup, un jeune homme, Augure ou Mage imberbe,
Mais que déjà l'Esprit anime de son verbe,
S'écria : « Je suis pur du sang qui va couler ! »
Et, comme on l'entourait, le pressant de parler :
« Est-ce ainsi, reprit-il, qu'Israël en démence
« Met ses filles à mort et livre l'innocence,
« Sur des dires sans preuve, admis aveuglément?
« Peuple abusé, rabats l'inique jugement
« Que d'imposteurs vieillards t'a surpris le langage :
« Il n'est de crime ici que leur faux témoignage ! »
Et le peuple aussitôt gagné par cette voix,
S'écriait : « Oui ! jugeons une seconde fois ! »
(Car Daniel d'un ange avait pris la figure.)
« Qu'on sépare, dit-il, ces agents d'imposture;
« Et qu'ils soient confondus à l'instant devant tous ! »
Les vieillards, à leur tour : « Siège donc avec nous, »
Dirent-ils en raillant, « jeune puits de sagesse
« En qui Dieu hâte ainsi les dons de la vieillesse ! »

Suzanne cependant, priait avec ardeur :
« Éternel, Dieu puissant, toi dont l'œil scrutateur
« Sonde les reins de l'homme et connaît toute chose,
« Même avant l'heure fixe où tu veux qu'elle éclose,
« Tu sais bien si jamais j'ai renié ma foi,
« Et quel faux témoignage ils portent contre moi !
« Je meurs pourtant, je vais, à la douce lumière,
« Quand ils vivront encor, dire adieu la première ! »
Et de ses yeux fixés ardemment vers le ciel,
Coulaient comme deux flots d'amertume et de miel,
Unissant dans cette âme angoissée et ravie
L'extase du martyre au regret de la vie.
Son doux cri de détresse en haut fut écouté ;
Et, pour la secourir, un ange suscité,
Avait en quelques mots subjugué cette foule,
Flot changeant, dont un rien pousse ou retient la houle.

Ce sauveur inconnu, d'un accent surhumain,
Reprit donc : « On a vu leur homicide main
« Se lever sur Suzanne, innocente victime !
« Les fourbes qu'au parjure un feu coupable anime,
« Et que même à cette heure, excite sa beauté,
« Sans voile, ainsi livrée à leur lubricité,
« Les fourbes vous ont dit — Dieu veut que j'y revienne —
« Nous reposions ensemble à la méridienne,
« Sous les berceaux ombreux du riche Joakin :
« La négresse affidée, avait clos le jardin,
« N'y croyant enfermer que sa belle maîtresse
« Qui, dévêtue à peine, avait dit : Qu'on me laisse ;

« Quand sorti tout à coup d'un ombrage prochain,
« Un jeune homme s'élance, et rejoignant au bain
« Celle que voile à peine un tissu diaphane,
« Dans ses bras, palpitante il enlève Suzanne.
« Accourus aussitôt pour les saisir, nos cris
» Font fuir l'adolescent dans le crime surpris,
« Mais que nous n'avons pu retenir au passage,
« Tant sa vigueur sur nous lui donnait d'avantage :
« Alerte, par les murs, on l'eût vu s'évader.
« Sa complice, elle au moins, n'a pu nous échapper ;
« Mais pour cacher un nom qui devait la confondre,
« Elle s'est obstinée à ne pas nous répondre.
« Tel est bien le récit, le sacrilège accord,
« Qui vous ont arraché, frères, l'arrêt de mort.
« Eh bien ! au Tout-Puissant de venger l'innocence,
« En soumettant le crime à sa propre sentence !

« Approche, homme envieilli dans le mal, et dis-moi
« Si d'un tardif remords tu sens enfin l'émoi ?
« C'est l'heure où du Très-Haut va déborder le vase ;
« Où tes iniquités, dont le fardeau t'écrase, —
« Arguments spécieux aux mobiles divers,
« Accablant l'innocence et légers aux pervers, —
« Vont tomber sous le coup de la loi de Moïse !
« Et maintenant dis-nous, — puisque tu l'as surprise,
« L'adultère, infidèle au plus saint des serments, —
« Quel arbre fut témoin de ses égarements ? »
Le vieillard, tout tremblant, balbutie : « Un lentisque.
« — Prends garde, dit son juge, envisage à quel risque

« Ton aveugle imposture à la fin t'a livré.
« Le glaive du Seigneur de sa gaîne est tiré;
« Il brille, et va bientôt, dans un éclair qui venge,
« Te diviser en deux par la main de l'Archange (1). »

Puis, mettant aussitôt le coupable à l'écart :
« Race de Chanaan, dit-il, à toi, vieillard,
« Qui du sang de Juda n'as plus rien dans les veines,
« Les démons de la chair t'étreignent de leurs chaînes;
« A la concupiscence ils ont livré ton cœur!
« C'est ainsi, n'est-ce pas? que, lubrique vainqueur,
« Des vierges de Sion tremblant sous tes menaces
« Tu ravis sans pudeur les tristes bonnes grâces?
« Nos filles en Juda n'ont point ces lâchetés,
« Et Suzanne a bravé vos impudicités
« Sans qu'un si grand péril mît son cœur en balance!
« Mais dis-nous, à ton tour, bourreau de l'innocence,
« L'arbre qui l'abritait au moment où vos yeux
« Ont surpris l'infidèle outrageant terre et cieux? »

Le vieillard atterré dit à peine : « Une yeuse!
« — Bien, reprit Daniel, ta fourbe astucieuse
« En ses propres filets se prend! Vils imposteurs,
« Du juge inexorable épuisez les lenteurs!
« Voici le Sanhédrin puissant dont tout relève!
« A sa droite je vois l'Ange tenant le glaive,

(1) Ismaël, l'archange de la mort. (Voir la Bible de Vence, t. II, p. 104.)

« Prêt à frapper deux coups sur un signe de Dieu...
« Deux coups qui remettront toute chose en son lieu. »

A ces mots s'ébranla la foule impatiente,
Louant Dieu qui jamais ne trahit l'humble attente,
Et vient en aide aux cœurs pleins d'un fidèle espoir.
Puis, du dur talion assumant le devoir,
Aux prévaricateurs elle brisa la tête.

Tel se manifesta l'adolescent prophète,
Dont le coup d'œil allait étonner l'univers.
Tout jeune, en démasquant des magistrats pervers,
Il venait d'accomplir la biblique sentence :
« De ses juges siégeant dans la concupiscence,
« Babylone verra l'iniquité sortir. »

Et du lis que Juda n'a pu seul retenir,
Même après trois mille ans la candeur révélée
Joint le culte au prestige et brille immaculée (1).

2 février 1880.

(1) On peut voir à Toulouse, dans l'insigne basilique Saint-Sernin, autour de l'abside, la chapelle dédiée à sainte Suzanne de Babylone; elle est placée sous le vocable de l'IMMACULÉE-CONCEPTION. Quelles affinités touchantes entre l'Ancien et le Nouveau Testament!

II

LA FOURNAISE ARDENTE

ODE ET RÉCIT

(Extraits de la première partie d'une étude poétique sur le livre de Daniel.)

I

Écoutez la rumeur qui remplit Babylone,
Et ces accords lointains, dont la plaine résonne,
Fifres, hautbois, tambours, cymbales et kinnors;
Instruments par milliers, dont la désharmonie (1)
Mugit, en gigantesque et rauque symphonie
        Qui du fleuve ébranle les bords ;

Vibrez, psaltérions, sambuques et cithares!
Bitrompes et scophars (2), éclatez en fanfares!
Le Roi des rois le veut; qu'aucun Dieu sous le ciel,

(1) *Discordance*, néologisme admis par Littré.
(2) Mélange d'instruments hébreux et chaldéens, à l'instar du livre même de Daniel, dont les nombreux idiotismes confirment l'authenticité incontestable, surtout depuis les plus récentes découvertes de nos savants assyriologues.

Ne s'égale à celui que Babylone adore;
Et qu'une immense voix, — du couchant à l'aurore —
Acclame le culte de Bel!

Par cent portes d'airain, en sa vivante houle,
Dans les champs de *Doura* (1), tout un peuple s'écoule,
Et reflue aux degrés du simulacre d'or.
La terre n'aura plus bientôt assez d'espace,
Car Assur tout entier fête la dédicace
Qu'en fait Nabuchodonosor.

Il faut au Roi des rois, que cette foule immense
De son idolâtrie exalte la démence,
Et la sacre, aujourd'hui, d'un éclat sans égal;
Il faut qu'elle obéisse au héraut qui lui crie :
« Peuples, chefs et tribus de toute l'Assyrie (2),
« Écoutez cet édit royal :

« Lorsque vous entendrez retentir l'harmonie
« Des instruments sans nombre et de leur symphonie —

(1) *Doura,* la plaine et non la province de ce nom, attenant à la dernière enceinte de Babylone. Cette enceinte, énormément agrandie par Nabuchodonosor, comprenait dans son étendue jusqu'au groupe de collines (Taloul-Doura), dont les fouilles les plus heureuses continuent de confirmer de nos jours la véracité du récit biblique.

(2) A vous tous, peuples et tribus de toute langue, — dit l'inscription cunéiforme de Khsaïarsa-Saru (Xercès, le roi), l'Assuérus de l'Écriture sainte. Quelle conformité de langage avec le récit du Prophète!

« Fifres, hautbois, tambours, cymbales et kinnors,
« Comme si vous étiez terrassés par la foudre,
« Adorez le Dieu Bel, prosternés dans la poudre,
« Au signal des sacrés accords !

« Telle est du Roi des rois la volonté suprême :
« Elle met en ses mains les oiseaux du ciel même;
« Malheur à qui la braverait !
« Pour expier soudain sa révolte imprudente,
« Jeté le téméraire à la fournaise ardente,
« Dans les flammes il se tordrait ! »

L'impie ! Il rend ainsi grâce à l'Ancien des âges !
Vainement Daniel, des plus sombres présages,
Lui dévoile l'arcane en sondant l'avenir;
Il n'a pu l'arracher au culte des idoles.
Le sens mystérieux des effrayants symboles
Est passé de son souvenir !

Son cœur s'est fait de pierre, au fond de sa poitrine.
Donc, qu'on jette au creuset une forme divine;
Qu'elle en sorte empruntée au métal le plus pur;
Et, se dressant aux yeux des foules étonnées,
Que sa tête rayonne à soixante coudées (1),
Dans la lumière et dans l'azur !

(1) *Soixante coudées,* c'est-à-dire 31 mètres 50 centimètres, d'après

Adore et courbe-toi, puisque ton roi l'ordonne,
Aux pieds de sa statue, aveugle Babylone;
Brûle pour tes faux dieux l'aloès et le nard;
Fille de la matière à tes sens asservie,
Au présent qui t'échappe abandonne ta vie,
Sans jeter plus haut ton regard!

Tu rampes attachée aux grossières images;
Tes sages, tes devins, tes augures, tes mages,
Des appels du vrai Dieu méconnaissent la voix;
Mais le souverain Maître aux cœurs purs se révèle,
Et garde en tes palais la phalange fidèle
A l'observance de ses lois.

C'est lui, ton roi le sait, qui rend les vrais oracles.
Nabuchodonosor pillant ses tabernacles,
A pu mener captifs les enfants de Sion;
Mais ceux de ces vaincus qu'il a ceints de tiares,
Du culte abrutissant dans lequel tu t'égares
Vont être l'expiation?

M. Jules Oppert (expédition scientifique en Mésopotamie), n'offrent rien d'invraisemblable dans le fait de l'élévation de cette statue colossale, par Nabuchodonosor, aux dires d'Hérodote et de Diodore: celle du sépulcre de Bélus avait quarante coudées; celle du temple de Lunus, douze seulement. Quoi d'étonnant que le monarque guerrier conquérant, qui se considérait alors comme le maître du monde, ait voulu renchérir sur tous ses prédécesseurs?

Les vois-tu seuls debout et la tête sereine,
Au milieu de tes grands, prosternés sur l'arène?
O scandale! à l'idole ils refusent l'encens!..
Sidrach, Abdenago, Misach?.. Les sacrilèges!
Qu'à l'instant, démasqués, ils descendent des sièges
Qu'ils usurpaient sur les puissants!...

Nabuchodonosor doute encor de l'outrage;...
Sous un calme apparent il déguise sa rage;
Et, s'adressant lui-même à ces grands criminels :
« Serait-il vrai, dit-il, que Juda nous méprise?
« Vous que j'ai pu grandir ou briser à ma guise,
« Vous insulteriez mes autels?...

« Insensés! revenez d'un moment de délire :
« Au son de la trompette, aux accords de la lyre,
« Prosternez-vous aux pieds de ce dieu que j'ai fait;
« Sinon, à ma fureur ne laissant plus d'entraves,
« Je vous vois, garrottés comme de vils esclaves,
« Payant du feu votre forfait!...

(Le roi s'attendrissant.)

« Sidrach, Abdenago, Misach, je vous adjure!..
« D'un sacrilège affront désavouez l'injure;
« Songez à ma puissance, à mes bontés pour vous!
« Nabuchodonosor est le roi de la terre!

« Et savez-vous un Dieu qui puisse vous soustraire
« Aux effets de son noir courroux ?... »

Sidrach, Abdenago, Misach lui répondirent
Ces mots que les rumeurs de la Cour accueillirent ;
Mais qu'au livre de vie inscrivit une main,
Comme des traits aigus qu'aurait dardés leur bouche,
Ils firent tressaillir le despote farouche,
Sous leur calme et ferme dédain :

« Vivez, ô Roi des rois, environné de gloire !
« Mais aux dieux de métal Israël ne peut croire.
« Vous êtes ici-bas notre Maître et Seigneur,
« Grand Roi ! Mais Dieu lui seul a l'empire des âmes ;
« Il peut, n'en doutez pas, nous délivrer des flammes
« Qu'allumerait votre fureur.

« S'il devait, cependant, nous refuser sa grâce,
« Fidèles au sentier que lui-même il nous trace,
« Nous n'en sommes pas moins tous les trois résolus
« — Sans nier, ô grand Roi, votre gloire immortelle —
« A ne point adorer cette idole nouvelle
« Que vous consacrez à Bélus. »

Du monarque à ces mots, les yeux étincelèrent :
« Aux fourneaux ! cria-t-il, que les feux s'accélèrent !

« Je veux faire un exemple à tout terrifier! »
Et donnant aussitôt l'ordre de les lier
Encor tout revêtus de leurs royaux insignes,
Il fit jeter au feu ces satrapes indignes (1).

(1) *Satrapes,* sorte de vice-rois à la tête de chacune des *cent vingt satrapies* ou provinces dont ce vaste empire se composait alors. Les insignes princiers avec lesquels Sidrach, Abdenago et Misach sont jetés dans la fournaise témoignent surabondamment des hautes dignités auxquelles ils étaient déjà parvenus. La jalousie haineuse des grands officiers chaldéens, leurs anciens camarades d'études dans le palais de Nabuchodonosor, où s'était faite, avec celle de Daniel, l'éducation de leur première adolescence, avait, à force d'intrigues, finalement abouti à les entraîner dans un piège. Mais le miraculeux dénoûment de ce drame devait tourner à la confusion de leurs ennemis, témoins du triomphe après l'avoir été du supplice. On se demande, à cette occasion, comment Daniel avait pu échapper aux fils d'une trame si perfidement ourdie, lui, compatriote, et, pour ainsi dire, frère des trois jeunes princes hébreux, dont l'élévation n'était qu'une conséquence de la sienne. Sa double qualité de prince des augures et d'intendant général de la province de Babylone (titres que lui avait acquis d'emblée l'explication surprenante du premier songe de Nabuchodonosor) dut, sans aucun doute, lui être d'un grand secours pour déjouer d'odieuses manœuvres. Peut-être, comme le fait observer un savant commentateur (Dissert. Bible de Vence, t. II, p. 83), était-il absent de Babylone au moment de l'inauguration idolâtrique de la statue d'or. Ce qu'il y a de remarquable dans ce drame saisissant, c'est que Daniel n'y figure que comme historien; circonstance bien faite pour donner une haute idée de son habileté politique, sans parler de sa vaste instruction, qui allaient bientôt l'élever aux proportions d'un grand homme d'État. On le voit, en effet, au milieu de tous les bouleversements de cet empire babylonien, se maintenir constamment à la tête du pouvoir, sous deux dynasties opposées, c'est-à-dire de Nabuchodonosor le Grand au second Cyrus (Astyages), qui, très probablement, à l'instigation de son vieux ministre, rendit l'édit de délivrance des Juifs à la fin des soixante et dix ans de captivité prédite par le prophète Jérémie.

II

Mais la flamme complice, au lieu de s'attacher
Aux généreux martyrs, s'abstient de les toucher.
Expirant autour d'eux comme un flot sur la grève,
A sa loi dévorante elle a dû faire trêve.
En vain, pour lui fournir de nouveaux aliments,
Lance-t-on au brasier naphte (1), étoupes, sarments;
En vain, de la fournaise à quarante coudées,
Entend-on crépiter les brûlantes ondées
Dont le remous perfide atteint de ses carreaux
L'imprudent, qu'il dévore après tous les bourreaux.
D'un supplice avorté lamentables victimes,
Elles seules, des Juifs ont expié les crimes;
Car pour eux on les voit, sous un réseau de feu,
Libres de tous liens, marcher en louant Dieu.
Que dis-je? au lieu de trois, dans l'ardente géhenne,
Ils sont quatre, dit-on, survivant à leur peine,
Comme pour mieux braver le despote aux abois!
C'est un nouveau prodige, et l'on entend leurs voix
Monter vers le Très-Haut sur des ailes de flamme.
De l'expiation que d'eux le Ciel réclame
Abdénago s'est fait l'interprète et l'objet,
Et confesse en ces mots son généreux projet :

(1) *Naphte*, espèce de bitume aux abords de Babylone.

PRIÈRE D'AZARIAS (ABDENAGO) DANS LA FOURNAISE (1).

Soyez béni, Seigneur, Dieu de nos pères !
Soyez béni dans tous vos jugements !
Car l'équité préside aux châtiments
Que votre bras inflige à nos misères !

Droite est la voie où notre affliction
Se traîne, hélas ! par vos fléaux atteinte :
De ses péchés ainsi la cité sainte
Subit le dam et la punition.

Que n'étions-nous à votre appel fidèles
Comme Israël se montrait autrefois ?
Pour n'avoir pas gardé vos saintes lois,
Vous nous avez, cœurs ingrats et rebelles,
Livrés aux mains du plus méchant des Rois.

Tous nos malheurs ne sont donc que justice ;
Vous seul, Seigneur, êtes la vérité.

(1) A partir de ce point du récit, la Vulgate et le grec que nous avons suivis donnent indifféremment aux trois jeunes princes priant dans la fournaise les noms chaldéens de Sidrach, Abdenago, Misach, et ceux d'Ananias, Azarias et Misaël, qui sont hébreux. (*Vid. Dan.*, cap. III, v. 23 ad 96.)

Si nous souffrons, nous avons mérité
Que votre bras sur nous s'appesantisse.

Et maintenant qu'humbles et sans malice,
Portant le poids de nos iniquités,
Nous proclamons vos divines bontés,
Criant vers vous, au milieu du supplice,
Nos cris, Seigneur, seront-ils écoutés?

Oserons-nous, — tant la douleur nous touche, —
Couverts de honte et de confusion,
A la prière ouvrir encor la bouche,
Nous, devenus l'opprobre de Sion?

Daignez pourtant, entre ceux qui vous aiment,
Nous accorder l'appui de votre bras :
Préservez-nous des embûches que sèment
Vos ennemis nous vouant au trépas.

Souvenez-vous de l'alliance sainte,
Dont Abraham, Isaac, Israël
(Cœurs droits et purs qu'animait votre crainte)
Ont obtenu le pacte solennel.
Votre promesse entre toutes est stable :
Leurs fils devaient, comme les grains de sable
Que le flot roule au rivage des mers,

Comme l'étoile au firmament des airs,
Multiplier une race innombrable!

Et cependant, parmi les nations
Comptant à peine; humiliant nos têtes
Sous notre joug; sans princes ni prophètes,
Nous n'avons plus, Seigneur, d'oblations,
De prêtres saints, de pompeux sacrifices,
De place même, — ô désolations! —
Où consacrer d'innocentes prémices
Pour apaiser votre juste courroux?
Dieu tout-puissant, Dieu bon, délivrez-nous!

C'est d'un cœur droit que, cherchant votre face,
Nous vous louons jusque dans vos rigueurs;
Faites sur nous descendre vos douceurs
Et recevez notre holocauste en grâce,
Comme celui de mille agneaux choisis
Que pour vous seul le Lévite eût nourris,
Que pour vous seul un feu sacré consume!
Qu'en vain sur nous, de cet enfer qui fume,
Se soient tirés les odieux verrous;
Faites, grand Dieu! qu'ils fondent devant vous
Comme à l'appel de vos miséricordes
Le feu complice a dévoré les cordes
Qui meurtrissaient et nos pieds et nos mains!
Oui, confondez les bourreaux inhumains
Dont la fureur rit de notre souffrance;

Écrasez-les de la toute-puissance
De vos arrêts justes et souverains !

Qu'ils sachent bien, — atomes de poussière, —
Que c'est vous seul, roi de gloire, ô mon Dieu !
Qui commandez à toute heure, en tout lieu,
A l'univers, à la nature entière !
Confondez-les par les traits éclatants
Dont vous marquez vos plus chères merveilles ;
Prêtez, Seigneur, de propices oreilles
Aux derniers cris de vos fils expirants !...

Et pendant qu'il faisait cette ardente prière,
La flamme, aux Chaldéens toujours plus meurtrière,
De l'ardente fournaise écumant les parois,
Dans son foyer lui-même observait d'autres lois ;
Car l'Ange du Seigneur, au sein de la géhenne,
D'un vent humide et frais entretenait l'haleine,
Portant et retenant les ardeurs autour d'eux
Comme l'air qui soutient les nuages des cieux.
Les chauffeurs, atterrés, semblaient ne plus entendre ;
Mais le tyran, vaincu, refusait de se rendre ;
Et pour sauver l'honneur de son idole d'or,
S'écriait, hors de lui : « Chauffez, chauffez encor ! »

Oui, chauffez, prolongez un supplice sauvage,
Dont l'immortel éclat brillera d'âge en âge !

Ces martyrs de la foi ne sont pas les derniers :
Le grain criblé, lui seul, entre aux divins greniers.
Mais Dieu n'a pas voulu de leur sang magnanime,
Et l'élan de trois cœurs qu'un même espoir anime
(Alors qu'Azarias à peine s'arrêtait),
Dans cette hymne sublime à la fois éclatait :

PRIÈRE DES TROIS JEUNES HOMMES DANS LA FOURNAISE (1)

« Ah! vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères,
« Seul digne de louange et de gloire et d'honneur!
« Béni dans votre nom, dont l'unique splendeur
« De l'espace et du temps éclaire les mystères;

« Et par-delà l'espace et par-delà les temps
« Béni, vous, l'Éternel en ses lois immuables,
« Vous, seul Dieu, créateur des êtres périssables,
« Dont vous n'avez aucun des retours attristants!

(1) La paraphrase, peut-être osée, de ces deux belles prières, qui font partie de notre liturgie catholique, trouverait au besoin son excuse dans la magnificence même du sujet, ainsi que dans l'idée littéraire complexe qui a présidé à l'exécution de l'œuvre. On avait pensé tout d'abord, afin d'imprimer plus de mouvement et d'action au récit, pouvoir s'en tenir à la prière ardente d'Azarias; mais, tout considéré, il a paru préférable de laisser sa place à cette hymne admirable de toute la création en l'honneur de Dieu. La retrancher, c'eût été nuire à l'ensemble d'un drame tout à fait oriental, et qui, même à ce titre, envisagé au seul point de vue de l'art, pouvait avoir ses longueurs obligées. On a donc préféré s'astreindre religieusement à la marche suivie par Daniel, et se montrer au moins orthodoxe, au risque d'être encore plus imparfait.

« Oui, vous êtes béni, Seigneur, dans ce saint temple,
« Qui s'élève au-dessus de tout culte mortel,
« Par-dessus toute gloire, et dont l'unique autel
« Est celui du vrai Dieu que l'univers contemple!

« Béni, vous qui, porté sur d'ardents chérubins,
« Pénétrez d'un regard jusqu'au fond des abîmes;
« Vous, dont la majesté resplendit sur les cimes,
« Que des siècles jamais n'atteindront les déclins!

« Ouvrages du Seigneur, célébrez ses louanges,
« Bénissez tous sa gloire, exaltez sa grandeur,
« A commencer par vous, anges, dont la candeur
« Resta toujours fidèle aux célestes phalanges.

« Bénissez le Seigneur, cieux qui nous le voilez;
« Louez-le, révélez sa gloire souveraine!
« Cataractes d'en haut, — mystérieux domaine, —
« Puissances et vertus, bénissez et louez!

« Bénissez-le, soleil, lune, étoiles brillantes,
« Que pour nous éclairer sa bonté nous donna;
« A sa grandeur jetez aussi votre *hosanna,*
« Pluie et douce rosée en perles scintillantes!

« Et vous, esprits de Dieu que son souffle anima,
« Célébrez du Très-Haut la majesté sans bornes !
« Feux des étés brûlants, chaleurs lourdes et mornes,
« Louez tous à jamais le Dieu qui vous aima !

« Louez-le, froids, hivers, brouillards, fraîches bruines,
« Glaces, neiges, frimats et gelée et grêlons ;
« Nuages, vifs éclairs, montagnes et vallons,
« Exaltez du Seigneur les merveilles divines !

« Et toi, lumière, et vous, ténèbres, bénissez !
« Nuits et jours, bénissez le Dieu qui vous fit naître ;
« Que la terre, à son tour, apprenne à le connaître
« Aux germes que son souffle en elle a suscités !

« Oui, plantes qui naissez de sa veine féconde,
« En jetant vos parfums bénissez le Seigneur !
« Fontaines, joignez-y le murmure enchanteur
« Qu'échappée à ses flancs fait entendre votre onde !

« Mers et fleuves, chantez, en mourant sur vos bords,
« Votre hymne au Créateur qui peupla vos domaines :
« Hôtes géants des eaux, monstrueuses baleines,
« A tous ces cris de vie ajoutez vos transports !

« Oiseaux du ciel, chantez, emportés sur vos ailes,
« Du Dieu puissant et bon les gloires et l'amour;
« Onagres et lions, dans votre ardent séjour,
« Bramez et rugissez ses grandeurs éternelles!

« Que tout ce qui respire et se meut ici-bas,
« Ou sauvage ou privé, rende hommage à sa gloire!
« Qu'Israël le bénisse, attendant la victoire
« Dont sa bénignité ne le frustrera pas!

« Prêtres, âmes des saints, dont les mânes augustes
« Unissent leur prière aux accents d'Israël,
« Pour louer et bénir le nom de l'Éternel,
« Ne faites qu'un seul chœur avec celui des justes!

» Ananie, Azarie et Misaël, chantez,
« Confessant du Seigneur le merveilleux ouvrage;
« Des flammes que la mort vomissait dans sa rage,
« C'est son bras tout-puissant qui nous a rachetés!

« Et vous tous, fils de l'homme, enfants de la promesse,
« Qui gardez un cœur droit, humble et religieux,
« Exaltez-le sans fin, le Seigneur Dieu des Dieux,
« Dont la bonté jamais n'épuise la largesse;

« Car sa miséricorde, acquise à ses élus,
« D'incessantes faveurs se montrera prodigue.
« Qu'à louer ses bienfaits la langue se fatigue :
« La parole de Dieu ne se retire plus !

III

Cependant le grand roi, que sa rage fustige,
Veut, de ses propres yeux, constater le prodige.
Il s'approche, regarde... et reste confondu :
« N'avions-nous pas jeté, — dit-il tout éperdu, —
« Trois princes garrottés à l'ardente fournaise?...
« J'en vois quatre, pourtant, y marcher sur la braise,
« Libres et sans atteinte en ce brûlant milieu;
« L'un d'eux même a l'éclat qu'aurait le fils de Dieu ! »
A ces mots, trahissant un retour salutaire,
Le Roi va mettre fin à l'obsédant mystère;
Au risque de périr lui-même, cette fois,
De la porte embrasée il crie à haute voix :
« Sidrach ! Abdenago ! Misach ! je vous pardonne !
« Serviteurs du Très-Haut, sortez ! le Roi l'ordonne ! »
Et le Roi finissait à peine de parler,
Qu'ainsi que des lions qu'on n'a pu museler,
Par la porte docile à leur livrer passage,
Les trois fils de Juda s'élancent de leur cage !
Pleins de vie, ils marchaient devant toute la cour,
En louant le Très-Haut qui leur rendait le jour;

Tandis qu'après le Roi, cette suite dorée
Se pressait autour d'eux ébahie, effarée
De ne voir, de leurs pieds à leur moindre cheveu,
Ni sur leur triple robe, aucun signe de feu (1).
N'était-ce point leur spectre, horreur de la nature,
Qui des suppliciés n'aurait que la figure?...

Nabuchodonosor resta longtemps sans voix :
Le Divin l'écrasait pour la seconde fois.
Tout à coup, entraîné comme hors de lui-même :
« Béni soit, cria-t-il, leur Dieu, le Dieu suprême,
« Qui de ses sectateurs préserve ainsi la foi !
« Plutôt que d'y faillir ils ont bravé ma loi,
« M'abandonnant leurs corps pour demeurer fidèles;
« Et l'Ange du Seigneur, les couvrant de ses ailes,
« Au milieu du supplice est venu m'arracher
« Ceux que des vrais autels je voulais détacher.
« Mais ils n'ont d'autre Dieu que celui qu'ils adorent (2) !
« Voici donc mon décret : Que les peuples honorent
« Le Dieu que d'Israël ces valeureux champions
« Proclament le seul vrai parmi les nations,
« Le seul qui tire ainsi les siens de leur détresse.
« Et si quelque blasphème, en public échappé

(1) *Sarabala non immutata,* dit le texte, au pluriel; ce qui établit une conformité parfaite entre leurs tuniques multiples et le triple vêtement dont parle Hérodote. L'abbé Darras (t. III, p. 382) remarque à l'appui que ces trois robes superposées ont été retrouvées identiques, par le savant Munster, sur les cylindres babyloniens.

(2) Le livre de Judith dit aussi : *Nos autem alterum Deum nescimus præter ipsum.* (Jud., cap. VIII, v. 19.)

« D'une bouche coupable, à ce grand Dieu s'adresse,
« Que le blasphémateur, à l'instant, soit frappé!
« Qu'il perde tous ses biens, et que, du rez au faîte,
« Les murs de sa maison tombent avec sa tête! »

A ces mots, devant lui, la Cour se prosterna;
Mais sans se détourner, le Roi continua :
« Sidrach, Abdenago, Misach, — serviteurs rares, —
« J'ajoute à vos honneurs (1); conservez ces tiares
« Que rehausse l'éclat d'un prodige inouï :
« Vous devenez mes pairs à dater d'aujourd'hui. »

(1) « Alors, dit le traducteur de la Bible de Vence, le Roi éleva en dignité Sidrach, Misach et Abdenago, dans la province de Babylone, encore plus qu'il n'avait fait auparavant. »

L'AVOCAT GÉNÉRAL PIERRE DE BELOI

L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE AU PARLEMENT DE TOULOUSE
SOUS HENRI IV

FRAGMENTS D'UNE HISTOIRE DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Lu en séance particulière;

Par M. DUBÉDAT, l'un des quarante Mainteneurs.

. . . .

Je n'ai encore parlé que des avocats, mais l'éloquence judiciaire eut encore plus d'élévation et plus d'éclat au siège des avocats généraux de la seconde moitié du seizième siècle, Bertrand d'Aigua, Duranti, Jean de Mansencal, Jacques Daffis, Jean Daffis, Pierre Caumels, et Pierre de Beloi.

Celui dont la trace a été la plus brillante est Pierre de Beloi, d'une forte race de Bretagne émigrée et transplantée en Languedoc, ardent catholique, rude aux ligueurs, et d'une inébranlable fidélité à la cause d'Henri IV. Il disait lui-même, en

parlant de trois de ses frères morts au service d'Henri III, qu'il était la branche d'un chêne poussé sur les grèves, résistant aux tempêtes de la mer, et ne pouvant être entamé que par le fer.

On le croyait né à Montauban vers 1540. Élève de Cujas à l'Université de Toulouse, il y devint, à vingt ans, docteur régent. Un moment avocat au Parlement, plus tard conseiller à la sénéchaussée de Toulouse, et conseiller de la chambre des requêtes de l'hôtel et couronne de Navarre, il se lia d'une amitié étroite avec Duranti, La Roche-Flavin, Aymeri de Vic, de Mesmes, et du Vair. En 1589, on le trouve à Paris à la journée des Barricades : enfermé à la Conciergerie et à la Bastille par les agents de la maison de Lorraine, il fut désigné aux vengeances des Seize par les prédicateurs et surtout par le fougueux Guinchestre, qui fit jurer, un jour, aux ligueurs pressés au pied de sa chaire, que, le sermon fini, ils le suivraient tous chez le président de Harlay pour le forcer à juger, sans retard, le procès de Pierre de Beloi.

A la Conciergerie et à la Bastille, le prisonnier trompait les longues heures de sa solitude, en recherchant les origines de la chevalerie et en essayant d'expliquer les prophéties de l'ange Gabriel et de Daniel. La veille du jour où il devait comparaître devant la justice de la Ligue, il s'évada de la Bastille et alla prendre au Parlement de Toulouse la place de l'avocat général Jacques Daffis, massacré en même temps que Duranti. Pierre de l'Étoile, en racontant cette évasion intrépide, a dit que de Beloi fut retiré, par la volonté de Dieu, du fond des abîmes où on lui réservait le sort du président Brisson.

Le Parlement de Toulouse, par une faveur sans exemple, en l'installant au siège des avocats généraux, le dispensa de l'examen imposé aux nouveaux venus, sauf, selon les termes de sa décision, inquisition sur sa vie, mœurs et religion. Le Parlement connaissait les œuvres de ce vigoureux esprit, ses dissertations savantes sur le Droit romain, sa remontrance pour le sénéchal, le juge mage et le juge criminel de Toulouse, contre les secrétaires et notaires du roi en Languedoc, ses mémoires pour le roi de Navarre contre la bulle du pape Sixte-Quint et ses écrits divers sur les droits de la maison de Bourbon et la loi salique.

Ses écrits ne ressemblaient pas à des pamphlets ou à des livrets, comme on disait alors, feuilles légères qu'emportait un souffle de vent. On les accueillait comme des œuvres sévères qu'on opposait aux véhémences de l'avocat général Louis d'Orléans, un des plus hardis écrivains de la Ligue. Avec ses mémoires et ses harangues, Pierre de Beloi combattait pour le roi de Navarre, de tout le feu de son esprit, aussi bien que les plus vaillants capitaines se battaient à Arques et à Ivry. On pouvait lui appliquer le mot de Tacite sur Agricola : *Incenso ac flagranti animo*. Gallican et ennemi des protestants autant que des ligueurs, qui lui vouèrent, les uns et les autres, une haine mortelle, il a été de ceux qui ont le plus travaillé au triomphe des franchises nationales.

Il ne varia jamais, ni pendant l'action, ni après la victoire, chose rare à toutes les époques, marchant droit devant lui, et laissant librement se répandre son esprit au tour tolérant à la fois et belliqueux.

N'allait-il pas saluer l'édit de Nantes du nom de la vraie loi de concorde et d'union entre tous les partis? Il ne déserta pas, du moins, la lutte comme Loysel s'enfuyant de Paris au plus fort de l'orage; il ne s'enveloppa jamais d'un manteau comme Pithou pour gagner le palais sans être reconnu; il allait au palais et au danger, le front haut et visière levée, n'écoutant que la voix de sa conscience et que les plaintes de la patrie déchirée.

Ses écrits furent souvent des événements; ils frappaient et mettaient en mouvement l'opinion. Son mémoire fameux sur la loi salique n'a pas été étranger au célèbre arrêt du Parlement de Paris du 28 juin 1593, qui consacra cette loi comme une base de notre état social. On y sentait palpiter une généreuse et mâle éloquence, qui aurait donné à ces pages chaudes d'émotion et de vérité l'éclat de la harangue d'Aubray dans la *Satire Ménippée* ou du discours de du Vair au Parlement de Paris, sans l'inévitable mélange des citations de la mythologie, des poètes de la Grèce, des conciles et des Pères de l'Église. Ce fut un coup d'arquebuse dans ces sourdes rumeurs des royalistes et des ligueurs.

De son âme affligée s'échappait avec un accent enflammé ce cri patriotique :

« Je parle désormais à vous, Français. Jusques à
« quand nourrirez-vous ces troubles et divisions
« pour affermir votre pays au joug des étrangers?
« N'êtes-vous pas Français? Ceux contre qui vous
« êtes ligués ne le sont-ils plus aussi? Attendez-
« vous à réunir vos volontés que vous ayez été cause
« de la misérable défaite de votre roi, pour l'hon-
« neur duquel et bien de la couronne vos aïeux ont

« si bravement combattu? Attendez-vous à recon-
« naître votre faute que vous ayez du tout ruiné
« votre pays, auquel ne pourrez laisser que les sou-
« pirs témoins de votre pénitence? Si lorsque la
« tempête vient, les mariniers se combattent l'un
« l'autre sans qu'aucun d'eux gouverne le timon
« et abatte les voiles, qui garantira le vaisseau du
« naufrage? Tournez donc le fil de vos armes contre
« vos ennemis communs qui se liguent pour vous
« opprimer.

« Souvenez-vous de l'ancienne franchise et liberté
« de vos pères sous vos rois, sous les armes de la
« fleur de lis. Etant unis vous êtes encore assez forts
« pour vaincre, mais étant séparés vous ne serez
« égaux. Prenez garde que le zèle indiscret ne
« vous fasse prendre ce parti sous prétexte de
« religion, aussi honteux et périlleux pour les uns
« que pour les autres. Vous faites de la France,
« notre commune mère, comme le fils ingrat qui,
« pour la haine de son frère, coupe la gorge et met
« à mort son propre père. Si vous pensez combattre
« pour le ciel, laissez du moins votre terre en repos.
« Détournez promptement cet orage vers l'Espagne,
« qui le vous a envoyé. Chassez-le, et unissez-vous
« avec votre roi ! »

Je me suis attardé à ces premières années de Pierre de Beloi pour mieux mettre sous le rayon sa grave et belle figure. Voici la Chambre des enquêtes ou la grand'chambre; l'audience est ouverte et les avocats plaident. Pierre de Beloi va se lever à son banc des avocats généraux et parler dans un procès sur le droit de régale.

Le syndic du chapitre de Sainte-Cécile d'Albi

sollicite de la Cour le maintien de l'exercice de la juridiction temporelle de la ville et des autres droits de l'évêque durant la vacance de l'évêché. De Beloi soutient les droits du roi dans cette cause « toute royale », et requiert la Cour de maintenir au souverain ce droit de régale existant en France depuis onze cents ans. Là, il est en plein courant historique, et jamais on n'apporta au Parlement de Toulouse une science plus approfondie et une plus grande variété de connaissances en histoire, en politique et en théologie. Il remonte à l'empereur Honorius, aux rois visigoths, aux persécutions de l'Église, à Charlemagne revenant des provinces espagnoles avec ses comtes et ses pairs, au roi Gontrand et à l'hérésie arienne, à la guerre des albigeois et aux comtes de Toulouse. A toutes ces périodes de notre histoire, il retrouvait le pouvoir des rois sur les évêchés vacants. Quand il en venait à discuter le droit, il argumentait avec les canonistes, les historiens, la glose, les Capitulaires, les Décrétales, les Coutumes du royaume. Ce discours dura deux audiences.

Un autre jour, toutes les Chambres sont assemblées en robes rouges, et l'avocat général de Caumels fulmine contre les avocats une rude mercuriale, sur leur licence à porter des habits « indécents à leur qualité et profession. » La Cour leur enjoignit aussitôt de ne plus porter ni chapeaux, ni manteaux à la mode, d'être toujours au palais en bonnets carrés et robes longues, et en ville en robes longues ou habits noirs, à peine de cent livres d'amende, de la confiscation des habits et de la radiation de leurs noms au tableau de l'ordre.

Cet arrêt prononcé, de Beloi requit à son tour le Parlement de l'entendre en ses représentations sur la décence des vêtements des avocats et des procureurs. Il leur reprocha durement d'oublier leurs serments à ce sujet, et les compara, non à la terre qui boit la pluie et nourrit le grain jeté sur elle et béni de Dieu, mais au sol ingrat qui ne produit que ronces et broussailles, étant réprouvé et maudit. Puis, il racontait ainsi les désordres de la jeunesse du barreau :

« Nous ne voyons et n'entendons, en cette cité « ou ailleurs, autre chose que la jeunesse de l'ordre « des avocats, tant indécemment habillée, mépri- « sant et foulant aux pieds les marques de sa pro- « fession, vêtue de manteaux et d'habits de couleur, « couverte aux sièges de justice et ailleurs de cha- « peaux, même quelques-uns d'entre eux faisant de « ce palais un cabaret public et ordinaire, avec tant « d'insolence, qu'ils s'ébattent après, en entrant, en « des riotes et querelles, et n'ont point de honte de « se présenter en cette posture à l'instant même « qu'on vient de les corriger et les exhorter d'amen- « der leur dépravation. En quoi ils montrent leur « mauvais naturel et le peu d'égard qu'il ont à la « dignité de leur fonction, laquelle doit paraître « en eux par l'habillement qui leur est désigné, « par les maîtres de l'école, par la Cour, les officiers « des sénéchaussées et judicatures royales du res- « sort, et par la modestie de leurs devanciers ; en « considération de quoi, sont-ils et nous obligés de « mener une vie plus modeste et plus religieuse, « et avoir des façons de faire plus simples que les « autres états. De sorte que ceux d'entre nous qui

« dégénèrent en habits de gens d'armes et qui trou-
« vent le vêtement persan plus beau que le macé-
« donien, les chapeaux mieux advenants que nos
« bonnets carrés, les manteaux ou les robes coupées
« et démanchées, mieux séants que l'ancienne toge
« de nos pères, montrent, ou ne savoir la dignité
« de leur état, ou s'être jetés au barreau à l'aven-
« ture. »

Il parlait alors des robes de diverses couleurs portées par les Romains, de laine blanche ou de pourpre, selon leur âge et leur race, du respect de la jeunesse romaine pour ces usages, de la gravité des avocats de Rome où nul ne plaidait sans avoir la robe, *toga pro eloquentia sumebatur,* et il citait Pline, Sénèque, Cicéron, Ovide, Properce, Tacite et Quintilien, en rappelant au barreau toulousain qu'il habitait une ville surnommée *togata et docta,* où le barreau florissant renouait de génération en génération ses belles traditions de savoir et d'éloquence. Il terminait en adjurant la Cour d'inventer des peines plus sévères contre ceux qui la scandaliseraient par leur mépris des ordonnances.

Dans un de ces procès de duels qui revenaient souvent au Parlement, il cherchait l'origine de ces luttes à la création du monde où toutes choses contraires furent pétries de la main de Dieu : les corps célestes si brillants et si ennemis les uns des autres en leurs mouvements, les saisons si opposées et les éléments se combattant entre eux.

Il s'écriait : « Mais de voir l'homme créé de
« même matière, de même nature et presque de
« qualités pareilles, discipliné sous mêmes lois, ser-
« vant un même Dieu et un même prince, c'est pitié.

« Ne sommes-nous pas des chrétiens se glorifiant « d'oublier les injures? Et on se coupe la gorge comme « si la raison était à la pointe des couteaux! »

Il blâmait Homère d'avoir loué Hector de s'être battu en combat singulier contre Achille, Ajax et Ulysse ; il s'en prenait à Virgile d'avoir chanté Enée se battant contre Turnus, et célébré de trop de louanges les querelleurs et les batailleurs de l'*Énéide*. Il se trouvait à la gêne en parlant du duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, autorisé par Henri II, et il l'excusait par le souvenir du combat de David contre Goliath, qu'il appelait un duel inspiré de Dieu. Il rentrait aussitôt dans les idées générales de morale et de philosophie, où il rencontrait les vues les plus élevées et un vif accent de raison et d'émotion.

C'est pendant qu'il était avocat général qu'il publia ses Mémoires sur la généalogie des maisons de Béarn, de Foix et d'Armagnac. L'éloquence politique se confondait alors avec l'éloquence judiciaire, et les avocats généraux étaient, en ce temps-là, ce qu'on appellerait, de nos jours, les orateurs du gouvernement. Le duc de Joyeuse, qui redoutait les attaques de Pierre de Beloi, supplia le roi de le mettre en disgrâce; Henri IV s'y refusa. Il comptait trop sur la fermeté et la droiture de ce vaillant publiciste, qui formulait ses opinions avec tant de franchise et de bravoure dans ses écrits ou à l'audience, comme s'il passait au travers du feu de l'ennemi. Il a été de cette forte race de légistes commençant à Beaumanoir et Pierre de Fontaines, qui servirent, avec une intrépidité sans défaillance et sans relâche, la royauté et les libertés nationales, plaçant le droit au-dessus des passions de parti, et

se rangeant parmi ceux qui, selon le mot de M. Mignet, ont fait de la France un royaume de plaidoirie.

Pierre de Beloi, tout en se rattachant par un lien étroit à ses contemporains et ses devanciers, est à sa manière un novateur. Bien que sa parole soit encore empreinte des naïvetés de son siècle, elle cherche à briser le vieux moule, à rejeter, à certains moments, les entraves des citations grecques et latines, à marcher en avant et à puiser aux sources de l'esprit français les libres évolutions, le tour vif et hardi et les inspirations de la morale, dont le charme est si grand sur les lèvres de ces hommes de la fin du seizième siècle. S'il n'a pas toujours le goût sobre et pur et si ses phrases se traînent dans des constructions veillies, on sent en lui l'audace, le vol et l'essor. Il sait exposer et discuter le droit en critique, en savant et en philosophe, sans se renfermer toujours dans une question de textes. Il imite sans copier ou citer servilement. S'il le faut, ses harangues seront des traités de politique et d'histoire, et on retrouve, dans les discours prononcés devant le Parlement, le publiciste qui avait écrit les Mémoires sur les édits de pacification, les pamphlets contre les entreprises et les bulles du pape Sixte IV, ennemi du roi de Navarre, le petit livre si retentissant sur l'autorité du roi et les crimes de lèse-majesté, et l'examen du discours publié contre la maison de France.

Dans ce talent de parole il y a des élévations inconnues avant lui au parquet du Parlement de Toulouse. Il domine les autres, et il est de ceux qui agrandissent le domaine de l'éloquence judiciaire. A

son éloquence solennelle, à la fois et reposée et ayant déjà la mesure et l'éclat tempéré, on croirait presque entendre comme une voix qui annonce l'éloquence de d'Aguesseau. Sous l'effort ambitieux du style et la recherche laborieuse de l'art oratoire, on entrevoit les clartés et les élans de cette grave et féconde intelligence mûrie par les études sévères et pressentant les destinées nouvelles de l'éloquence du palais. Pierre de Beloi frayait ainsi la voie à ceux qui allaient marcher à sa suite d'un pas plus sûr. Il a été à Toulouse ce que Patru a été au barreau du Parlement de Paris. Moins versé en histoire et en lettres profanes que le président de Saint-Jory, et en traditions parlementaires moins que La Roche-Flavin, moins savant peut-être que Géraud de Maynard, il les surpassait par l'étendue de son intelligence et la hauteur de ses vues.

La critique littéraire relèverait certes dans les discours de Pierre de Beloi des imperfections choquantes; mais en se plaçant, pour le juger, dans une chambre du Parlement, on ne peut que saluer, avec une respectueuse admiration, ce généreux esprit dont le souvenir ne doit pas périr à Toulouse. Ses défauts s'effacent devant sa discussion puissante et sa brillante imagination. Par le sang et par la trempe de son esprit, s'il appartient aux orateurs de l'époque où il vivait, il n'en est pas moins une heureuse transition entre cet âge et le dix-septième siècle dont l'aurore se lève. S'il eût vécu quelques années plus tard, il aurait marqué sa place à côté de du Vair et d'Omer Talon.

Il n'en est pas beaucoup qui aient eu plus que lui l'argumentation nerveuse et la pointe incisive. Il

semble ne pas viser à l'esprit, et s'il lui vient des échappées ingénieuses, elles passent comme un éclair de son talent et comme le langage même de son âme. Il excellait à résumer les plaidoiries des avocats, et on a retrouvé en marge d'un de ses discours cette définition des avocats généraux :

« Il faut que le discours ou plaidoyer des gens « du roi soit la poudre de départ qui sépare le vrai « du vraisemblable et l'aiguille de la balance pen- « chant du côté de la justice et de la vérité. »

A la suite, il avait copié ce passage de Montaigne, qu'il cherchait à imiter :

« Le parler que j'aime est le parler simple et « naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler « succulent et nerveux, court et serré, éloigné « d'affectation et d'artifice, déréglé, décousu et « hardi ; chaque lopin y fasse son corps. »

Trois siècles auront bientôt passé sur sa tombe, et l'oubli n'a pas attendu de si longues années pour couvrir ce nom vanté par nos pères. En son temps, on regardait comme des événements la publication de ses écrits, qui se suivaient comme les anneaux d'une chaîne d'airain, ses apologies, où il rompait des lances pour le roi de Navarre contre le pape; sa conférence des édits accordés aux protestants, ses panégyriques, ses remontrances et ses mémoires pour l'Université de Toulouse. Mais toutes ces choses passagères, nées des agitations publiques, ne devaient avoir que la durée rapide des impressions de la société de ce siècle.

De cette vie si pleine, où il y eut à la fois tant d'unité et de modération, de ces travaux si soutenus, il reste à peine le souvenir. Telle est la trace

que laissent souvent sur la terre le talent et la vertu. C'est la loi de l'humanité que les hommes s'agitent et se succèdent, et que les monuments élevés à la gloire de leur nom pâlissent et se mêlent, dans une commune poussière, au sable balayé par le vent de la civilisation, toujours en marche, et qui ne regarde en arrière que pour montrer un sourire mélancolique et souvent railleur, une indifférence hautaine et une implacable sérenité.

On a peint Pierre de Beloi en robe rouge, le visage pâle, les yeux levés vers le ciel et la main droite sur le cœur, comme s'il invoquait Dieu pour que sa parole éclairât les consciences des parlementaires. Maynard ne se trompait pas en disant, qu'on aurait cru voir un évêque ou un saint.

. . . .
. . . .
. . . .

A toutes les époques, l'éloquence judiciaire s'est envolée avec les heures de l'audience en ne laissant dans les bruits de la vie qu'une rumeur flottante et confuse. Ce n'est pas sans grâce que les Athéniens donnaient des ailes à l'Éloquence.

Sous Henri IV, les avocats n'ont encore que le sentiment de l'art; la langue, incertaine et gauloise, se dégage à peine des liens de la langue latine, et l'orateur emprunte sans cesse aux écrivains de Rome et de la Grèce d'emphatiques images. Au lieu de prêcher ses plaidoiries comme au quinzième siècle, où l'avocat ne citait guère que les Pères de l'Église et les Conciles, le barreau du seizième siècle, agité du souffle de la renaissance, invente les allusions les plus bizarres pour amener une citation des

Grecs et des Romains. Aucun n'y résiste ; ils cèdent tous à ce goût effréné des citations de l'histoire et de la fable, et s'abreuvent de ce vin de l'antiquité jusqu'à l'ivresse. Le président de Harlay lui-même rappelle aux procureurs que leurs devoirs ont été écrits dans un chant de l'*Iliade*. Ecoutez-les à la grand'chambre : ils plaident les petites causes avec autant de solennité que les grandes, sans savoir parler avec naturel et simplicité. On peut comparer leurs plaidoiries à ces belles armures des chevaliers alourdies et déformées par les ornements et l'infinie variété des ciselures.

En souriant de cette éloquence pompeuse et tourmentée, on ne se souvient pas assez du chaos informe des lois de ce temps. Il fallait chercher des règles dans un dédale de coutumes de tous les pays, d'édits et d'ordonnances de tous les rois, transformés d'année en année par les violences des hommes ou les secousses des événements. De là, cette hésitation des hommes du palais, cette défiance de leurs propres forces et ce perpétuel recours aux gloires anciennes, regardées comme les immortelles lumières de la vérité et de la beauté. Ils citent beaucoup parce qu'ils craignent de marcher seuls et qu'ils n'osent émettre, en leur nom, une idée neuve ou juste sans l'envelopper des souvenirs de la Grèce et de Rome. En délaissant les Pères de l'Église, ils changèrent de maître, et non de scolastique. De sermonaires ils devinrent rhéteurs, sans savoir replier les ailes de leur style solennel, et se trompèrent d'époque en essayant de parler à la grand'chambre et sous nos cieux éteints, comme on parlait à Athènes, à la clarté du soleil de l'Attique et au pied des cimes dorées de

l'Hymette. Leur admiration servile des anciens produisit le pédantisme, non l'éloquence. Ces plaidoiries sont pleines de surprises, et Massillon les a raillées dans son discours de réception à l'Académie française : « Le barreau du seizième siècle n'était presque plus que l'étalage de citations étrangères à la cause, et les plaidoyers finis, le juge était bien plus en état de juger du mérite des orateurs que du droit des parties. » Racine allait aussi écrire *les Plaideurs*.

Massillon et Racine ont trop oublié qu'au sortir de la Ligue, à une époque de guerres religieuses et de fermes croyances, l'éloquence judiciaire devait présenter un caractère à la fois religieux et dogmatique. Le Parlement commandait aux avocats, par ses traditions de vertu et de foi, la science et la solennité. Le Droit canon, autant que le Droit civil, était familier aux parlementaires et aux avocats; les magistrats aimaient cette érudition et respectaient, même dans ses écarts, cette profusion de citations savantes. Ils y voyaient le principal mérite et la première condition de l'éloquence, et reconnaissaient au passage, en les saluant comme de vieux amis, ces textes sacrés et profanes évoqués à l'audience. A la beauté des citations et à la surprise des rapprochements et des allusions, ils trouvaient un plaisir délicat de l'esprit et une joie de la conscience. Dans leur austère mission de rendre la justice, ils aimaient à puiser leurs décisions dans la sagesse antique, et à ajouter ainsi à la majesté des débats, sans s'inquiéter de la longueur des plaidoiries et des lenteurs des procès.

Ces parlementaires n'avaient-ils pas aussi leur

éloquence dans leurs délibérations et dans leurs discussions en chambres assemblées, où les plus ardents se laissaient aller aux libres inspirations de la parole? De la mêlée des opinions, du choc des controverses, sortaient ces arrêts fameux qui frappaient l'esprit public à coups retentissants et redoublés. Les registres, en inscrivant les arrêts, ont supprimé ces longs combats intérieurs, souvent plus fougueux que les plaidoiries, et qui fixaient la victoire.

Qu'on ne s'imagine pas que ces séances secrètes de la Chambre dorée fussent sans bruit et sans émotions. Les parlemenaires se passionnaient aux argumentations, parlaient haut, se levaient et entraînaient la majorité. Leur parole, plus simple, plus forte, et moins gâtée par le pédantisme que celle du barreau, était pleine de la substance des choses et soutenue de conviction, d'énergie et de clarté. La turbulente jeunesse du Parlement, celle que Voltaire appelait la cohue des enquêtes, et que Retz, qui la connaissait mieux, nommait la sainte cohue des enquêtes, ressemblait à une ruche bourdonnante; elle huait parfois ou applaudissait. De leur banc, les avocats et les procureurs ne pouvaient saisir que des rumeurs sourdes de ce fracas des disputes parlementaires. C'est de ces brûlantes délibérations que le président Hénault dira plus tard : « Elles sont l'image d'une république qu'il faut réduire sans la maîtriser. »

Ces délibérations, ces harangues, ces plaidoiries, cette recherche de citations et de style, cette emphase et ces travaux qui épuisaient ces nobles vies, c'était l'éloquence écrite du barreau sous Henri IV. Elle attend que Cochin brise ses entraves et lui

donne des ailes, et que Gerbier l'anime des flammes de l'audience; elle attend l'improvisation.

Sous Henri IV, la langue française est à peine sortie du berceau; dans sa gracieuse et naïve enfance, toute brillante de la gloire de Montaigne, elle garde la brusquerie gasconne de Montluc, et la vivacité charmante de Marguerite de Valois. Déjà, à l'avènement du Béarnais, elle devient conquérante et brave comme lui, et tandis que la poésie se renouvelle et se retrempe aux stances de Malherbe, aux tragiques de d'Aubigné et aux satires de Mathurin Régnier, la prose, moins heureuse et moins glorieuse, s'épure et se fortifie avec Duplessis-Mornay, les cardinaux Duperron et d'Ossat, Coeffeteau et Valladier, Étienne Pasquier et Guillaume du Vair. A leur gravité et à leur élégance, d'Urfé, Amyot et Henri IV vont associer leur douceur, leur naïveté adorable et leurs saillies familières et fières. Ainsi sera transformée et rajeunie, à l'usage des grands poètes et des grands écrivains du dix-septième siècle qui se lève, la langue française qui étonnera le monde et deviendra une puissance dans l'État.

Dans les fragments de plaidoiries ou de discours des avocats et des avocats généraux retrouvés dans Maynard et dans les autres arrêtistes, on ne peut découvrir qu'à de rares éclairs les mouvements de l'âme, les séductions ou les entraînements de la parole. On y sent pourtant un peu de ce souffle chaud qui sortait de leurs lèvres. A Toulouse, ils ont ces locutions gasconnes que n'ont pas les avocats de Paris, et ces tours de phrase sentant leur origine gauloise qu'Étienne Pasquier reprochait à Montaigne. Il est vrai que Montaigne se moquait, à

son tour, de la véhémence exubérante et de ces longues envolées de paroles des avocats et des magistrats du midi de la France, qui se vantaient d'accumuler des centaines de choses étranges dans leurs plaidoyers et leurs arrêts.

Chez eux, cette fidélité à leur vieille langue exhalant la chaleur du pays natal était encore du patriotisme. Éloignés des bords de la Seine et sortis des villes de l'Armagnac, du comté de Foix, du Rouergue, de la Gascogne ou de la Bigorre, ils gardaient l'empreinte de leur climat en ayant la rudesse des montagnards, la verve des Gascons, et cette poésie des imaginations méridionales qui manquait aux avocats de Paris. Ils buvaient, d'ailleurs, les eaux de la Garonne, claires et sonores, et que les Romains, par une fine raillerie, appelaient les eaux à voix bruyantes, *aquæ verbigenæ*.

Plus d'une fois, ces avocats généraux, ces avocats du Parlement de Toulouse, et ces chercheurs d'arrêts et de décisions notables s'acheminèrent, le dimanche, à la saison d'été, vers le château de Saint-Jory, où le premier président les attendait et les faisait parler sur l'éloquence. Si les greffiers Lacombe et Malenfant s'étaient trouvés là, ils nous auraient certainement rendu, à la manière de Loysel, ces libres entretiens sous les grands chênes, ou à l'ombre du vieux manoir, qui était, pour le premier président du Parlement de Toulouse, ce que la Floride avec ses oliviers était pour du Vair, Vignay pour l'Hôpital, et, plus tard, Bâville pour Lamoignon.

Au château de Saint-Jory, ces esprits charmants et graves, et qui n'ont pas eu de rides, n'avaient

pas devant eux, comme les disciples de Platon, la mer et le soleil de la Grèce; mais ils apercevaient à l'horizon les cimes blanches et bleues des Pyrénées, et ils pouvaient, aussi bien que sous les platanes des plaines de l'Attique, parler d'éloquence sous ce ciel digne de l'inspirer. Ils devaient avoir plus d'élan, de feu et de bonne humeur que les avocats pressés à Paris dans la chambre étroite de Loysel, ou dans la salle obscure et froide d'Étienne Pasquier. Sous les ombrages de Saint-Jory, la parole de ces hommes, reposée des plaidoieries de la semaine, respirait encore la chaleur et la fraîcheur des choses de la nature et de l'intelligence. Le vent a tout emporté avec le bruit de leur voix. Il n'est resté que le souvenir de ces amitiés qui se renouaient plus fortes entre deux audiences, et de ces doux voyages qui ne cessèrent qu'à la mort du premier président Du Faur de Saint-Jory.

AU HASARD.

LES ARMES DANGEREUSES.

NOUVELLE

Lue en séance particulière;

Par M. le Cte ALPHONSE DE CAMBOLAS, l'un des quarante Mainteneurs.

Il y a quelques années, vers la fin d'avril, je roulais sur la grande route de Perpignan à Barcelone en compagnie de deux touristes, mes amis. Nous venions de saluer la frontière française, et depuis une heure les diligences d'Espagne secouaient nos délicates personnes à travers les précipices des routes espagnoles. Meurtris, mais résignés, nous contemplions silencieusement le magnifique paysage coloré de chaudes nuances par un beau crépuscule du soir : je dis silencieusement, à cause des effroyables cahots, dont les secousses auraient certaine-

ment tranché la langue à l'imprudent qui eût osé s'en servir. En admettant l'exagération de cette image, j'affirme que, si la langue fût demeurée intacte, la parole du moins eût été coupée.

De mes deux amis, l'un était Français, l'autre Russe; le Français, Paul d'A..., connaissait l'Espagne à merveille; il y possédait de nombreuses relations d'affaires et venait encore récemment de la parcourir dans tous les sens; aussi avait-il acquis une grande habitude des petits inconvénients de la route, qu'il subissait avec une véritable philosophie. Ses reins s'étaient assouplis et paraient les soubresauts désordonnés de notre coche, avec l'adresse que met un cavalier habile à parer les écarts ou les pointes d'un cheval rétif.

Le Russe et moi, nous ne connaissions l'Espagne que par sa renommée; nous l'admirions de confiance à travers la gaze de ses mantilles et l'ombre lumineuse de ses belles nuits. Pour nous, l'Espagne n'était que guitares et mandolines, échelles de soie et balcons, grands yeux et petits pieds de femme, souvenirs de guerre et d'amour, Alhambras dentelés, Alcazars aux mille couleurs, sombres et sublimes églises, paysages riants ou sauvages, orangers et palmiers..., un rêve poétique!...

L'Espagne, c'était pour nous Hugo, Musset, Théophile Gautier, Mérimée... poésie toujours!... poésie, vraiment!... mais, hélas! délayée dans beaucoup de prose... la prose des cahots surtout, contre laquelle, pendant cette heure dure, le Russe jurait comme un véritable Espagnol.

Enfin, nous arrivions, en bondissant plus fort que jamais, au bas de cette formidable côte, au fond de

laquelle s'élevait une rampe étagée sur le flanc d'une montagne boisée dont les crêtes dominaient la mer. Nos huit mules s'arrêtèrent, la diligence calma ses élans et les voyageurs purent reposer leurs membres endoloris ! La conversation n'étant plus un danger, Paul d'A..., le Français gouailleur, prit aussitôt la parole et dit avec un sourire ironique : « Eh bien ! camarades, que pensez-vous de cette entrée sur la terre de Catalogne ?... C'est un beau pays, n'est-ce pas ?... quel ciel !... quelle mer !... quel paysage !... — Je pense, moi, répondit le Russe d'un air furieux, que je voudrais bien m'en retourner à Perpignan ! Si cela continue, je vais descendre au milieu de ce pays de fondrières et... je m'en retourne à pied... voilà ! — Ah ! ces Russes ! ajouta Paul, c'est délicat comme des petites filles... il est vrai qu'on n'est pas secoué sur leurs belles routes, on est même traîné mollement sur la neige à travers un froid de 30 degrés !... Il est encore vrai qu'on ne s'y fait pas rompre les os, mais il est également certain que le nez s'y gèle... Bah ! mon cher, il y a partout des inconvénients !... — Eh donc ! s'il me plaît d'avoir le nez gelé, moi !... s'écria le Russe en roulant de gros yeux. — Parbleu ! l'habitude !... », dit Paul en éclatant de rire ; puis, caressant avec douceur notre pauvre compagnon dont la colère était bien excusable, il ajouta : « Pour le moment, très cher, il faut renoncer à cette fantaisie... Ne nous fâchons pas... la nuit se fait ; nous commençons à gravir la montagne, et nous avons à causer de choses sérieuses... Avez-vous de l'argent dans vos poches, Messieurs !... — Certainement, répondîmes-nous.., 25 à 30 louis chacun...

— Ah ! c'est trop ! fit Paul avec impatience, c'est trop !... je vous avais dit, cependant !... — C'est trop ! Pourquoi ? répondis-je ; cette somme nous est nécessaire pour arriver à Valence, où nous sommes crédités. — Eh bien... soit !... ce sera peut-être une bonne aubaine pour MM. les bandits !... » ajouta Paul avec insouciance. A ces paroles le Russe fit un bond pareil à ceux de notre coche maudit. « Tonnerre !... les bandits à présent !... ce n'est donc pas assez d'être brisé, étouffé, rompu !... il va falloir encore être dévalisé... Oh ! mais halte-là !... je n'ai pas oublié mes joujoux !... », et nous vîmes briller aussitôt le canon d'un élégant revolver, au bout duquel flamboyait un énorme poignard. — « Tiens ! moi aussi ! » m'écriai-je, et j'allais sortir à mon tour mon pistolet de son étui, lorsque Paul m'arrêta le bras en s'écriant : « Voulez-vous bien enfermer cet arsenal au plus vite !... Vous perdez la tête !... vous ne savez donc pas que ces armes seraient cause de notre mort, si nous avions le malheur d'être arrêtés, et si vous aviez l'imprudence de vous en servir ! — Ah ! par exemple !... dîmes-nous tous les deux. — Eh bien ! répondit-il sérieusement, écoutez-moi... Il y a trois ans, à pareille époque, sur cette même route, dans cette même diligence peut-être, j'ai été dévalisé ; voici dans quelles circonstances... Vous apprendrez par mon récit comment les armes, entre les mains des voyageurs, peuvent devenir plus dangereuses qu'utiles dans le cas d'une arrestation. »

A cette nouvelle accablante, le silence se fit... Paul allumait un cigare avant de commencer sa narration ; le Russe déménageait tristement son

poignard du haut de son revolver, et moi j'examinais avec anxiété ce qui se passait autour de nous. Nos huit mules grimpaient bravement les pentes qui s'enroulent autour de la montagne. Nous cheminions au beau milieu d'une épaisse forêt de chênes-liége, au travers de laquelle la lune laissait de temps en temps apercevoir son jeune croissant. Cette faible lumière faisait apparaître çà et là, au milieu de l'obscurité, les grandes branches des chênes qui semblaient se tendre vers nous comme les bras d'un fantôme. Au-dessus de nos têtes, la sombre voûte de la forêt nous cachait le ciel ; à nos pieds, sur la gauche, se faisait entendre le bruissement de la mer, qui grondait au pied de la montagne comme un torrent au fond d'un précipice.

Décidément, l'heure, le lieu et la scène étaient bien choisis pour écouter avec émotion une histoire de voleurs...

« Mayoral ! » dit Paul en s'adressant au postillon, qui trônait sur son siége à la hauteur du coupé ; le mayoral se retourna vers nous avec une majestueuse lenteur, puis attendit. « Mayoral ! la route est-elle sûre ? — C'est possible ! répondit gravement le mayoral... — Mais ce n'est pas certain, ajouta Paul. — Jamais, seigneur !... » reprit le mayoral, qui revint à ses chevaux, sur lesquels, paresseusement, ses mains laissaient flotter les rênes.

Paul nous traduisit au plus vite cette conversation, dont les termes nous amusèrent sans nous rassurer.

— Ce flegme du mayoral, nous dit Paul, n'a rien d'étonnant ; les bandits ne font jamais de mal aux conducteurs d'une diligence ; à moins, bien en-

tendu, que ceux-ci ne leur résistent, chose qui ne s'est presque jamais vue. Souvent même les voleurs leur donnent une légère part de prise, comme ils le feraient à des complices... — « Vous le voyez, Messieurs, continua-t-il, nous courons la chance d'être dévalisés. Par conséquent, cachez vos armes et laissez paraître votre argent!... Ensuite, à la grâce de Dieu!.. Voici mon histoire :

C'était en 1872, au mois de mai; je venais de parcourir l'Espagne du nord au midi, de l'est à l'ouest, et je rentrais en France par la Catalogne. En tout pays j'avais entendu narrer bon nombre d'histoires d'arrestations plus ou moins dramatiques, mais nulle part je n'avais aperçu l'ombre d'un voleur; aussi j'avais fini par ne plus croire à leur existence. Cependant, par précaution, je voyageais, comme cela m'avait été recommandé, avec peu d'argent et sans armes.

Le 4 mai, à six heures du soir, notre corréo venait de quitter Gérone, et je prenais dans mon coupé tous les arrangements nécessaires pour la nuit; un jeune Anglais, qui était parti de Barcelone en même temps que moi, s'établissait de son côté. Tous deux nous causions gaîment, heureux l'un et l'autre de quitter l'Espagne, moi par la pensée que j'allais revoir la France, ma famille, mes amis; l'Anglais, parce qu'il allait enfin retrouver un pays confortable. Nous songions bien peu, je vous le jure, aux brigands de Catalogne : toutes nos pensées galopaient déjà de l'autre côté de la frontière, derrière laquelle il nous tardait fort de les rejoindre... Quelques heures encore, et nous serions réunis!...

En attendant l'heure fortunée, nous contemplions

cette belle et tortueuse route, la même que nous suivons aujourd'hui. Comme aujourd'hui, la nuit était calme et sereine; la forêt était sombre, la mer bourdonnait à nos pieds, et peu à peu son murmure monotone nous avait endormis. Notre sommeil, bercé depuis longtemps par le bruit des vagues, s'épaississait de plus en plus, lorsque nous fûmes réveillés en sursaut par un appel guttural, aigu, formidable, poussé avec une grande force tout à côté de nous!...

A ce cri, la diligence s'arrête; le mayoral, se retournant avec un grand calme, nous jette ces mots à voix basse : « Les brigands!... » Aussitôt un grand tumulte s'éleva de toutes parts; des cris retentirent autour de la voiture; les glaces du coupé se brisèrent avec fracas, et nous aperçûmes l'énorme gueule de deux tromblons qui s'appuyaient sur chacune des portières... « Aoh! s'écria l'Anglais, nous sommes arrêtés! défendons-nous!... »

Que se passa-t-il alors? Je l'ignore; mais à peine l'Anglais avait-il prononcé cette parole, qu'une détonation effroyable se fit entendre... Autour de ma tête, tout vola en éclats, vitres et boiseries... Je me sentis frappé de tous côtés en même temps; un nuage de fumée incandescente m'enveloppa de toutes parts, et je crus vraiment être anéanti!...

Cependant, lorsque cette atmosphère brûlante se fut un peu dissipée, je revins au sentiment de mon être... je me tâtai... j'avais la figure humide... je saignais de quelque part... je ne savais trop d'où... J'étais donc blessé... mais je ne devais pas l'être gravement, car je possédais l'usage de mes membres et de ma raison... Pendant que je passais cette rapide

inspection de ma personne, les portières du coupé s'étaient ouvertes, mon compagnon avait disparu ; mais, à sa place, deux bandits me tenaient couché en joue avec leur aimable tromblon. Je me jetai instinctivement en arrière à la vue de l'arme qui me menaçait en face ; mais j'allai tomber sous la gueule d'une autre qui était braquée derrière moi... Je fis en ce moment suprême mon acte de contrition, en même temps que l'abandon de ma vie... Je me crus tout à la fois fusillé, mort et ressuscité !... Je dis ressuscité, parce qu'il m'était impossible de croire que je n'étais pas déjà mort !...

Tout ce drame, si long à raconter, s'écoula dans l'espace de quelques minutes... « Homme !... avez-vous des armes !... me cria le bandit de face. — Non ! — Jurez-le !... sur le Christ ! — Je le jure ! — Avez-vous de l'argent ? — Oui ! — Combien ? — Deux cents francs. — Pas plus ? — Non ! — Jurez-le ! — Je le jure ! — Dans vos malles, qu'avez-vous ? — Des vêtements. — Pas autre chose ? — Non ! — Vous le jurez ? — Je le jure. — Nous verrons !... Si vous avez menti... fusillé !... Descendez, vivement !... » Tout arrivait comme on me l'avait prédit : il ne fallait, sous peine de mort, ni mentir, ni se défendre, ni désobéir. Je descendis... En mettant pied à terre, j'entendis un gémissement ; je regardai : j'aperçus un corps étendu près de la voiture... c'était mon pauvre Anglais.... « Vous êtes blessé ! lui dis-je, — Oui ! me répondit-il, ...j'ai la cuisse brisée !... » Je voulus me pencher vers lui pour le secourir, mais je me sentis saisi par les deux bras, et je fus entraîné violemment sur le bord des fossés de la route.

Ceux qui tenaient mes bras me lâchèrent bientôt pour retourner vers la diligence. Je pus regarder alors avec un peu plus de calme la scène de pillage et de confusion qui se passait autour de moi. A mes côtés d'abord, à ma droite et à ma gauche, les voyageurs, hommes, femmes et enfants, étaient rangés dans une direction parallèle à la route. A l'extrémité de la ligne, deux bandits, la carabine à l'épaule, nous couchaient en joue et menaçaient de tirer au moindre cri, au moindre mouvement des prisonniers. Tout près de moi, une pauvre jeune femme gisait, étendue par terre, évanouie de terreur.

Les hommes faisaient tous bonne contenance, personne, parmi eux, ne donnait aucun signe de peur. A leur attitude, on devinait que tous obéissaient à la force plutôt qu'à la crainte.

Nous étions, sans compter l'Anglais blessé, trois hommes, deux femmes et un enfant. L'Anglais seul avait reçu une balle. Les brigands étaient une quinzaine environ, tous armés.

Il y avait à peine quelques minutes que les deux bandits m'avaient abandonné, qu'ils revinrent vers notre ligne, en portant un fardeau sur leurs bras. Ce fardeau, c'était l'Anglais blessé qu'ils jetèrent près de nous, sur les pierres, comme un poids gênant dont on a hâte de se débarrasser.

Le pauvre garçon, lancé par terre avec violence, laissa échapper un faible cri...

« Vous souffrez beaucoup? lui dis-je tout bas. — Les misérables!... répondit-il d'une voix éteinte... ils m'ont pris mon pistolet! Ah!... si je l'avais encore!... »

Cette exclamation fut pour moi comme un trait

de lumière... Elle me fit comprendre toute cette horrible scène!...

Au moment de l'arrestation, l'Anglais avait dû tirer un coup de revolver, ou peut-être simplement montrer son arme. Alors les bandits avaient fait feu de de leurs tromblons, et ce fut par miracle que nous ne fûmes pas l'un et l'autre criblés de balles!... « C'est un malheur, lui dis-je, que vous ayez eu ce pistolet! — Non, répondit-il, c'est un malheur que je ne l'aie plus! » Il y tenait! « Avez-vous blessé quelqu'un de ces brigands! .. — Je l'espère!... » dit-il. A ces mots, un voyageur espagnol me dit à voix basse... « Demonio!... S'il y a du côté des voleurs un homme blessé, nous sommes perdus!... »

Avant que ces courtes paroles n'eussent été échangées, la diligence était jetée par terre en travers de la route, sa capote de cuir éventrée à coups de couteau et les malles pillées, au milieu des cris, des jurons et des querelles des bandits...

Bientôt, quatre de ces hommes se détachèrent du groupe des pillards et s'avancèrent vers notre ligne la carabine au poing; l'un d'eux portait une lanterne qui éclairait d'une lueur sinistre leur visage noirci, leur bonnet de laine rouge et leur large ceinture bleue. Ces quatre démons s'arrêtèrent à deux pas de nous. L'homme à la lanterne s'écria : « L'argent, et vite! » Aussitôt les bandits se jetèrent sur les voyageurs, aux poches desquels ils enlevèrent rapidement les bourses, les montres et les bijoux pour les enfouir, avec non moins de rapidité, dans leurs épaisses ceintures.

Nous espérâmes être enfin délivrés.... Il était temps!.. L'Anglais avait été fouillé comme nous;

toujours étendu sur le bord du fossé, il ne donnait plus signe de vie.

Les voleurs, qui avaient fait quelques pas en arrière, sans doute pour évaluer leur prise, revinrent subitement vers notre groupe, mais cette fois dans une attitude menaçante et la *navaja* (1) à la main.

Un cri s'échappa de toutes les poitrines... les prisonniers se crurent à leur dernier moment...

Un éclat de rire répondit à ce cri d'effroi... « Taisez-vous!... imbéciles!... s'écria le bandit à la lanterne; quand on ne dit rien, ça ne fait pas mal!... Vous allez voir!... » A ces paroles, les couteaux levés retombèrent sur nos poitrines...

Je fermai les yeux... et j'ébauchai un second acte de contrition; mais, avant de le finir, je m'aperçus qu'au milieu de ces furieux coups de poignard qui me sillonnaient dans tous les sens, je ne recevais pas une seule égratignure...; je me demandais sérieusement, comme tout à l'heure, si j'étais mort et ressuscité... mais non! j'étais bien encore de ce monde, morbleu!... Et cependant, les couteaux travaillaient toujours;... aux bras, aux jambes, dans les reins, à la poitrine, j'étais frappé partout!... Chose inouïe!... incroyable!... nulle part je ne sentais le froid du fer, ni la douleur d'une blessure!... Étais-je donc comme les Machabées dans la fournaise?...

Peu à peu mes vêtements tombaient en lambeaux, et je n'eus bientôt plus sur le corps que des loques informes!...

« Ah!... j'y suis maintenant!... m'écriai-je en moi-

(1) Couteau catalan.

même avec un soupir de soulagement... ils n'en veulent qu'aux doublures. » Ces Messieurs, en effet, cherchaient, à leur manière, des billets de banque dans des cachettes dangereuses pour notre peau... Heureusement pour elle, la perquisition ne put amener aucune découverte... Lorsqu'il ne resta plus de nos costumes que des chiffons découpés par ces bandits autour de notre épiderme avec une étonnante adresse, l'homme au fanal me dit : « *Hombre!..* tu n'avais pas d'armes... et tu possèdes seulement l'argent déclaré... C'est heureux pour toi!.. la Madone n'aime pas que l'on mente ni que l'on tue!.. Quant à ton camarade qui a tiré sur nous, il tient son affaire!... nous dirons un *Ave Maria* pour son âme!... »

A ces mots, un frisson parcourut tous mes membres!... je ne doutai pas que mon pauvre compagnon n'eût été assassiné!... Mais les bandits ne me donnèrent pas le temps de me livrer à ces tristes impressions!... Le commandement : *Face à terre!...* poussé par leur chef, se fit entendre..., et nous fûmes tous, à l'instant même, renversés sur la poitrine, la tête tournée vers le fossé... « Je laisse deux factionnaires! cria le capitaine... et, par le sang de Dieu, le premier d'entre vous qui se relève est un homme mort!... »

Après ces paroles, je n'entendis plus que la respiration haletante des prisonniers...

Une demi-heure s'écoula... Au bout de ce temps je me hasardai à tourner légèrement la tête du côté du chemin ; je crus n'apercevoir personne... L'aube commençait à blanchir la cime des arbres, et, à sa pâle lueur, il me sembla reconnaître que la route

était déserte... Alors je me relevai en m'écriant : « Debout, Messieurs!... nous sommes libres! » En effet, les bandits avaient disparu... il ne restait d'autres traces de leur passage que la diligence renversée, les malles ouvertes, les mules piaffant autour des arbres et le corps inerte de mon pauvre Anglais gisant dans le fossé. Nous courûmes tous vers lui; nous lui jetâmes de l'eau au visage, et finîmes par le ranimer. Il avait reçu au milieu de la poitrine un coup de poignard qui ne paraissait pas pénétrer profondément. Nous lui donnâmes tous les soins possibles, et puis nous fûmes l'étendre dans le coupé de notre diligence, que les voyageurs venaient de remettre sur ses roues. A ce moment arrivèrent au galop deux troupes de gardes civils, le sabre à la main, jurant, sacrant, menaçant les bandits des plus horribles tortures, zélés, enfin, comme des pompiers après l'incendie. Nous les laissâmes chercher l'ombre des brigands, et nous repartîmes, non sans peine, pour notre frontière de France, sur la limite de laquelle la diligence arriva dans le milieu du jour. Je m'arrêtai à Perpignan, où j'eus le bonheur de voir mon Anglais revenir à la vie et à la santé. Sa première parole fut pour demander son pistolet, afin de massacrer tous les bandits de la Péninsule. Jamais je n'ai pu parvenir à lui faire comprendre que c'était à ce maudit revolver que nous étions redevables de tous nos malheurs... — J'espère, ajouta Paul en terminant, que plus heureux que nous vous serez moins rebelles que lui!...

. . . .

Cette histoire dramatique, chose bizarre, nous

avait fait entièrement oublier le danger tout pareil qui nous menaçait; mais, pour nous aussi, le danger venait de disparaître avec la sombre nuit. Le ciel s'éclairait à notre gauche, de cette lumière rosée qui chasse les brigands comme les fantômes... La forêt de liège venait de faire place à une riante plaine toute mouchetée de blanches maisons, toute colorée de riantes prairies, et sillonnée de clairs ruisseaux. Nous avions quitté le désert pour entrer dans la zone vivante; nous approchions de Barcelone, où il nous tardait d'arriver pour vendre nos armes dangereuses.

. . . .

— C'est égal, dit le Russe après avoir réfléchi quelques instants, MM. les bandits devraient au moins entretenir leurs routes !

ÉLOGE

DE

M. GUILHAUD DE LAVERGNE

Prononcé en séance publique, le 30 avril 1882

Par M. SACASE, l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

Chargé par vous de l'éloge d'un des plus anciens membres de cette Académie, j'ai besoin de fixer, en commençant, la disposition de mon esprit. J'avais connu M. Léonce de Lavergne dès ses plus jeunes années. Une étroite amitié n'avait cessé de nous unir. Un jour, la politique nous sépara. Lorsqu'il s'éloigna de moi, aucun sentiment hostile dont j'aurais eu à émousser la rudesse ne s'éleva entre nous. La franchise n'ayant donc perdu vis-à-vis de lui aucun de ses droits, c'est sans inquiétude, avec la pleine possession d'un jugement impartial et libre, et la résolution de n'y point faillir, que j'ai étudié

cette vie mêlée à la politique et au mouvement littéraire de notre époque.

De la double portion de ma tâche, il en est une même qu'il me sera doux de remplir. Parler de l'écrivain est chose aisée. Écrivain, M. de Lavergne s'essaya à tout, de façon à montrer qu'il aurait pu réussir à tout. Ce fut effectivement un des secrets de ce talent heureux et privilégié de se plier de bonne heure à toutes les manifestations de l'esprit : poésie, critique d'art, archéologie, récits de biographie et d'histoire, économie politique, il avait en quelques années touché à tous ces sujets, les maniant tous avec une facilité supérieure, et n'ayant eu en définitive, à l'époque de sa maturité, qu'à choisir sa voie pour y conquérir la renommée.

Dire ce qu'a été sa carrière politique est une œuvre plus délicate sinon plus difficile. Le caractère de cette solennité, l'actualité même de la lutte qui nous passionne et nous divise, veulent qu'on y apporte une grande réserve. Je ne méconnaîtrai pas ce devoir. Il est, d'ailleurs, dans la vie de l'homme public, des résolutions dont, pour en avoir été le témoin attristé, on n'a pas le droit de se faire le juge. Animé de ce loyal respect que commandent les droits de la conscience, je ne chercherai donc pas à savoir et je ne me hasarderai point à vous dire à quel mobile obéit M. de Lavergne, lorsque avec une foi aveugle et confiante il entra dans les obscurités de cet avenir qu'à coup sûr il espérait meilleur, comme plus tard il l'a confessé lui-même. De tout ce qu'il est permis d'en dire ici, je ne relèverai que cet aveu, que ce regret, dirai-je plutôt, dont il n'a pu contenir l'expression vers la fin de sa vie. Quant

à ceux qui n'avaient pas voulu le suivre et qui, persuadés que le parti dont nul autre n'a plus que lui préparé l'avènement, serait incapable de se modérer dans son triomphe, l'ont repoussé avec une foi doucement inflexible, ils attendront, pour qu'on prononce entre eux, la fin de l'expérience qui se fait, réservant toujours à l'avenir la fidélité de leurs convictions et l'opiniâtreté de leurs espérances.

Gabriel-Louis-Léonce Guilhaud de Lavergne naquit à Bergerac (Dordogne) le 24 janvier 1809. Son grand-père avait été un des rédacteurs des cahiers de son ordre, et il avait même joué un rôle actif à l'Assemblée constituante. Une partie de sa famille émigra et eut à subir les terribles lois de cette époque. Son père, qui était le plus jeune de trois frères, chercha un refuge dans les emplois publics. Il était employé dans les contributions indirectes, quand il épousa Mlle Duguet, fille d'un propriétaire du pays. Il résida d'abord à Bergerac et fut ensuite appelé à Toulouse. Le modeste héritage de la famille, réduit encore par ces déplacements successifs, amena pour elle une véritable gêne.

Ce fut au milieu de ces rudes épreuves que le jeune Léonce de Lavergne commença et acheva son éducation. Son enfance, on le voit, ne fut pas nourrie de loisirs et de rêveries, mais aussi son esprit en reçut de bonne heure une direction pratique qu'il garda toujours, et le sentiment des austères devoirs qu'il eut à remplir hâta la maturité de sa raison. Bien jeune, il fixa les regards et la sympathie de ses maîtres qui n'eurent pas de peine à deviner ce qu'il serait un jour. Sa pénétration était telle qu'il semblait savoir déjà ce qu'ils venaient de lui ap-

prendre. L'éclat de ses succès universitaires lui donna un renom précoce qui lui permit d'employer utilement sa jeune intelligence, et il ne flatta pas seulement l'orgueil des siens par ses succès, il adoucit pour eux, par ses énergiques efforts, les durs combats de la vie. Il y était encouragé par sa mère. Ceux qui l'ont vue à cette époque doivent se rappeler qu'il y avait en elle comme le sentiment altier d'une beauté que les ans avaient effacée, mais à laquelle il survivait. Elle avait voué à son fils une tendresse passionnée qui ne fut pas sans influence sur cette vie de travail et de lutte.

Ce fut à votre Académie qu'il consacra les prémices de son talent. Bien jeune, il vint y recueillir ces premiers rayons de la renommée, plus modestes, mais presque aussi doux que ceux d'une gloire retentissante. C'est bien le cas de rappeler ici, Messieurs, la dette qu'a contractée envers ses corps littéraires, et votre Académie en particulier, cette cité qui tient d'eux une partie du renom traditionnel dont elle est fière. Toulouse a reçu d'eux à toutes les époques ce mouvement qui a souvent gagné et entraîné sa jeunesse. Mais il faut dire que l'heure n'avait jamais été plus propice pour un poétique début. Le calme régnait partout, l'air était sonore et les échos littéraires, aujourd'hui presque muets, redisaient alors toutes les fêtes de l'esprit. Les couronnes s'accumulèrent sur la tête de cet adolescent, auquel chacun prophétisait déjà un bel avenir littéraire. Une jeune fille alors ignorée, Eugénie de Guérin, qui assista à un de ses triomphes, en a évoqué le souvenir dans un de ces épanchements familiers qui lui ont donné, sans qu'elle y songeât,

une gloire posthume. Elle a raconté, à travers la tombe, l'impression pénétrante qu'elle en avait reçue.

Jeté sur une scène plus haute, au milieu des mécomptes qui l'y ont assailli, M. de Lavergne a dû plus d'une fois se rappeler ces jours radieux et éveiller par le souvenir l'écho des applaudissements qui en avaient été l'ivresse.

De ce talent si varié, si plein de promesses et si remarquable de précocité, il ne serait guère possible, même en mettant de côté ce qui n'a eu qu'un éclat éphémère, de faire revivre aujourd'hui toutes les créations qui se succédèrent chaque année jusqu'au jour où lui fut décernée la plus haute de vos distinctions, celle qui lui ferma la carrière de vos concours. Mais comment ne pas rappeler, ne serait-ce que par un fugitif souvenir, cette étude écrite avec toute la sève de la jeunesse et avec un art réfléchi sur un de nos grands siècles littéraires, et qui rassemblait dans un même cadre la physionomie de nos écrivains et le caractère multiple de leurs travaux? Pourrait-on oublier aussi cette belle page consacrée à un des plus purs modèles que l'histoire puisse offrir en exemple aux nations qui s'endorment dans l'oubli, à celle « qui prinst courage d'homme en cueur de femme », à la mère de ce roi de qui Voltaire a dit qu'il n'était guère donné à l'homme de pousser plus loin la vertu, à Blanche de Castille?

Et à ceux qui ont ignoré les débuts de cette intelligence ouverte alors à toutes les tentatives, ou pour qui ces débuts sont perdus ou effacés, sera-t-il indifférent d'apprendre qu'ayant eu à peine le temps

de s'essayer à l'art des vers, le jeune Guilhaud de Lavergne vous avait, Messieurs, envoyé des poésies dont quelques-unes figurent dans vos Recueils, cette touchante légende de Fleurette, entre autres, la fille du jardinier de Nérac, qui avait conçu une passion enfantine pour le jeune Henri de Béarn, infidèle déjà, et qui en mourut; et cette autre pièce, d'un essor plus hardi, intitulée : *l'Oiseau de mer,* où je retrouve des strophes comme celle-ci, qu'à mon sens ne désavouerait aucun poète de nos jours, même parmi les plus illustres :

Qui sait quel bord lointain verra ton vol lassé,
Sur un écueil perdu, sur les flots, dans la nue,
Ou sur les rocs sans nom de quelque île inconnue,
Cesser où la vie a cessé?

Libre et puissant tu fuis, tu fuis tous les rivages,
Fier de raser la vague ou de fendre le ciel,
Heureux d'errer toujours dans ton vol éternel,
Tes cris demandent les orages (1)!

L'impulsion était donnée à ce jeune talent; il ne lui restait plus qu'à s'affermir et à s'étendre. Mais au lieu de chercher hâtivement au dehors l'éclat littéraire, M. de Lavergne eut la sagesse de tracer autour de lui le cercle de son activité et de ses travaux. Il ne céda pas notamment à ce goût précoce de la jeunesse de notre temps qui l'attire à Paris, où elle trouve le découragement et quelquefois les ambitions malsaines qu'il suggère. Il ne quitta donc

(1) On ne saurait également laisser dans l'oubli la ballade *Clémence Isaure,* aussi remarquable par la grâce de l'invention que par la pureté harmonieuse des vers.

pas Toulouse, où il devint propriétaire d'un journal, le *Journal politique et littéraire*. C'était vers 1831.

On fondait en même temps dans cette ville un recueil mensuel destiné à entrer dans le mouvement de rénovation qu'à cette date on suscitait partout et qui devait servir d'organe aux talents nouveaux. M. de Lavergne écrivit dans la *Revue du Midi*. Il y publia, entre autres, le récit de la mort de Duranti et celui de la mort du duc Henri II de Montmorency, qui sont, comme on le sait, les deux plus sombres tragédies de notre histoire locale. En les relisant, et tout en rendant justice à l'exactitude de l'historien, il m'a paru qu'il n'y avait pas eu assez de pitié pour le vieux parlementaire qui était tombé en servant la cause royale, tandis qu'elle y était prodiguée à l'héroïque factieux qui l'avait trahie. Il faut se hâter de dire qu'on était à une de ces heures où la vie morale d'une société se ressent des principes ébranlés et des notions confondues, et où celle-ci se rend elle-même complice de ceux qui la troublent. Et puis, ne le sait-on pas? la victime de Richelieu, comme l'appelle M. de Lavergne, a séduit la postérité. C'est le secret de ceux qui savent mourir. La mort leur imprime, en effet, comme une grâce suprême et ineffaçable.

A côté de ces émouvants récits, M. de Lavergne publiait dans le *Journal de Toulouse* des travaux qui, bien qu'on puisse les classer parmi les délassements de sa jeunesse, montraient déjà toute la souplesse de son talent. Telle était la description d'une vallée de l'Ariège, le Castillonnais, dont il comparait la découpure à un canton de la Suisse, limité, disait-il, dans son encadrement pittoresque, ayant sa ri-

vière et montrant au-dessus du manteau cultivé des plaines les verts pâturages qui le couronnent. Avec le sentiment des beautés champêtres qui se montre dans ce riant tableau, on démêle aussi le don de l'observation qui perce déjà et signale les améliorations utiles. C'est ainsi que Léonce de Lavergne préludait d'instinct et sans aucune vue encore arrêtée, à un genre littéraire dont plus tard il devait être presque le créateur.

Il jouissait tranquillement de ses succès au milieu des siens, dans la ville qui l'avait adopté. Il était alors accueilli dans une de ces sociétés d'élite où se contracte le goût des délicatesses de l'esprit et qui décident souvent, par le choix des relations préférées, de la direction d'une carrière et des goûts qui y dominent. Toulouse était en ce moment le refuge d'une colonie espagnole. Les relations que M. de Lavergne établit avec elle lui procurèrent une prompte connaissance des choses et des hommes politiques de la Péninsule. Il le prouva bien lorsqu'il eut à caractériser le rôle des chefs politiques des divers partis dans la guerre civile qui l'épuisait, et qu'il exposa ses vues sur l'état présent et l'avenir de ce pays, remué par tant de révolutions. Chose remarquable, tout lui devint facilement accessible dans le génie de ce peuple qu'il ne visita jamais! En peu de temps, il parla de sa littérature comme s'il avait eu un commerce assidu avec elle. Admis un des premiers à visiter la galerie espagnole du Louvre, il rendit compte de ses impressions comme eût fait un critique d'art consommé, et montra dans cet aperçu jeté sur la peinture espagnole qu'il en avait saisi la haute originalité.

Cette relation le conduisit à l'Abbaye-au-Bois, où se réunissait la société la plus spirituelle de l'Europe. Il entendit là les magiciennes de la causerie. Je crois volontiers que, comme la Rochefoucauld, il aurait aimé les belles passions. Il se lia dans ce salon célèbre avec deux hommes qui comptent parmi les meilleurs et les plus charmants esprits de notre temps, Ampère et Tocqueville. Il eut surtout le rare bonheur d'intéresser à lui Chateaubriand, alors fatigué de ses derniers travaux et en proie à cette mélancolie que suscite le long commerce des hommes et de l'histoire.

Plus tard il devint son hôte à Toulouse, lorsqu'en 1838 l'auteur du *Génie du Christianisme* fit un voyage dans le Midi pour lui demander le repos et une diversion. Léonce de Lavergne eut l'honneur d'être son guide dans notre Musée, au Capitole et à l'église Saint-Sernin. Témoin de l'admiration que fit éprouver à l'illustre visiteur la vue des richesses de notre vieux cloître et de celle qu'il éprouva en présence d'un des plus imposants édifices consacrés par la foi de nos pères à ce culte catholique dont personne n'avait plus vivement que lui senti et exprimé la grandeur, M. de Lavergne disait avec bonheur : « Il s'est vu en quelque sorte en face de « son propre génie, de ce qu'il a inspiré comme de « ce qu'il a produit. » Vos archives, Messieurs, mentionnent aussi la visite du plus glorieux de vos maîtres ès jeux, et une tradition que vous avez pu recueillir constatait qu'à aucune époque l'éclat souverain du génie n'avait été tempéré par plus de grâce et d'abandon.

Jusque-là M. de Lavergne n'avait guère paru dans

les salons politiques. Il avait cherché dans l'exercice désintéressé de l'intelligence les titres qui devaient lui en ouvrir les portes et l'y faire remarquer. Sans en éprouver aucune impatience du moins apparente, il pressentit qu'il aurait bientôt, la maturité étant venue d'ailleurs pour lui, à prendre un rôle actif dans les affaires de son pays et il faut reconnaître qu'il s'y était préparé avec une habileté prévoyante.

Il fut mis en rapport avec M. Guizot. D'un commerce plein de charme que rehaussait encore pour ceux qui ont vu, dans son austère foyer, la grave simplicité de sa vie, M. Guizot gagnait aisément ceux qui l'approchaient. M. de Lavergne reconnut en lui son guide. Malheureusement M. Guizot était alors engagé dans une campagne ingrate. Il était un des chefs de la coalition qui s'était formée contre ce politique de grande naissance et d'une grâce supérieure qui s'appelait le comte Molé. M. de Lavergne se fit l'auxiliaire ardent de cette coalition, et quoique nouveau venu dans la presse parisienne, sa plume y fut aussitôt remarquée. Il déploya dans cette lutte comme journaliste une vivacité qui répondait mal à sa nature un peu nonchalante et indécise. On sait, du reste, que la coalition aboutit à un mécompte universel, et voici ce que M. Guizot a écrit sur elle : « A la distance et dans le repos d'où je considère aujourd'hui ce bruyant incident, j'incline à croire que j'aurais mieux fait de n'y pas prendre une part active (1). » Que tel ait été aussi le sentiment de M. de Lavergne, pour la part plus

(1) *Mémoires*, t. IV.

limitée qu'il y avait prise, on peut le croire, d'autant plus qu'il semble que ce point de départ l'ait toujours embarrassé, et qu'il ait contribué à le maintenir dans une sorte d'attitude flottante.

Il entra néanmoins peu de temps après dans la politique active. Il devint en 1840 chef du cabinet de M. de Rémusat, ministre de l'intérieur. Au lieu d'un loisir animé par des études libres et personnelles, il se soumettait désormais à un labeur quotidien. Mais cet apprentissage de l'administration ne fut pas long pour lui. Aventureux, tel qu'il n'hésitait pas à se peindre dans une lettre à M. Guizot, M. de Rémusat était engagé avec le cabinet dans une politique dont M. de Lavergne s'inquiétait fort. Ce dernier n'hésita pas à faire connaître son sentiment personnel à M. Guizot, alors ambassadeur à Londres, dans deux lettres vives de langage, et lorsque tomba le ministère du 1er mars, il dut, à coup sûr, s'éloigner sans regret. Il devint plus tard sous-directeur au ministère des affaires étrangères pour les affaires de l'Amérique et des Indes.

C'est vers cette époque de sa vie que se place un événement qui, en lui donnant le bonheur domestique, associait à ses pensées d'avenir et à ses travaux une compagne digne de les comprendre et de les seconder. « Cette union qui a duré plus de trente ans, écrivait-il dans ses derniers jours, a fait la consolation de ma vie. » Et bientôt après il achetait la terre de Peyrusse, dans la Creuse, ce pays montueux qui n'a rien de grandiose, mais dont l'aspect à la fois calme et sauvage paraissait à un romancier de grand style, qui l'a si bien décrit, propre à tenter un ermite ou un poëte. Je n'ai pas besoin de dire

que M. de Lavergne n'y apporta ni l'une ni l'autre de ces vocations. C'est en cherchant à tirer le parti le plus avantageux de son domaine, qu'il prit intérêt aux choses agricoles. Et en vivant à côté de de ce paysan de la Marche, économe, laborieux et frugal, en retrouvant en lui les mâles vertus et les instincts producteurs de ses pères, en reconnaissant qu'il est toujours ce qu'il a été dans l'histoire, chargé de réparer le mal fait par d'autres, M. de Lavergne arriva à cette conviction que c'est le paysan qui porte encore la fortune de la France, n'hésitant pas même à conclure que, si les autres classes de la société française le valaient, notre agriculture serait la première du monde. Cette conviction le pressait tellement qu'il y revient sans cesse dans ses écrits.

Ce fut pendant qu'il étudiait ainsi pour lui-même ce que peut créer de richesses nouvelles le travail agricole, que l'arrondissement de Lombez le nomma député aux élections de 1846, en remplacement de M. de Panat. Mais il n'entra au parlement, où il ne siégea guère plus d'une année, que pour assister au naufrage de la monarchie constitutionnelle.

La révolution de 1848 venait d'éclater. Il ne restait donc plus que le souvenir de ces années heureuses, les plus heureuses de ce siècle, a dit un jour M. Renan. Pendant plus de trente années, on avait vu notre pays discuter ses affaires dans ces glorieux combats de la raison et de l'éloquence qui étaient la garantie de sa liberté et s'enrichir en même temps de ces merveilles de la poésie et des arts qui en étaient le lustre. Tel était le lot du présent et, quant à l'avenir, grâce au mouvement des esprits

que rien ne gênait, chacun se portait à l'envi vers l'étude des progrès véritables qui, sous des institutions libres et ouvertes, devaient successivement s'accomplir.

Et tout cela venait de sombrer! M. de Lavergne eut sa part de ce grand revers qui le surprenait dans la pleine vigueur et la maturité du talent. Il comprit bien vite qu'il était désormais séparé d'une carrière dont il avait à peine franchi le seuil. A cette pensée se joignit l'amertume de l'isolement. Pourtant il ne désespéra pas de lui-même; mais il fit momentanément l'abandon de tout et vécut pendant quelques mois dans la retraite.

Une innovation qui a été éphémère, apparemment parce qu'elle était très utile, vint tout à coup à son aide, et, en lui ouvrant une séduisante perspective, marquer une nouvelle direction à son esprit qui devait y trouver son rajeunissement. Une loi créa un Institut national agronomique à Versailles, au centre de nos plus belles cultures, non loin de l'école de Grignon et de la bergerie de Rambouillet. M. de Lavergne concourut pour une de ses chaires et obtint celle d'économie rurale et de législation. Ceux qui ont entendu ses leçons en ont gardé l'ineffaçable souvenir. Rien de plus attachant, paraît-il, que ce laisser aller élégant, cette causerie haute et familière qui caractérisaient son enseignement. Il instruisait, tout en donnant du charme à ce qui ne semblait destiné qu'à instruire.

Mais un nouveau et cruel froissement l'attendait. Quatre ans après, la loi organique de l'Institut de Versailles était abrogée. M. de Lavergne dut descendre de sa chaire. Il ne renonça pourtant pas à des

études qu'il avait embrassées avec tant de prédilection. Il continua de se passionner pour elles, et leur donna même la meilleure part de sa vie. Il disait plus tard, en tête de son *Traité de l'économie rurale en Angleterre* : « Je m'adresse surtout à ceux qui, comme moi, se sont tournés vers la vie rurale, après avoir essayé d'autres carrières, et par dégoût des révolutions de notre temps. Au sein de la nature qui ne change pas, ils trouveront ce qu'ils cherchent, l'activité dans le calme et l'indépendance par le travail. »

M. de Lavergne avait, dès cette époque, fait marcher de front des études qui se rapprochent, sans se confondre : celle de l'économie politique, considérée dans la généralité de ses règles, celle de l'économie rurale, dans les applications qu'elle en reçoit et les déductions qu'elle lui emprunte.

Il chercha les principes de l'économie politique aux vraies sources, et emprunta à Turgot, à Rossi, à cet ingénieux Adam Smith, dont il a écrit une intéressante biographie, leur méthode, la méthode d'observation, rejetant avec un ferme bon sens les doctrines absolues de cette école qui veut faire plier les faits eux-mêmes sous leur niveau, et apprendre aux sociétés l'art de se ruiner suivant ses théories. On avait un jour appelé l'économie politique « la moins amusante de toutes les littératures. » M. de Lavergne la vengea de cet anathème trop absolu pour être juste. Il fit une sorte de compromis entre l'art et l'économie politique, dans lequel il ne prenait à celui-là que ce qui pouvait servir à celle-ci, et ce qui, chose à peu près nouvelle, devait lui prêter les grâces de l'idéal. De sa culture littéraire,

il tenait cette faculté qui donne un tour achevé aux œuvres de l'esprit, quel qu'en soit l'objet.

Ce fut à l'occasion de la grande exposition de 1855 que M. de Lavergne publia, dans une Revue célèbre, qui, à cette époque surtout, portait à tous les coins du monde la langue et les idées de la France, une succession d'articles, où il déploya tout à coup une vive intelligence des plus grands problèmes de l'agriculture et de l'industrie. De leur ensemble, il composa ce livre d'une si attachante lecture, qui a pour titre : *l'Agriculture et la population.* Il n'est pas un chapitre de ce livre consacré aux races d'animaux, aux produits et aux machines agricoles, aux produits forestiers, au dénombrement de la population, etc., qui, par le nombre des vérités applicables et des renseignements de toute sorte qu'il contient, ne fût en mesure d'exciter à un haut degré la curiosité et aussi de la satisfaire. Il faudrait n'en omettre aucun. Mais, dans le choix qui s'impose, je détacherai le chapitre relatif à la liberté commerciale, et dans lequel l'auteur affirme que l'agriculture française est intéressée à sa conquête. Ébloui par cet océan de culture, par ces moissons, qui, des Alpes aux Pyrénées, et de la Méditerranée à la mer du Nord, portent la plus grande récolte de blé qu'il y ait au monde, M. de Lavergne a cru que la France était beaucoup plus destinée à exporter qu'à importer des produits agricoles. Il l'a cru et il l'a dit, cherchant à écarter les alarmes pour l'avenir. Or, la race américaine lui a répondu. Par un de ces efforts prodigieux qui étonnent le monde et dont seule elle est capable, avec l'audace de son initiative et la puissance de sa na-

vigation, elle a accompli ce que les économistes niaient. Et chose inouïe, elle encombrait nos ports, et profitait de la générosité de nos tarifs, tandis qu'au contraire elle élevait les siens pour grossir son trésor. Notre histoire est, hélas! pleine de ces surprises. On nous berce, en effet, avec les espérances qu'on éveille autour de nous, on vante la paix et ses douceurs, on proclame la fraternité des peuples; rien n'est, à coup sûr, plus charmant que l'idylle, mais, suivant une très juste observation, il ne faut pas être seul à en faire.

J'ai hâte, Messieurs, de sortir de ce débat économique, et ce serait mal répondre à l'esprit de cette solennité, que d'y insister davantage. Permettez-moi de vous signaler le mérite littéraire de l'œuvre elle-même. A mon sens, tout y est exquis et achevé. Il ne me paraît pas que l'art d'écrire, appliqué à de tels sujets, puisse revêtir une forme plus séduisante. L'auteur parle-t-il des espèces hollandaises et suisses, qui, par leur beauté native, ont inspiré des artistes tels que Paul Potter, Berghem ou Ruysdaël. « Leur aspect, dit-il, fait rêver des digues de la Hollande et des vallées des Alpes, ces premiers boulevards de la liberté moderne; on se demande par quelle loi mystérieuse les plus beaux produits sont dus aux peuples les plus libres et les plus fiers. Les vaches Suisses ont l'air d'avoir, comme leurs pâtres, le sentiment de l'indépendance nationale. » Outre le charme qu'on éprouve à suivre ce pur courant d'informations techniques et de pensées justes motivées avec une sûreté concise, ici on est encore séduit, à chaque instant, par la vivacité soudaine de l'aperçu qui éclaire et la grâce du détail qui ennoblit.

M. de Lavergne était désormais classé parmi les plus sérieux économistes de notre époque.

L'Institut (Académie des Sciences, morales et politiques) l'admit au nombre de ses membres. Il le chargea presque aussitôt d'une enquête sur la condition des classes rurales en France, depuis 1789, matière sur laquelle il venait d'attester clairement sa compétence.

Ce fut en se livrant aux recherches qu'exigeait une étude aussi ample sur les temps qui avaient précédé la révolution que lui vint la pensée d'un livre historique original : *les Assemblées provinciales sous Louis XVI,* assemblées alors oubliées, et dont il ressuscita le souvenir et les travaux. « Il est plus que temps, avait-il dit, de rendre à la lumière cette milice de grands citoyens qui, pratiquant avant 1789 les idées de 1789, ont fait du règne de Louis XVI une des plus belles époques de l'agriculture nationale ; cette foule d'hommes éclairés des trois ordres, qui peuplaient les sociétés d'agriculture et les assemblées provinciales, qui rédigèrent les cahiers de 1789, un des plus beaux monuments élevés par aucun peuple à l'honneur de l'humanité, qui formèrent à sa réunion l'immense majorité de l'Assemblé nationale, et qui, débordés par l'insurrection parisienne, ont fini presque tous par porter leur tête sur l'échafaud. Ce sont les vrais pères de la patrie ; les autres méritent un tout autre nom. » « Il me paraît démontré, ajoutait-il, que la France a fait plus de progrès pour l'application de ces idées, dans les quinze ans écoulés de l'avènement de Louis XVI au mois d'août 1789, que dans les vingt-cinq ans écoulés, de 1789 à 1815, et puis-

que je le crois, j'ai voulu le dire. » Et qu'on ne s'imagine pas qu'en s'exprimant avec cette noble franchise, M. de Lavergne ait voulu déserter la cause de l'équité sociale et de la liberté politique? Non, assurément. La foi et l'accent qui animent ces pages sont bien la foi et l'accent de la vraie liberté.

Malheureusement, les assemblées elles-mêmes poussèrent aux résolutions décisives, et partout éclatèrent des troubles avant-coureurs d'une crise inconnue. Arthur Young, dont M. de Lavergne a réédité le *Voyage agronomique*, avec une savante introduction, visitait alors la France. Il fut témoin de ces préludes de la Révolution qui se levait. Ce spectacle l'inquiéta, et il ne crut pas que ce fussent là les mouvements d'un peuple qui s'essaie à la liberté. Il en fut plus convaincu encore, lorsque deux ans plus tard il refit son voyage à travers notre pays.

M. de Lavergne avait appris, en lisant l'ouvrage d'Arthur Young, à sentir le charme sévère de ces études. Écrivain plus accompli, il devint, comme lui, un peintre délicat des beautés rustiques, quoique occupé avant tout à rechercher les causes qui procurent la richesse. « Et quant à ces richesses elles-mêmes, dit M. de Lavergne, la méthode de les acquérir et de les accroître est plus simple qu'on ne croit. Accélérer les progrès de la production et développer l'esprit de prévoyance, tout est là. Il suffit d'y aider. L'erreur consiste à faire laborieusement ce qui, dans toute société humaine, se fait par le cours naturel des choses. »

C'est à développer cette leçon qu'il consacra donc une masse d'informations recueillies avec une attention passionnée et infatigable, en même temps

qu'avec une impartialité supérieure. Il est visible que, si augmenter la production est le grand intérêt, rien ne sera plus instructif pour l'économiste que de se rendre compte des causes naturelles et des procédés humains qui tendent à le satisfaire ou qui s'en détournent, et en d'autres termes, d'étudier l'action de la Providence sur une société et de cette société sur elle-même. Et tel est bien le sens des deux ouvrages que M. de Lavergne a publiés dans les dernières années de sa vie, qui en ont été le grand labeur, qui en demeurent l'honneur impérissable. Ils sont distincts, mais ils ont un titre commun, parce qu'ils ont un objet commun : *De l'économie rurale en France et en Angleterre.*

Le premier en date est le moins original des deux. M. de Lavergne avait devant les yeux un modèle qu'il admirait. Sa méthode est toutefois plus attrayante que celle d'Young, mais il n'est guère plus impartial.

Dans une introduction historique qui intéresse autant par la sincérité de l'accent que par les vues qu'il y expose, et surtout par les préjugés qu'il y redresse, l'auteur dit en parlant du règne de Louis XVI : « Ce règne est une des plus heureuses époques de notre histoire; il n'y a que les trente-deux ans de la restauration et de la monarchie constitutionnelle qui puissent lui être comparés. » « N'y aurait-il eu, ajoute-t-il, que les célèbres édits sur la liberté du commerce des grains et des vins, sur l'abolition des corvées et des jurandes, c'était assez pour changer l'économie du travail agricole, commercial et industriel. » Ce règne a été, en effet, l'origine de tous les progrès accomplis, et les pages que M. de Lavergne consacre à le démontrer placent

la Révolution française sous son vrai jour, et seront lues désormais comme la plus instructive préface de son histoire.

Ici la statistique s'anime et se colore sous la plume de M. de Lavergne dans la revue successive à laquelle il se livre, assemblage vivant de toutes les diversités de notre sol. Michelet avait déjà décrit une à une ces provinces si diverses de climat, de mœurs et de langage, qu'il ramenait ensuite par une sorte de formation progressive à la haute et éblouissante unité de la Patrie. Autre est le tableau qu'en a tracé l'auteur de l'*Économie rurale en France*. Avec moins de poésie et moins de ces vives lueurs historiques, qui ne sont parfois que de ravissantes chimères, il a donné, lui aussi, une description précise, vivante, achevée, de ce qu'est la France agricole, qu'il divise d'abord en six grandes régions, sauf à pénétrer ensuite, pour chacune d'elles, dans le détail des cultures, des industries rurales et des diverses races d'animaux.

Si la statistique tient ici une plus grande place, à raison du but qu'il s'agissait d'atteindre et qui était de marquer son rang dans l'échelle rurale à chaque région, l'auteur, néanmoins, a soin de faire ressortir, par un trait ou une digression, pour chacune d'elles, ce qu'elles ont de caractéristique et de frappant, ici une fertilité exceptionnelle, comme dans la Limagne d'Auvergne, vrai paradis du laboureur; là le relief d'un passé illustre, comme dans le Languedoc et la Touraine; ailleurs, des traditions et des mœurs spéciales qui en font un peuple à part, comme dans la Bretagne. Ainsi revit tour à tour la physionomie de chaque province.

Mais au-dessus de ces particularités qui offrent d'innombrables contrastes sous une apparente uniformité, M. de Lavergne développe des considérations diverses, et néanmoins liées au sujet qu'il traite et qu'elles éclairent, et dans cet exposé il garde toujours sa justesse d'esprit, rejetant le préjugé traditionnel et la prévention banale, jugeant toute chose, enfin, avec indépendance et un bon sens élevé. Écoutez plutôt :

On sait que dans le désarroi universel qui suivit la chute de l'empire romain, les ordres religieux rendirent à cette société à moitié barbare qui renaissait d'immenses services. Ils lui refirent notamment une agriculture. Pour ceux de ces ordres religieux qui avaient conservé à travers les siècles la jouissance de ces biens conquis par le travail, voici ce qui est arrivé, d'après M. de Lavergne : « Presque tout ce qui exige en culture de la richesse et de l'esprit de suite a pris naissance chez nous à l'ombre des cloîtres; nos principaux vignobles ont été créés par des ordres religieux et n'ont pu que perdre à sortir de leurs mains; l'horticulture leur doit ses plus heureux trésors, tant en fleurs qu'en fruits; le bétail, enfin, cet élément principal de toute prospérité rurale, a trouvé surtout dans leurs étables les conditions nécessaires à la conservation et au perfectionnement des races. » Et, mettant en regard de ces bienfaits séculaires tout ce qui a été fait depuis, M. de Lavergne n'hésite pas à le déplorer. « Même pour les biens ruraux, dit-il, quand un vingtième, par exemple, du sol cultivé serait resté en dehors de nos mutations perpétuelles, l'agriculture y aurait plus gagné que perdu. Ainsi le but moral et politi-

que a été dépassé. » Et il termine par cette réflexion qui s'adresse à notre temps pour lequel elle devient une leçon : « En séparant par une série de persécutions les deux plus grandes puissances de ce monde, la religion et la liberté, on a fait à l'une et à l'autre un mal qui sera difficilement réparable. »

Le succès de ce livre fut pour M. de Lavergne un encouragement à marcher plus avant dans cette voie où il ne comptait pas de rivaux. Il se prépara à de nouvelles recherches pour mener à fin une œuvre plus difficile et plus périlleuse, difficile parce que cette œuvre nul ne l'avait encore tentée, et que les matériaux en étaient épars ; périlleuse, parce qu'il pouvait à chaque pas, en éclairant son pays, l'offusquer par des comparaisons qui auraient témoigné de son infériorité. Toutefois, il ne se rebuta pas devant les recherches, et il affronta le risque. Il connaissait l'Angleterre et n'en ignorait pas l'histoire. Il savait notamment que, dans ce pays, qui a été si grand par la liberté, l'agriculture et l'industrie s'étaient unies par des efforts communs, et que de cette alliance était sortie la plus grande masse de richesse que le plus industrieux des peuples puisse produire. Il se proposa d'approfondir les causes de ce phénomène. Il fit de nouveaux et fréquents voyages en Angleterre, jaloux qu'il était de juger par ses yeux en rendant clair pour son esprit ce qu'il aurait imparfaitement aperçu ou obscurément compris.

Quand on traverse l'Angleterre, le spectacle qu'elle offre avec ses vertes pelouses peuplées d'animaux en liberté, avec ses parcs qui se succèdent et qui entourent de fastueuses résidences dont ils sont l'accessoire obligé, ce spectacle, dis-je, devient pour le

voyageur la manifestation d'un goût particulier de la nation et de sa portion la plus riche et la plus influente pour la vie rurale. Et ce goût est attesté par ses écrivains et ses poètes. On a dit que, dans *la Henriade,* il n'y a pas même d'herbe pour les chevaux. L'Angleterre est, au contraire, le pays de la poésie descriptive. Sa littérature porte partout les traces de ce trait distinctif du génie anglais.

On lit dans Thompson, le chantre des *Saisons*, ce passage caractéristique : « Ce n'est ici, dit-il après avoir décrit la tonte des moutons, qu'une scène rurale, et voilà cependant l'origine de la solide grandeur de l'Angleterre ; c'est par là qu'elle attire dans ses ports la richesse de tous les climats ; c'est par là que ses vaisseaux couvrent les plaines de l'Océan soumis à ses lois et que sa puissance impose le respect au monde. »

Ce rapprochement est plein de lumière. Dans cette simple image on retrouve comme le symbole de cette alliance qui a fait la richesse agricole de ce pays.

Pendant que la terre ainsi parée et embellie de tout ce qui fait le charme des campagnes britanniques est devenue le séjour préféré des premières familles de l'Angleterre, la population industrielle s'est refugiée dans les villes. Tout le monde sait quels progrès énormes l'emploi de la vapeur comme moteur a fait faire depuis cinquante ans à l'industrie et au commerce de la Grande-Bretagne. Sous cette impulsion, la population de ce pays s'est élevée de dix millions à vingt ; dans certains comtés elle a triplé. Que sont nos villes auprès de ces fourmilières humaines aussi riches que nombreuses ? Et

où vont les salaires que reçoit tous les ans cette masse de travailleurs? Ils servent à payer les denrées alimentaires et les vêtements que leur fournit l'agriculture. Quand ce n'est pas une ville manufacturière que le cultivateur a près de lui pour écouler ses produits, c'est un port, ou bien un canal et une ligne de chemin de fer. Telle est la plus effective des causes qui ont enrichi l'agriculture anglaise, car ces capitaux qui refluent sur elle lui demeurent et servent à enrichir la terre et à réaliser de nouveaux progrès agricoles. Admirable pouvoir de l'industrie humaine, s'écrie M. de Lavergne, quand elle sait tirer un si merveilleux parti des dons de la Providence!

Nous sommes, hélas! bien loin de ces mœurs, car, tandis qu'en France, ajoute-t-il, le travail des champs sert à payer le luxe des villes, en Angleterre le travail des villes sert à payer le luxe des champs. Puisse l'œuvre de notre éminent confrère, si pleine d'enseignements, si riche d'aperçus, si fortifiante, inspirer à une génération lassée le goût de cette vie rurale où s'apprennent l'indépendance et ces mâles vertus, grâce auxquelles l'Angleterre a vu depuis deux siècles croître sans cesse sa puissance et sa fortune! Là serait l'origine de la plus heureuse des révolutions.

Désormais la tâche de l'écrivain, s'agissant d'un pays ouvert à tous les progrès, était d'en raconter simplement la marche victorieuse. Mais que de choses dans ce récit, que de merveilleux résultats à retracer depuis la transformation des animaux domestiques, une des plus utiles conquêtes du génie humain, jusqu'à ce procédé d'assainissement qui

renouvelle tout et modifie le climat lui-même, le drainage enfin, déjà pratiqué sur un million d'hectares : ce qui fait dire à M. de Lavergne : « L'île semble sortir des eaux une nouvelle fois ! »

L'*Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande* parut en 1854. Dès son apparition, ce livre acquit une véritable célébrité. Il fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe. L'auteur recueillit un honneur très envié. Il fut nommé membre honoraire de la *Royal agricultural Society of England.*

En 1871, le département de la Creuse nomma M. de Lavergne député à l'Assemblée nationale. Sauf quelques rares occasions où il montra les restes vivaces de sa forte intelligence, il y joua un rôle peu actif. La lassitude l'avait envahi, en même temps qu'un mal cruel, dont il souffrait depuis longtemps, multipliait ses atteintes. On n'aurait donc pas retrouvé en lui cette vieillesse sereine et enjouée dont nous rencontrons quelquefois des modèles et qui donnerait presque envie de vieillir. Ces dernières années furent les plus tristes de sa vie. Il avait voté la forme républicaine, et il était entré au Sénat par le choix d'une majorité de coalition. Mais lorsqu'il vit se produire ce qu'il n'avait pas prévu, lorsque se dévoilèrent les desseins de ceux qui ont depuis chassé des ouvriers de Dieu de leurs pieux asiles, lui, qui avait retiré de l'oubli les services que les ordres religieux avaient rendus, les améliorations agricoles qui s'étaient faites autour des abbayes et dont il avait partout découvert la trace, il en conçut un amer chagrin qu'il a exhalé

dans la liberté de l'amitié (1). M. de Lavergne avait, du reste, éclairé son esprit, sans perdre le trésor de son enfance, la foi chrétienne. On a conservé et livré à la publicité un entretien qui se terminait par cette touchante et solide espérance : « Livrez-vous à l'instinct de votre nature immortelle, disait-il à un jeune sceptique : l'Être souverain, source de toute bonté et de toute justice, n'a pu tromper l'homme, sa créature; il lui a donné un pressentiment qui ne peut l'égarer. C'est surtout à ceux qui souffrent que se révèle, dans son obscurité sublime, la certitude du céleste avenir. « Bien-« heureux ceux qui pleurent, a dit le divin Maître, « car ils seront consolés. » Que serait cette triste vie sans cette promesse? Pourquoi ces douleurs qui nous éprouvent et nous épurent, si nous ne devions pas en recevoir le prix sans cesser d'être nous-mêmes? Oubliez, oubliez les doutes d'un scepticisme menteur, et voyez se lever pour vous derrière les voiles qui vous accablent, l'aurore d'un monde meilleur (2). »

On voudra bien reconnaître que, si un jour, M. de Lavergne avait subi une illusion qui fut bientôt détruite, en réalité il n'avait jamais eu rien de commun avec ceux qui ont voulu bannir l'espérance de la mort; et lorsqu'il la vit s'approcher, il demanda à la religion la force tranquille qu'elle donne toujours. Il s'éteignit, au milieu de ses souffrances, le 18 janvier 1880.

En contemplant cette figure très digne d'intérêt et

(1) Lettre à M. Adrien Martegoute.
(2) *Journal des Économistes*, juin 1881.

d'étude, on regrettera peut-être que la sympathie humaine ne l'ait pas éclairée d'un plus doux reflet. Le regard calme et pénétrant attestait le besoin de réflexion et de curiosité qui dominait, et, sans attirer, il déroutait quelque peu par sa froideur. Il faut un peu d'illusion au train de la vie. M. de Lavergne n'y voyait que des déceptions. Du moins il s'efforçait de le persuader à ceux qui l'approchaient. Si, même au dire de quelques-uns, on eût pu lui souhaiter un peu moins de prévoyance pour lui-même, il possédait toutefois à un très haut degré ce qui manque à beaucoup d'ambitieux de notre âge. Il était également apte aux travaux de la pensée et au maniement des affaires, et cette double aptitude l'aurait désigné, sans nul doute, pour une grande carrière, si un avenir espéré ne s'était dérobé à lui; mais une haute compensation lui a été réservée; il a pris son rang parmi les écrivains les plus distingués de nos jours, et il a instruit ses contemporains par des œuvres utiles.

L'Académie, Monsieur, connaissait les sérieuses qualités de votre esprit; la pureté de votre goût, entretenu par le commerce d'un monde lettré et attesté déjà par la distinction qui vous est personnelle, lui donnait une garantie du précieux concours que vous lui apporterez. Elle se confirmera tout à l'heure dans l'espérance qu'elle avait conçue.

En associant vos impressions à celles de M. de Lavergne sur cette époque de notre histoire qui, après tant d'essais généreux, aboutit à une révolution pleine d'excès, vous aurez rendu à sa mémoire

l'hommage le plus délicat et démontré combien l'Académie a été bien inspirée dans le choix de son successeur.

Permettez-moi, avant de finir, un rapprochement.

Vous connaissez le mot de Talleyrand sur cette période fortunée qu'il avait vue, et dont M. de Lavergne s'est fait l'apologiste : « Celui, disait-il, qui n'a pas vécu à cette époque, ne sait pas ce qu'est la douceur de vivre. »

Plus tard, une parole non moins connue sortait des lèvres d'un homme jeté au milieu du terrible drame qui suivit. On avait demandé à Siéyès ce qu'il avait fait pendant la Terreur : « J'ai vécu, » répondait-il, et, en effet, le difficile alors était de vivre.

Rien n'est plus concluant que ce double souvenir et ne caractérise mieux deux époques si différentes. Le croirait-on pourtant? On met de nos jours aussi peu de scrupule à diffamer la première qu'à célébrer la seconde. Bien coupables sont ceux qui, en vue d'altérer et de corrompre l'âme d'une nation, faussent à ce point son histoire! Vous devez, paraît-il, protester contre cette falsification. Vous ne pourriez, Monsieur, en venant siéger au milieu de nous, vous associer plus noblement à la cause de la vérité historique et donner à tous un plus utile exemple.

REMERCIMENT

DE M. SABATIÉ-GARAT

NOMMÉ MAINTENEUR

Lu en séance publique, le 30 avril 1882.

MESSIEURS,

Dans un temps où le lendemain voit si rarement debout les créations de la veille et dans un pays où tant de choses, d'institutions et même de constitutions meurent de vieillesse après quelques années d'existence, comment ne pas admirer l'heureuse et puissante vitalité de votre Académie?

Les siècles passent sur elle sans affaiblir ses traditions, sans diminuer son rôle, sans ternir son prestige. Par un privilège peu commun de nos jours, vous pouvez embrasser d'un regard tout le cours de son histoire sans éprouver un sentiment d'amertume ou de découragement.

Les nobles croyances qui animaient et soutenaient les premiers mainteneurs de la Gaie Science vous

animent et vous soutiennent encore; c'est vers le même Dieu, vers la même idéale beauté que vous vous efforcez, à leur exemple, d'élever les intelligences et les cœurs; et, malgré la différence des époques, aussi bien que vos devanciers, vous savez vous faire suivre et vous faire écouter. Les résultats que vous obtenez et la faveur qui vous environne ne vous permettent pas de regretter le passé.

Au quatorzième siècle, une ambassade de la cour d'Aragon venait demander au roi de France des mainteneurs pour fonder, de l'autre côté des Pyrénées, des Compagnies littéraires, sœurs de la vôtre; l'année suivante, quelques membres du Gai Savoir, allaient planter à Barcelone un rameau puissant qui grandit et fleurit, jusqu'au moment où, assouplis par cette influence même, la langue et le génie de la Castille finirent par dominer dans toutes les Espagnes. Ainsi, vos ancêtres, aux heures les plus sombres de la guerre de Cent Ans, payaient en lumière, en civilisation, en poésie, la dette jadis contractée par Toulouse envers l'Aragon, sous les murs de Muret.

Sans doute, cette page de vos annales est belle, mais l'influence qu'exerçait alors votre collège sur les contrées qui s'étendent des rives de l'Èbre au piéd des Alpes, cette influence vit encore. Tout le long de la Méditerranée, un mouvement profond de renaissance romane travaille en ce moment la Catalogne, le Languedoc et la Provence, et Mistral, le plus illustre des félibres, venait hier, dans cet idiome qui fut celui de votre berceau, proclamer et chanter ici votre suprématie méridionale.

En vous voyant inscrire sur la liste des maîtres

actuels de vos Jeux le nom de l'auteur de *Mireille* à côté de celui de l'auteur d'*Hernani*, qui pourrait regretter le temps d'Arnaud Vidal et de Goudoulin?

Peu d'années avant Mistral, deux membres de l'Académie française, MM. Viennet et de Rémusat, recherchaient vos suffrages et prenaient place parmi vous. Je revois encore les brillantes journées où ces deux hommes, si différents l'un de l'autre, venaient, au déclin de leur carrière, vous rapporter le meilleur de leur esprit, en vous redemandant quelque chose des douces émotions de leur jeunesse.

C'est là, du reste, en dehors de son éclat littéraire, un trait particulier de votre Compagnie, que la touchante fascination qu'elle exerce sur les enfants du Midi. On dirait que l'Académie fait partie de leur patrimoine intellectuel.

Presque tous, en effet, ont assisté vers leur vingtième année à quelques-unes de vos fêtes de mai. Ils ont vu les vainqueurs de vos Jeux acclamés et triomphants. Ils ont entendu leurs vers ou leurs discours; enfin, c'est souvent là que, mêlés à ces foules intelligentes et vibrantes qui se forment toujours autour de vous, ils ont éprouvé ce frémissement d'enthousiasme que seul peut exciter en nous le sentiment du beau. Ils pourront assister ailleurs à des fêtes entourées de plus d'éclat, rien ne leur fera oublier les vôtres.

De même, les artistes qui sortent de nos écoles de musique pour aller charmer Paris et l'Europe peuvent composer, ou tout au moins interpréter les plus merveilleux chefs-d'œuvre, sans oublier ces airs languedociens que chantaient jadis, à la clarté des

étoiles, des chœurs aux voix chaudes et pures. De même, tous les trésors des Musées d'Italie et d'Espagne ne pourront faire oublier aux peintres et aux sculpteurs, qui portent si haut et si loin le renom de Toulouse, le marbre ou la toile de notre Musée, devant lequel ils ont senti cette première émotion qui les a conquis pour toujours au culte de l'Art.

Toulouse a quelque chose de Florence : il semble qu'en y venant au monde, ses enfants reçoivent, sinon le rayon d'or qui fait les artistes, du moins la lumière et le goût qui permettent de jouir pleinement des œuvres du génie.

Ce n'est pas une vaine louange que recevait notre cité, lorsqu'elle était pendant si longtemps saluée du nom de Savante et de Sainte.

De tout temps les travaux de l'esprit y furent en honneur, et de tout temps le sentiment religieux y fut profond.

Aussi, Messieurs, si je disais, il y a un instant, que rien ne pouvait effacer dans nos cœurs les souvenirs littéraires ou artistiques de notre jeunesse, que ne dirais-je pas de la puissance des souvenirs religieux? Quel est, je le demande, l'homme de notre génération à qui des lois plus ou moins éphémères pourront jamais faire oublier le spectacle qu'offrait hier encore notre cité, lorsque les processions sortant de nos basiliques, s'avançaient, à l'ombre des voiles partout tendus dans les airs, dans nos rues jonchées de fleurs, au milieu d'un peuple immense et prosterné ! Non, ce peuple gardera ce souvenir comme il gardera sa foi. Les insensés qui voudraient chasser Dieu de la France ne parviendront pas à lui ravir cette dernière des libertés.

Pardonnez-moi, Messieurs, de m'être arrêté si longtemps devant les gloires de l'Académie et devant les souvenirs du pays. N'était-il pas naturel que ces choses se présentassent à ma pensée au moment où, franchissant le seuil de votre Compagnie, je venais, plein de gratitude et d'émotion, prendre place parmi vous? Malheureusement, si tous ces grands souvenirs ajoutent à l'honneur insigne que vous me faites, ils rendent plus profond le sentiment que j'ai de mon dénûment. Les soins d'une carrière ont pris les meilleures années de ma jeunesse et m'ont laissé peu de loisirs. Mais lorsqu'on a aimé les lettres, lorsqu'on a senti tout ce qu'elles peuvent donner de jouissances à l'esprit et de force au cœur, on ne les abandonne jamais sans espoir de retour. On ne cesse du moins de leur rendre ce culte égoïste qui se permet de tout demander sans rien donner. Je dois avouer que je n'ai guère fait davantage, me bornant à suivre le premier précepte que l'un des maîtres les plus illustres de notre siècle, M. Cousin, jetait aux jeunes hommes de son temps, lorsqu'il leur disait : « Sachez admirer ».

Du reste, lorsque je reconnais dans les professeurs éminents qui siègent parmi vous les maîtres respectés de ma jeunesse, dans les hommes politiques qui ont naguère si brillamment représenté notre pays au sein du Parlement, les protecteurs de ma carrière publique, dans les membres de la magistrature et du barreau, et dans les hommes du monde appartenant tous à l'élite intellectuelle de la cité, les modèles et les amis de toute ma vie, je m'étonne moins de cet excès d'indulgence.

Ce que je vous devais déjà explique l'honneur que vous me faites aujourd'hui en m'appelant à recueillir le précieux héritage de M. de Lavergne.

Vous êtes encore, Messieurs, sous le charme de l'éloge qui vient de faire revivre devant vous avec tant de bonheur et d'éloquence l'homme éminent, l'économiste habile, l'écrivain remarquable que vous avez perdu. Je n'aurai pas la témérité d'ajouter un trait à cette peinture achevée, et cependant, j'ai gardé d'une des œuvres de M. de Lavergne une impression si vive que je ne résiste pas au désir de joindre à vos éloges autorisés mes hommages personnels.

Sous le titre d'*Étude sur les assemblées provinciales*, M. de Lavergne avait donné au public le récit d'une tentative heureuse de décentralisation administrative et politique à la veille de 1789. Ce livre paraissait au moment où beaucoup d'esprits cherchaient dans cette direction l'extension des libertés publiques. Il fut donc lu et discuté plus que ne le sont d'ordinaire les livres de cette nature; et ce n'était que justice. Non seulement le sujet populaire était supérieurement traité, mais les conclusions qu'en tirait l'auteur, formaient un des jugements les plus fermes qui aient été portés sur la Révolution française.

« J'ose croire, déclare-t-il dès le début, que per-
« sonne n'est plus passionnément attaché que moi
« aux idées de justice, d'égalité et de liberté que la
« Révolution a, dit-on, inaugurées, mais il me pa-
« raît démontré que la France a fait plus de pro-
« grès pour l'application de ces idées dans les quinze
« ans écoulés depuis l'avènement de Louis XVI jus-

« qu'au mois d'août 1789, que dans les vingt ans « écoulés depuis 1789 jusqu'à 1815, et puisque je « le crois, j'ai voulu le dire. »

Appréciant ensuite en historien et en économiste la situation de la France et les progrès accomplis pendant cette première période, il montre la population augmentant sans cesse, le commerce doublant, l'instruction plus répandue qu'en 1815, la marine mise en état de vaincre les flottes anglaises pendant la guerre d'Amérique, et l'armée assez réorganisée pour battre les Prussiens à Valmy, envahir la Belgique avec Dumouriez, la Savoie avec Montesquiou, et former le noyau de ces fiers bataillons qui bientôt vaincront l'Europe.

Ne cherchant pas à dissimuler les fautes de Louis XVI, qui, selon lui, sont de n'avoir pas assemblé les États généraux dès son avènement au trône, d'avoir fait la guerre d'Amérique, ruineuse pour nos finances, et de n'avoir pas soutenu Necker, n'oubliant ni les erreurs des princes ni celles d'une partie des privilégiés (dont les velléités de résistance ont pu accélérer la chute), M. de Lavergne n'en déclare pas moins Louis XVI le meilleur de nos rois, et son règne une des meilleures époques de notre histoire.

Étudiant enfin les dispositions des privilégiés eux-mêmes, il montre le parti des réformes en majorité dans le clergé, et comprenant déjà dans la noblesse les hommes les plus considérables par la naissance et le talent. Il trouve les idées d'égalité civile que proclamera la Révolution déjà entrées dans les mœurs, et la portion la plus riche et la plus éclairée du tiers état en possession de la puissance effective dans le pays.

La connaissance de la situation de la France à la fin du règne de Louis XVI et des progrès acceptés ou accomplis à cette époque conduisent M. de Lavergne à constater, avec une rigueur pour ainsi dire expérimentale, un effort commun et sincère des trois ordres vers la justice et la liberté.

Aussi, parlant avec admiration de ces hommes éclairés qui peuplaient les assemblées provinciales, qui formèrent à sa réunion la majorité de l'Assemblée nationale, et qui, débordés par l'insurrection, finirent presque tous par porter leur tête sur l'échafaud, il dit : « Ceux-là sont les vrais pères de « la patrie ; les autres méritent un tout autre nom. « Oui, dit-il encore, il eût été facile, avec un peu « de patience et de bon sens, de s'assurer sans se- « cousse toutes les conquêtes dont nous jouissons, « et bien d'autres qui nous manquent encore. On « a voulu prendre le plus court, on a pris le plus « long. »

Ce jugement porté sur la Révolution par un homme passionnément attaché aux idées d'égalité et de liberté, ces conclusions d'une étude approfondie sont de nature à frapper vivement les esprits. Un coup d'œil rapide jeté sur les principaux jugements qui ont précédé ou suivi celui-ci, ferait ressortir mieux encore l'importance et la valeur de l'opinion de M. de Lavergne; c'est ce que je voudrais tenter.

La tempête qui s'était déchaînée sur la France commençait à s'apaiser, la Révolution avait déjà trouvé à l'étranger des défenseurs et des adversaires également ardents dans Fichte et Burke, et fait l'objet d'un nombre considérable de pamphlets,

lorsque parurent, en 1796, les *Considérations* du comte Joseph de Maistre. La nouveauté du point de vue choisi par l'auteur, la profondeur des aperçus, la vigueur du style, la hardiesse et la haute indépendance des opinions attirèrent immédiatement l'attention sur cet écrit.

Le penseur, que Ballanche devait appeler le prophète du passé, l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le terrible logicien de la théocratie, apparaissant au déclin du siècle de Voltaire, c'était certes un spectacle bien imprévu. Mais si le contraste était saisissant, il était, à tout bien considérer, dans la nature des choses. Le dix-huitième siècle avait trop abusé du point de vue purement humain, des intérêts humains, de la perfection de l'humanité, pour ne pas réveiller et faire éclater bientôt les principes contraires. Rousseau appelait M. de Maistre avec ses théories terribles sur la réversibilité des peines, sur l'utilité de la guerre et sur la perversité foncière de l'humanité.

Chrétien et royaliste, M. de Maistre poussait ses théories jusqu'au bout, sans se laisser arrêter par la crainte de les voir se confondre à certains moments avec celles de ses pires adversaires, ni s'étonner de se trouver si rarement d'accord avec les jugements de son propre parti. Ainsi, pendant que tout le monde autour de lui ne voit dans la Révolution qu'une révolte aveugle et le succès stupéfiant et passager de quelques scélérats, M. de Maistre déclare que la Révolution est une grande époque, que ses suites se feront sentir « bien au-delà du temps de son explosion et des limites de son foyer. » Allant plus loin, il ne voit guère dans les victimes de la

Révolution, à l'exception du roi, que des coupables justement châtiés. Les diverses classes de la société française s'étaient abandonnées et relâchées, la nation elle-même avait outragé la Providence, manqué à sa mission dans le monde et attenté à la souveraineté royale, la nation entière devait être punie afin de pouvoir reprendre, avec plus d'autorité, ses traditions monarchiques et religieuses. Cette expiation, la Providence l'avait décrétée; les passions humaines devaient l'exécuter. De là cette force mystérieuse de la Révolution qui courbait tous les obstacles et entraînait aussi bien les hommes qui essayaient de s'y opposer que ceux qui avaient la prétention de la diriger.

Une théorie aussi absolue avait l'avantage de découvrir un ordre supérieur dans le désordre des faits révolutionnaires, mais en voulant tout expliquer, elle avait le tort très grave de pouvoir à la rigueur tout justifier. Elle grandissait jusqu'au rôle de fléaux de Dieu, d'instruments de ses volontés, ces hommes néfastes qui avaient suscité l'orage. Enfin, M. de Maistre estimait que la Terreur, personnifiée dans le « satanique Robespierre », avait été nécessaire pour dompter la coalition européenne, et pour empêcher le démembrement de la France.

C'est là une opinion que nous rencontrerons encore dans une autre école d'historiens et contre laquelle nous devons protester avec énergie, lorsque nous la trouvons exposée pour la première fois.

Mais, si l'on peut reprocher à M. de Maistre les terribles excès de sa logique et l'insuffisance de la part faite par lui à la responsabilité humaine, com-

ment ne pas admirer l'éloquence avec laquelle il rappelait le rôle de Dieu dans l'histoire, rôle trop oublié depuis un siècle? Comment, enfin, pourrions-nous oublier, nous Français, le spectacle que nous offre cet étranger exilé et ruiné par les armées de la Révolution et qui n'en témoigne pas moins un ardent amour pour la France, qui défend avec passion contre la coalition l'intégrité de son territoire et qui proclame si haut la grandeur et le caractère providentiel de sa mission dans le monde?

Après le jugement de l'auteur du *Pape*, écoutons celui d'une femme étrangère par le sang, mais Française par le cœur, fille d'un des premiers acteurs du drame, et qui avait ressenti avec lui les illusions et les enthousiasmes provoqués par les débuts de la Révolution. Dans ses *Considérations*, Mme de Staël commence par dégager de l'histoire de la France cette idée fondamentale et trop méconnue : que dans notre pays c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est nouveau. Dans la partie la plus spécialement consacrée à la Révolution, Mme de Staël trahit un peu trop sa constante préoccupation de la gloire paternelle. Un homme d'esprit a dit qu'on accusait Mme Necker de recevoir tout le monde du haut de son mari. On pourrait faire un reproche analogue à sa fille; mais si Mme de Staël juge parfois les choses du haut de son père, elle les juge aussi du haut de son propre génie. Elle applaudit à la fermeté première de l'Assemblée nationale, et blâme ensuite le défaut de modération qui fit échouer l'essai du régime constitutionnel ardemment rêvé par elle. Insistant sur le rôle coupable de Mirabeau, qui empêche l'accord tant qu'il ne

peut espérer le faire à son profit, et sur la résolution de la gauche de l'Assemblée, de s'opposer à toute solution pacifique, Mme de Staël croit que cette solution a été longtemps possible et que les conquêtes de la Révolution auraient pu être obtenues sans violence. « La philosophie commune, dit-elle en « forme de conclusion, se plaît à croire que tout ce « qui est arrivé était inévitable; mais à quoi servi-« raient donc la raison et la liberté de l'homme, si « sa volonté n'avait pu prévenir ce que cette vo-« lonté a si visiblement accompli? »

Comme on le voit, ni le souvenir de l'enthousiasme ressenti en 1789, ni de profondes convictions libérales et constitutionnelles n'étouffent chez Mme de Staël la voix de l'équité. Son magnifique talent demeure le défenseur des saines doctrines de liberté et de responsabilité humaine, que nous allons voir souvent sacrifiées par deux hommes, appartenant pourtant à la même école politique.

MM. Thiers et Mignet commencèrent presque en même temps leur brillante carrière, en écrivant, l'un une histoire complète, l'autre une histoire abrégée de la Révolution. Tous les deux étaient jeunes, ardents, lancés dans le journalisme et enrégimentés dans l'opposition contre la Restauration. Leurs travaux, leurs succès antérieurs avaient donc presque fatalement déterminé la direction de leurs premiers pas dans le domaine de l'histoire. Le parti auquel ils étaient liés leur sut gré des services qu'ils lui rendaient sur ce nouveau terrain. Le public prit un vif intérêt à voir l'ensemble des événements dont le contre-coup l'agitait encore, reproduit dans des tableaux pleins de vie et de clarté. On se plaisait

aux récits nerveux, puissants, synthétiques de M. Mignet; on admirait les peintures plus larges de M. Thiers, où les matières gouvernementales et les faits de guerre étaient présentés avec une compétence merveilleuse chez un écrivain de vingt-six ans. Mais le parti pris de tout justifier et de tout glorifier dans la Révolution formait, pour ainsi dire, la trame de ces œuvres. Malgré la bonne foi, la modération personnelle des auteurs, ce n'étaient pas de sérieuses convictions historiques, mais les besoins d'une cause à défendre qui, souvent, dictaient leurs jugements. N'étaient-ce pas, en effet, les besoins d'une cause à défendre qui les poussaient, eux libéraux sincères, à montrer sans indignation la liberté aussitôt sacrifiée que conquise, à donner tous les excès comme des maux regrettables, mais inévitables, à trouver des circonstances atténuantes à presque tous les forfaits, un beau côté au rôle des hommes les plus odieux, et enfin à attribuer à la Terreur la gloire d'avoir sauvé la patrie?

Seulement, la pente était douce, un certain air d'impartialité régnait à la surface de ces récits, et l'on peut dire qu'une grande partie de notre siècle a vu la Révolution à travers ce prisme aussi brillant que trompeur. Personne n'a plus contribué que MM. Thiers et Mignet à familiariser les masses modérées du public français avec les procédés révolutionnaires. On les amenait ainsi à revoir sans horreur la marche de cette Révolution que Proudhon, plus franc, nous montre « semblable à « l'antique Némésis, que ni les prières ni les me- « naces ne pouvaient émouvoir, s'avançant d'un

« pas fatal et sombre sous les fleurs que lui jettent
« ses dévots, dans le sang de ses défenseurs et sur les
« cadavres de ses ennemis. »

L'appui moral donné par ces deux jeunes historiens à l'opposition ne laissa pas que de contribuer au triomphe qu'elle remporta en 1830.

Cet exemple ne devait pas être perdu, et lorsque, à son tour, le trône de Juillet chancela sur sa base, trois hommes de talent saisirent à la fois, pour le combattre, l'histoire de la Révolution comme une machine de guerre, et s'en servirent avec plus de force encore et non moins de succès.

La première voix que nous entendons en nous approchant de ce groupe est celle du chantre inspiré des *Méditations* et des *Harmonies*. Las d'émouvoir et de charmer les hommes, le poète avait conçu le désir de les gouverner. Lui, le peintre mélancolique des lacs solitaires et des émotions intimes, était allé s'asseoir dans les assemblées politiques et avait même tenté d'y fonder un parti nouveau. Malgré d'éclatants succès de tribune, il n'avait pas tardé à connaître l'amertume de la solitude; son orgueil ne put s'y résigner. Découvrant sans peine de quel côté courait la foule, il la suivit.

La sombre et terrible épopée de la Révolution devait tenter l'homme politique et fasciner l'artiste. De cette union de l'ambition et du génie naquit une œuvre lyrique comme un poème, fausse et passionnée comme un roman, émouvante comme un drame, entraînante comme un plaidoyer, l'*Histoire des Girondins*. Car il y a de tout cela dans ces pages où la Révolution est constamment glorifiée, ses personna-

ges grandis et célébrés, ses événements présentés avec un art infini, les bourreaux réhabilités, les victimes rabaissées.

Mais ce ne sont pas les hommes et les choses de la Révolution seulement qui servent à Lamartine de sujet pour tracer d'éblouissantes peintures. La moindre scène, un mot, un chant, suffit pour enflammer son imagination. Qu'il entende un couplet de la *Marseillaise,* il se livre à de tels développements que le thème, si brûlant déjà, disparaît sous les éclatantes variations de l'artiste. Malheureusement, si la chaleur de la composition et le désir de tracer des portraits saisissants de mouvement et de vie expliquent, à la rigueur, les appréciations téméraires et les jugements peu fondés, rien ne saurait excuser chez Lamartine les erreurs voulues, l'abandon de ses croyances, l'oubli de son passé, et surtout la trahison de la vérité.

Du reste, ce n'était ni son passé, ni la vérité qui l'occupait alors, l'ambition le possédait tout entier. Sans doute, de ce côté ses efforts ne demeurèrent pas sans résultats : le parti révolutionnaire se montra généreux envers son courtisan, il fit un succès immense à l'écrivain et donna une place dans le gouvernement à l'homme politique. Mais ces récompenses ne furent pas encore proportionnées au sacrifice que le grand poète avait fait de son caractère et de sa dignité. Lui-même devait le reconnaître un jour avec désespoir !

Pendant que Lamartine employait toutes les séductions de son éloquence à rallier les modérés et les indifférents aux idées révolutionnaires, Michelet et Louis Blanc retraçaient pour les masses

plus exaltées l'histoire de la Révolution avec une passion concentrée et une rigueur dogmatique non moins puissantes sur les esprits. Tous les deux semblaient avoir juré de combattre, autant dans le passé que dans le présent, le christianisme et la monarchie. Tous les deux poursuivaient ce double but par des voies différentes, mais avec une égale ténacité.

Michelet nous montre un peuple entier se soulevant spontanément en 1789 et ne reculant devant rien pour reconquérir la justice et la liberté. Ce ne sont dès lors ni les chefs, ni les assemblées qui attirent et captivent son attention; c'est la foule qui l'intéresse, car il voit en elle, quand elle cède à son instinct, la raison, le patriotisme, le génie même de la Révolution. Aussi ne tarde-t-il pas à se mêler à elle, à penser et à croire comme elle. Les calomnies, les vagues terreurs, les soupçons, les attendrissements, les enthousiasmes qui agitaient successivement la foule dans ces années de bouleversement universel, tout cela revit et palpite dans les pages de Michelet. Il ne contrôle, ne vérifie, ne pèse rien. Ce n'est plus un historien qui juge le passé, ce n'est même pas un témoin qui rapporte ce qu'il a vu, c'est un soldat qui sort tout frémissant de la mêlée et conte d'une voix enfiévrée, comme le faisaient jadis les héros de la Grèce, l'héroïsme de ses amis, la honte de l'ennemi vaincu.

Pendant que Michelet ressuscite et transfigure ainsi les passions révolutionnaires, Louis Blanc vient leur prêter, par surcroît, la force d'un système historique complet et d'une doctrine socialiste absolue.

Ici plus de ces équivoques, plus de ces circonstances atténuantes plaidées par les Thiers et les Mignet, plus de ces jugements mitigés et torturés dans tous les sens par Lamartine, plus même de ces vains prétextes acceptés de bonne foi par le peuple de Paris et reproduits par Michelet. Louis Blanc rejette en bloc les Constituants, ceux qu'il appelle avec dédain les hommes de 89. Choisissant même parmi les Montagnards, n'approuvant que les plus avancés d'entre eux, n'applaudissant qu'aux mesures les plus sanglantes, il accepte, il revendique hautement pour les héros de la Révolution les responsabilités que les historiens modérés s'efforcent de détourner de leur tête. Il les montre voulant refaire non seulement la France, mais le monde, et provoquant eux-mêmes toutes les tempêtes.

Contrairement à Michelet, qui voyait le génie de la Révolution dans la foule, Louis Blanc ne l'aperçoit que dans le groupe restreint des chefs les plus avancés. Eux seuls, et parmi eux, plus particulièrement, Robespierre et Saint-Just, ont démêlé le principe final de la fraternité vers lequel se poursuit le grand drame. Les hommes de 89, bourgeois pour la plupart, ne représentant, comme la bourgeoisie du dix-neuvième siècle, que l'individualisme, principe aussi odieux à ses yeux que le principe d'autorité, ces hommes méritaient d'être écrasés. Mais, à leur tour, Robespierre et Saint-Just furent frappés au moment où ils allaient modérer le mouvement, apaiser la terreur, et réaliser enfin par la fraternité le bonheur universel.

On voit sans peine la portée d'un pareil système.

La Révolution, selon Louis Blanc, n'est que le

terrible effort de tout un peuple marchant à la conquête d'une terre promise découverte par quelques chefs inspirés. Une catastrophe a renversé ces chefs et dispersé leurs soldats au moment où ils touchaient au but. Mais la route est frayée par ces héros. Que leurs fils s'élancent sur leurs traces, ils n'ont qu'à vouloir pour réussir. Ainsi, une reprise de l'œuvre interrompue le 9 thermidor, une nouvelle révolution, telles sont les véritables conclusions de Louis Blanc, de Michelet et même de Lamartine.

Enflammé par de pareils conseils, et cédant à l'influence de meneurs habiles, le peuple se souleva le 24 février 1848; sacrifiant tout ce qu'il possédait déjà pour courir après de nouvelles chimères, il se lança de nouveau dans la carrière des révolutions. Là, il retrouva deux de ses historiens, M. de Lamartine, qui ne lui offrit que d'éloquents appels à la sagesse; Louis Blanc, qui ne sut inventer que les conférences du Luxembourg et les ateliers nationaux. Ces maigres réalités, succédant à de si merveilleux mirages, ne purent ni diminuer l'effroyable misère du peuple, ni empêcher les sanglantes journées de juin, ni détourner la France éperdue de chercher le salut dans les bras d'un maître.

Un maître et le dégoût de la liberté, tels furent une fois de plus pour notre pays les seuls résultats d'une révolution.

Depuis cette époque on peut constater un changement marqué dans la manière et le ton général des jugements portés sur la Révolution française.

Parmi les hommes de talent qui renouèrent dès ce moment la chaîne des travaux historiques, l'éminent auteur de *la Démocratie en Amérique* se signala

par la haute sagacité de ses recherches sur la fin du dix-huitième siècle. Les esprits élevés, heureux d'échapper aux récits haletants et passionnés dont nous venons de parler, éprouvèrent une réelle satisfaction à suivre cette étude si profonde, si sincère et si calme.

Selon M. de Tocqueville, la Révolution n'avait d'autre but que de détruire le système aristocratique et féodal, lequel, d'ailleurs, s'effondrait dans toute l'Europe. « Mais, dit-il, la Révolution a achevé par un effort convulsif, douloureux, sans transition, sans précautions et sans égards, ce qui se serait achevé de soi-même, peu à peu et à la longue. »

Pénétrant dans l'ancien régime au moment où va commencer la Révolution, M. de Tocqueville nous montre les diverses classes de la société étrangères les unes aux autres, la noblesse absorbée par la vie de cour, abandonnant sa mission de tutelle et de gestion des intérêts généraux ; laissant les hommes de lettres devenir les seuls hommes politiques et les véritables chefs de la nation. Ces hommes de lettres abordent tout, discutent tout, arrivent à la pensée de tout modifier à la fois. Ils parlent si bien de toutes choses qu'ils font accepter beaucoup de leurs idées, et jusqu'à leur langage. Le plus modeste contribuable ne réclame pas contre ses impôts sans parler du *Contrat social*, la noblesse accueille et met en lumière les idées nouvelles ; enfin, le roi lui-même, dans ses édits, parle de la loi naturelle et des *Droits de l'homme*.

Abordant, d'un autre côté, le rôle de l'Eglise et du clergé, il déclare avoir « commencé cette étude,

plein de préjugés contre le clergé d'avant 89, et l'avoir terminée plein de respect pour lui. »

Il ne s'étonne pas néanmoins que les philosophes, attaquant toutes les traditions, aient été amenés à diriger leurs plus grands efforts contre la religion, cette tradition par excellence, mais il découvre l'immensité du vide qui se produisit lorsque ces efforts destructeurs semblèrent triompher à la fois et dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique : « Alors, dit-il, rien ne resta debout; aussi l'esprit humain perdit-il son assiette. Il ne sut plus ni à quoi se retenir, ni où s'arrêter, et l'on vit apparaître des révolutionnaires d'une espèce inconnue..... »

Messieurs, cette race de révolutionnaires alors inconnue n'est pas perdue. Elle apparaîtra de nouveau toutes les fois que les mêmes circonstances se reproduiront, et les belles paroles de M. de Tocqueville doivent nous faire regretter que ce ministre de la République de 1848 ne puisse venir le rappeler à ses successeurs d'aujourd'hui !

Depuis M. de Tocqueville, l'étude sérieuse et la critique impartiale de la Révolution semblent remplacer les apologies et les glorifications systématiques. On voit, pour ne citer que les noms les plus connus, MM. de Barante, de Lavergne, Renan et Wallon, prononcer des jugements qui s'éloignent de plus en plus de l'admiration voilée ou éclatante des Thiers et des Michelet.

Chose digne de remarque, ni les événements qui bouleversèrent la France il y a douze ans, ni l'envahissement rapide des doctrines révolutionnaires, n'ont modifié cette tendance de l'histoire. Rien ne le montre mieux que l'œuvre originale et impor-

tante que consacre en ce moment même à la Révolution un des hommes les plus éminents de notre époque, M. Taine.

C'est encore un homme de science qui aborde ces grands problèmes, mais un homme de science plus rigoureux que M. de Tocqueville, un vrai critique moderne tel qu'on l'entend aujourd'hui, servi par une intelligence d'élite, affiné par une culture solide et variée, libre de tout préjugé, avec des tendances positivistes accentuées. Il déclare, dès le début, qu'il agit en naturaliste, et qu'il se met devant la métamorphose d'un peuple *comme devant la métamorphose d'un insecte*. Il néglige les histoires proprement dites, va droit aux documents originaux, recueille, pèse, analyse tous les témoignages et tous les renseignements, ne s'arrêtant que lorsqu'il a fait jaillir du rapprochement des faits les clartés de la vérité. Personne n'avait creusé comme lui le caractère du jacobin, son dogmatisme, son orgueil, ses passions, son ignorance des faits, son esclavage des formules, et son farouche fanatisme. Personne n'avait pénétré aussi bien, d'une part, la force du parti jacobin et les moyens qu'il employa pour s'imposer avec une poignée d'hommes à la France entière, et de l'autre, les causes de sa faiblesse lorsqu'il posséda le pouvoir et comprit qu'il ne pouvait le garder que par la violence et la terreur. Ce parti, précisément parce qu'il se sentait peu nombreux, avait besoin de moyens extrêmes. M. Taine le montre n'hésitant pas à provoquer la guerre, et à risquer l'existence même de la France, dans l'unique but de prolonger son règne.

Mais, après avoir admiré les merveilleuses facultés d'analyse que déploie cet écrivain, ne doit-on pas admirer aussi et peut-être louer davantage la maturité et la haute impartialité de ses jugements ?

Il faut voir avec quelle clarté il explique comment les privilèges survivaient aux fonctions dont ils avaient été jadis les glorieuses récompenses, avec quel soin il rappelle les services immenses anciennement rendus au pays par le clergé, la noblesse et la royauté, dans lesquels il salue les premiers fondateurs de la patrie. Il faut l'entendre, lui positiviste, dans un temps où la vue d'une robe de moine suffit pour troubler bien des esprits, parler avec autant d'éloquence et de respect que Montalembert de ces grands religieux défricheurs des terres, gardiens des lettres antiques, dompteurs des barbares, soutiens et sauveurs des peuples asservis!

Enfin, c'est à force de vérité, d'exactitude, de lumière que M. Taine arrive à ces effets saisissants que tant d'autres écrivains n'obtiennent qu'à force d'exagération. Relisez ce tableau des massacres de Septembre, dans lequel il suit ces bandes d'assassins soudoyés, ivres de sang et de carnage, qui, ayant couru de prison en prison et massacré tant de malheureux sans défense, voient le travail prêt à manquer et se ruent sur Bicêtre, où ils égorgent jusqu'aux enfants du pénitencier, « descendant, dit-il, au-dessous des animaux, car les loups n'étranglent pas les louveteaux. »

Mais ce n'est pas encore là qu'il trouve les plus grands coupables; c'est sur la main de Danton, organisateur de cette tuerie, qu'il laisse la tache de

sang la plus large, la tache qui, comme celle de Macbeth, ne s'effacera jamais.

Relisez aussi cette page magnifique où, parlant de la théorie jacobine adoptée par tout un parti, et par une assemblée presque entière, M. Taine s'écrie : « Que, poussés par elle dans un couloir étroit qui se rétrécissait toujours, ils aient marché toujours en avant, en s'écrasant les uns les autres ; qu'arrivés au terme, dans le temple imaginaire de leur liberté prétendue, ils se soient trouvés dans un abattoir ; que dans l'enceinte de cette boucherie nationale ils aient été tour à tour les assommeurs et le bétail ; que sur leurs maximes de liberté universelle et parfaite ils aient installé un despotisme digne du Dahomey, un tribunal pareil à celui de l'Inquisition, des hécatombes semblables à celles de l'ancien Mexique ; qu'au milieu de leurs prisons et de leurs échafauds ils n'aient jamais cessé de croire à leur bon droit, à leur humanité, à leur vertu, et que dans leur chute ils se soient considérés comme des martyrs, cela certes est étrange..... »

Mais il faudrait tout citer dans cet ouvrage qui restera comme un des sillons les plus profonds et les plus lumineux qu'ait tracés depuis longtemps l'intelligence humaine dans le champ du passé.

Ainsi, après l'école de l'enthousiasme et de l'admiration qui a dominé pendant la première moitié du siècle dans l'histoire de la Révolution, c'est l'école plus sévère et plus juste de la libre critique qui tend à prévaloir aujourd'hui.

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'ensemble de ce grand mouvement historique nous permet de constater, à l'honneur de notre époque,

la somme immense de travail et de talent dépensée par notre génération sur ce seul point de notre histoire nationale, de signaler, à côté de déplorables défaillances, un progrès certain vers les idées d'indépendance et de vérité, et de constater enfin les coups chaque jour plus rudes portés sur ce terrain à la légende révolutionnaire.

Nous avons vu les écrivains appartenant à l'école du parti pris révolutionnaire écrire presque toujours sous l'influence des opinions dominantes et rappeler trop souvent cette duchesse de Malborough qui répondait à Voltaire, lorsque ce dernier lui demandait communication de ses mémoires : « Attendez quelque temps ; je suis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne ; je me suis remise à l'aimer depuis que ces gens-ci nous gouvernent. »

Hélas ! que d'appréciations et de jugements sur les hommes et les choses de la Révolution qui ne penchent de tel ou tel côté que parce qu'ils ont été écrits sous le gouvernement de ces gens-ci ou de ces gens-là !

Mais n'est-il pas permis de dire que les hommes mêmes qui avaient si puissamment contribué à former cette légende de la Révolution ne lui sont pas tous restés fidèles ? M. Thiers, après avoir écrit son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, si supérieure à sa première œuvre, et avoir acquis la double expérience des années et du pouvoir, aurait-il encore signé toutes les pages de sa vingt-sixième année ? M. Mignet, l'historien profond de Charles-Quint et de Philippe II, l'auteur de ces notices, vrais camées antiques où l'on voit tant d'hommes de la Révolution jugés avec une mesure parfaite, écrirait-il

encore certains chapitres si dogmatiques et si injustes de son *Précis?*

Quant au plus brillant des trois écrivains que nous avons vu glorifier la Révolution avec tant d'ardeur à la fin du règne de Louis-Philippe, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures. Il s'est chargé de nous montrer lui-même jusqu'à quel degré de bassesse peut descendre le génie, lorsqu'il consent à se faire le courtisan d'une foule aveugle. Lamartine, seul en face de lui-même, de son œuvre, de la postérité, nous a ouvert son âme. Nous l'avons vu s'humiliant, maudissant sa lâcheté, arrachant les plus mauvaises pages de son livre et criant grâce à la vérité outragée. Nous l'avons vu relisant ce passage où il trouvait une certaine puissance dans l'échafaud de Louis XVI, et s'écriant : « Cette phrase est une concession menteuse à cette « école historique de la Révolution, qui attribue « un bon effet à une détestable cause... Périsse « cette phrase qui laissa une pusillanime excuse « de patriotisme aux hommes du 21 janvier!... La « tête du roi jetée en défi à l'Europe, ne fut qu'un « cri de guerre à mort entre les peuples et les par- « tis. La Révolution fit horreur à elle-même, la « liberté mourut sur son propre échafaud... »

Enfin, comme dans les choses humaines la comédie n'est souvent pas loin de la tragédie, Lamartine nous a avoué que le portrait de Mme Roland, son héroïne, était un portrait de fantaisie, et qu'en le traçant il n'avait pas su résister à la tentation de parer la république d'une Cornélie!

Comment s'étonner, après ces aveux, si la légende créée par de pareils moyens voit se lever aujour-

d'hui contre elle des juges sévères, non plus seulement chez les partisans du pouvoir absolu ou du pouvoir religieux; mais dans les rangs des libéraux les plus sincères, comme les Tocqueville, les Lavergne, les Taine, et jusque dans les rangs des pires adversaires du catholicisme, comme M. Renan.

Ce n'est pas au nom d'un parti, mais au nom de la vérité, que des historiens, des hommes de science, des économistes, viennent demander à la Révolution ce qu'elle a produit au prix de tant de sacrifices et de tant de sang.

Faisant la part de cette idole, ils refusent de suivre ceux qui lui attribuaient jusqu'ici toutes les conquêtes de notre siècle, que ces conquêtes fussent civiles et judiciaires, et dues en réalité au génie de Napoléon, ou qu'elles fussent libérales et parlementaires et dues à la Restauration.

Ils réussissent enfin à préciser les justes principes proclamés dès avant 89 et si généralement acceptés de nos jours, et à les dégager des procédés systématiques, radicaux, violents, mis en œuvre pour les appliquer.

Il y a chez les esprits d'élite une tendance certaine à juger comme M. de Lavergne, que ces moyens ont échoué, qu'ils ont, non pas hâté, mais retardé tous les progrès légitimes.

La critique scientifique, le bon sens, les événements eux-mêmes, s'accordent pour arracher à la Révolution le drapeau de la liberté, qui ne lui appartient pas et dont elle ne s'est jamais servi que pour nous entraîner dans un abîme d'arbitraire, de haine et de tyrannie. Sans doute, on nous objectera que la légende révolutionnaire continue à ré-

gner sur le pays; mais n'est-ce rien que de voir les intelligences lui échapper? Les cimes les plus élevées ne sont-elles pas toujours les premières à recevoir les lueurs de l'aurore? Qui oserait affirmer que sur ces hautes questions ce n'est pas le jour de la justice qui se lève enfin à l'horizon?

Et maintenant, Messieurs, revenant trop tard peut-être à la pensée du titre qui me vaut l'honneur d'élever aujourd'hui la voix dans cette enceinte, comment ne serais je pas doublement fier de prendre place parmi vous, et d'y succéder à un homme que nous venons de voir se signaler si noblement par la dignité du talent et l'indépendance du caractère, parmi les défenseurs des vrais principes d'égalité, de justice et de liberté?

RÉPONSE

AU REMERCIMENT

DE M. SABATIÉ-GARAT

Lue en séance publique, le 30 avril 1882;

Par M. VILLENEUVE,

Modérateur.

MONSIEUR,

L'auditoire brillant qui vient d'écouter votre discours avec une attention si profonde confirme, par la faveur avec laquelle il vous accueille, le choix du nouveau Mainteneur que l'Académie s'est adjoint par ses libres suffrages. Dans notre époque tourmentée, tout homme de cœur est sympathique à ceux qui, comme vous, ont dû quitter le pouvoir pour se réfugier dans le sanctuaire des lettres, et y attendre avec dignité qu'il leur soit permis de nouveau de servir leur pays. Jeune encore, vous nous arrivez portant au front l'auréole d'un talent éprouvé et sûr de lui-même, parce que vous avez de bonne heure manié les affaires publiques qui ont mûri

votre jugement, sans avoir le temps de déflorer votre foi et votre enthousiasme. Vous nous venez dans tout l'éclat de votre épanouissement, et nous aurons la bonne fortune de jouir de toute votre valeur dans les communications littéraires que nous allons désormais échanger avec vous. Le temps n'a pas encore entamé votre belle intelligence, et vous gravirez longtemps encore la pente que je redescends depuis bien des années.

Mais, si votre arrivée est pour chacun de nous un sujet légitime d'espérance et de joie, laissez-moi vous dire que vous évoquez particulièrement pour moi des souvenirs bien autrement intimes et palpitants. N'êtes-vous pas le fils aîné d'un de mes compagnons d'enfance, dont le nombre s'éclaircit cruellement chaque jour? Votre excellent père était, vers 1820, assis un peu au-dessus de moi sur les bancs de notre école bien-aimée de Sorèze, cachée dans un pli de la Montagne-Noire, écoutant ou n'écoutant pas, comme moi, les bonnes leçons de nos chers professeurs, MM. Cavailhé et Lahirle. Que de fois nous avons gravi ensemble, la main dans la main, les pentes abruptes de Bernico, pour courir insoucieux à travers les steppes élevées où Riquet a recueilli, dans les bassins de Lampy et de Saint-Ferréol, les eaux de la source d'Alzau et les pluies qui arrosent les plateaux supérieurs. Oui, votre père était mon condisciple, et son âme vibrera à l'unisson de la mienne aux souvenirs que je viens d'évoquer.

Nous avons partagé tous les jeux de l'enfance.
Bernico nous a vus pendus à ses rochers,
Et nos deux noms encore à ses flancs attachés
Y gardent leur vieille alliance.

Il m'est doux d'avoir été appelé à tendre la main au fils de mon vieux camarade pour l'introduire dans notre Académie, qu'une recrue pareille doit en même temps réjouir et rajeunir. Vous nous infuserez un sang nouveau, et nous avons le droit de compter sur vous pour nous apporter les brises des temps modernes, et nous initier aux conquêtes de la littérature, si tant est qu'il y ait encore aujourd'hui progrès et marche en avant. Le vieillard en doute, comme du temps d'Horace. Il ne trouve rien de beau comme les jours de sa jeunesse :

. . . Laudator temporis acti
Se puero. . . . .

C'est qu'il me semble qu'alors on prenait les lettres plus au sérieux ; nous nous battions pour le classique et le romantique. Qui songe à ces luttes si ardentes de 1830? A vous de nous montrer par vos œuvres que nous nous trompons en accusant le siècle de s'être désintéressé de la poésie pour se jeter dans les sciences exactes et le positivisme. Vous attesterez par votre exemple qu'il y a toujours des âmes éprises d'idéal, et vous serez ainsi un digne membre de notre Académie, vestale immortelle qui, depuis quatre cents ans, entretient et transmet d'âge en âge le feu sacré de l'éloquence et de la poésie.

Si nous avons fondé sur vous de si belles espérances, ce n'est pas sans quelque raison. Nous savons qui vous êtes et ce qu'on a le droit d'attendre de vous. Votre passé nous répond de votre avenir. Comment douter de celui qui a su noblement résigner des fonctions honorables quand les exigences

du pouvoir ne pouvaient plus s'accommoder avec ses convictions religieuses et ses opinions libérales, mais conservatrices de notre vieil édifice social. Et pourtant l'exercice du pouvoir devait être bien doux pour vous. A Muret, il ne vous avait procuré que l'estime profonde des gens honnêtes et le dévouement de tous ceux que charmait votre bienveillance. Votre maturité précoce et votre connaissance parfaite des affaires vous avaient gagné la confiance de vos administrés. Votre entourage charmant achevait d'y séduire tous ceux qu'une haine systématique n'éloignait pas quand même de ce gouvernement relativement modéré que vous serviez alors. Puis, vous vîntes à Toulouse comme secrétaire général de la préfecture. Vous y aviez été devancé par les succès brillants de votre administration à Muret. Votre famille si sympathique vous y avait d'ailleurs assuré la plus cordiale réception... Vanité des vanités! Tout cela devait disparaître, un matin, par un de ces caprices politiques qui substituent si souvent un ministère à un autre, sans que le pays puisse comprendre les besoins nouveaux qui nous amènent à tout moment de nouveaux venus avec de nouveaux programmes.

Et voici qu'afin d'acquitter le tribut que chacun de nous paie à l'Académie pour sa bienvenue, vous nous avez fait entendre un discours à la fois élégant et profond, dans lequel vous passez en revue les principaux historiens de la Révolution française. Entraîné par la lecture d'un ouvrage de votre regretté prédécesseur, vous osez aborder ce sujet redoutable.

Avec M. de Maistre, en 1796, vous renversez

les théories humanitaires mises à la mode par J.-J. Rousseau. Vous suivez l'auteur dans cette implacable synthèse où il considère la Révolution comme une expiation d'un état de choses antérieur que la Providence outragée infligeait à une société en décomposition, pour laquelle rien n'était plus sacré, et où la royauté et la religion étaient conspuées et trahies tour à tour.

De la fille glorieuse et dévouée de Necker, femme à l'œil d'aigle, énergique et vaillante; qui rêve déjà de gouvernement représentatif, vous venez à MM. Thiers et Mignet, tous deux alors dans la fleur de l'âge, qui vont, par leurs récits, passionner la génération nouvelle par leurs tableaux étincelants, mais incomplets. Vous nous montrez leur influence sur la nation qu'ils disposent à poursuivre logiquement, par les révolutions de 1830 et 1848, la réalisation des tentatives avortées une première fois.

Le temps marche, et plus on s'éloigne de cette époque vertigineuse, plus l'engoûment suscité par MM. Thiers et Mignet croît et s'accentue encore par trois nouveaux écrivains.

C'est d'abord Michelet dépeignant le dix-huitième siècle avec sa verve incomparable, glorifiant les aspirations de ses philosophes vers la justice et la liberté. Il croit à l'infaillibilité des foules, palpite de toutes leurs émotions, et suit en acteur ému et sympathique les luttes et les évolutions du terrible drame. Il trouve tout simple que le sang coule à flots pour ces utopies de son goût.

Louis Blanc viendra ensuite coordonner en système complet toutes les exagérations, les utopies, les essais de tout genre, gâchis hideux et grotesque;

il décernera son admiration exclusive à Robespierre et Saint-Just. Puis, devenu maître du terrain en 1848, Louis Blanc dotera la France ahurie des conférences du Luxembourg et des ateliers nationaux, trouvant sans doute qu'il n'est pas trop cher d'acheter cette double conquête au prix du bouleversement général et de la ruine de tous les intérêts.

Le mal était devenu contagieux. Lamartine, notre grand poète, Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*, écrit aussi son *Histoire des Girondins*. Vous l'avez jugé avec une juste sévérité. Les muses demandent grâce pour lui. Mais, pour Dieu ! que les poètes, enfants gâtés des nations, ne s'obstinent pas à toucher à tout. Qu'ils se contentent d'être poètes. Leur rôle me semble assez beau.

Puis vous nous présentez M. de Tocqueville, esprit sage et pondéré, qui n'est pas sans affinités avec Mme de Staël, et qui réagit contre ces partis pris. Il tient compte des lieux et des circonstances, aussi bien que des faits, ce que nul n'avait fait avant lui. En reconnaissant les abus qui ont précédé et déterminé la Révolution, il ajoute qu'elle était inutile et que le vieil édifice social tombait tout seul. Il avait fait son temps. Qui sait même si, dans son for intérieur, la Révolution, au lieu de créer l'ère de liberté et d'égalité qu'elle a la prétention d'avoir inaugurée, n'aurait pas, au contraire, retardé son éclosion et son avènement définitif? Rêveries innocentes, et qui font plus d'honneur à la sincérité qu'à la profondeur de l'esprit qui s'y complaît.

Certes, Monsieur, votre programme est bien rempli, et votre heureux travail nous donne une haute idée de votre indépendance et de l'élévation de votre

esprit. Permettez-moi, néanmoins, quelques réflexions qu'il m'a fait naître.

Vers l'an de Rome 725, un illustre citoyen romain, qui avait obtenu les honneurs du triomphe à la suite de la prise de Salone en Dalmatie, Asinius Pollion, protecteur de Virgile, poète tragique lui-même, fatigué des affaires publiques, rentrait dans la vie privée, s'attachait au barreau, et se mettait, lui aussi, à retracer l'histoire des guerres civiles qu'Auguste venait de terminer, en 722, par la victoire d'Actium. Ces guerres avaient désolé la patrie pendant de longues années. Les plus illustres personnages y avaient péri successivement, proscrits ou les armes à la main. Ces convulsions avaient conduit Rome de la république à la monarchie si longtemps odieuse aux Romains.

C'était, comme vous le voyez, l'inverse de notre Révolution, qui nous a amenés de la monarchie à la république; mais, à cela près, les convulsions et les fureurs avaient été les mêmes.

Savez-vous ce que cette entreprise de Pollion, d'écrire une histoire si palpitante et si voisine, inspira à Horace, son ami? Relisons ensemble les trois premières strophes de la première ode du second livre, et nous y trouverons peut-être un conseil à votre adresse :

O Pollion, en qui l'accusé se confie,
Le conseil, la lumière et l'orgueil du Sénat,
O toi, dont les lauriers cueillis en Dalmatie
Ont reçu du triomphe un éternel éclat,

Tu veux donc retracer cette guerre civile
Que vit de Métellus naître le consulat,

Ses causes, ses excès, son succès versatile,
Et l'amitié des grands si funeste à l'État.

Ami, c'est faire une œuvre ardue et périlleuse.
Nos glaives ont du sang qui n'est pas expié.
Sur des feux que recouvre une cendre trompeuse,
En racontant ces faits, tu vas poser le pied.

Vous n'êtes pas Asinius Pollion, et votre administration de la sous-préfecture de Muret, quelque honorable qu'elle ait été pour vous, ne vous a pas valu encore les honneurs du triomphe. Je ne suis pas Horace, non plus, et je crains que mes vers soient moins connus que les siens dans quelque deux mille ans; mais il me semble y avoir tant d'analogie entre votre fait et celui de Pollion, que j'ai cru bon de vous rappeler ce que lui disait le poète latin. Oui, il me semble qu'en prenant pour sujet de votre allocution les historiens de notre Révolution, si récente encore et si près de nous, vous avez mis le pied sur des feux qui brûlent encore sous la cendre qui semble les recouvrir.

Quoi donc, direz-vous, à tant d'années de distance, n'est-il pas permis d'écrire l'histoire d'une époque, quelque tourmentée qu'elle ait été? Les passions que notre Révolution a suscitées ne sont-elles pas apaisées? Le calme n'est-il pas revenu? Un siècle, un siècle entier va nous séparer de cette période mémorable! — Non, monsieur, il n'en est rien. Le duel dure toujours, et nos changements incessants de gouvernement sont là pour l'attester. 89 continue son œuvre, qui s'est peut-être élargie, au lieu de finir. La France cherche encore son équilibre; comme le balancier d'une pendule, elle oscille de droite à gauche, et cet état d'agitation continue

n'est, au gré de certains politiques, que la manifestation d'une vitalité qui s'éteindrait le jour où ce balancier s'arrêterait.

Quoi qu'il en soit, j'estime, comme le disait M. Sully-Prudhomme, notre doux poète, il y a quelques jours, dans son discours de réception à l'Académie, qu'une *Histoire définitive, c'est-à-dire désintéressée,* de la Révolution, ne saurait être faite encore, et qu'elle soulève des questions trop brûlantes pour que celui qui y touche, même indirectement comme vous, trouve toujours en lui-même le calme et la sérénité nécessaires à leur saine appréciation; et, s'il en est ainsi, le choix de votre sujet appelait bien de ma part les réflexions d'Horace à Pollion.

Cependant, malgré le danger de l'entreprise, l'histoire de ces temps a été bien souvent tentée, et vous avez résolu de nous entretenir des téméraires ou des vaillants qui ont abordé ce grand travail. Vos nouveaux confrères ont goûté tout ce que vous venez de leur apporter d'études sérieuses, de patriotisme et d'élévation d'esprit, et je suis leur fidèle interprète en vous en félicitant.

Il est difficile de marcher avec plus de prudence et de mesure sur ce volcan mal éteint, que vous ne l'avez fait. Votre sujet choisi, vous étiez fatalement amené, en égrenant les historiens de notre Révolution, à les juger et à manifester ce que vous pensiez d'eux, de leurs opinions et de leur méthode. Cette exégèse était hérissée de difficultés, et vous vous en êtes tiré avec tant de tact, qu'il a semblé à chacun que l'on ne pouvait dire autrement, tant il y a eu de clarté et de simplicité dans votre exposé. Tel est

l'inévitable résultat des études profondes et lumineuses. Vous nous avez rappelé ces gymnasiarques gracieux exécutant sous nos yeux leurs exercices effrayants. Qui n'est tenté de croire, à leur aisance et à leur tranquillité, que rien n'est simple et facile comme leurs prodiges de vigueur et d'agilité?

Ce qui rend l'histoire de la Révolution si dangereuse pour l'écrivain, c'est qu'il y a deux manières principales de la comprendre et de l'écrire, et qu'il est bien difficile à l'homme de notre époque de ne pas verser tout à fait dans l'une ou dans l'autre. Elles diffèrent pourtant si complètement que l'on peut se demander si c'est bien la même histoire dont il s'agit dans les deux espèces, tant les points de vue varient dans l'art de présenter les mêmes faits. Cela tient surtout à ce que les uns ne tiennent compte que des actes sans remonter aux causes, tandis que les autres suivent obstinément la marche contraire; les premiers regardent trop autour d'eux, et les autres trop au-dessus d'eux. Ces premiers partent de 89 pour suivre la Révolution pas à pas, comme si son histoire ne commençait qu'alors. Ils ont colligé minutieusement tous les faits, constaté toutes les défaillances, noté avec scrupule toutes les aberrations du moment (et l'on sait si elles ont été nombreuses). Pas un crime ne leur a échappé. Ils fouillent toutes les archives pour mettre à jour les dossiers incomplètement connus de ces sombres saturnales.

Les seconds, au contraire, remontent avec ardeur aux abus invétérés des temps antérieurs. Ils recherchent avidement tous les griefs des classes infimes, les résistances opposées à leurs revendications. Ils

se plaisent à accumuler les excuses pour atténuer les excès révolutionnaires. Ils se flattent de motiver les violences en recherchant surtout leurs raisons d'être.

Évidemment, chacune de ces deux manières d'écrire l'histoire ne produira qu'une partie de la vérité, si on ne les complète l'une par l'autre.

Réagissant contre Michelet, Louis Blanc et Lamartine, M. Taine tient essentiellement à la première école. Il n'a qu'horreur et mépris pour les comparses de la Révolution. Il les peint comme aveuglés par des idées systématiques qui ont faussé leur jugement, rétréci leurs horizons et fait d'eux des séides sans merci. Il est indigné de ce que les faits contingents semblaient leur être étrangers, ou de ce qu'ils ne les touchaient que superficiellement. Lui, au contraire, toujours à l'affût des excès de toute nature, ferme les yeux sur l'état des esprits, sur la longue enfance politique où les masses ont été tenues, sur l'éveil donné d'abord par les écrivains du grand siècle, et ardemment poursuivi par les philosophes du siècle suivant, qui ont nivelé toutes les classes en élevant toutes les intelligences.

Il raille sans pitié ces théoriciens absurdes qui croient ou feignent de croire l'humanité formée d'êtres bons, innocents, sensibles, aspirant instinctivement à un bonheur pur et idéal. Bergers législateurs poursuivant, les pieds dans le sang, une ère idyllique à la Jean-Jacques, qui, entre deux séances de la Convention, aiment à chanter avec le comédien Fabre, si connu par l'Églantine qu'il avait conquise dans nos jeux, et l'autre comédien Collot d'Herbois :

Il pleut, il pleut, bergère,
Rentre tes blancs moutons,...

tandis que l'échafaud décime tour à tour aristocrates et républicains, en attendant qu'il les supprime eux-mêmes.

A l'inverse de ces apologistes aveugles et dogmatiques de l'espèce humaine, M. Taine, philosophe de l'école de Damasippe le Stoïcien, dans la satire d'Horace, estime que l'homme, s'il ne descend pas du singe en ligne droite, n'en est pas moins un animal fou et malfaisant qui conserve, sous une civilisation superficielle, ses instincts de brute toujours près de se réveiller. Il croit fermement, avec M. de Maistre, à la perversité foncière de l'homme. Il semble s'être donné pour unique mission d'exhumer et d'entasser toutes les insanités de la fin du siècle, pour justifier sa thèse philosophique, sans se demander si le désarroi général, qu'il se plaît à constater, n'est pas la conséquence d'un état antérieur, qui n'a pas progressé à point, et si l'avenir n'héritera pas en définitive de ce qui va jaillir de bon de cette violente incubation. En procédant comme il fait, il lui est facile d'établir que la France est revenue à l'état sauvage, et de ne voir dans la Révolution qu'un accès de fièvre chaude, qu'une maladie cérébrale de la nation grisée de philosophisme.

Sans doute, M. Taine a raison dans tout ce qu'il dit ; seulement il ne dit pas tout, et c'est là son tort, selon nous. D'autres que lui ont fait bien souvent ressortir combien il a dû être facile de jeter hors de leur voie des gens qui, à tort ou à raison, ayant fait table rase des anciennes institutions, avaient à construire un état de choses entièrement neuf, sous la menace des conspirations, en face des armées de l'Europe ameutée contre eux, et cela sans direction,

sans chefs, sans généraux éprouvés. On leur a tenu compte du patriotisme ardent, de l'amour de l'humanité, aveugle peut-être, mais sincère, qui brûle l'âme de ces Titans, et les lance vaillamment dans toutes sortes d'entreprises colossales conçues avec plus de foi que de maturité. Époque qui n'est pas sans grandeur, durant laquelle la France, dans ses violentes éruptions, jette à la fois sa flamme, sa lave et ses scories sur l'Europe épouvantée, et engage avec l'ancien ordre de choses ce duel qui dure encore et ne paraît pas près de finir. Notre fièvre a gagné l'Europe entière, et nos armées et nos écrivains ont étendu l'action bien au-delà de nos frontières. Le souffle d'indépendance parti de France, il y a un siècle, et qui nous agite encore, fait de temps en temps trembler sur leurs bases tous les États du continent.

A côté de cette manière de M. Taine d'écrire l'histoire de la Révolution, d'autres écrivains, au lieu de se borner à rechercher et accumuler les faits particuliers, de faire fi des principes et des précédents, et de ne pas tenir compte suffisant des influences morales, ont suivi la marche opposée. MM. Thiers et Mignet, pour ne parler que des plus illustres de ceux dont vous nous avez entretenus, ont peut-être pris trop lestement leur parti de tant de crimes, fruit d'une désorganisation sociale sans précédent, pour ne voir que l'extension et le triomphe définitif des principes d'égalité et de liberté posés emphatiquement au frontispice de la Révolution par l'abbé Sieyès.

M. Mignet, surtout, a construit avec son histoire une échelle méthodique savamment débarrassée de

la plupart des faits lamentables qui pourraient refroidir l'enthousiasme sans mélange qu'il professe pour les conquêtes de la Révolution. Il empêche ainsi de juger si on n'eût pas pu les obtenir avec moins de sacrifices à l'humanité, par des voies moins terribles, comme le pense et l'écrit M. de Lavergne, après Mme de Staël et M. de Tocqueville.

Du reste, M. Thiers était trop clairvoyant pour ne pas être des premiers à s'apercevoir que, dans l'histoire qu'il avait écrite à vingt-six ans, il avait trop cédé à un entraînement juvénile et à son enthousiasme pour les idées libérales. Plus tard, mûri par l'expérience, la pratique du gouvernement et la connaissance des hommes, il avouait dans son intimité que son histoire était un péché de jeunesse. Charmant péché, peut-être, comme bien des fautes de cet âge, si celui-là n'eût pas contribué à fausser les idées d'une génération ardente. Lu par elle avec avidité et sans esprit critique, son ouvrage a contribué par-dessus tout à ébranler les lois supérieures d'ordre et de sécurité sociale. Mais tous les droits correspondent à des devoirs. Passionner les esprits pour le triomphe des droits, sans leur inculquer la nécessité des devoirs, c'est conduire les nations à de perpétuels ébranlements, au grand détriment des intérêts de toute nature, compromis par le relâchement de toute autorité.

Aussi qu'est-il arrivé? C'est qu'après l'auréole placée par M. Thiers au front des grands auteurs de la Révolution, MM. Michelet et Louis Blanc ont encore renchéri sur lui et ont glorifié des actes qu'il s'était borné à atténuer ou à voiler. Et après eux, à la poursuite d'une popularité de mauvais

aloi, Lamartine, infidèle à son origine comme à sa vocation, est descendu jusqu'à sophistiquer et fausser l'histoire sciemment, et sans autre passion que celle de son égoïsme surhumain.

Vous voyez, Monsieur, qu'Horace avait raison d'avertir Asinius Pollion du danger de son entreprise, et quand il y a un tel abîme entre les manières de présenter des faits contemporains, je crois prudent de s'en abstenir. Nous ne sommes pas assez désintéressés des luttes de notre Révolution pour en juger l'histoire avec pleine indépendance. On n'aura la vérité que lorsqu'on parlera de 93 et de thermidor aussi paisiblement que l'on s'entretient maintenant de la Ligue et de la Fronde.

Voilà mon seul grief contre vous, fort heureusement, car il est grand temps de m'arrêter, et je m'aperçois avec terreur qu'outre l'inconvénient qu'Horace avait déjà trouvé à votre sujet, voilà qu'il en surgit un autre plus terrible encore, c'est l'ennui; l'ennui que vous avez eu l'art de conjurer à force d'esprit et de talent, et que je ne me sens pas de force à combattre avec le même succès. En nous conduisant sur votre terrain, vous avez ouvert à deux battants la porte de Clémence Isaure à la politique. Voyez-vous aussitôt fuir en toute hâte, par votre ouverture imprudente, les muses éplorées qui avaient compté sur notre Académie comme sur un lieu d'asile inviolable contre cette manie abominable.

Croyez-moi, laissons à la Société des sciences morales et politiques les dissections de l'espèce de la vôtre. Chacun chez soi. Et tenez, pour finir comme j'ai commencé, écoutez la dernière strophe de cette

même ode dans laquelle Horace vous tançait, il y a vingt siècles, sur le choix de votre sujet. On jurerait qu'il a pensé à vous, car il continue et s'exprime ainsi (vous allez voir qu'il n'aimait pas plus que nous la politique de son temps) :

Mais, pour les sons plaintifs du triste Simonide,
O Muse, étourdîment ne quitte pas tes jeux,
Et dans quelqu'antre cher à la reine de Gnide,
Sur un luth plus léger, cherchons un chant tous deux.

ÉLOGE DE CLÉMENCE ISAURE

Prononcé à la séance publique du 3 mai 1882;

Par M. AUGUSTE MARCHAL, l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

Celui qui douterait que la poésie est chose réelle, n'aurait qu'à interroger l'histoire de l'Académie des Jeux-Floraux, qu'à feuilleter ses recueils; il y verrait encadrée dans les vers d'une ode ou d'une ballade, la figure de Clémence Isaure, vénérée depuis le quinzième siècle, comme la fée du paradis des poètes, comme l'ange qui veille d'ordinaire à leur berceau, et les conduit, dès leur naissance, à de hautes destinées. Le peu qui nous reste de sa vie a été tellement transformé par l'imagination, que l'on ne sait plus où s'arrètent, pour elle, la légende et l'histoire, les songes et la réalité, les conjectures et la science. Rien n'égale, en effet, le laconisme de ces quelques mots qui racontent toute son existence :

« Dame Clémence, de l'illustre famille des Isaure,

« vécut à Toulouse, vers la fin du quinzième siècle.
« Elle demeura vierge dans les cinquante années
« qui composèrent sa vie. Restauratrice du *Collège*
« *de la gaie science,* qui devint plus tard l'Académie
« des Jeux Floraux, elle a mérité, par ses bienfaits,
« d'en être considérée comme la fondatrice. »

Voilà en peu de mots le thême fourni à ses panégyristes, qui sont toujours effrayés de leur tâche, même quand ils ont dans le cœur des sentiments de piété filiale. Qui accuserons-nous, Messieurs, de ces ombres épaissies par le temps, quand, de nos jours, tant de renommées de l'histoire se présentent, les vieilles chartes à la main, nous faisant connaître leur généalogie la plus exacte, et jusqu'aux moindres détails de leurs faits et gestes ? Nous serions tentés d'en vouloir aux chroniqueurs du quinzième siècle de n'avoir pas placé, à côté de Clémence Isaure, un témoin de sa vie, pour nous raconter, presque jour par jour, ce qui pouvait le mieux nous intéresser sur son compte. Mais les narrateurs prolixes de cette époque naïve ne se sont mis en frais que pour quelques personnages. Des célébrités les plus pures, comme Clémence Isaure, ont eu en quelque sorte la coquetterie de ne pas permettre qu'on les pénétrât à fond. Il leur a plu de garder l'*incognito*, même parmi leurs contemporains, ce voile volontaire dût-il un jour désespérér les curiosités de l'histoire.

Cependant, il est des vertus qui ne peuvent se laisser ignorer. L'épitaphe qui fut gravée sur le marbre funéraire de notre pieuse aïeule, nous rappelle dans quelques lignes, courtes comme son histoire, les généreuses dispositions de ses dernières volontés.
« Elle établit, dit l'auteur de l'inscription, pour

« l'usage public de sa patrie, des marchés au blé, « au vin, aux poissons, aux herbes, et les légua « aux capitouls et aux citoyens de Toulouse, à « condition qu'ils célébreraient tous les ans, les « Jeux Floraux, dans la maison qu'elle avait fait « construire, dans cette intention, à ses dépens; « qu'ils iraient jeter des roses sur son tombeau, et « que ce qui resterait des revenus de ce legs serait « employé à un festin. »

Cette tombe de Clémence Isaure est pour nous, si j'ose le dire, pleine de lumières. Elle consacre son testament, gravé sur le marbre, d'une manière incorruptible. Elle nous fait connaître l'étendue et la richesse de ses bienfaits. Nous y voyons par quel touchant usage l'Académie, chaque année, vient ici, solennellement, rajeunir sa mémoire, ajouter une fleur nouvelle à sa couronne. Clémence Isaure voulait des roses sur sa tombe. L'Académie remplit ce pieux devoir en mêlant son nom à cette fête, persuadée que la louange est un parfum auquel est sensible l'ombre même de la restauratrice de ses jeux.

Le contraste qui existe entre la pauvreté de ces documents et la popularité qui s'attache au souvenir de Clémence Isaure est fait pour nous consoler des lacunes de l'histoire. Il a permis aux poètes d'orner davantage, s'il était possible, la figure idéale qu'ils avaient sous les yeux, d'entourer son auréole de rayons plus lumineux. Ce qui est vrai des Français en général, que leur mémoire est courte et leur imagination très vive, l'est plus encore de ceux qui cultivent la Muse. D'ailleurs, au milieu de tant de vicissitudes dans les institutions, dans les mœurs,

dans les idées, dans les croyances qui ont remué et fouillé notre sol depuis le seizième siècle, qui sera surpris que la physionomie de cette noble et docte femme, de cette vestale, gardienne dans le temple des muses du feu sacré de la poésie, ait perdu un peu de son assiette et de sa consistance? Qui s'étonnera que le profil de son visage et de son corps, quelque élégant et gracieux qu'il ait pu être, se soit un peu terni sous la main du temps et même écarté de la ligne vraie? Qui s'étonnera, si nous voulions considérer ses traits, qu'à une époque où la peinture en France n'avait pas encore produit ses hommes de génie, et où l'Italie nous envoyait à peine quelques-uns de ses maîtres, un peintre n'ait pas eu le talent de fixer sur la toile le feu de son regard, l'éclat de son teint, le sourire de sa bouche, et la couleur brune ou blonde de sa chevelure?

La merveille n'est pas que tous ces détails se soient évaporés dans un lointain plusieurs fois séculaire. Elle est plutôt, à mon sens, dans ce fait que l'institution dont elle a été la créatrice, pour l'avoir définitivement restaurée, ait traversé la série d'années qui nous séparent de son temps, dans une suite d'épreuves toujours suivies de succès, dans une suite de transformations toujours suivies de progrès, pour se retrouver, après cette longue existence, sur le même point du sol, animée du même esprit, fidèle aux mêmes traditions.

Je ne sais, Messieurs, quelle impression vous ferait une fiction poétique qui rappellerait à vos yeux l'ombre de Clémence-Isaure, présidant à nos jeux, aujourd'hui même, au milieu de nos fêtes,

écoutant nos lectures. Supposition d'autant plus simple que comme sa dépouille mortelle, autrefois déposée dans l'église de la Daurade, en a été exhumée à une époque inconnue, un poète pourrait s'imaginer que son ombre est errante quelque part autour de nous. Mais pour moi, après un premier moment donné à la surprise, une curiosité irrésistible prendrait naissance dans mon esprit. Je voudrais me représenter ce qu'elle penserait, ce qu'elle éprouverait de ce coup d'œil rétrospectif jeté sur le passé de notre Académie. Quelle langue commune, Clémence Isaure et nous, pourrions-nous parler? Sur quels points nous entendrions-nous? Sur quels autres serions-nous séparés par des barrières infranchissables? Qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui, nous demanderait-elle, de l'ancienne compagnie, et qu'est-ce qui en a disparu? En quoi le Collège de la gaie science et l'Académie actuelle se ressemblent-ils? En quoi diffèrent-ils? Qu'est-ce qui l'emporte des inévitables différences amenées par les progrès du temps, ou de la force de la tradition, de la communauté de l'héritage, et, si j'ose ainsi parler, de la voix du sang?

Il est certain, tout d'abord, que pour Clémence Isaure notre langage, pas si éloigné du sien cependant qu'on pourrait le croire, aurait un accent étrange et nouveau. Elle qui, en 1496, assistant à l'un de nos concours poétiques, recevait dans une *canso* de la dame de Villeneuve, le titre, presque latin, de *reina d'amors*, reine de poésie, se croirait sans doute transportée dans une des provinces de la Belgique ou de la Germanie en s'entendant appeler par cette langue qu'elle avait pu lire dans les récits de Frois-

sart et de Philippe de Comines. Elle se demanderait comment ont été franchies les barrières qui gardaient si bien autrefois la langue romane dans les limites de la Provence et des contrées pyrénéennes. Elle s'étonnerait de la préférence accordée à l'idiome des savants du Nord et des grands, alors que la poésie est faite pour parler à l'imagination de la masse des lecteurs. Son étonnement en cette matière n'aurait d'égal que celui qu'elle éprouverait à ne nous point voir habillés du justaucorps brodé, avec les manches tailladées et la fraise à jour des derniers des Valois. Quel serait donc le désappointement de Clémence Isaure de ne plus reconnaître, ici-même aucun accent de cette langue qu'elle avait tant aimée! Quelle humiliation de voir l'Académie des Jeux-Floraux, qu'elle avait constituée gardienne de ce dépôt sacré, insoumise, ou du moins infidèle au plus cher de ses vœux! J'imagine, Messieurs, que malgré la peine que lui ferait ce spectacle, elle ne s'y arrêterait pas longtemps et qu'elle en serait promptement consolée. Car, si Clémence Isaure, revenant au milieu de nous, ne comprenait pas notre langage, elle en comprendrait certainement l'histoire. Pour cela, il faudrait lui apprendre, en lui demandant pardon de lui faire une leçon, que le jour où les provinces méridionales perdirent leur autonomie politique, que le jour où l'Aquitaine, la Provence et le Languedoc virent s'éteindre à jamais leur nationalité distincte et personnelle, il y eut pour la langue romane, parlée presque exclusivement sur leur territoire, une crise inévitable, mais mortelle. Désormais plus de cours brillantes pour accueillir les troubadours errants; plus de

reines oisives, plus de comtesses puissantes dans leurs châteaux à fiers donjons, pour applaudir aux joûtes poétiques qui avaient remplacé les tournois sanglants de la féodalité. La société tout entière, composée d'éléments nouveaux, allait converger vers un centre commun, autour de la glorieuse épée des rois de France, pour y cultiver, sous l'égide de cette couronne qui avait éclipsé toutes les autres, une littérature plus savante et plus nationale. La poésie romane, à la fin du quinzième siècle, achevait son rôle et son histoire; après avoir précédé, dans la gloire, la poésie wallonne, il ne lui restait plus qu'à se résigner du triomphe de sa jeune rivale, triomphe qui concordait avec l'unité française à peu près définitivement constituée.

Assurément, Messieurs, si quelque effort généreux avait pu sauver la vieille langue de nos pères, c'était bien le mouvement poétique qu'avait favorisé Clémence Isaure. C'est aux poètes qu'il appartient de faire et de refaire les langues. Mais il en est des idiomes vieillis qui luttent avec l'esprit d'une nationalité naissante, comme des monuments lézardés ou des vieux chênes frappés par l'orage. Ils laissent encore au-dessus du sol quelques débris, quelques rejetons, mais il n'y a plus d'espoir de les voir se relever dans leur antique splendeur. L'imagination du peuple même qui est si puissante pour inventer les langues et les entretenir, se joint alors aux idées nouvelles pour répudier l'héritage qu'elle avait reçu. Elle les brise avec dédain au lieu de les renouveler. Une langue meurt quand elle est délaissée par l'imagination d'un peuple. Est-ce ici de l'histoire ou des conjectures pour l'avenir? Ces idées

trouveront-elles leur application dans les efforts que l'on a tentés de nos jours pour rendre à la langue que parlait Clémence Isaure sa vie nationale et brillante d'autrefois? Je l'ignore. Mais il est certain que, si jamais pareille cause eut besoin, pour se promettre le succès, du génie d'un grand poète et de l'éclat toujours merveilleux de sa gloire, rien ne lui manque aujourd'hui sous ce double rapport, puisque ce poète, qui a rempli la France de sa renommée, s'appelle Mistral : nom qui est cher à vos cœurs, Messieurs, et qui fait tressaillir de joie l'ombre de Clémence Isaure, surtout à la pensée qu'elle recevra un jour de ce véritable héritier des troubadours, et à cette place même, un éloge digne d'elle, et comme elle a le regret de n'en plus entendre depuis qu'elle dort dans sa tombe.

L'Académie, en pleine Renaissance, s'est donc trouvée en présence de deux langues, l'une jeune, pleine de vigueur et d'espérance, ouvrant un nouveau et large domaine à l'imagination des poètes; l'autre, ayant vécu de longs jours, mais languissante pour avoir épuisé toutes les formes de la galanterie fade et puérile des cours d'amour, et destinée, par conséquent, à disparaître avec les nationalités qu'elle représentait. Nos prédécesseurs n'ont pas hésité, Messieurs, et leur choix s'est porté sur la langue dans laquelle Marguerite de Navarre, François Ier, les reines, les princesses et les rois de la cour de Valois exprimaient, de concert avec les poètes attitrés qui marchaient à leur suite, leurs plus *doux pensers* et leurs *doctes verbiages*. Ils comprirent que la poésie n'avait rien perdu en changeant d'instrument, et ils adoptèrent, pendant de

longues années, le *chant royal*, comme le titre unique des sujets de leurs concours, pour bercer, en quelque sorte, de révérences et d'hommages, la royauté populaire vers laquelle se tournaient alors tous les regards.

Ce chant royal porta bonheur à l'Académie. Les pièces qui lui étaient envoyées par les poètes arrivaient si abondamment, qu'en 1694, Louis le Grand, protecteur lui aussi des lettres et des muses, nous accorda le privilége d'élever de sept à trente-cinq le nombre des Mainteneurs. Les lettres patentes qui nous firent cette faveur disent formellement qu'elle avait pour objet de rendre plus utiles les assemblées de l'Académie. En 1725, de nouveaux fauteuils furent créés, et l'Académie atteignit alors le chiffre de quarante membres, qu'elle a aujourd'hui.

Ici, Messieurs, Clémence Isaure ne pourrait contenir sa joie maternelle de voir son enfant si grandi. Orgueil bien légitime, car parvenue à deux siècles d'existence, l'Académie fut soumise à une épreuve qui pouvait être le signal de sa chute. Dans son augmentation numérique, sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, et à quelques années d'intervalle, il est bien permis de croire au motif que donnent les lettres patentes des 1694. Si l'on en juge par les flots de poésie qui nous inondent chaque année, on peut bien penser que, du temps de Corneille et de Racine, ces poètes eurent tant d'imitateurs que les sept premiers troubadours ne suffisaient plus à juger et à classer leurs œuvres. Mais à côté de cette raison, n'en peut-on supposer une seconde, aussi vraie, aussi légitime, qui inspira l'idée de placer les mainteneurs du dix-septième siècle, au même niveau,

par le nombre, que leurs confrères de l'Académie française, fondée soixante années auparavant, par le cardinal de Richelieu? Qu'il en soit ainsi ou autrement, toujours est-il que cette épreuve d'une rivalité si puissante a été surmontée avec courage et succès pas nos devanciers. Il y avait à craindre qu'éblouie par l'éclat que jetait cette compagnie littéraire, qui comptait dans son sein tant d'illustres poètes, l'Académie des Jeux-Floraux ne crût sa mission poétique achevée, et ne voulût finir d'une manière digne d'elle, aux pieds des nouveaux autels élevés à la langue de Corneille et de Racine. Il pouvait arriver encore que les travaux de l'Académie fussent négligés pour des œuvres ambitieuses destinées à devenir des titres pour le nouvel Institut, qui était alors, comme aujourd'hui, le point de mire de toutes les capacités littéraires de la nation. Il n'en a rien été, Messieurs, ni ces craintes, ni ces ambitions n'ont ébranlé le cœur de nos devanciers; ils sont demeurés fermes à leur poste, fidèles, pour ainsi dire, à leur immortalité, qui s'est trouvée comme soutenue et consolidée par la faveur qu'ils tenaient du grand roi. Ainsi, malgré l'ombrage que pouvait concevoir l'Académie des Jeux-Floraux de la naissance d'une sœur cadette, destinée à faire le partage avec elle, que dis-je? à prendre la meilleure part de la gloire poétique de la France, elles ont fait ensemble bon ménage. J'oserais même ajouter qu'elles se sont plus d'une fois aidées mutuellement, car le temps n'est pas loin où de grands poètes, avant de frapper à la porte de l'Académie française, se croyaient obligés, pour y être mieux accueillis, de briguer nos fleurs et nos suffrages.

Une nouvelle surprise attendrait encore notre illustre visiteuse en voyant plus riche que jamais la flore dont dispose l'Académie, grâce à des bienfaits où même la main d'une femme, digne émule de Clémence Isaure, a épanché sa libéralité : « Eh! quoi! s'écrierait-elle, de la philosophie, de l'histoire, de la critique, de la prose enfin, dans cette enceinte qui semble vous renvoyer l'écho d'harmonies si différentes! Des sujets aussi graves pour un auditoire qui ne venait autrefois écouter les récitations du Collège de la gaie science que parce que ses jeux étaient riants comme l'imagination, et suaves comme l'amour! » — Après la disparition de la langue romane de nos concours, je ne vois pas d'innovation qui fût plus sensible à Clémence Isaure que la prose rivalisant avec la poésie pour cueillir et mériter les mêmes fleurs. Cependant, Messieurs, la cause me paraîtrait encore facile à défendre, et la bienveillance anticipée de Clémence Isaure très aisée à conquérir. J'invoquerais la pensée fondamentale de notre institution. Je dirais que, sans la faire dévier de son but originel, nous l'avons élargie et interprétée en ce sens que Clémence Isaure voulait encourager toute œuvre littéraire, quel qu'en fût le moule, pourvu qu'elle fît honneur à l'intelligence humaine. Sans doute, la poésie est la forme la plus parfaite, la plus harmonieuse que l'on puisse donner à la pensée. Elle double, pour ainsi dire, le travail de l'esprit humain, puisqu'elle l'oblige à déployer toutes ses ailes, à user de toutes ses hardiesses, dans un cercle sans cesse mesuré, étroit et resserré. Les vrais chefs d'école sont ceux qui ont engendré des poètes, et je conçois que Clé-

mence Isaure ait brigué ce rôle glorieux quand elle fit son legs poétique. Mais ce privilège créé en faveur de la poésie est-il bien sûrement l'un de ceux auxquels l'Académie ne pouvait renoncer? Et ne le pouvait-elle d'autant mieux, qu'elle l'a fait volontairement, à son heure, sans y être sommée, au moment où elle en a conçu, je ne dirai pas la nécessité, mais la raison légitime? Vous savez, Messieurs, qu'il y avait dans l'ancien régime certains travaux auxquels les gentilshommes et même de grands seigneurs pouvaient se livrer avec la faculté de ne point déroger de noblesse, sans que leur écusson en fût atteint. Eh bien! dirons-nous, cette prérogative existe pour l'Académie; nous nous vantons de l'avoir conservée. La poésie est l'œuvre distinctive de notre fondation; elle constitue nos titres de noblesse, nos parchemins à trois quartiers. Mais il n'y a qu'un malheur, c'est qu'elle n'a plus parmi nous de privilège. C'est le travail littéraire tout entier qui a droit de cité à l'Académie, droit qui lui vient, non seulement de la forme et du sceau qu'il a su imprimer à la pensée, mais du bien qu'il peut faire, du service qu'il peut rendre à la société.

Après ces diverses surprises, dont quelques-unes eussent été peut-être douloureuses, Clémence Isaure aurait-elle renoncé à rien reconnaître de l'ancienne Académie du quinzième siècle? Détrompez-vous, Messieurs. Nous ressemblons beaucoup à nos pères. En nous regardant de près et au fond, on s'apercevrait facilement que ce qui est changé dans l'Académie c'est l'apparence, l'extérieur, la forme, mais l'essentiel, l'important, et, vous l'avez déjà dit,

l'esprit même de Clémence Isaure, est demeuré. Or, pour définir cet esprit, je ne saurais mieux faire que d'emprunter un emblème, un symbole créé par le seizième siècle lorsqu'il a voulu nous conserver le souvenir de Clémence Isaure dans l'action la plus ordinaire et la plus marquante à la fois de sa vie. Les sculpteurs nous l'ont représentée tantôt tenant à la main les fleurs qu'elle destine aux poètes, et tantôt égrenant son chapelet, dans une attitude de méditation et de prière, chaste et chrétienne dans ses vêtements, qui ne laissent à nu que le visage et les mains. Il me semble apercevoir dans cette double pensée l'alliance qu'a poursuivie Clémence Isaure en créant l'Académie, d'un côté la foi en Dieu, la plus haute idée que puisse concevoir l'esprit humain, et de l'autre la poésie, le langage le plus noble et le plus doux que puisse prononcer la bouche humaine. L'idéal confié aux soins de l'Académie est celui que rêve la poésie spiritualiste, celui qu'ont chanté et immortalisé Victor Hugo et Lamartine dans leurs plus beaux jours, c'est le surnaturel de la poésie chrétienne, visible pour les uns, innaccessible pour les autres, mais auquel aspire toute âme sincère, comme la terre desséchée attend l'eau du ciel.

Il fut un temps où cette alliance de la religion et de la poésie était chère aux poètes. Ce fut l'âge d'or des muses françaises. Aujourd'hui il semble qu'elles veuillent, ces muses ingrates, déchirer ce traité de paix, ce concordat qui ne date pas seulement des premiers jours de notre siècle, mais de l'origine même de notre histoire littéraire. Elles font remonter même jusqu'à Dieu les causes de leur dé-

faillance, qui se trahit par des efforts impuissants et bizarres. On dirait qu'elles se laissent prendre à tous ces vains et froids systèmes qui conspirent autour de nous pour arracher du cœur de l'enfant la notion même de Dieu, après l'avoir bannie du gouvernement du monde. Encore si en renonçant à Dieu nos poètes devaient rencontrer dans cette matière, dans cette nature qu'ils interrogent, une émotion nouvelle! Mais il n'en est rien. La Providence qui prend soin des destinées de l'art ne veut pas qu'une muse impie ait un foyer où elle puisse allumer ses flambeaux. Depuis que nos grands boutefeux ont prêché la guerre à Dieu, la lave poétique s'est figée, et le volcan ne laisse plus échapper que des cendres.

Quant à Clémence Isaure, je pourrais, sans manquer de respect à sa mémoire, ne vous laisser de son nom, en terminant cet éloge, qu'un souvenir poétique; mais un autre sentiment doit remplir vos cœurs quand vos pensées se reporteront vers elle. Pour nous, elle personnifie ces nobles instincts, ces aspirations vers l'infini dont la poésie était autrefois l'écho, et qui tendent aujourd'hui à disparaître dans l'affaiblissement des croyances chrétiennes. Notre devoir est donc tout tracé, si nous voulons demeurer fidèles à nos traditions, fidèles à nous-mêmes, et dociles surtout à cette pensée que nous avons vue tout à l'heure gravée sur une tombe qui ne se rouvrira plus. C'est de Dieu et de la poésie que Clémence Isaure nous a institués les éternels défenseurs. C'est à leur cause commune, menacée de nos jours par une commune agression, que nous devons consacrer tout ce que nous possédons de goût, d'ardeur

et d'indépendance. Si jamais la poésie religieuse n'a plus d'asile nulle part, si, comme la colombe de l'arche, elle ne sait plus où reposer ses ailes, elle trouvera dans l'Académie des Jeux-Floraux l'olivier qui lui servira d'ombrage et d'abri.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

Lu en séance publique, le 3 mai 1882;

Par M. le Comte Fernand de RESSÉGUIER,

Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

Le verger de Clémence Isaure, ou, pour parler moins poétiquement, le palais du Capitole, qui à Toulouse donne si généreusement l'hospitalité aux actes de l'état civil, à l'art dramatique et à la littérature, se trouvant bouleversé de fond en comble, la distribution solennelle de nos Fleurs n'a point lieu, cette année, dans la salle des Illustres. Notre premier devoir est donc, au début de ce rapport, de rassurer les amis des Jeux-Floraux et de leur dire que, si nous sommes en ce moment hors de chez nous et sans domicile, nous ne sommes cependant ni des proscrits, ni des expulsés, — nous ne le sommes du moins pas encore!

Sans doute, tout arrive, et par le temps qui court

être mis hors de chez soi n'est point chose trop extraordinaire, ni même trop mal portée; mais tel n'est point le cas de Clémence Isaure. Elle loge pour le quart d'heure à la belle étoile et se voit ramenée aux souvenirs du poétique jardin dans lequel elle prit naissance, mais ce n'est point pour cause d'intolérance, c'est simplement pour cause de réparation et de démolition.

Vienne le 3 mai prochain, vous nous retrouverez de nouveau tous groupés aux pieds de notre patronne, entourés des bustes rafraîchis et remis à neuf de nos grands Toulousains et présidés par celui du roi Louis XIV qui, par Lettres patentes, nous érigea en Académie littéraire. Ce jour-là, Messieurs, sera un heureux jour; nous nous promettons d'avance d'en remercier les Dieux et M. le maire de Toulouse par-dessus le marché, si toutefois en ce temps-là les Dieux existent encore, ou si les maires ne passent pas encore plus vite que les Dieux! — Aujourd'hui, c'est la salle du Conservatoire qui veut bien nous recueillir. C'est, comme on eût dit autrefois, Euterpe recevant chez elle Calliope et Erato: Réunion charmante qui nous rappelle l'antique alliance de la Poésie et de la Musique, dont la Grèce nous offrit les premiers exemples et que l'art moderne a porté à un si haut degré de perfection et de puissance. — Musique et poésie sont, en effet, deux sœurs vivant de cadence, de rythme et d'harmonie. Toutes deux s'étudient à exprimer les sentiments de l'âme humaine dans ce qu'ils ont de plus délicat et de plus passionné; et toutes deux sont si nécessaires l'une à l'autre, que des vers sans harmonie ou de la musique sans poé-

sie, ne seraient ni de la poésie ni de la musique. — Or, il est assez intéressant de constater que, dans ce siècle qui se vante d'être si particulièrement positif et qui chasse audacieusement de ses Codes et de ses écoles Dieu lui-même, ce générateur suprême de toute inspiration idéale, toujours par quelque maille il échappe au coup de filet que l'industrie, la science ou le journal jettent sur les hommes de talent, quelque croyant, quelque âme d'élite, quelque rêveur inspiré, quelque charmant inutile, Sully-Prudhomme ou Coppée, Auber ou Gounod, qui répugne à devenir administrateur d'un chemin de fer, directeur d'une banque de crédit, instituteur ou sous-préfet, et qui se dérobant à la la chaîne des ingénieurs renoue celle des hommes d'imagination et de génie. — Et aussitôt voilà une œuvre, voilà un livre ou une partition qui repose les générations travailleuses et qui les console de leurs déceptions. Et aussitôt, entraîné par des instincts qu'elle ne peut contenir, cette grande société utilitaire et matérialiste se met en contradiction flagrante avec ses programmes, adore ce qu'elle voulait brûler, et reconnaît par là ce que nous, idéalistes, nous ne cessons de répéter : qu'elle ne peut vivre sans art et sans poésie, et que le nécessaire est précisément ce qu'elle proscrit et ce qu'elle dit être inutile.

Nous livrons cette simple remarque aux méditations des gens qui dénigrent nos travaux, et nous venons vous en présenter le compte rendu avec une confiance plus motivée que de coutume, car la prose et les vers, l'Eloquence et la Poésie, semblent, cette année, s'être donné rendez-vous chez Clémence Isaure.

Parlons d'abord des Discours, réservant pour la fin de ce rapport les chansons de nos poètes.

I

Cette partie de notre Concours tend, d'année en année, à prendre plus de développement. La création d'un prix destiné à couronner une étude philosophique a, en effet, agrandi notre domaine. Loin de faire perdre à nos Jeux-Floraux leur physionomie, cette extension leur offre, au contraire, l'occasion d'accentuer leur importance et de faire mieux sentir les liens de parenté qui unissent toutes les sciences.

Milton, dans son *Paradis perdu;* Dante, dans sa *Divine comédie;* Homère et Virgile, dans l'*Iliade* et l'*Énéide,* témoignent de ce que la science de la sagesse, science mère d'où découlent toutes les autres, peut prêter à la poésie; et l'art dramatique tout entier n'existe qu'à la condition de bien connaître l'homme et de le faire mouvoir, conformément à sa nature et à ses instincts, dans un cadre fidèlement reproduit. La Poésie ne doit point trop s'effrayer de rencontrer ici l'Histoire et la Philosophie.

Sans doute, sur de pareilles matières nos paroles deviendront plus graves, parfois même austères. Ne le redoutons pas, Messieurs. Il est des heures où les inspirations et où les jeux de la poésie ne suffisent pas et pourraient même paraître frivoles. Gai savoir n'est point synonyme de gaîté; il signifie plutôt épanouissement de tous les sentiments qui réjouissent l'âme en l'élevant, en la fortifiant et en l'éclairant.

Vous connaissez le sujet de l'étude philosophique que nous avions proposée :

« Les harmonies naturelles de l'âme humaine et du spiritualisme chrétien. »

C'est Tertullien qui signale dans son livre cette concordance remarquable. Une première fois mise au concours en 1880, cette proposition n'eut qu'un résultat négatif; mais aujourd'hui le succès répond à notre persévérance, et le prix que Mme la marquise de Blocqueville nous a offert va enfin passer de nos mains dans celles d'un homme d'un incontestable talent.

M. A. de Coppet, écrivain distingué et pasteur protestant à l'oratoire de Paris, est l'auteur de cet intéressant travail.

Le plan de ce discours en favorise l'intelligence. Sa clarté vient ici comme le beau temps en voyage faciliter le parcours, réjouir l'esprit et éclairer les lointains horizons.

La fermeté avec laquelle les limites du sujet sont tracées, les réserves que fait l'auteur, les distinctions qu'il établit annoncent dans cet écrit un chrétien convaincu auquel ces études profondes et délicates sont familières. Il n'entend point prouver, en effet, que l'âme humaine contenait en germe le christianisme tout entier, et qu'à elle seule elle a pu le trouver et le découvrir. Ce n'est qu'en revenant à ses instincts primordiaux, que l'homme déchu reconnaît dans l'Evangile une loi dont il avait le pressentiment, qui le ramène, qui le relève et qui donne une réponse aux problèmes qui se posent devant lui.

A cet exorde, heureusement trouvé, succède

l'histoire de l'âme qui n'est autre que celle des religions ; l'étude de ses aspirations, cette soif de Dieu, ce besoin de croire que ni la nature, ni l'histoire ne sont capables d'assouvir. L'auteur signale les traits communs à toutes les théodicées, pose les dogmes sur leurs bases et prouve, non seulement la nécessité universellement proclamée de la révélation et d'une médiation, mais encore celle de l'incarnation divine et de l'expiation.

Passant de cet examen raisonné à l'étude du caractère moral de la loi chrétienne, le discours s'anime, et à une dialectique serrée et probante viennent se joindre la chaleur et le mouvement du langage.

Le christianisme est la religion de l'amour. Seul il est capable de satisfaire le besoin de bonheur qui nous agite. Sa morale, c'est la vertu sous toutes ses formes. C'est le devoir, c'est l'obéissance, c'est le courage, c'est le dévouement, c'est le sacrifice, c'est la folie ! c'est ici-bas l'aspiration éternelle qui n'aura satisfaction que dans la vie future, but et récompense de nos efforts !

Et de là cette convenance parfaite entre l'âme et la loi qui lui est proposée.

Cela est si vrai, Messieurs, les âmes sont si naturellement imprégnées de christianisme, que celles-là même qui se dressent contre lui, qui le renient ou qui le combattent sont ses débiteurs et subissent son influence. Le monde moderne est, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, plongé dans une atmosphère morale créée par l'Evangile. Ce ne sont pas seulement nos arts, nos lettres, nos mœurs qui portent ce caractère indélébile et qui lui reconnais-

sent ce glorieux privilège ; ce sont les hommes de tous les temps, de toutes les races et de tous les climats sans distinction de culture. Le christianisme n'est pas la religion exclusive et particulariste d'un peuple, il est la religion de tous. La civilisation naît à sa voix, la barbarie recule devant lui, il est la pierre angulaire sur laquelle repose le monde racheté.

Oui, le divin christianisme est réellement humain. Il ne contredit pas, comme on le veut établir de nos jours, la raison, il la dépasse, et en exigeant de ses adhérents un acte plus intime, plus individuel, plus méritant que celui d'une foi stérile, il porte son fruit savoureux, il triomphe de cette résistance que le cœur dévoyé plus encore que l'esprit oppose à ses dogmes et à sa morale, et prouve par là qu'il est la seule religion qui ramène l'homme à l'idéal et à la perfection.

Telle est, Messieurs, condensée et refroidie dans une rapide analyse, cette étude qui n'a du ton de la dissertation que ce que la nature même du sujet imposait à l'auteur. Arides et raisonneurs, didactiques et languissants sont souvent de pareils travaux, et certes les huit concurrents qui ont essayé, à côté de M. de Coppet, de traiter cette question, ne s'y sont pas épargnés. Ils nous ont prouvé qu'il était facile d'être obscur et incomplet. Tout ici est, au contraire, limpide et concluant. Le relief de certaines pensées s'y montre avec vigueur. On y trouve la faculté rare de préciser et de condenser l'idée dans un axiome qui frappe l'esprit, comme aussi celui de la répandre et de l'épanouir dans des développements attrayants et chaleureux.

Et cependant un regret bien légitime nous vient involontairement au cœur. Pourquoi, à côté de l'œuvre d'un spiritualiste chrétien, ne pouvons-nous placer aussi celle d'une âme catholique émue et soumise? Cette abstention regrettable n'a-t-elle pas ôté au développement que pouvait fournir la question proposée son dernier complément et son argument le plus décisif? Il est des points, en effet, auxquels l'auteur du discours couronné n'a point suffisamment touché. Et il nous semble aussi que la cause de la religion de l'amour eût été plaidée mieux encore si, aux preuves que la raison et que l'expérience fournissent, aucune n'étant omise, fussent venues se joindre quelques raisons de sentiment, quelques élans de foi vive, répondant à ce gage suprême de l'amour déposé par le Verbe divin dans les sacrements du catholicisme et dans l'Eucharistie.

Mais ne soyons pas ingrats, et sachons gré à M. de Coppet de nous donner une œuvre qui apaise, qui persuade et qui console. C'est, en effet, pour l'Académie une consolation de voir qu'à l'heure du péril qui menace toutes les croyances, de tous les points de l'horizon chrétien s'élèvent des voix généreuses et convaincues qui protestent contre les théories destructives et qui concourent à la défense commune.

II

Cela dit, Messieurs, prenons congé de la prose et arrivons à la poésie. Elle a, vous le savez, le privilège de nous rappeler notre brillante origine. Elle

nous retrempe aux sources mêmes qui ont valu à notre jeunesse sa gloire, à notre âge mûr son éclat académique, et elle rendrait à notre vieillesse une vigueur nouvelle si Clémence Isaure pouvait vieillir.

Ici, nous attendent toujours des gens pressés. A les croire sur parole, ils n'ont pas un instant à perdre pour arriver à la gloire. Ils sont dignes d'être applaudis, souvent d'être couronnés; nous allons en fournir la preuve; mais quelques enfants terribles et même quelques mauvais sujets se faufilent parmi eux.

Nous trouvons dans le groupe des lyriques, ouvrant la marche de notre défilé poétique, trois compositions diverses d'inspiration, qui, toutes trois, ont obtenu d'être imprimées dans notre Recueil.

La première appartient au genre descriptif. Elle retrace les impressions changeantes et harmonieuses que font éprouver les beaux sites, et particulièrement les montagnes. C'est au pied de la dernière aiguille de nos Pyrénées orientales que nous rencontrons le poète, M. Edmond Sivieude, de Perpignan, auteur de l'ode intitulée : *le Canigou*. Décidément, il existe de par le monde une société d'encouragement, un club alpin littéraire qui pousse à ces ascensions poétiques, car, tous les ans, nos paisibles fauteuils académiques sont transportés à des hauteurs vertigineuses, sur le Pic du Midi, le mont Perdu, la Brèche de Roland ou le mont Blanc. Grâce à M. Sivieude, nous ne courons ici aucun danger. Son pied et sa pensée s'élèvent à la fois. Son esprit plane sans effort sur les cimes abruptes. Nous dominons les lointains horizons, un souffle patriotique prête à ses vers une sincérité qui n'est pas sans

valeur, mais parfois aussi nous revenons dans la plaine assez loin du vol de l'ode.

Pourquoi, dans une œuvre plus vaste adressée à André Chénier et sur un sujet plus fécond, dont le cadre était moins limité, la figure attachante et les situations pleines d'intérêt, M. Victor Bastit, de Condom, n'a-t il pas profité de ces avantages? Le prologue, que l'auteur a placé au début, avait de l'ampleur et nous faisait espérer qu'une secousse électrique jaillissant de l'âme du poète allait nous atteindre. — Elle n'est pas venue.

Et cependant, André Chénier, le plus grec de nos écrivains français, novateur poétique, dont la vie fut mêlée aux luttes des partis et aux événements les plus tragiques, promoteur ardent des idées révolutionnaires, et réactionnaire courageux contre ces idées mêmes, victime enfin de la Révolution qu'il contribua à déchaîner, n'est-il pas à lui seul une ode vivante? Où trouver un thème qui réveille à la fois des sentiments plus divers, plus passionnés, plus émouvants, et, circonstance favorable au succès, plus dignes d'être médités de nos jours?

Trop d'abondance, trop de sève, trop de conscience peut-être, défauts dont il est toujours aisé de se corriger, sont les motifs qui nous obligent à une stérile bienveillance.

Les mêmes réserves et les mêmes regrets, nous sommes contraints de les exprimer à l'auteur de la troisième ode que nous vous avons annoncée. Elle est de M. Emmanuel Besson, de Bordeaux, et porte la marque de son talent souple et déjà connu. Cette pièce intitulée : *le Lion de Belfort,* est un appel généreux et plein de chaleur aux sentiments les plus

élevés et les plus patriotiques. Dès les premières strophes si fermes, modelées par une main exercée, qui fait apparaître devant nous le marbre endormi de ce lion élevé à la mémoire des derniers défenseurs de notre France envahie, nous nous sentons naturellement attirés, et disons-le aussi, à l'honneur des enfants de Toulouse, personnellement en cause.

Malheureusement, cette ode qui nous appelle si ardemment au combat, et qui prédit si clairement la revanche désirée, gagne trop facilement, dans ses strophes, les batailles futures. Ces triomphes de l'avenir, nous les aurons sans doute, mais n'en parlons pas encore. Que le lion de Belfort reste l'emblème du courage que n'a point secondé la fortune, mais qu'il attende pour rugir que le Dieu des armées ait béni nos efforts.

Ainsi, point d'odes couronnées cette année. C'est en vain que nous avons interrogé les autres. Elles sont restées muettes, ou si mieux vous aimez, elles ont manqué une belle occasion de se taire. Rien de nouveau, rien d'imprévu ne les caractérise : rien surtout de ces accents émus qui eussent donné libre cours aux préoccupations si graves qui oppressent nos âmes. Ce sont des tours connus, des jeux d'adresse qui rappellent les jeux du cirque, spectacle souvent répété et sans grand intérêt, obstacles imaginaires franchis, barrières de rubans qui s'abaissent d'elles-mêmes, cerceaux de papier crevés avec plus ou moins de dextérité, et tout cela aux accords monotones d'une musique bruyante et foraine.

C'est donc aux poèmes que nous allons demander un dédommagement, et voici que dès les premiers

pas ce dédommagement nous est donné par une création intéressante que recommande le talent de l'auteur, M. Rocoffort, de Paris, et l'entrain avec lequel il en fournit aujourd'hui une nouvelle preuve.

La pièce a pour titre : *l'Alouette.*

Souvenons-nous d'abord que l'Alouette était l'emblème national des Gaulois. Jules César l'attacha de sa main aux casques de leurs légions, et reportons-nous à la sombre année 1870, l'année du deuil et de la défaite. Nous sommes à Saint-Privat, nous assistons à la rude mêlée ; le combat cesse, la nuit vient et les étoiles planent sur ce champ de bataille désolé. Au milieu des morts et des mourants, rempart éventré de la patrie envahie, un soldat qui gisait évanoui revient à la vie ; il ignore le résultat de la lutte, il écoute. Des cris loïntains, des hennissements de chevaux, l'appel désespéré d'un soldat solitaire, rien ne lui dit encore quelle a été l'issue du combat.

Insensiblement, l'aube paraît; il voit alors, il comprend. Le soleil vient éclairer des scènes lugubres, les morts amoncelés, et au loin les colonnes ennemies pénétrant au cœur même de la patrie.

Des larmes de rage et de désespoir coulent alors de ses yeux et il se prépare à mourir, quand tout à coup il entend un léger cri,

..... lève la tête,
Et voit une alouette éparpillant dans l'air
Le refrain répété de son chant vif et clair.
Elle vole par bonds saccadés, puis s'arrête,
Et, répétant toujours son matinal appel,
D'un point fixe et brillant pique l'azur du ciel.

Et aussitôt l'espérance renaît dans le cœur du soldat blessé ; il chante sa France bien-aimée, son génie, son sol et sa gloire.

Voilà la trame de ce petit poème, qui se développe par une série de tableaux pleins de contrastes, et qu'un élan de patriotisme termine et vient couronner.

Les vers que nous avons cités et la pièce tout entière prouvent ce que l'auteur a su répandre de charme, de mouvement et d'émotion sur ces scènes de carnage et de paix matinale. Les notes y sont tour à tour tendres et vigoureuses, sincères et colorées.

Le point délicat était la transition. — Il la fallait peut-être un peu mieux ménager. — L'auteur le reconnaît lui-même. Cette petite alouette, messagère d'espérance, ne saurait nous faire oublier nos désastres, ni symboliser dans son intégrité le génie de la France. Elle peut bien représenter l'élan, la foi vive, les qualités brillantes de notre race, mais nous nous refusons à nous reconnaître en entier dans cet oiseau si léger, si mobile, si inégal dans son vol, si oublieux du péril, si facile à se laisser prendre aux apparences. Prenons-y garde, nos ennemis diraient que c'est ressemblant ! Mais cette réserve une fois faite, l'Académie applaudit à l'œuvre et au talent de M. Rocoffort, et lui décerne une Violette, qui est le prix du genre.

Comparés à la pièce brillante qui précède, ni le poème, *les Deux Lutteurs,* de M. Emile Vitta, de Lyon, ni *les Récits évangéliques* de M. Louis Richaud, de Limoges, ne pouvaient lui disputer le prix. — La

rude vigueur du premier n'est cependant pas sans intérêt. On dirait un bloc de marbre que fouille la main du sculpteur et d'où sortira la statue. Quant au second, il faut reconnaître que l'entreprise était délicate : mettre en vers, sans les dépouiller de leur divine simplicité, les paroles mêmes du Sauveur n'est point impossible, puisque parfois l'auteur y réussit, et qu'avant lui un poète éminent, M. de Laprade, nous le fait croire aisé, mais il y a toujours là un danger, celui de dénaturer ou de contredire le sens formel du texte ou de l'enseignement sacré.

Inspiré par une pensée respectueuse, exécuté avec franchise et simplicité, ce poème a un attrait qui vient plus encore du charme permanent des scènes de l'Évangile que de l'interprétation que nous en donne le poète.

Poursuivons donc notre voyage littéraire. Son caractère inévitable est de nous offrir des tableaux pleins de contrastes et sans cesse renouvelés. — C'est ainsi qu'en wagon se succèdent à la portière, les villes, les paysages, la mer ou les scènes champêtres.

Regardez ce groupe de petits Italiens qui voyagent sur la route poudreuse l'acordéon à la main. Grâce à la plume sympathique de Mme Marie Cassan, notre intérêt est acquis à ces *Pifferari*. Musique et poésie sont ici un peu agrestes. Nous les saluons au passage, et leur payons notre tribut d'émotion et d'indulgence.

Écoutez plus loin cette voix paternelle et cette note si juste et si générale de l'ouvrier, *du Forgeron berçant son enfant*, dans la pièce de M. Victor Hono-

rat, de la Seyne. — C'est de la bonne poésie populaire.

Volontiers aussi nous nous arrêterions à cette jolie *Fête de village* à laquelle nous invite M. Edmond Sivieude. Les couples enlacés, les danseurs intrépides, les ribauds gloutons y font bombance sous l'œil un peu endormi du garde champêtre et aussi sous celui du poète. Nos scrupules les dérangeraient. — Offrons également à l'auteur d'un vaste poème intitulé *Tyrtée,* de M. Gabriel de la Couture, des encouragements mérités. Mais souvenons-nous aussi que le train qui nous emporte ne donne qu'une minute d'arrêt à ces stations.

Le voici cependant forcé de ralentir sa course. — En effet, les épîtres réclament leur tour et promettent de n'être pas sans intérêt.

Épître *à Molière,* telle est la suscription de la lettre signée de M. Joseph Depiot, lettre charmante qui obtient un Œillet.

Pleine de verve et de finesse, cette épître dont l'auteur connaît à fond son Molière et tout le personnel de son répertoire, donne aux Alcestes, aux Orgons, aux Célimènes du temps jadis des nouvelles de leurs descendants. — Il paraît que ces intéressantes familles ne sont point éteintes. Elles vivent, elles pullulent, elles prospèrent. N'êtes-vous pas heureux d'apprendre que les petites-filles de Mme Pernelle et de Philaminte sont en bonne voie; et aussi que les petits-fils d'Oronte se portent à merveille. Quelques-uns même sont devenus républicains.

On comprend combien il est difficile en un pareil sujet, où tous les travers et tous les vices d'une

société profondément malade sont passés en revue, de ne point friser la satire? Y voyez-vous grand mal? Aujourd'hui que tout est libre et que tout le monde peut dire : L'État, c'est moi, ou du moins c'est eux, au nom de quel intérêt maintiendrions-nous la loi restrictive qui nous en interdisait l'usage?

De quoi parlerions-nous, grand Dieu, s'il nous était défendu de parler non seulement des ménages tristement accouplés et des dangers auxquels ils exposent; des dépits amoureux suivis de coups de revolver ou de jets de vitriol; des cercles et du jeu d'enfer qu'on y mène, mais encore des journaux et du talent qu'on y vend à l'enchère; des compères de la politique, des tartuffes de la libre-pensée, et des charlatans de la science! — Tout cela est malheureusement bien à nous, et ce serait à n'y plus tenir que de ne pouvoir pas flétrir tous ces débordements. Car ce n'est point médire, c'est faire justice et venger la morale outragée.

Cette concession nécessaire et opportune une fois faite à la satire modérée, nous serions bien peu fondés à récuser comme irrévérencieuse envers nous la pièce que Mme Cassan nous adresse sous le titre : *Les Doléances d'un mainteneur*.

Elle nous met, en effet, personnellement sur la sellette.

Vous connaissez, Messieurs, cette heure solennelle qui marque annuellement l'ouverture du concours des Jeux-Floraux. Lorsque le printemps renaît, lorsque, comme le dit spirituellement l'auteur, souffle le vent d'amour, les poètes accourent en foule, et les graves mainteneurs entrent en poétique conclave.

Nous ne vous dirons pas le rude labeur. Ces huit cents pièces de vers vous tendent leurs bras et leurs pieds ; il faut les lire, les juger, les comparer. Comme dans la loterie matrimoniale, il faut du milieu de ces huit cents serpents extraire cette anguille si rare, si difficile à saisir qui devra être couronnée.

Quel est le cœur qui n'éprouverait pas quelque défaillance ? Quelle est la main qui ne tremblerait pas ?

A voir comme l'esprit malin et humoristique de l'auteur s'est donné carrière, avec quelle docte compétence il caractérise les genres, rend les émotions et constate les déboires, on croirait qu'il a écouté à la porte de notre cénacle. On le dirait de la maison. — Mais on se tromperait. L'auteur n'est qu'un maître ès jeux en perspective, qui n'a rien encore de la flamme et de l'inépuisable persévérance qui soutient, dans leur sacerdoce, les vrais mainteneurs du Gai Savoir ! — A ceux-là rien ne répugne. Ils lisent, sans broncher, odes, poèmes, idylles, élégies ; ils engloutissent fables, sonnets et ballades superposées, et cela, Messieurs, sans murmures et sans doléances. Et quand du sein de ce concours sort tout à coup une œuvre sérieuse, puissante ou gracieuse, voire même une pièce spirituelle, comme celle dont nous parlons ici, ils comptent pour rien leur peine et leur ennui. — Et à ces mérites ils ajoutent encore celui d'être sans rancune, car ils accordent un souci à Mme Cassan.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous demander pourquoi ni l'une, ni l'autre des deux pièces de vers ayant pour titre : *le Chacal*, de M. Louis

Mercier, et la *Réponse de la Mère au Soldat*, de M. Bééseau, ne vous ont séduits? Méconnaissez-vous la vigueur de la première ou la simplicité de la seconde? — Ne vous sentez-vous pas saisi par cette hardiesse qui reproduit la réalité, par ces notes heurtées qui remplacent les contrastes, par ces sensations qui se substituent aux sentiments, ou trouveriez-vous peut-être que l'abandon poussé jusqu'à la recherche et faisant disparaître le rythme du vers sous les dehors de la prose est une vaine habileté? Tenez-vous encore pour les vers harmonieux de Lamartine, de Chénier ou de Musset? — Mais alors, Académie six fois séculaire, vous n'êtes pas réaliste, vous n'êtes pas de votre temps! Et vous avez raison.

Le Concours qui vient de nous donner des preuves de sa valeur dans les genres précédents, ne se soutient pas moins dans les idylles et les élégies. On dirait même que plus de talent, ou plus de sentiment poétique se manifeste. Tantôt c'est la délicatesse de la donnée, tantôt c'est la finesse de la touche qui se laisse voir de plus près. — Ce sont, en effet, de petits genres aussi courus et aussi recherchés en poésie que le sont de nos jours, dans les arts plastiques, les toiles moyennes et les statuettes. Le placement des bibelots convient à nos demeures et à nos goûts.

Dans ces inspirations intimes et personnelles l'idylle tient en poésie la place que le paysage occupe en peinture,

Ici, dans une pièce intitulée : *la Fête des Fleurs*, M. Joseph Depiot nous montrera l'éclat de la nature

au printemps. Là M. Louis Mercier nous peindra, avec infiniment de charme *le Ruisseau*,

> **Brisant son flot, cristal humide,**
> **A tous les cailloux du courant.**

Les pervenches et le myosotis aux yeux bleus ne seront point oubliés, et les oiseaux et les papillons seront de la fête. — L'un couronnera de fleurs sa fiancée; l'autre, dont il serait peut-être indiscret d'approfondir la pensée, ira relire son Musset avec sa belle au fond des bois. Jeux d'amoureux et de poètes dont les secrets et les vers ont besoin de quelque indulgence.

Plus loin, nous rencontrons M. Matabon, vaillant ouvrier, qui ne craint pas de se lever matin et qui chante *l'Heure vermeille,* le charme pénétrant de ces premiers instants de la journée où l'âme, rafraîchie par le repos de la nuit, s'éveille aux projets, aux chimères, à l'oraison et aux bons propos.

Nous sommes heureux de retrouver M. Matabon, et de resserrer les liens qui nous unissent déjà à cet aimable poète en lui décernant un Œillet. Bien que sa facture se ressente un peu du négligé qu'on se permet aux heures matinales, son inspiration est toujours franche et ses motifs bien choisis.

Côte à côte avec cette idylle, qui célèbre le matin fabuleux que tant de gens ne connaissent que par ouï-dire, se trouvait précisement celle que M. Amédée Bééseau a nommée *la Déclaration*. Voisinage réellement dangereux, car la scène qui se déroule ici en plein soleil couchant, a un charme pénétrant.

Regardez cette jeune fille qui, sa journée finie, descend dans le chemin creux. Suivez aussi ce jeune homme ému et résolu cependant qui vient au-devant d'elle. Écoutez les récits de son attente, de ses tourments, de son espoir, et son aveu, et dites-nous si dans cette scène simple, discrète et naïve où chaque mot est à sa place et chaque sentiment si finement analysé, vous ne reconnaissez pas la vérité prise sur le fait et aussi le savoir-faire de M. Bééseau, qui excelle dans ces poëmes rustiques? Ici, mieux que dans la pièce dont nous parlions plus haut, l'idéal s'est allié à la vérité et le réalisme triomphe, car le coup d'aile de la muse l'a touché en passant.

Après cette idylle, qui obtient le prix du genre, vous devez penser que nous avons épuisé la liste des succès obtenus. Nous chercherions, en effet, vainement dans les élégies qni ont concouru une simplicité et une pureté semblables. Mais nous leur trouverons d'autres mérites, des accents plus graves, un sentiment plus profond, une mélancolie et des tristesses plus en harmonie avec la vie humaine, qui ne leur donne, hélas! que trop de motifs d'être de saison.

Celles qui ont pour titre : *la Ronde de la vie,* de M. Ernest Reponty, de Marseille; *l'Attente,* de M. Raoul Deniau; *les Adieux d'Horatio,* et *la Tombe abandonnée,* dont les auteurs ont demandé à garder l'anonyme, portent la trace d'une blessure ou d'une déception. Chacune d'elles a sa note plaintive; chacune d'elles a droit à des éloges et même à des conseils, ce qui n'est pas une consolation. Un mot changé, une strophe de moins, un vers de plus, ces élégies eussent été charmantes. C'est à refaire. Elles

ont manqué leur toilette. Cela arrive parfois au bal, même aux plus jolies femmes.

En revanche, la mise académique de M. F. Maury nous paraît très correcte dans son élégie : *l'Hirondelle de Combourg*. C'est véritablement une pièce de concours. Il était difficile de tirer un meilleur parti d'une donnée heureuse. Il y a, en effet, un accord et une similitude entre la vie errante de Chateaubriand et les migrations de l'hirondelle. Il y a aussi un charme mélancolique dans cette pérégrination dernière, que l'oiseau voyageur propose à l'auteur de l'*Itinéraire* vers les pays qu'il a si poétiquement chantés.

Au lendemain de la mort de Chateaubriand cette pièce aurait eu un intérêt moins rétrospectif; aujourd'hui, elle nous rappelle cette grande figure du chantre d'*Atala*, qui ne perd jamais à être étudiée de loin ou de près. Les hommes qui l'ont remplacé n'ont ni sa taille ni son génie.

L'élégie : *Sous les palmiers,* élégie anonyme, a mérité également la même fleur et obtenu le même succès. L'auteur a vraiment tort de se cacher ; nous aurions aimé à lui adresser nos éloges, mais les femmes ont cette pudeur, la publicité les effraye. C'est à huis clos qu'elles entendent avoir de l'esprit, et c'est tout bas qu'il faut leur dire qu'on les aime.

Plus heureuse que toutes les élégies mentionnées, plus complète, plus séduisante par la gradation qui amène le trait final, est l'élégie de M. L. Dispan de Floran, de Toulouse. Elle remporte le prix. L'auteur n'en est pas à ses premiers essais. Son nom a retenti souvent dans nos concours, et nous avions la

certitude que le jour n'était pas loin où nous pourrions lui dire : Monsieur, vous êtes des nôtres.

Ce charmant petit poème, appelé un peu subtilement peut-être *Effets de givre,* a lui-même cependant quelque chose de la délicatesse et du rayonnement lumineux de cette floraison cristallisée dont le givre enveloppe la nature. N'y touchons pas, non de peur de la faire fondre, mais de peur d'en altérer l'éclat. Cela se passe par une belle nuit de Noël, froide et étoilée. Une petite mendiante abandonnée et errante dans la campagne, succombe à la froidure et va célébrer dans le ciel, près de l'Enfant-Jésus, cette fête que les heureux de ce monde entourent de tant de joie et de tant de lumières.

Et cela est dit avec charme, sans amertume, et sur une note si délicate, qu'elle donne à ce petit drame une teinte surnaturelle. On assure que ce poème de M. Dispan date de quelques années en arrière. — Qu'il nous permette de lui affirmer qu'il a raison de revenir à la source de ses premières inspirations, et aussi de l'inviter à rester jeune, c'est un moyen sûr de rester poète.

Ainsi, Messieurs, *Effets de givre, la Déclaration* et *l'Alouette,* dans les trois genres de l'élégie, de l'idylle et du poème, ont été classés au premier rang et sont les trois perles de notre concours.

Il s'en est fallu de peu cependant qu'une quatrième pièce, que nous avons rangée parmi les ballades, et nommée par Mlle Alice de Chambrier, de Neuchâtel, *la Belle au bois dormant,* n'eût, elle aussi, le prix de l'année. Elle devra se contenter d'une primevère réservée, car, si d'un côté cette composition varie avec souplesse les gracieuses inventions de

Perrault, il manque peut-être à ce poème, où le printemps, ce charmant prince des saisons, vient réveiller la nature endormie, un peu de clarté dans la mise en scène et de précision dans l'exécution.

Mais ce sont là fautes légères; et c'est ainsi que le concours se poursuit cette année, nous donnant à distribuer plus de sourires bienveillants que de critiques rébarbatives.

Nous prenons donc facilement notre parti de ne trouver aucune fable digne de vous être signalée. Toutes les bêtes de la fable se sont tues cette année.

Nous avons bien trouvé dans le groupe des fables une intéressante discussion entre un âne et un jardinier sur les mérites comparés du chardon et de l'artichaut. Au dire de l'âne, l'artichaut ne serait qu'un chardon dégénéré. Mais, en parlant comme l'âne, nous craindrions en vérité de passer pour rétrogrades.

Les sonnets ont imité les fables, sauf un seul intitulé : *le Phare,* qui ne pouvait cependant disputer le lis à l'hymne présenté par M. l'abbé Vigné.

Voilà deux ans que le lis attendait son maître. Sous forme d'hymne, nous avions vu paraître des pièces variées, des cantiques, des litanies, voire même des complaintes, mais un hymne harmonieux, mystique, triomphal, célébrant la gloire et l'apothéose de la Vierge Mère et nous transportant sur les ailes de la foi et de la poésie dans les sphères célestes, cela nous manquait, en vérité.

L'hymne intitulé : *l'Ave Maria au ciel,* de M. l'abbé Vigné, vient combler cette lacune, et rendre par là

à nos jeux, qui se refusent à se laisser laïciser, le caractère religieux qui les distinguent et dont ils se font justement gloire.

Ici, Messieurs, nous ne pouvons nous le dissimuler, quels que soient nos efforts pour ne point lasser votre attention, ce rapport doit vous paraître exhubérant. Vous devez être impatients de ne plus nous entendre, et cependant, dût la mariée vous paraître trop belle, nous vous demandons, avant de passer la parole aux poètes, de nous l'accorder un instant encore.

Que dirait, en effet, Mme Drut-Fontès, de Valenciennes, si nous vous taisions qu'elle a obtenu un œillet, et que son poème intitulé : *Nos clochers*, se fait remarquer par une grâce facile et une émotion sincère? L'auteur aurait pu, sans doute, élargir son cadre, actualiser son sujet, et nous dire ce que deviendront, à l'avenir et dans la France athée qu'on nous promet, ces asiles de la prière et de la religion? Mais l'auteur a donné sa note douce et féminine, et cette note retentit comme les volées aériennes de la cloche du village au-dessus des tombes et des berceaux.

Que dirait, enfin, cette jolie *Liseuse*, de M. Joseph Depiot? Elle n'a échappé au prix que par quelques longueurs. Mais certainement elle mérite un œillet.

Cette composition ne pouvait rester inaperçue. Elle aura peut-être plus de peine à se faire bien venir de nos jeunes lectrices. Sauront-elles, sous l'épigramme, voir le conseil et surtout en profiter?

Résister aux appels des lycées féminins, aux affreux programmes officiels, se sevrer de science, de logique et de chimie ne leur déplaira pas, sans

doute. — Mais se sevrer de leurs charmants atours, de rubans, de fourrures, de dentelles, de ces mille riens qui les rendent belles et préférer la lecture de la *Cuisinière bourgeoise* aux albums des *Magasins du Louvre?* — Voilà ce qui est peut-être au-dessus des forces féminines, et nous craignons que M. Depiot n'ait prêché dans le désert. Comme on le voit, nous retrouvons ici l'esprit fin et moralisateur de l'auteur de l'épître couronnée. M. Depiot est, en effet, le même poète qui, sous le pseudonyme de Dumaine, est un habitué de nos concours. Et en constatant la souplesse et la diversité de ses compositions, nous regrettons que l'Académie n'ait pu transformer en une violette le second œillet ou les deux œillets qu'elle lui donne cette année.

Et maintenant, Messieurs, que nous voici parvenus au terme de notre longue carrière, permettez-moi de vous demander l'impression générale que vous laisse ce vaste concours! — Sans doute, nous ne vous avons pas révélé l'existence de poètes bien illustres ou de chefs-d'œuvre destinés à passer à la postérité. Mais, en tout temps, illustres et chefs-d'œuvre sont rares. — Peut-être, même, trouverez-vous que ces échantillons de poésie moderne manquent parfois de grandeur, d'originalité ou de caractère? Mais où donc est la grandeur, où sont les types originaux, où sont les caractères dans le temps actuel?

Tout se tient dans une société. Comment ce qui nous manque de convictions, de goût, d'élan, de vigueur, de principes fondamentaux et de fixité dans la conduite, ne se ferait-il pas sentir dans

l'expression et dans la manifestation de notre pensée! Que ne sommes-nous un peuple jeune, vivant comme les Grecs sous des portiques, respectueux des Dieux, enthousiastes, épris d'éloquence, d'art et de patriotisme? Pourquoi préférons-nous les buttes démocratiques de Belleville aux pentes fleuries de l'Hymette? Pourquoi le palais de la Bourse au palais du Parthénon? — Quelles sont les choses pour lesquelles l'opinion s'émeut? Est-ce pour la grandeur du pays? est-ce pour la liberté opprimée, est-ce pour une idée généreuse ou une noble cause? La hausse ou la baisse des fonds publics, les carambolages internationaux, l'*Assommoir*, ou le grand prix, voilà ce qui fait courir le monde!

Que voyons-nous autour de nous? Une inquiétude profonde travaille les hommes. Nul n'est content de son sort, la soif des richesses acquises sans labeur, l'amour égoïste du bien-être, poussé jusqu'à la frénésie, le civil tranchant du militaire, l'homme d'épée voulant être civil, le laïque commander à l'évêque, et le gouverné diriger le gouvernant! Il n'y a point là, en vérité, grande matière pour une Idylle ou pour un Poème. — Les doléances d'un mainteneur ou les traits d'une épître à Molière ne suffisent pas. C'est Molière et Juvénal qu'il faudrait évoquer, et malheureusement Molière et Juvénal sont morts.

N'accusons donc pas tant le poète. — C'est au modèle qu'il faut s'en prendre aussi. C'est vous, c'est moi, c'est nous tous qui sommes coupables. Le poète est certainement un homme de talent, ou l'eût été..... s'il avait eu la chance de naître il y a deux cents ans!

SOMMAIRE

DE

DIVERS TRAVAUX NON INSÉRÉS AU RECUEIL

Lectures de l'année 1881-1882.

M. VILLENEUVE. — Pièces de vers ayant pour titres : *la Mort est toujours là* (1830) ; — *Adieux à la Muse* (1838) ; — *un Portrait* (1836) ; — *un Manoir du treizième siècle.*

M. DE MARION-BRÉSILLAC. — Fragments d'un poème ayant pour titre : *Monseigneur Melchior ;* — poésie intitulée : *1813, la Campagne qui a suivi la retraite de Moscou.*

M. DE TOULOUSE-LAUTREC. — Récit d'une excursion en Espagne, deuxième partie.

M. DUBÉDAT. — Nouvel épisode de l'*Histoire du Parlement de Toulouse pendant les troubles de la Ligue.*

M. VILLENEUVE. — Neuf pièces de vers traduites de Catulle, sous ces titres : I. *Au Moineau de Lesbie.* — II. *Sur la mort de ce moineau.* — III. *A Lesbie.* — IV. *A la maîtresse de Varus.* — V. *Au Dieu des jardins.* — VI. *A la presqu'île de Simione.* — VII. *L'épithalame des noces de Junie et de Manlius.* — VIII. *Au mari de Lesbie,* épigramme. — IX. *Sur Arrius, l'homme qui abuse des aspirations.*

M. DE RAYMOND-CAHUSAC. — Chapitre prélimi-

naire de l'*Histoire des Jeux-Floraux,* ayant pour sujet de rechercher leur situation avant le mardi de la Toussaint de l'année 1323.

M. ARNAULT. — Fantaisie de voyage ayant pour titre : *Deux jours à Paris.*

M. de MARION-BRÉSILLAC. — Poésie adressée *à une belle poitrinaire de New-York,* entrevue deux fois, en septembre 1881, à Bagnères-de-Bigorre.

M. DELAVIGNE. — Étude ayant pour titre : *Madame de Sévigné et l'hôtel de Rambouillet.*

M. de MARION-BRÉSILLAC. — Épître en vers adressée à son collègue des Jeux-Floraux, M. Villeneuve, en réponse au poème de l'*Inondation à Toulouse, le 23 juin 1875.*

M. VILLENEUVE. — Étude critique de la traduction et de l'imitation, faites par Alfred de Musset, de l'ode d'Horace (ix, liv. III) *Ad Lydiam, dialogus Horatii et Lydiæ : donec gratus eram tibi;* — traduction en vers français sur le même sujet.

M. ALBERT. — Esquisse historique ayant pour titre ; *Les Jeux-Floraux au Parlement de Toulouse.*

M. DUBÉDAT. — Chapitre de son *Histoire du Parlement de Toulouse* ayant pour titre : *La mort de Duranti.*

M. MARCHAL. — Étude littéraire ayant pour titre : *De l'expérience en matière de critique.*

M. DUBÉDAT. — Chapitre de son *Histoire du Parlement de Toulouse* intitulé : *Un procès criminel sous Henri IV; les obsèques royales en 1610; portrait du Béarnais.*

M. de RESSÉGUIER. — Analyse d'une série de lettres écrites au comte Jules de Rességuier, en 1819, par Alexandre Soumet, son collègue à l'Académie; en 1821-1822, par M. Victor-Marie Hugo, Maître ès Jeux-Floraux.

TABLE

DES

OUVRAGES CONTENUS DANS LE RECUEIL DE 1882.

SECONDE PARTIE

Discours, Rapports et Travaux des Mainteneurs et Maîtres.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 3556



